(I)
(N° 31.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SESSION DE 4888-4889.)

COMPTE GÉNÉRAL

DE

L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

RENDU

POUR L'ANNÉE 1887,

PAR LE MINISTRE DES FINANCES.



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES
ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE,
BUE DE LOUVAIN, 108.

1889.

TABLE DES MATIÈRES.

Note préliminaire	1- 2
COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1887.	
Note sur le compte des opérations de l'Administration des Finances, pendant l'année 1887 Tableau général des opérations de l'Administration des Finances, pendant l'année 1887	3— 8 9— 17
Développement, par classe de comptables, des recettes et des dépenses faites par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887.	
Développement, par classe de comptables, des recettes faites par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887	20— 21
Développement, par classe de comptables, des payements faits par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887	22 23
Résumé du développement, par classe de comptables, des recettes et des payements faits par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887	24— 25
COMPTES DES BUDGETS.	
Compte définitif du Budget de l'exercice 1886.	
Note sur le compte définitif du Budget de l'exercice 1886	28— 41 44— 47 48— 67 69—107 109—127 129—163 165—289 290 291—297 299 300
Compte provisoire du Budget de l'exercice 1887.	
Note sur le compte provisoire du Budget de l'exercice 1887	307 310—313
Compte des opérations sur les exercices clos de 1882 à 1886.	
Note sur le compte des opérations relatives aux exercices clos de 1882 à 1886	
restaient en circulation et à payer à l'époque de la reddition du compte définitif Exercices en cours d'apurement de 1883 à 1887. — Situation des créances restant à payer au let ionnier 1888	
1° janvier 1888	J#300/

COMPTE DE TRÉSORERIE POUR L'ANNÉE 1887.

Note sur le compte de trésorerie pour l'année 1887 Compte de trésorerie et bilan de l'Administration des Financ													PAGES. 370
vier 1887, les opérations de l'année 1887 et la situation	au 1	er ja	inv.	ier	188	88	•	•	•	•	•	•	371385
COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE	E PO	UI	i L	'EX	ER	.CI	CIE	18	87	•			
Note sur le compte de la Dette publique pour l'exercice 188	7.												388-408
Annexes au compte de la Dette publique pour l'exercice 188													

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, impose au Ministre des Finances l'obligation de soumettre annuellement aux Chambres législatives le compte général de l'Administration des Finances.

Le compte rendu pour l'année 1887 satisfait à cette obligation; il comprend toutes les opérations relatives au recouvrement et à l'emploi des deniers publics, et constate la situation de tous les services de recette et de dépense, tant au commencement qu'à la fin de cette année.

Il est divisé en quatre parties :

La première partie, intitulée : COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1887, contient l'exposé sommaire de tous les faits de la gestion annuelle de cette Administration, en ce qui concerne les services des Budgets et de Trésorerie.

Les trois autres parties constituent les comptes de développement exigés par l'article 43 de la loi précitée, savoir :

1° COMPTE DES BUDGETS, qui expose: 1° par année, par exercice, par branche de revenu et par nature de perception, les droits constatés à la charge des redevables de l'État, les recouvrements effectués sur ces droits et les recouvrements restant à faire; et 2° par année, par exercice, par Ministère et par article, les droits constatés au profit des créanciers de l'État, les payements effectués et les payements restant à faire pour solder les dépenses.

Il établit, de plus, la comparaison, quant aux recettes, entre les évaluations, les droits à la charge des redevables de l'État et les recouvrements opérés sur ces droits; et, quant aux dépenses, entre les crédits ouverts, les droits au profit des créanciers de l'État et les payements effectués.

Le compte des Budgets se divise lui-même en trois sections, qui sont : A, le compte définitif du Budget de l'exercice 1886, présentant la situation de ce Budget au 31 octobre 1887, époque de sa clôture; B, le compte provisoire du Budget de l'exercice 1887, offrant la situation de ce Budget, telle qu'elle résulte des faits accomplis jusqu'au 31 décembre de l'année, et de ceux qui se réaliseront jusqu'au 31 octobre 1888; C, le compte des opérations sur les exercices clos, comprenant le compte d'apurement de l'exercice 1882 et la situation des ordonnances restant à payer sur les exercices 1883 à 1886.

[No 31.] (2)

2° COMPTE DE TRÉSORERIE, faisant connaître les mouvements de fonds qui ont eu lieu pour les divers services de l'Administration des Finances, et établissant le bilan de cette Administration. Il retrace la situation de l'actif et du passif au 1° janvier 1887, et indique les recettes et les payements effectués pendant l'année 1887, les modifications que ces faits ont apportées à cette première situation, ainsi que la situation nouvelle qui ressort au 1° janvier 1888.

5° COMPTE DES DIVERS SERVICES PUBLICS ET SPÉCIAUX, lequel expose la situation, au commencement et à la fin de l'année 1887, de même que le mouvement durant cette période, des différentes parties de la Dette publique, des pensions de toute catégorie et des rentes viagères.

Quant aux opérations de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations, elles font l'objet d'un exposé annuel et distinct, qui est présenté aux Chambres législatives en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847.

Les diverses parties du compte général sont, du reste, précédées de notes explicatives qui en résument les résultats, et qui sont surtont destinées à faciliter l'intelligence des tableaux.

COMPTE

DE5

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1887.

NOTE

SUR LE COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

PENDANT L'ANNÉE 1887.

Le compte des opérations de l'Administration des Finances, pendant l'année 1887, forme la première partie ducompte général établi en conformité des articles 42 et 43 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique. Il contient le relevé sommaire des droits constatés soit au profit, soit à la charge de l'État, ainsi que des recettes et des dépenses, qui sont développés dans les autres parties du compte général (Comptes des Budgets et de Trésorerie), et présente les résultats de la gestion annuelle de l'Administration.

On va exposer ces résultats.

OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS.

Les opérations sur les Budgets sont relatives au recouvrement et à l'emploi des deniers publics; en voici la situation:

RECETTES.

Exercice 1886.

D'après le compte précédent, les droits qui restaient à recouvrer au	
1er janvier 1887, sur les recettes prévues au Budget des Voies et Moyens	
de l'exercice 1886, s'élevaient à fr.	11,003,972 88
Pendant l'année 1887, ces droits ont été l'objet de modifications qui se	
résument en une augmentation de	2,534,282 87
De sorte que les recouvrements à opérer sur l'exercice 1886 atteignaient.	13,538,255 75
Les recettes opérées en 1887 ayant été de	10,655,268 55
Une somme de	2,882,987 40
topense a recognition to the property and property are recognitionally	

Exercice 1887.

;

Les droits constatés sur les Voies et Moyens, tant ordinaires qu'extraor- dinaires de 1887, se sont élevés à	341,373,583	
Au 1er janvier 1888, il restait à recouvrer	11,709,557	39
dépenses.		
Exercice 1886.		
Suivant le compte de l'année 1886, les créances liquidées et ordonnancées, mais non encore acquittées, sur les Budgets ordinaires de l'exercice 1886 ainsi que sur le Budget extraordinaire, s'élevaient, au 1 ^{er} janvier 1887, à	40,366,236	
Les créances à la charge du Trésor sur l'exercice 1886 s'élevaient, en définitive, à	123,331,130	24
Les payements effectués et justifiés, pendant la même période, se sont élevés à	122,836,176	34
Il en résulte que les créances liquidées et ordonnancées, dont le payement n'était pas réclamé à l'époque de la clôture de l'exercice, s'élevaient à		90
Exercice 1887.	:	
Les créances liquidées et ordonnancées en 1887, sur les Budgets ordinaires de l'exercice 1887 ainsi que sur le Budget extraordinaire, montent à	261,585,250 215,070,765	47
Exercices clos.		
D'après le dernier compte rendu, les dépenses restant à payer sur les exercices clos, mais en cours d'apurement, de 1882 à 1885, étaient de fr.	522,021	83
A REPORTER fr.	522,021	83

Report fr.	522,021	83
Depuis lors, ce chiffre s'est accru des créances non acquittées à la clôture de l'exercice 1886; ainsi que le constate le compte définitif de cet exercice, elles s'élèvent à	494,953	90
Le montant des payements à effectuer pour apurer les exercices précités était donc de	1,016,975	73
Trésor, sont de	627,047	43
Il s'ensuit que les ordonnances non acquittées sur les exercices clos s'élevaient, au 1 ^{er} janvier 1888, à	389,928	30
Ce chiffre se décompose de la manière suivante :		
Sur l'exercice 1883		
— 1884 41,454 97		
— 1885		
 1886		
Somme égale fr. 389,928 30		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE.		
or Entrione DE Tribotteme.		
Ces opérations sont relatives à des encaissements et à des payements, so de tiers, soit pour des services publics étrangers au Budget de l'État. Elles qu'il suit :		
RECETTES.		
Les recettes opérées, pendant l'année 1887, sur les services de la Trésorer	ie, se sont élev	ées,
SAVOIR:		
Recettes pour ordre. (Fonds des tiers)	773,546,596 493,367,009 6,662,025,779	72
Ensemble fr. 4	,628,939,386	26

DÉPENSES.

Les payements effectués, pendant l'année 1887, sur les services de la Trésorerie s'élèvent	Les navements	effectués, pendan	Ll'année 1887, su	r les services	de la	Trésorerie s'élèvent.
--	---------------	-------------------	-------------------	----------------	-------	-----------------------

SAVOIR:

Dépenses pour ordre. (Fonds des tiers) fr.	779,889,412	06
Service de la Dette. (Payement des intérêts et amortissement de la Dette publique; transfert aux ressources extraordinaires du produit		
des emprunts et remboursement de bons du Trésor)	185,919,428	39
Opérations diverses en dehors du service des Budgets	3,023,089,390	3 0
Ensemble fr.	3,988,898,230	75

RÉSUMÉ.

En résumé, les opérations de l'Administration des Finances, pendant l'année 1887, considérées dans leur ensemble, présentent la situation suivante :

Les val	eur	's de	e ca	isse	et e	de	po	rtel	eui	ile,	, à l	a ti	n d	e l'a	ann	ée 1	१४४	Ь,	m	on-	
taient à.		•	•		•		•			•	•				•	•		•		fr.	942,836,133 62

SAVOIR:

Numéraire en cais	se fr. 105,818,751 19	
Titres de la Dette	publique et autres valeurs 718,368,783 .	
Mandats et autres pièces acquittées.		
	En 049 826 422 60	

Fr. 942,836,133 62

Les recettes de toute nature faites par l'Administration des Finances pendant l'année 1887 se sont élevées à fr. 4,969,258,680 82 c⁵.

SAVOIR:

Opérations sur les (Budgets	de 1886 de 1887	. fr.	10,655,26 329,664,05	8 35 6 21	340,319	294	56		
Opérations de Tré	sorerie .			• •				4,969,258,680	82
					Ensemble.		fr,	5,912,094,814	44

 $[N^{\circ} 31.]$ (8)

L'emploi de cette somme se justifie comme il suit :

Les dépenses faites par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887, s'élèvent à fr. 4,327,432,219 99 c'.

SAVOIR:

Opérations sur les Budgets	de 1886 de 1887 clos	. fr.	122,836,176 215,070,765 627,047	34 47 43	338,533	5,989	24			
Opérations de Trésorerie										
			TOTAL D	E LA	dépense.	•	fr. 4,327,4	52,219	99	

On y ajoute les valeurs de caisse et de portefeuille existant à la fin de la même année 1887,

SAVOIR:

	e fr. ublique et autres valeurs				
Mandats et autres pièces acquittées.	comptes	84,057,575	2 8		45
	Somme	ÉGALE	fr.	5,912,094,814	44

Un tableau destiné à démontrer la conformité qui existe entre les comptes des divers comptables de l'État et le compte général, est publié comme annexe : c'est le tableau de développement, par classe de comptables, des recettes et des payements faits par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES

OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

PENDANT L'ANNÉE 1887.

COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

VALEURS DE CA	ISSE ET DE	PORTEFEU	ILLE AU 4	" JANVIER	1887.	
Numéraire en caisse	• • • • •		· · · · ·		ì	95,818,751 19 8,768,785 •
Mandats et autres pièces acquittées en cours de vérification et à la Cour des con	et de régularisa	tion dans les Dé	nartements mir	nistériels	74,659 13) 73,940 30)	18,648,599 43
					94	12,856,155 62
O	PÉRATION RECETT	S SUR LES		S.		
	DROITS qui restaient à	apportéc	CATIONS s, en 1887, urement constatés.	MONTANT des droits restant	RECOUVREM ¹⁸ REFECTUÉS	SOMMES restant A RECOUVEER
	au 1er janvier 1887.	Augmentations.	Diminutions.	à fecouvier.	pendant Fannée 1887.	A la clôture de l'exercice.
VOIES ET MOYENS ORDINAIRES.						
Impôts,	3,564,313 13	2,145,733 33	ħ	5,710,046 46	5,422,616 »	287,430,46
Péages	4,688,994 40	13,824 25	70	4,702,818 65	3,037,787 71	1,005,050 94
Capitaux et revenus	1,246,525 18	126,191 98		1,372,717 16	1,331,766 77	40,950 39
Remboursements	756,492 74	247,301 45	79-	1,005,794 19	247,754 39	756,039 80
	10,256,325 45	2,533,051 01	*	12,789,576 46	10,639,924 87	2,149,451 59
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.						
Produits d'aliénations extraordinaires d'immeubles Prix de vente des immeubles devenus dispo-	4,653 81	30	•	4,653 81	4,653 81	,
nibles par suite de la suppression de places fortes	52,470 56	1,231 86	•	55,702 42	10,689 67	43,012 75
Somme due par la Société anonyme du Sud d'Anvers du chef d'intérêts illégalement compensés dans les décomptes avec l'Etat, (1874 à 1879.)	349,759 3 5	3	,	549,759 35	,	549,75 9 35
Remboursement de traitements avancés à des instituteurs communaux en cas de refus de payement des communes. (Loi des 25 août 1880 et 1 ^{er} août 1881.)	148,581 62	3	,	148,581 62	,	148,581 62
Remboursement de traitements d'attente avancés aux instituteurs communaux mis en disponibilité par suppréssion d'emploi. (Loi du 51 décembre 1884.)	192,182 09	n	,	192,182 09	•	192,182 09
		2,534,282 87	•			
	11,003,972 88	2,534,2	82 87	15,538,255 75	10,655,268 35	2,882,987 40

OPÉRATIONS SUR-LES BUDGETS.

DÉPENSES. - Exercice 1886.

	CRÉANCES I		PAYEMENTS	PAYEMENTS	
	qui restaient à	constatées BT ORDONNANCÉES	effectués ET LUSTIFIÉS pendant	restant à effect	
	au 1 ^{er} janvier 1887.	pendant l'année 1887.	l'année 1887. (Du ivijanvier au 81 octobre.)	Sur ORDONNANCES en clreulation.	Sur ORDONHANCES d'ouverture decrédit.
SERVICE ORDINAIRE,					
Dépenses imputées sur des crédits ouverts aux Budgets des exercices antérieurs (1882 à 1885), et transférés en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'État	38,420 64	314,068 24	345,687 60	6,799 28	15
Dépenses propres à l'exercice	39,618,832 60	82,650,827 56	121,815,561 00	454,095 17	Ð
DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.					
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1886 et sur crédits nouveaux, conformément à la foi du 26 mai 1886 et à l'arrêté royal du 8 juin 1886	708,983 20	•	674, 923 75	5 4,059 45	•
	40,366,236 44	82,064,893 80		494,953 90	,
	123,831	,130 24	122,836,170 34	494,5	953 90

COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION

OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

RECETTES. - Exercice 4887.

RECETTES. — Exercice 1887	1.		
VOIES ET MOYENS ORDINAIRES.	DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1887.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS pendant l'année 1887.	SOMMES restant A RECOUVER, au 1er janvior 1888, sur les prouts constatés.
Impôts	167,281,856 28	163,800,501 99	3,481,354 29
	135,255,822 73	130,369,645 84	4,886,176 89
II - 1	16,695,605 70	14,684,941 98	2,010,661 74
Remboursements	5,822,905 58	3,191,123 90	651,871 48
·			
RESSOURCES EXTRAOR DINAIRES.	323,030,278 09	512,046,215 69	11,010,064 40
Produits d'aliénations extraordinaires d'immeubles	562,976 92	359,358 55	3,618 37
Prix de vente des terraius à bâtir de l'école vétérinaire de l'État, à Cureghem	77,405 56	77,403 56	•
Prix de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de	#3# AS # A A		VY 616 75
places fortes	386,024 96	350,408 21	55,616 75
compensés dans les décomptes avec l'État. (1874 à 1879)	349,759 35	þ	349,759 35
Prix de vente de biens de cures. (Immeubles et rentes.)	13,690 29	13,690 29	,
Produit d'aliénations d'emprises faites pour la reconstruction des quais d'Anvers. (Convention-loi des 16 janvier/17 avril 1874.)	21,156 78	21,156 78	,
Intérêts du 1st août 1886 au 51 juillet 1887 de la somme de 5,776,000 francs, for- mant le prix de vente des terrains du terre-plein de la citadelle du Nord et d'autres immeubles cédés à la ville d'Anvers. (Convention du 19 janvier 1881.).	141,600 »	141,600 *	,
Prix de vente d'arbres du domaine de Tervueren	36,414 89	36,414 89	. 1
Quotes-parts payées par les États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut, en vertu des traités conclus en exécution de la loi du 15 juin 1865 Fonds provenant du recouvrement d'avances faites aux provinces et aux communes pour construction et ameublement de maisons d'école. (Lois des 27 décembre 1884	170,584 »	170,584 *	
et 24 juin 1885.).	1,611 52	1,611 32	,
Remboursement de traitements d'activité avancés à des instituteurs communaux en cas de refus de payement des communes. (Lois des 23 août 1880 et 1st août 1881.) Remboursement de traitements d'attente avancés aux instituteurs communaux mis	148,581 62	39,052 47	109,529 15
en disponibilité par suppression d'emploi. (Loi du 51 décembre 1884.)	207,065 17	149,862 67	58,102 50
le payement des traitements de disponibité pour cause de suppression d'emploi des instituteurs communaux (Loi du 27 juin 1887.). Remboursement au Trésor d'une partie du crédit extraordinaire de 2 millions de	212,087 09	89,220 23	122,866 87
81 francs alloué par le \25 de la loi du 21 mai 1882	1 1.500.000 »	1,500,000	• •
Solde des sommes à valoir sur la quote-part des Pays-Bas dans le prix de rachat du chemin de fer d'Anvers au Moerdyk et de l'embranchement de Roosendael à Bréda. Solde de la part contributive des Pays-Bas dans le prix de rachat du chemin de fer d'Anvers au Moerdyk et de l'embranchement de Roosendael à Bréda, déduction	48,183 36	48,183 36	,
faite des sommes dépensées par ce pays pour l'amélioration du canal de Terneuzen. (Convention-loi des 51 octobre 1879/29 avril 1880.) Remboursement au Trésor de l'avance de 121,080 francs destinée à convrir les frais	186,394 50	186,394 56) ,
de transformation des pièces belges de 5 francs en monnaies divisionnaires. (Loi du 17 mai 1886). Solde du produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 ½ p. % au capital nominal de 50 millions de francs. (Arrêté royal du 11 juin 1886. — Partie	121,000 n	121,000	,
reconvréce en 1887). Ce capital sera ajouté à la dette 5 ½ p. % émise en vertu de la foi du 26 août 1885.) Produit de la réalisation d'obligations de la dette publique à 4 % au capital nominal	9,752,349	0,752,349	, ,
de 5,900,600 francs émises pour règlement du prix de la construction de chemins de fer. (Lois des 27 mai 1876, 26 juin 1877 et 25 août 1885.)	3,985,120 70	5,985,120 7	0
construire par la Société anonyme de construction de chemins de fer, énumérées dans la convention du 1 ^{er} juin 1877, ci. 2º En vertu de l'article 2 de la loi du 10 décembre 1876, à valoir sur le prix des chemins de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers vers Gladbach et de Tongres à	574,700	574,700	•
Neerlinter	19,700	19,700	3
	341,373,583 6	320,664,026 2	1 11,709,557 59

DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1887 (SUITE).

OPÉRATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE). DÉPENSES. — EXERCICE 1887.

	DROITS constatés er ordonnancés pendant l'année 1887.	PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1887.	RESTES A PAYER au [sr janvier 1888, sur les paotrs constarés et ordognancés.
SERVICE ORDINAIRE.			
Dépenses imputées sur des crédits ouverts aux Budgets des exercices antérieurs (1884 à 1886), et transférés en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'État.	110,310 26	105,335 26	13,975
Dépenses propres à l'exercice	224,543,673 73	179,700,310 76	44,843,362 97
DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			
Dépenses sur crédits reportés à l'exercice 1887 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 27 juin et 14 août 1887 et à l'arrêté royal du 4 juillet 1887.	36,922,266 79	35,265,119 45	1,057,147 34
	261,585,250 78	215,070,765 47	46,514,485 31

COMPTE DES OPERATIONS DE L'ADMINISTRATION

OPERATIONS SUR LES BUDGETS (SUITE).

RECETTES.

N. B. D'après l'article 28 de la loi sur la comptabilité, les recettes sur les exercices clos ont été portées aux comptes des exercices pendant lesquels elles ont été opérées.

OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE.

Recettes pour ordre.	Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a eu lieu avec l'intervention du Ministre des Finances	773,546,596 87
Service de la dette publique.	Fonds mis par ordonnances à la disposition du Trésor et de la caisse d'amortissement, pour le payement des intérêts et le rachat des titres de la dette publique) 195,3G7,009 72
Opérations diverses en	dchors du service des Budgets	3,662,023,779 67
		4,628,030,386 26

DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1887 (SUITE).

The state of the s				
	OPERATIONS SUR LES BUDGETS			
	DÉPENSES. — EXERCICES CLOS	S.		
Exercice 1882.	Ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition et dont le mo à la caisse des dépôts et consignations à la disposition des ayan	ontant est versé is droit . fr.	2,532 40	
	Ordonnances frappées de prescription et dont le montant est attr et porté en recette au compte de l'exercice 1887	ibué au Trésor	29,983 77	32,516 17
		sunvicu ordinaire,	survicus extraordinaires.	
<u> </u>	Payements effectués et justifiés pendant l'année 1887	125,586 61	3, 93 9 00	129,505 70
- 1884.	ldem	79,648 60	5,403 50	85,052 10
- 1885.	Idem	100,176 85	437 40	100,614 25
- 1886.	ldem.,	270,214 21	0,145	279,359 91
		1		627,047 43
	-			
	OPÉRATIONS DE TRÉSORER			
Dépenses pour ord	Payements sur les fonds de tiers déposés au Trésor et dont le ment a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances. Payements sur les fonds de tiers déposés au Trésor et dont le ment a lieu directement par les comptables qui en ont opéré Payements sur les fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des con	rembourse- la recette . 2	89,497,311 61 85,937,160 13 4,454,940 39	/ - 779,889, 41 2 06
Service de la de publique.	Transfert aux ressources extraordinaires du produit d'emprunts	nédiaire des érêts sur les	24,986,969 36 10,°85,710 05 10,346,749	185,919,428 59
Opérations diverses	Remboursements de bons du Trésor		40,000,000 »	3,023,089,390 30
				3,988,898,230 75

COMPTE DES OPERATIONS DE L'ADMINISTRATION

RECAPITULATION DES	RECETTES ET
·	
Opérations sur les Budgels. — Recerres	540,319,294 56
Opérations de Trésorerie.	4,628,939,386 26
Total de la recette	4,969,258,680 82
Valeurs de caisse et de porteseuille, au 1er janvier 1887	942,836,153 62
Total général	5,912,094,814 44

DES FINANCES, PENDANT L'ANNÉE 1887 (SUITE).

VALEURS DE	CAISSE ET DE PORTEFEUILLE, AU PREMIER JANVIER 188	38.
Numéraire en caisse.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	104,865,494 39
Titres de la Dette publique et autres	valeurs, , ,	1,352,903,108
	En porteseuille chez les comptables	
Mandats et autres pièces acquittées.	En cours de vérification et de régularisation dans les Dépar- tements ministériels et à la Cour des comptes 84,057,575 28	126,895,992 06
		1,584,602,594 45
	·	

DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1887.

Operations sur les Budgets. — Dépenses	538,533,980 24
(Exercices clos	3,088,808,230 75
TOTAL DE LA DÉPERSE	4,327,452,210 99 1,584,662,504 45
Total général	8,912,094,814 44

Cortifié exact par le Directeur général de la Trésorerie et de la Delle publique,
BIDEZ.

Arrelé par le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENT,

PAR CLASSE DR COMPTABLES,

DES RECETTES ET DES DÉPENSES FAITES PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

PENDANT L'ANNÉE 1887.

DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des receites

	RECE	EURS		
NATURE DES RECETTES.	des contributions directes, douanes et accises.	de l'enregistrement et des domaines.	de l'administration des CUEMINS DE FER.	de l'Administration des postes RT TÉLÉGRAPHES
				*
SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT.				
Budget de l'exercice 1886	5,195,437 74	394,606 23	2,847,500 57	775,420 35
— — 1887	111,913,649 93	57,889,313 72	116,970,065 90	11,617,577 32
SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.				
a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances	32,876,184 03	3,599,232	7,569,107 96	417,509,480 23
b. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette	20,545,984 58	9,533,934 95	55,196,912 15	196,046,961 32
c. Fonds spéciaux rattachés aux sonds de tiers, et dont il n'est dis- posé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes		ه	,	*
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	,	4	n	*
OPERATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SERVICE DES BUD- GETS	6,618,832 25	11,025,635	113,108,435 88	46,543,727 05
Total des recettes fr	. 176,948,088 55	82,440,721 90	295,692,022 46	672,292,976 27

faites par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887.

COMPTABLE	S			CAISSIER	ADMINISTRATION	DE LA TRÉSORERIE.	TOTAL
de l'administration de LA MARINE.	del'administration des FRISONS,	des établitsements et services régis par L'Éray.	des Ministères Du L'ISTÉRIBUR et de l'Agriculture, etc.	de L'ÉTAT.	Produits réalisés et veraés dans la caisse de l'état sans l'in- tervent lon des comp- tables des adminés- trations des recettes.	Siecettes constatées par des rirements de comptes dans les deritures centrales.	des RECETTES.
*	260,600 81	187,014 37	*	. ,	993,599 28	1,071 •	10,655,268 35
3,905,756 22	120,342 53	181,504 5)	•	•	16,647,179 86	10,418,836 22	329,664,0 <u>9</u> 6 21
			1.80				
	-	•	÷.	»	26,010,882 19	1,212,178 »	488,577,004 41
27,555 25	201,571 70	•	230,605 62	ų	*	19	281,581,003 55
•	•	•	*	•	3,387,532 13	996 78	5,388,528 0 1
*	•	•	•	3	59,752,349 ,	133,614,600 72	193,367,009 72
,	•	•	n	2,872,156,2 <u>22</u> <u>20</u>	82, 695,728 56	529,879,198 75	3,662, 02 5,779 8 7
3,935,080 45	582,224 04	568,518 88	230,605 62	2,872,156,222 20	189,487,271 02	675,126,941 45	4,969,258,680 82

DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des payements

	RECE	VEURS	CONPTABLES					
NATURE DES DÉPENSES.	des CONTREBUTIONS directes, doubnes el sectors.	de L'unbugistabueny el des domaines.	des	de l'administration des postes ET TÉLÉGRAPHES.	del'administration de La Marine.	de l'administration des PRISQUS.	des établissements et services régis par l'ÉTAT.	
SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉTAT. 'a. Opérations sur les Budgets en cours d'exécution (1886-1887) b. Opérations sur les Budgets clos SERVICE DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.	15,657,012 67	5,513,098 73	47,934,822 99	10,931,683 93 -	1,494 46	*	•	
a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances	492,364 40	•	2,525,423 76	4,870,054 02	•	•	>	
dont le remboursement à lieu direc- tement par les comptables qui en ont opéré la recette.	19,847,390 80	14,589,276 71	55,203,783 5 2	195,864,706 38	27,439 24	207,143 09	•	
c. Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers, et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes	•	•	*	•	•	•	3	
LATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	•	•	•	3	,	•	,	
OPÉRATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SERVICE DES BUDGETS	140,598,410 4≥ 	62,297,710 05	190,049,481 71	459,914,779 60	3,907,302 68	580,952 34	370,670 59	
TOTAL DES PAYENENTS fr.	176,395,187 29	82,380,085 47	205,713,510 08	671,032,123 93	3,936,236 38	588,095 43	370,679 59	

faits par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887.

	Caissier Payeme	de l'Élat. nis mics	Administration	de la trésorerie.	TOTAL	Dan's iki résultani du moure née 1887, du perie	RENCEN ment, pendant l'an- feuille desagents du rovinces, ainsi que lèces acquittées en lon et du régulari-	MONTANT
des de inistères pu l'intantum et de l'Agriculture, etc.	AVEC l'intervention des AGENTS DU TRÉSOR dans les provinces,	MANS Pintervention des LOSHTS DUTRÉSOR dans les provinces.	Récépissés de ver- sement concer- nant les produits réalisés sangit- tervention des comptables des administrations des recettes.	Dépenses constatées par des virements de comptes dans les écritures centrales.	1	des mandata et se cours de vérificat action dans les û térieis et à la Cou-Excédent des pièces régularisées pendant l'amnée sur les pagements de l'année.	Charlements winte-	dans le estapte rend des opérations de
	188, 3 35,145 23 597,083 68	20,837 50 •	ys er	77,300,648 44 20,083 77	343,83 4, 763 95 627,047 43		7,027,822 14	337,906,941 8 627,047 4
3	24,048,031 83	7,289 87		457,572,282 99	489,517,245 87		19,934 26	489,497,311 6
217,420 30	•	ъ		*	285,937,160 13	•	×	285,937,160
	4,453,851 56	70	*	1,088 76	4,454,940 32	•	•	4,454,940
"	51,801,504 61	1 21 ,2 10,4 12 00	,	29,530,659 58	185,542,577 00	376,851 30	•	185,010,428
ъ	17,281,415 79	1,848,399,100 21	180,487,271 02	110,602,277 01	3,023,080,390 30	•	x)	3,023,080,300 a
	269,517,912 68	1,969,637,660 48				376,851 30	7,047,756 40	
217,420 39	2,239,13	5,573 16	189,487,271 02	675,126,041 45	4,335,003,125 00	7,570,	905 10	4,527,452,210

RÉSUMÉ DU DÉVELOPPEMENT, par classe de comptables, des recettes

DÉSIGNATION DES COMPTABLES.	4	CAISSE ET DE P nu 1er janvier 188: Chez LES AGENTS du TRÉSOR dans les provinces		RECETTES et yinnments de ponds effectués pendant l'aquée (f\$7.
Receveurs des contributions directes, douanes et accises	21,954,046 44	ħ	•	176,048,088 53
- de l'enregistrement et des domaines	2,732,459 72	ø.		82,440,721 90
Comptables de l'administration des chemins de fer	3,392,980 75	=	ñ	205,602,022 46
— — des postes et télégraphes	13,734,203 84	•	•	672,202,075 27
- de la marine	101,266 96	79	•	3,933,080 45
— — des prisons	145,201 19	31	•	582,224 04
des établissements et services régis par l'État	2,826 28	•	•	368,518 88
des Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture, etc.	40,850 79	*	,	230,605 62
Caissier de l'État	804,094,466 20		79	2,872,156,222 20
Administration de la Trésorerie. Versements concernant les produits réalisés sans l'intervention des comptables des administrations des recettes. Virements de comptes dans les écritures centrales.	n	20,585,885 15	• 76,273,040 50	189,487,271 02 075,128,941 45
•.				
	846,178,308 17	20,383,885 15	76,273,040 50	4,060,258,680 82

et des payements faits par l'Administration des Finances, pendant l'année 1887.

TOTAL	PAYEMENTS	VALEURS DE (CAISSE ET DE PO	ORTEFEUILLE	
au 31 détembre 1887.	VIREMENTS DE FONDS effectués	en cuurs de verifica- tion et de régulari- sation dans les Dé-	Ches LES AGENTS du	Ches LES COMPTABLES des Administrations	Observations.
	pendant l'année 1887.	partements ministé- riels et à la Lour des comptes.	TRÉSON dans les provinces.	des recettes.	
198,882,134 97	176,395,187 29	,	*	22,486,947 68	
85,173,181 62	82,380,085 47	•	•	2,795,096 15	
299,0 8 5 ,0 03 21	295,713,510 98	*	,	3,871,499 23	
686,027,179 11	6 71,632,123 9 3	ø	*	14,395,055 18	
4,034,356 41	3,956,236 38	,	•	98,120 03	
727,425 28	588,095 43	•	•	139,529 80	
371,345 10	6 370,679 51	,	•	665 57	
271,462 4	217,420 30	•	,	54,042 02	
3,676,250,688 4	0 2,230,155,573 10	»	•	1,437,095,115 24	
189,487,271 0	2 189,487,271 02		•	2	
771,784,766 0	0 675,126,941 45	84,057,575 28	20,171,155 27		
	4,335,003,125 08 a) 7,570,905 10))			(a) La somme de fr. 7,570,905 10 cº qui vie ici en diminution de la depense, constitue d'exc
5,912,094,814 4	4 4,327,432,219 09	84,057,575 28	20,171,135 27	1,480,433,863 90	dent des payements faits pendant l'année 1887 s les pièces regularisées pendant la même année.

COMPTE DES BUDGETS.

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

NOTE

SUR LE COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

Conformément à l'article 2 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, la clôture de l'exercice 1886 a eu lieu le 31 octobre 1887.

Un compte provisoire, présentant la situation de cet exercice au 1er janvier 1887, a été publié à l'appui du compte général de l'Administration des Finances pendant l'année 1886.

Le compte actuel présente la situation définitive des recettes et des dépenses effectuées pendant la durée de l'exercice (du 1° janvier 1886 au 31 octobre 1887).

§ 4er.

ÉVALUATIONS BUDGÉTAIRES.

	produits et revenus de l'exercice 1886 ont été éval dget des Voies et Moyens du 26 décembre 1885, à .	•
Les	dépenses du même exercice ont été évaluées, par div	verses lois, à . 316,309,150 77
	Savoir:	
Budget	de la Dette publique. Loi du 16 mars 1886 fi	r. 103,662,533 77
	des Dotations. Loi du 26 décembre 1885	
_	du Ministère de la Justice. Loi du 22 mars 1886	
	— des Affaires Étrangères. Loi du 29 mars 1886 .	. 2,372,985
•	de l'Intérieur et de l'Instruction publique. Loi d 24 mai 1886	u
	de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travai publics. Loi du 25 mai 1886	
_	— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. Loi d 29 mai 1886	lu . 85,484,849 »
	- de la Guerre. Loi du 24 mars 1886	
	de la Gendarmerie. Loi du 16 mars 1886	. 3,493,800 »
~	du Ministère des Finances. Loi du 18 mars 1886	. 15,302,155 >
-	des Non-Valeurs et des Remboursements. Loi du 26 déc. 188	5. 1,687,000 >
	Ensemble	fr. 316,309,150 77
	es Budgets de l'exercice 1886 faisaient, par conséqu dent présumé de recettes de	

Ces prévisions ont été modifiées quant aux dépenses; elles se sont accrues :

1° De crédits supplémentaires s'élevant à fr. après déduction d'une somme de 18,000 francs, transférée au Budget de l'exercice 1887 en vertu de l'article 3 de la loi du 6 août 1887.	1,367,904	23
2° D'un transfert au Budget du Ministère des Affaires Étrangères, en vertu de l'article 5 de la loi du 16 mars 1887	30,000	>>
3° Des parties d'allocations nécessaires pour solder des créances engagées sur les Budgets des exercices 1882, 1883, 1884 et 1885, et dont le transfert a eu lieu conformément à l'article 30 de la loi de comptabilité	700,254	13
Fr.	2,098,158	36
En tenant compte de ces faits, la situation des Budgets se présentait con	nme il suit :	
Ressources ordinaires	320,169,728	>
Dépenses	318,407,309	43
Excédent de recettes fr.	1,762,418	87

Mais ce ne sont là que des évaluations, dont les faits réalisés s'écartent assez sensiblement, ainsi qu'on le verra plus loin.

Au compte des Budgets ordinaires de 1886 ont été rattachés, en recette, les ressources extraordinaires, et, en dépense, les crédits spéciaux ci-après:

Ressources extraordinaires.

1º Produit des ventes de biens domaniaux fr.	1,551,600	>
2º Quotes-parts des États maritimes dans le rachat du péage de	1 2 0 001	
l'Escaut	170,584	Þ
3º Titres de la Dette publique dont l'émission est autorisée pour le		
règlement du prix de construction de chemins de fer. (Lois du 27 mai	w ana aaa	
1876 et du 26 juin 1877)	3,250,000	*
4° Intérêt et dividende des actions de la Société Nationale des Chemins		
de fer vicinaux, à concurrence des annuités souscrites par l'État	300,000	•
5° Produit de la négociation d'obligations de la Dette publique à 3'/2 p.%, au capital nominal de 50 millions de francs. (Arrêté royal du 11 juin 1886. —		
Partie recouvrée en 1886.) Ce capital sera ajouté à la dette à 3 1/2 p. 0/0,		
émise en vertu de la loi du 26 août 1883	41,746,368	87
6º Produit de l'emprunt de 164,796,000 francs à 4 p. º/o autorisé par		
diverses lois. (Arrêté royal du 27 avril 1883. — Partie recouvrée en 1886.).	425	>
Ensemble fr.	47,018,977	87

Dépenses sur Ressources extraordinaires.

Il est ouvert aux Départements ministériels pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1886 :

1° A titre de crédits reportés de l'exercice 1885 (art. 4 de la loi du 24 juin 1885), une somme de	38,239,550 23
a) Loi du 24 mai 1886 fr. 44,264,900 » b) — 19 novembre 1886 500,000 »	44,764,900 >
TOTAL	83,004,450,23
Si, en regard de ces crédits, soit	83,004,450 23
on place les ressources extraordinaires	47,018,977 87
on constate un excédent de crédits sur les ressources de fr.	35,985,472 36
En réunissant le Budget ordinaire au Budget extraordinaire, on arcci-après:	rive aux résultats
Ressources ordinaires fr. 320,169,728	
— extraordinaires 47,018,977 87	
	367,188,705 87
Services ordinaires	
— extraordinaires 83,004,450 23	AOL III MNO MO
	401,411,759 36
Soit un excédent de crédits de	34,223,053 49

§ 2.

COMPARAISON DES PRÉVISIONS AVEC LES FAITS RÉALISÉS.

RECETTES.

On vient de voir que les évaluations des recettes étaient de . . . fr. 367,188,705 87

Les droits constatés à la charge des redevables de l'État sur les différentes branches de revenus dont se composaient les ressources du Budget, ont été de . . . fr. 374,174,092 54

Les recouvrements effectués n'ont été que de . . . 371,291,105 14

Il est resté à recouvrer fr. 2,882,987 40

Ce reste à recouvrer se décompose ainsi qu'il suit :

	DROITS	DRO Beportés a l'ex	TOTAL	
NATURE DES DROITS RESTANT A RECOUVRER.	portés en surséance indéfinie.	A rocentror à charge des COMPTABLES.	A recouver à charge des REDEVABLES.	DES DROITS restant ARECOUVABLE.
RESSOURCES ORDINAIRES.				
(Contribut directes, douanes et accises.	8,851 34	19	102,910 30	111,761 64
Impôte	103,588 57		72,080 45	175,668 82
Péages Enregistrement et domaines	7,308 91		•	7,308 91
Chemins de far, etc	,		1,057,722 03	1,057,722 03
(Enregistrement et domaines	3,553 73	,	5,872 53	9,426 26
Capitaux et revenus . ? Prisons	96 85		1,398 48	1,495 33
Trésorerie générale, etc	55 60	,	29,973 20	30,028 80
Enregistrement et domaines	92,546 75		215,252 85	307,799 60
Remboursements Prisons	,,		4,933 66	4,833 66
Trésorerie générale, etc	3,534 26	•	439,872 28	443,406 54
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.				
Prix de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes		,	43,012 75	43,012 75
Somme due par la Société anonyme du Sud d'Anvers du chef d'in- térêts illégalement compensés dans les décomptes avec l'État (1874 à 1879)		,	349,759 35	349,759 35
Remboursement de traitements avancés à des instituteurs communaux. (Loi des 23 août 1880 et 1er août 1881.).			148,581 62	148,581 63
Remboursement de traitements avancés aux instituteurs communaux mis en disponibilité par suppression d'emploi. (Loi du 31 décembre 1884.)	•		192,182 09	192,182 0
Totaux fr.	219,535 81	1	2,663,451 59	2,882,987 4
		2,663	,451 59	

La recette en sera portée au compte de l'année pendant laquelle les recouvrements seront effectués.

Voici la décomposition de ce chiffre:		EXCÉDENT	
	Ressources ordinaires.	DES ÉVALUATIONS sur les recettes.	DES RECETTES aur les évaluations.
Impôts	Contributions directes, douanes et accises	890,108 57	+
2pot2	Enregistrement et domaines	•	1,101,899 66
	Enregis-trement et domaines	155,208 01	2
Plages	Chemins de fer, etc.	5,226,248 29	13
- voges , . ,	Trésorexie générale, etc	300,000 »	•
	Enregistrement et domaines	300,631 18	•
Capitauxet revenus	Chemines de fer, etc	43,114 63	26
Capitaux et revenus) Prisons	*	31,632 •
	Trésorezie générale, etc	•	774,914 90
Remboursements	Contributions	*	40,338 95
	Enregistrement et domaines	87,766 91	*
Remountsemes	Prisons	4,380 08	•
	Trésorærie générale, etc	*	830,957 38
	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.		
Produit des ventes de bie	ens domamiaux	690,791 93	•
Sommes provenant de tou	s rembour sements d'avances faites sur ressources extraordinaires.	1)	10,081,668 13
Intérêt et dividende des à concurrence des ans	300,000 *	3	
Titres de la dette publique dont l'émission est autorisée pour le règlement du prix de construction de chemins de ser (Lois du 27 mai 1876, du 26 juin 1877, du 19 décembre 1876 et du 26 juin 1877.).		760,702 15	*
		8,759,011 75	12,861,411 02
	4,102	390 27	

Les tableaux formant les annexes A à L permettent d'établir d'autres rapprochements en ce qui concerne les recettes de l'exercice 1886 et celles de l'exercice précédent.

DÉPENSES.

Service ordinaire.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les crédits alloués aux Ministres, tant par le vote primitif du Budget que par les lois subséquentes, s'élèvent en-		
semble à	318,407,309	13
Les dépenses liquidées et ordonnancées à charge de l'exercice 1886 montent à	313,757,122	11
cice, et dont la Cour des comptes a admis la justification, ont été de	313,296,227	66
Il reste à payer des ordonnances en circulation pour fr.	460,894	45

Ces ordonnances peuvent, aux termes de l'article 36 de la loi sur la comptabilité de l'État, être acquittées jusqu'au 1er janvier 1891, époque de leur déchéance. Les ordonnances dont le payement n'aura pas été réclamé dans ce délai seront portées en recette au profit du Trésor, à l'exception, toutefois, de celles qui sont frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, et dont le montant doit, d'après l'article 37 de la même loi, être versé à la Caisse des dépôts et consignations, à la conservation des droits de qui il appartient. Le compte final d'apurement, qui sera dressé en conformité de l'article 176 de l'arrêté royal du 10 décembre 1868, fera connaître plus amplement la situation de ces créances.

La comparaison entre les crédits ouverts aux Ministres (fr. 318,407 les dépenses liquidées (fr. 313,757,122 11 c²) fait ressortir un excéd de	lent de crédits
Mais le chiffre des dépenses comprend une somme de fr. 4,737,083 89 c* pour crédits complémentaires à réclamer par la loi portant règlement de l'exercice	1,737,083 89
Il s'ensuit que les crédits excéderont les dépenses de fr.	6,387,270 91
Cet excédent se décompose ainsi qu'il suit:	
1º Crédits à annuler définitivement,	
Savoir:	
a. Sur les crédits transférés de l'exercice 1882 :	
Ministère des Chemins de fer, etc	
b. Sur les crédits transférés de l'exercice 1883 :	
Dette publique fr. 0 02	
Ministère des Chemins de fer, etc 607 62 607 64	
c. Sur les crédits transférés de l'exercice 1884 :	
Dette publique fr. 0 01	
Ministère de l'Agriculture, etc	
— des Chemins de fer, etc 23 10	
149 16	
A REPORTER fr. 10,702 73	

1	REPORT.	f	r.	10,702 73	
d. Sur les crédits transférés de l'ex	ercice {	1885 :			
Dette publique	. fr.	10,035	07		
Ministère de l'Intérieur et de l'Instru					
publique		198,878	53		
- de l'Agriculture, etc					
- des Chemins de fer, etc					
— de la Guerre		519	14		
	_			221,096 90	
e. Sur les crédits propres à l'exerci	ce 188	6:			
Dette publique	. fr.	992,693	52		
Dotations Sénat	its	16	40		
Cour des Comptes	. ,	570	27		
Ministère de la Justice					
- des Affaires Étrangères					
— de l'Intérieur, etc					
— de l'Agriculture, etc					
- des Chemins de fer, etc					
— de la Guerre					
Corps de la Gendarmerie					
Ministère des Finances					
Non-Valeurs et Remboursements					
	-			5,662,482 73	
Total des crédi	its à an				5,894,282 36
2º Crédits grevés de droits en faveur	des cr	éanciers de	ľÉta	ıt, transférés à	
l'exercice 1887, conformément à l'art	icle 50	de la loi s	ur la	comptabilité,	
SAVOIR:					
a. Crédits transférés de l'exercice	1884 :				
Ministère des Affaires Étrangères — des Chemins de fer, etc		14,400 1,804		10.001 ==	
				16,204 73	
A	REPORTI	er	. fr.	16,204 73	5,894,282 36

b. Crédits transférés de l'exercice 1885 :	
Ministère de l'Agriculture, etc fr. 45,130 75	
- des Chemins de fer, etc 47,764 90	
— de la Guerre	
93,860 65	
c. Crédits propres à l'exercice 1886 :	
Ministère de l'Intérieur, etc fr. 41 66	
- de l'Agriculture, etc 137,929 51	
— des Chemins de fer, etc 147,855 27	
— de la Guerre 96,800 73	
Corps de la Gendarmerie 296 »	
382,923 17	
Montant des crédits transférés à l'exercice 1887, tel qu'il a été réglé par	
des décomptes dressés en conformité de l'article 165 de l'arrêté royal du	
10 décembre 1868	492,988 55
Ensemble fr.	6,387,270 91
Telle est la situation en ce qui concerne les services ordinaires.	
•	
Services extraordinaires.	
Les allocations rattachées au Budget de l'exercice 1886 pour les dépenses sur ressources extraordinaires, s'élevaient à fr.	83,004,450 23
Savoir:	
Excédents de crédits transférés de l'exercice 1885, fr. 38,239,550 23	
Crédits votés dans le cours de l'exercice	
Fr. 83,004,450 23	
Les dépenses liquidées pendant l'année 1886 et rat- tachées définitivement à cet exercice, sont de 35,799,486 41 Les payements effectués et justifiés sur ces dépenses	
jusqu'au 31 octobre 1887, époque de la clôture de l'exercice, sont de	
Les ordonnances en circulation s'élèvent, par conséquent, à	
A REPORTER fr.	83,004,450 23
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	10

	REPORT.	fr.	83,004,450 23
Ces ordonnances sont soumises, comme celles qui ordinaire, aux articles 36 et 37 de la loi de comptabili En comparant les crédits rattachés à l'exercice aux régularisées dans le cours de l'année 1886	té. dépenses l	iquidées et	35,799,486 41
on se trouve en présence d'un excédent de crédits de qui a été transféré à l'exercice 1887, conformément l'article 4 de la loi du 26 mai 1886.			47,204,963 82
Situation générale des d	dépenses.		
Considéré dans son ensemble, le service des dépen- ci-après, qui serviront de base au règlement définitif d			offre les résultats
Savoir:			
1° Dépenses résultant des services faits, lesquelles c	omprennei	nt:	
a. Les payements effectués et justifiés:			
Services ordinaire fr. 313,296,22 Services extraordinaires 35,765,42	$27 66 \\ 26 96$ 349	,061,654 62	
b. Les payements restant à faire ou à justifier :			
Service ordinaire fr. 460,89 Services extraordinaires	94 45) 59 45)	494,953 90	
Total des dépenses, ou crédits définitifs de l'exercie			
2º Crédits non consommés par les dépenses, à ann	ıule r dé fini	tivement:	
Service ordinaire. Crédits reportés de l'exercice 1882			
Montant des crédits dont l'annulation doit être pro par la loi portant règlement du compte de l'exercice	noncée · · ·	fr.	5,894,282 36
			355,450,890 88

. fr. 355,450,890 88 REPORT.

- 3° Portions de crédits transférées à l'exercice 1887 :
- a. Service ordinaire (art. 30 de la loi sur la comptabilité):

Crédits reportés de	l'exercic	e i	188	4.		fr	16,204	73)	
							93,860			55
Crédits de l'exercice	1886				-		582,925	17)	

b. Services extraordinaires (art. 4 de la loi du 26 mai 1886). . . . 47,204,963 82

Total des crédits transférés à l'exercice 1887. 47,697,952 37

Ces divers résultats impliquent des autorisations de dépenses pour fr. 403,148,843 25 Les crédits alloués ne s'élevant qu'à. . . 401,411,759 36

des crédits complémentaires devront dès lors être accordés par la loi portant règlement de compte du Budget de 1886, pour des dépenses faites en sus des allocations budgétaires, jusqu'à concurrence d'une somme de. . fr.

1,737,083 89

Des développements plus complets présentant, article par article, les résultats des divers Budgets, font l'objet des tableaux M à W.

Quant aux services extraordinaires, les détails en sont présentés dans le compte même.

§ 3.

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886 ET DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

La situation définitive du Budget de l'exercice 1886 s'établit ainsi qu'il suit :

A. — Services ordinaires.	
Recettes	315,941,953 22 313,757,122 11
Excédent de recettes (boni) fr.	2,184,831 11
B. — Services extraordinaires.	
Recettes	55,349,151 92 35,799,486 41
Excédent de recettes fr.	19,549,665 51
C. — Services ordinaires et services extraordinaires réun	
Recettes . { Services ordinaires	371,291,105 14
Dépenses . { Services ordinaires	349,556,608 52
Partant, l'excédent de recettes pour 1886 est de	. 21,734,496 62
mais, en tenant compte de l'excédent de recettes constaté à la clôture de l'exercice 1885, conformément au projet de loi portant règlement du Budget de cet exercice, ci	
Le résultat final, à la clôture de l'exercice 1886, se chiffre par un excé dent de recettes de	, 22,099,192 76

§ 4.

COMPARAISON

ENTRE LE BUDGET DE 1886, D'APRÈS LES VOTES LÉGISLATIFS, ET LES RÉSULTATS QUI SERVENT DE BASE AU RÉGLEMENT DÉFINITIF DE L'EXERCICE.

On a vu que, d'après l'ensemble des dispositions légi de l'exercice 1886 paraissait devoir présenter un ex de		34,223,053 49)
Le compte définitif, dont on vient d'analyser les résult dent de recettes de fr. 21,734,496 62 c ^a .	ats, offre un excé-		
Cette nouvelle situation résulte des causes ci-après :			
1° Crédits à annuler sur ceux qui avaient été alloués par les Chambres fr. 5,894,282 36 Il y a toutefois lieu d'en déduireles dépenses faites en sus de quelques allocations budgétaires, et pour la régularisation desquelles des crédits			
seront réclamés par la loi de compte, ci			
De sorte que, dans leur ensemble, les crédits alloués laissent un excédent de fr. 2º Portions de crédits grevées de droits en faveur	4,157,198 47		
des créanciers de l'État, transférées à l'exercice 1887, en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité	492,988 55		
3° Crédits pour des services extraordinaires trans- férés à ce même exercice, suivant l'article 4 de la loi du 26 mai 1886	47,204,963 82		
Fr. 4º Plus-value des recettes réalisées comparativement aux évaluations du Budget des Voies et Moyens, ci.	51,855,150 84 4,102,399 27		
La situation résultant des prévisions du Budget de l'exe ainsi modifiée à concurrence d'une somme de	ercice 1886 s'étant	55,957,550 14	1
ce Budget présente, comme on vient de le dire, un excédent	t de recettes de fr.	21,734,496 69	2

§ 3.

RÉSULTATS

DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS ET ARRÈTÉS DE 1830 A 1885 INCLUSIVEMENT.

A la suite des développements des recettes et des dépenses de l'exercice 1886, est inséré un tableau, sub. litt. X, qui présente les résultats de la gestion financière de la Belgique, depuis le 1^{er} octobre 1830. La situation de chacun des Budgets des exercices clos de 1830 à 1885 y est retracée.

Les renseignements qu'il contient, et qui sont extraits des comptes définitifs de ces cinquante-six exercices (ceux de 1830 à 1884 sont approuvés par la Législature), se résument de la manière suivante :

Les évaluations du Budget primitif des Voies et Moyens de ces exercices présentent un total de . fr. 8,838,025,049 59

Moyens de ces exercices présentent un total de . fr.	8,838,025,049	59
Il y a lieu d'y ajouter :		
1° Les produits nouveaux et les ressources sup- plémentaires créées par des lois spéciales 2° Les ressources extraordinaires constatées dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du	145,104,385	55
Budget	247 860 280	4.8
3º Les fonds affectés à des dépenses spéciales.		
Elles s'élèvent donc, en définitive, à		-
Les crédits accordés par les lois des Budgets primitifs des mêmes exercices montent ensemble à une somme de	8,962,280,964	24
1º Des crédits supplémentaires et extraordinaires accordés par des lois spéciales, qui, après déduction des annulations de crédits, se réduisent à 2º Des crédits complémentaires alloués ou à allouer par les lois de compte, pour couvrir les	419,973,339	14
dépenses faites en sus de quelques allocations budgétaires	40,137,408	25
3º Des crédits pour des services extraordinaires	, .	
rattachés aux exercices dont il s'agit, ci	1,760,451,950	74

REPORT. . . fr. 11,182,843,662 37 10,733,686,984 36

Par contre, il faut retrancher les portions de crédits grevées de droits en faveur des créanciers de l'État, et dont le transfert à l'exercice 1886 a eu lieu en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité, soit		
Les crédits applicables aux dépenses se sont donc élevés à une somme de	11,182,143,408	24
Comparées dans leur ensemble, les autorisations de dépenses ont excédé les recettes prévues de	448,456,423	88
En réalité, la comptabilité constate:		
D'une part, que les recouvrements effectués se sont élevés à une somme de fr. 19,967,716,443 03 c' et ont dépassé les évaluations de fr. 234,029,458 67		
D'autre part, que les dépenses résultant des services faits ont été de fr. 10,967,351,746 89 c³, et sont, par conséquent, restées au-dessous des crédits de		
Il s'ensuit que les résultats ont dépassé les prévisions de fr.	448,821,120	02
Et qu'en définitive les Budgets clos ont laissé un excédent de recettes de		5 14

Cet excédent de recettes a été, comme on l'a vu, transféré en recette extraordinaire à l'exercice 1886, comme résultat final des exercices précédents.

COMPTE DÉFINITIF

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

BUDGET DE

Compte des recettes, à l'époque

indication des états de développement des contributions	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATION
revenus publics.		
	RESSOURCES ORDINAIRES.	
LITT. A. — B. — C. — Det F. — G. — Fbls. — H. — J. — K. — L.	Contributions directes, douanes et accises. Enregistrement et domaines. Enregistrement et domaines. Chemins de fer, Postes, etc. Trésorerie générale, etc. Capitaux et revenus. Capitaux et revenus. Contributions directes, etc. Prisons Trésorerie générale, etc. Enregistrement et domaines. Contributions directes, etc. Enregistrement et domaines. Trésorerie générale, etc. Enregistrement et domaines. Trésorerie générale, etc.	114,647,322 • 51,635,000 • 1,605,000 • 2,880,000 • 145,000 • 140,000 • 580,000 • 588,000 • 246,700 • 2,144,756 •
	Totaux fr.	
Prix de ven Prix de ven Somme due l'État (18 Prix de vent Produit d'al 1874.) Intérêts du rains du t	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES. distinations extraordinaires d'immeubles (vente de dunes, etc.). de des terrains à bâtir de l'École vétérinaire de l'État, à Cureghem . de des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes. par la Société anonyme du Sud d'Anvers du chef d'intérêts illégalement compensés dans les décomptes avec 74 à 1879) de de biens de cures. (Immeubles et rentes.) dénations d'emprises faites pour la reconstruction des quais d'Anvers. (Convention-loi des 16 janvier/17 avril 1 août 1885 jusqu'au 31 juillet 1886, de la somme de 3,770,000 francs formant le prix de vente des terere-plein de la citadelle du Nord et d'autres immeubles cédés à la ville d'Anvers. (Convention du 19 jan- de d'arbres du domaine de Tervueren .	1,551,600 n
	A REPORTER	1,551,600 »

L'EXERCICE 1886.

de la clôture de l'exercice.

DROITS CONSTATÉS	RECOU	VREMENTS EFF	ECTUÉS	RESTE A RECOUVEER	COMPA des évaluations ave	RÉSULTATS	
hts charge des redevables DE L'ÉTAT.	En 1886.	En 1887.	Total.	aur les droits constatés als charge des redevables os L'état.	EXCÉDENT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDENT des RECOUVREMENTS.	pour I.E RÈGLEMEN définitif DU BUDGET.
115,869,115 07	108,502,281 26	5,165,072 17	113,757,553 43	111,761 64	890,168 57	•	113,757,353 4
52,912,568 43	52,479,355 83	257,543 83	52,730,890 66	175,668 82	75	1,101,899 66	52,736,899 6
1,457,100 90	1,454,934 20	14,857 79	1,449,791 99	7,308 91	155,208 01	•	1,449,791 9
126,993,223 74	122,312,571 70	3,622,920 92	125,035,501 71	1,057,722 05	5,226,248 29	70	125,935,501 7
•	*	В	•	•	300,000 *	*	٥
2,588,795 08	2,532,787 09	46,581 73	2,579,368 82	9,426 26	300,631 18	»	2,579,568 8
101,885 37	101,885 37	'n	101,885 57	ກ	43,114 63	7	101,885 3
133,127 53	28,131 61	103,500 39	131,632 •	1,495 53	10	31,632 n	131,632
14,070,945 70	13,759,230 25	1,181,684 65	14,940,914 90	30,028 80	9	774,914 90	14,940,914 9
620,338 05	580,073 58	30,365 57	620,338 95	,		40,338 95	620,338 9
778,032 69	409,953 69	60,279 40	470,233 00	307,799 60	87,766 81		470,233 0
247,153 38	85,210 50	157,109 42	212,319 92	4,833 66	4,380 08		242,319 9
3,419,119 92	2,975,713 38	•	2,075,713 38	443,406 54	•	830,957 38	2,975,713 3
318,091,404 81	505,302,028 3 5	10,630,924 87	315,941,953 22	2,149,451 59	7,007,517 67	2,779,742 89	315, 941,933 2
101,200 49	96,546 68	4,653 81	101,200 40	*			101,200 4
34,552 42	34,552 42	•	34,552 42	۰			84,352 4
456,271 14	402,568 72	10,689 67	413,258 39	43,012 75			415,258 3
349,7 59 3 5	, ,	•	e	349,759 35			
38,507 47	38,507 47		38,507 47	0.00100 00	690,791 93		•
				,			38,507 4
88,914 60	88,914 60	*	88,914 60	*			88,914 0
141,600 "	141,600 .	39	141,600 »	n			141,600
42,774 70	42,774 70	•	42,774 70	,			42,774 7

Compte des recettes, à l'époque

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATION	
Report fr.	1,551,600	
Quotes-parts payées par les États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut, en vertu des traités conclus en exécution de la loi du 13 juin 1863.	170,584 3	
Fonds provenant du recouvrement d'avances saites aux provinces et aux communes pour construction et ameublement de maisons d'école. (Lois des 27 décembre 1884 et 24 juin 1885.)]	
Remboursement de traitements d'activité avancés à des instituteurs communaux en cas de resus de payement des communes. (Lois des 23 août 1880 et 1 ^{er} août 1881.)		
Remboursement de traitements d'attente avancés aux instituteurs communaux mis en disponibilité par suppression d'emploi. (Loi du 51 décembre 1884)	n	
Somme à valoir sur la quote-part des Pays-Bas dans le prix de rachat des chemins de fer d'Anvers au Moerdyk et de l'embranchement de Roosendael à Bréda.		
Acompte sur la part contributive des Pays-Bas dans le prix de rachat du chemin de ser d'Anvers au Moerdyk et de l'embranchement de Roosendael à Bréda, déduction faite des sommes dépensées par ce pays pour l'amélioration du canal de Terneuzen. (Convention-lui des 31 octobre 1879/29 avril 1880)		
Intérêt et dividende des actions de la Société Nationale des chemins de ser vicinaux, à concurrence des annuités sous- crites par l'État	300,000 »	
Produit de l'emprunt de 164,796,000 francs, à 4 p. º/e, autorisé par diverses lois. (Arrêté royal du 27 avril 1883. — Partie recourrée en 1886.)	425 n	
Produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 ½ p. % au capital nominal de 50 millions de francs. (Arrêté royal du 11 juin 1886, — Partie recouvrée en 1886.) Ce capital sera ajouté à la dette à 3 ¼ p. %, émise en vertu de la loi du 26 août 1885.	41,746,368 87	
Produit de la réalisation d'obligations de la Dette publique à 4 p. %, au capital nominal de 1,605,000 francs, émises pour le règlement du prix de la construction de chemins de fer. (Lois des 27 mai 1876, 26 juin 1877 et 19 décembre 1876.).	<u> </u>	
Obligations de la Dette publique, à 4 p. %, émises en 1886 en vertu de l'article 3 de la loi du 26 juin 1877, à valoir sur le prix des lignes à construire par la Société anonyme de construction de chemins de fer, énumérées dans la convention du 1er juin 1877	\ 3,250,000	
Totaux fe.	47,018,977 87	
Report des ressources ordinaires fr.	320,169,728	
Totaux généraux fr.	367,188,705 87	
Recette à l'exercice 1886 :		
De l'excédent de recettes constaté à la clôture de l'exercice 1835, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice (état litt. X)	364,696 14	
	367,553,402 01	

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

DROITS CONSTATÉS	RECOU	REMENTS EFF	ectués	RESTE A RECOUVAER	COMPA des évaluations avec	RAISON : les recouvrements.	RÉSULTATS
Alacherge des redevables DE L'ÉTAT.	En 1886.	En 1687.	Total.	sur les droits constatés à la charge des redevables DR L'ÉTAT.	EXCÉDENT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDENT des RECOUYBENENTS.	pour LE RÈGLEMES désuit! DU BUDGET.
1,253,580 17	845,464 59	15,543 48	860,808 07	302,772 10	690,791 93	•	860,808 07
170,584 >	170,584 •	•	170,584 .	•	•	•	170,584 *
1,765 32	1,765 32	#	1,765 39	•			1,765 32
188,361 15	39,770 53	•	39,779 53	148,581 62			39,779 53
469,391 34	277,209 25	3	277,209 25	192,182 09	۵ (10,081,668 13	277,209 25
555,914 03	555,914 03	•	555,014 03	,			555,914 03
9,207,000	9,207,000 •	•	9,207,000 •				9,207,000
,	*	•	•	,	300,000 •	•	•
425 *	425 *	,	425 »	•	•	•	425 •
41,746,568 87	41,746,368 87	•	41,746,868 87	•	•	•	41,746,568 87
1,669,397 83	1,669,397 85	•	1,669,397 85	•			1,669,397 85
819,900	810,900 •	•	819,900 »	•	760,702 15	•	819,900 .
56,082,687 73	55,333,808 44	15,343 48	55,340,151 92	783,535 81	1,751,494 08	10,081,608 15	55,549,151 92
318,091,404 81	305,302,028 35	10,639,924 87	315,941,953 22	2,149,451 59	7,007,517 67	2,779,742 89	315,941, 953 22
374,174,092 54	360,635,836 79	10,655,268 55	371,291,105 14	2,882,987 40	8,759,011 75	12,861,411 02	571,291,105 14
					4,102,	599 27	
							564,696 14
							371,655,80 1 28

BUDGET DE L'EXER

	CRÉDITS DESCORDÉS PAR LE SUDGET	DÉPENSES résultant des services valvs.	PAYEMENTS	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS				
MINISTÈRES ET SERVICES.	primitif et par des lois spéciales.	BROITA constatés el ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887.	Total.			
SERVICE ORDINAIRE.								
Dépenses sur les crédits transférés en vertu de l'ar- ticle 30 de la loi sur la comptabilité de l'État.								
Exercise 1889.								
Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	470 ^	470 -		470 +	470 •			
des Chemins de ser, Postes et Télégraphes.	9,945 93	a	*	•	,			
	10,415 93	470 -	b ,	470 •	470 *			
Exercise 1883.								
Dette publique	10,351 42	10,351 40	•	10,351 40	10,351 40			
Ministère des Chemias de fer, Postes et Télégraphes.	607 62	,	\$	•	•			
	10,959 04	10,351 40	1	10,351 40	10,351 40			
Exercice 1884.								
Dette publique	5,696 94	3,696 93	•	3,696 93	3,696 93			
Ministère de la Justice'	1,500	1,500 »	1,500 •		1,500 .			
- des Affaires Étrangères	20,000	5,600 -	•	5,600 •	5,600			
 de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	24,528 31	24,402 26	»	24,402 26	24,402 26			
- des Chemins de ser, Postes et Télégraphes	6,682 41	4,854 58	,	4,854 58	4,854 58			
	56,407 66	40,053 77	1,500 •	38,553 77	40,053 77			
Exercice 1885.								
Dette publique	13,696 94	3,661 87	10	3,661 87	3,661 87			
Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique	279,340 07	80,461 54	•	73,662 26	73,662 26			
- de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	126,001 11	75,262 »	2,397 42	72,861 53	75,202 >			
- des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	174,546 66	120,615 96	10	120,615 96	120,615 96			
— de la Guerre	27,560 32	26,076 18	2,004 82	24,071 36	26,076 18			
- des Finances	1,436 40	1,436 40	9	1,436 40	1,436 40			
	622,471 50	307,513 05	4,402 24	206,312 43	500,714 67			

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice.

PAYEN	MENTS der om å justiller.	CRÉDITS	DÉPENSES	RESU	LTATS POUR L		DEPINITIF DU I	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉPINITIF DU BUDGET.						
		BECÉDANT	RICÉDANT	CRÉDITS	CRÉDIT5	GRÉDITS à transférera l'exce-	CRÉDITS	CRÉDITS						
Sur ordonnances	Sur ordonnances			complémentaires	non consommés	cico i857, confor- mément à l'article	reportés à l'exercice 1857 en vertu de l'art, é de la loi du	DÉPENTE: de						
en elreulation.	d'ouverturs de erédit.	LES DÉPENSES.	LES CRÉDITS.	à accorder.	ct à annuler.	30 de la loi sur ta comptabilité.	26 mai 1886.	l'exercice 188						
,				ש				470						
•	, ,	9,945 93	0		9,945 93	*	•	*						
					ļ									
7)	ħ	9,945 93	,	n	9,945 93	,	*	470						
•		» 02			• 02	*	1	10,351						
•	•	607 62	•	,	607 62	*	n	מ						
\$	>	807 64	•	•	607 64	, ,	7)	10,351						
>	ħ	« 01	n		. 01	,		3, 696						
a	*			Ð		,	*	1,500						
*	•	14,400 "	•	,	•	14,400 »	•	5,600						
•	מ	126 05	,	,	126 05		•	24,409						
,	•	1,827 83	•	,	23 10	1,804 73	,	4,85						
77	,	16,353 89		п	149 16	16,204 73	*	40,05						
						*								
,	n	10,035 07	n		10,035 07	,	,	5,66						
6,799 28	0	198,878 53	ħ	n	198,878 53	, ,	79	80,46						
,	n	50,829 11			5,698 36	45,130 75	מ	75,26						
,	n	55,730 70	a	я	5,965 80		i	120,61						
,	•	1,484 14	39	,	519 14	965 "	*	28,07						
n	•	n	,	71	,	•	,	1,43						
6,799 28	,	314,957 55	70	,	221,096 90	93,860 63	,,	507,51						

INBICATION des étals			CRÉDITS accordés PAR LE BUDGI		DÉPENSES résultant des survicus vait		PAYEMEN	TS	effectué	SE	T JUSTIFIÉS	
ds développement des dépenses.	MINISTÈRE	S ET SERVICES.	primitif et par des lois spécinies.		DROITS constatés et ordonnanc au profit des créanciers de l'El	- 1	En 1886.		En 1887		Total.	
	Dépenses pr	opres à l'exercice.						i				
Litt, M.	Dette publique.		103,687,036	10	102,953,357	63	86,237,220	42	16,685,246	89	102,922,467 31	1
	Liste	civile	3,300,000		3, 300,000	,	3,300,000	*	D		5,300,000 ·	
	Dota le	tion de Son Altesse Royale comte de Flandre	200,000	2	200,000	,	200,000	ú	я		200,000 >	ا
- N.	Dotations. Séna	ι.,,.	120,000	'n	119,999	86	70,650	•	49,849	86	119,999 86	β
	Chan	ibre des Représentants .	739,265	•	739,948	60	566,975	87	162,349	95	729,525 52	2
	Cour	des comptes	228,675	x)	228,104	73	204,458	70	23,646	03	228,104 7 5	5
– o	Ministère de la Ju	stice	15,386,241	•	15,745,117	66	11,373,124	67	4,326,743	26	15,609,867 93	}
- P.	des Affai	res Étrangères	2,384,985	,	2,347,200	31	1,924,221	83	418,723	83	2,342,945 66	,
— Q.		rieur et de l'Instruction	22,075,171	,	20,878,008	55	15,600,085	92	7,116,995	01	20,717,080 95	,
→ R.	— de l'Agri des T	iculture, de l'Industrie et ravaux publics	16,675,018	63	16 ,04 8,296	,	10,651,171	64	5,241,815	94	15,892,987 58	3
- S.	– des Cher légraj	nins de fer, Postes et Té-	85,565,857	78	83,177,977	4 6	38,028,4 3 8	72	45,124,663	55	83,153,102 2 7	,
— т.	de la Gu	ierre , , ,	46,622,600		46,492,085	63	14,342,575	59	32,155,911	44	46,478,487 03	ş
- <i>U</i> .	Corps de la Genda	irmerie	3,7 11,550	10	3,7 08,032	50	3,087,038	98	620,993	52	3,7 0 8,032 50)
- V.	Ministère des Fina	ences , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	15,523,655	49	15,156,545	08	6,852,866	3 5	8,302,566	78	15,155,233 13	5
- W.	Non-Valeurs et Re	mboursements	1,687,000	×	2,304,752	98	690,244	64	1,606,758	93	2,297,003 57	
			317,707,055	•	313,398,73 2	99	191,129,072	83	121,815,564	99	312,944,637 82	

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

1	NENTS ar ou i junifier.	CRÉDITS	DÉPENSES	RESU	LIATS POUR I	E REGLEMENT	DÉFINITIF DU	BUDGET.
Sur ordonnances ea circulation.	Sur ordonnances d'ouverture decrésit.	E I C É D A N T Les dévenses.	EXCÉDANT Lus Cuédits.	CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDIYS non consommés et à ansules.	CRÉDITS Atransférer à l'exre- cire 1857, confor- mément à l'artirle 30 deta foi sur la comptabilité.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1887 en vertu du l'art. 4 de la loi du 26 mai 1886.	CRÉDITS EMPRINATE de Varitcice is
,								
30,890 32		002,603 52	259,015 05	259, 015 0 5	992,693 52	•	•	102,953,357
*	•	*	•	•	٠	•	*	3,300,000
3	•	•	9		•	•	•	200,000
•	•	• 14		•	• 14	•	•	119,999
9,923 28	*	16 40	•	•	16 40		•	739,248
•	•	370 27	•	•	570 27		•	228,104
45,249 73	•	263,067 50	021,944 16	621,944 16	263,067 50	•	•	15,745,117
4,260 65	•	37,778 69	•	•	37,778 60	•	•	2,347,206
160,927 62	•	1,107,162 43	•	,	1,197,120 79	41 66	th	20,878,008
155,308 42	y	626,722 63	•	я	488,793 12	137,020 51	è	16,048,296
24,875 19	•	2,540,161 21	152,280 92	152,280 92	2,392,305 97	147,855 27	•	83,177,977
13,598 Gu	•	150,514 37	•	•	33,713 G4	96,800 73		46,492,085
	•	3,517 50	•	,	3,991 50	296 .		3,708,032
1,311 95	•	225,165 01	58,054 G3	58,034 63	225,165 04	,	•	15,156,543
7,749 41	•	28,036 15	645,789 13	645,789 13	28,036 15	•	•	2,304,752
454,095 17	*	6,045,405 90	1,737,083 89	1,737,083 89	5,662,182 75	382,923 17	*	513,508,752

ouveaux.	cles I extraor- le 18×6.	cles royal du 1 1×85.		CRÉDITS reportés à l'exercice	CRÉDITS allouds	MONTANT 10151 des CRÉDITS	DÉPENSES résultant des Skrvices pairs.	PAYEMENTS
Articles nouveaux	Articles du Rudget extraor- dinaire de 18-6.	Atticles de Parrêté royal 9 juillet 1×85.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	1886 par la loi du 24 jula 1855.	des 16 mai et 19 novembre 1886-	par article.	D & O & T H constatés el ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat.	En 1886.
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			-		
			Ministère de la Juntius.					
1 2 3	3 *	1 2 3	Palais de Justice. — Travaux. Palais de Justice, — Ameublement Frais d'exprepriation des bâtiments de l'asile des	35,320 12 2,034 81	•	35,320 19 2,954 81	29,911 21 2,507 74	20,911 21 2,507 74
4	ъ	4	hommes aliénés à Froidmont et de quelques parcelles de terre. Travaux d'amélioration et d'entretien des bâti-	50,000 · 77,092 95	*	50,000 • 77,992 95	70 934 67	70 147 40
			ments des prisons	77,992 95		77,092 05	70,225 83	70,147 42
			Totaux pour le Ministère de la Justice fr.	166,267 88		166,267 88	102,644 78	102,566 57
			Minintère de l'Intérieur et de l'instruction publique,					
			Anciens services.					
ъ 6	» Pi	5 6	Avances aux communes pour construction et ameublement de maisons d'école	104,214 21	•	104,214 21	50,000 .	50,000 •
7	•	7	lioration des cours d'eau non navigables Continuation de l'armement de la garde civique .	186,623 • 155,546 69	•	186,623 • 155,546 69	16,698 84 48,421 40	16,698 84 48,421 40
			Точаск fr.	446,383 90	*	446,383 90	115,120 24	115,120 24
8	4	•	Nouvell es instal·lations du Tir national	•	525,000 *	325,000 ·	•	•
			Service de l'instruction publique.					
9	*	8 9	Enseignement supérieur. — Construction et amé- lioration des lucaux des universités	1,204,419 30	•	1,204,419 30	1,015,820 06	1,009,625 86
10a	9	,n	blement de locaux. ,	567,218 51	500,000	867,218 31	327,310 34 253,073 95	327,060 54 228,073 93
11a	3	10	Enseignement primaire. — Construction et ameu- blement de locaux id. Id. id. Universités de Liège et de Gand. — Appareils et	4,053 88	1,000,000	1,004,053 88	4,053 88 704,031 81	4,053 88 673,756 81
12 12a 15	1	12	collections pour les cours pratiques id. Écoles normales primaires et sections normales	91,418 52	49,000	140,418 52	58,726 21	58,418 08
11	*	15	de l'Etat déjà existantes. — Amélioration de locaux. Ameublement des écoles et sections normales.	9,013 02 77,401 6 9	•	9,013 02 77,401 69	4,869 30 12,588 70	495 73 11,315 10
15	10	14	Bibliothèque centrale du Département de l'Ins- truction publique.	235 90		235 90	234 85	,
16	•	15	Installation du musée scolaire de l'État au pavillon du champ des manœuvres	5,082 85		5,082 85	•	•
17	23	16	Avance des traitements d'attente des instituteurs. (Loi du 31 décembre 1884.)	319,787 06	•	319,787 03	504,003 40	205,148 73
			Totaux fr.	2,078,630 53	1,549,000 ,	5,627,030 53	2,684,712 50	2,605,978 50
			Totaux pour le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique fr.	2,525,014 43	1,874,000	4,590,014 45	2,799,832 83	2,721,008 74

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

effectués et	THETHELES	PAYE	MENTS	CRÉDITS	RESUL	TATS POUR L	E REGLEMENT	DÉFINITIF DU	BUDGET.
CFFECTURS E	JUSTIFIES.	restant à effectu	er ou à justifier	EXCÉDANT	CRÉDITS	Transferts à l'a de la loi du	26 mai 1886, sur	ertu de l'art. 4	CRÉDITS
En 1887.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	LES DÉFENSES.	non consoinmés et à anviter.		par les fois des 76 mai et 19 nov. 1886.	TOTAL.	de l'exercice 1885.
*	29,911 21 2,507 74	;	3	5,408 91 447 07	;	5,408 91 447 U7	•	5,408 01 447 07	29,911 2,507
	г,	,	*	50,000		50,000 •	•	50,000 -	•
52 16	70,199 58	26 25	0	7,707 12	,	7,767 12	•	7,767 12	70,225
52 16	102,618 53	26 25	•	65,625 10	,	63,623 10	*	63,623 10	102,644
•	50,000 -			54,214 21		******			
	16,698 84] '		169,924 16	'n	54,214 21	•	54,214 21	50,000
	48,421 40	,	n	107,125 20	•	169,924 16 107,125 29	:	169,924 16 107,125 29	16,698 48,421
υ	115,120 24	,	•	331,263 66	•	551,265 G6	•	351,263 6 6	115,120
•	•	,	•	525,000 n	•		325,000 •	325,000 •	*
				***************************************	•				
6,194 20	1,015,820 06	,	,	188,599 24	*	188,590 24		188,599 24	1,015,829
25,000 »	527.060 54 253,073 93	250 *	n v	59,907 97 246,928 05	:	39,907 97	246,926 05	286,831 02	
30,275 3	4,055 88 704,031 81	;	3	295,968 10		,	293,968 19	295,968 19	
278 13	58,726 21	;	10 10	32,692 3) 49,000 •		32,692 31	49,000	81,692 31	58,726
4,575 55	4,869 50	'n	•		,	4.143.79	,,,,,,,	4,143 72	4,869
1,273 69	12,585 79	٠	•	4,143 72 64,812 90	•	4,145 72 64,812 90		64,812 90	12,588
234 85	254 85	•	•	1 05	•	1 05	•	1 05	254
8	,	•	*	5,082 85	n	5,082 85	•	5,082 85	*
10,035 88	303,181 61	818 79	*	15,783° GG	,	15,783 66	*	15,783 66	304,003
77,663 50	2,683,643 80	1,068 79	n	912,917 94	,	351,023 70	591,894 24	942,917 94	2,681,712
77,605 30	2,708,764 04	1,068 79	,	1,599,181 60	•	082,287 36	016,894 24	1,599,181 CO	2,709,832

ouveaux.	cles extraor- e 1886.	royal du 1885.		CRÉDITS reposite à l'exercice	CRÉDITS alloués	MONTANT	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	Payements
Articles nouveaux.	Articles du Budget extraor- dinaire de 1886.	Articles de l'arrêté royal 9 juillet 1885.	DESIGNATION DES SERVICES.	1886 par la tol du 24 juin 1855.	par los lois des 26 mai et 19 novembre 1886.	CRÉDITS par article.	DROBTS constatés el ordonnancés au proût des créanciers del'État	En 1886.
			Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.					
18		17	Beaux-Arts. Acquisitions d'œuvres d'art pour les collections de la galerie ancienne des musées de peinture et de sculpture de l'Etat	100 000	!	***		
19 19a	:	18	Exposition universelle d'Anvers .	109,000 + 194,099 65 "	40,000	100,000 + 254,090 63	400 700 00	174,507 55
			Totaux, fe.	294,090 63	40,000	554,099 65	182,507 55	174,507 55
20	>	19	Routes et bâtiments civils. Construction de routes, raccordements de routes aux chemins de fer de l'État, de compagnies, et aux canaux, subsides (engagements pris envers les communes antérieurement à 1881), redressement et amélioration des routes; établissement à l'ancien champ des manœuvres de Bruxelles d'un parc public destiné à former le complément du monument commémoratif des fêtes jubilaires de 1880; construction et reconstruction de ponts, subsides, rachat de ponts					
20a 21	5	20	concédés	627,432 23	1,700,000	2,327,432 23	(1,917,4191 10]	
22	13	*	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement pro- vincial du Brabant	252,985 38	\$0,000 ×	232,983 58	12,072 30	8,172 30
23 23a 24	6	21 - " 22	Déplacement de l'Observatoire royal de Bruxelles. Id. Locaux pour l'enseignement normal primaire:	314,654 03	175,000	489,634 03	216,495 12	216,455 12
24a 25	7	31	solde des travaux exécutés en 1884 à l'éculé des humanités de Liège Id.	189, 1 19 18	"100,000	289,119 18	104,801 57	104,801 57
26	,	23	Écoles des humanités de Liège. — Agrandisse- ment et reconstruction	22 10	•	22 10	92 10	23 10
26a 27	10	24	Nation. Id. Agrandissement des Ministères; transfert du Mi- nistère des Gliemins de fer, Postes et Télé-	225,480 45	800,000 »	1,025,480 45	223,479 33 788,626 52	228,479 53 787,576 54
27/1 28	9	25	graphes id. Id. Préservation des hâtiments civils contre les dan- gers d'incendie; exécution de trayaux; acquisi-	11,167 78	150,400	101,167 78	11,167 78 65,997 57	11,167 78 65,997 57
29 29a 30	8 16	26	tion de matériel, etc. Palais des beaux-arts Id. Part de l'État dans les frais de construction d'un	97,783 51 47,000 =	50,000	97,785 51 97,000	4,800 · 47,060 · 16,550 ·	4,800 + 47,000 + 16,550 +
51 51 <i>a</i>	14	27	musée des beaux-arts à Anvers	35,440	80,000 ·	86,000 • 183,440 •	86,000 . 35,440 . 101,560 .	86,000 = 33,440 = 101,560 =
32 33 34 35	** ** **	28 50 52 54	llôtel des Monnaies	7,024 11 1,119 99 110 01	9 3 5	7,024 11 1,119 99 110 01	456 50	5,155 37 456 50 110 01
55a 56	11	35	à Bruxelles Id. Id. Id. Transfert du Musée d'histoire naturelle dans les	441,031 53	1,100,000	1,541,031 33	441,031 33 99 857 66	441,031 33 99,795 66
36a 37	12	38	bâtiments du Parc Léopold id. Partie du prix de l'acquisition à faire de l'ancien	199,117 93	200,000 +	399,117 93	78,200 68	77,726 08
58 58	15	20	château des Comtes de Flandre à Gand Bibliothèque royale. Établissement d'un plancher	100,000 "	•	100,000 »	•	,
			et de rayons en fer; transformation intérieure de l'aile droite,	9	75,000	75,000	10	•
			Totaux fr.	2,525,466 03	4,636,000	7,161,466 03	4,270,301 24	4,230,651 17

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

EPFECTI		Justifiés.	PAYE	ENTS	CHÝDIMO	RÉSUL	TATS POUR LI	B RÈGLEMENT	DÉFINITIF DU	BUDGET.
		1	erstant à effectu	er ou à justifier.	CRÉDITS BXCÉDANT	CRÉDITS		xercice 1837, en 26 mai 1886, su		CHÉDITS
En 18	887.	Total,	Sur ordonnances en circulation.	Sur Ordonnances d'ouveriure de ceédit,	LES DÉPENSES,	non consommés	reportés do l'exercico 1825.	ailoués par les lois des To mai et 10 nov. 1886.	TOTAL.	изживител энче de l'exercice 1886.
8,00		182,307 55	;	3 3	100,000 • 11,792 08 40,000 •	*	100,000 • 11,792 08	40,000 *	100,000 * 51,792 08	182,307.55
8,00	0 •	182,307 55	,	,	151,702 08	•	111,792 08	40,000 "	151,792 08	182,507 55
2,61 34,71 3,90		624,351 41 1,314,530 87 12,072 30	2,754 81 2,900 31		326 01 382,568 82 220,911 08	n 11	326 01 " 220,911 08	382,36 8 82	582,894 85 220,911 08	627,106 22 1,317,431 18 12,072 30
4	(0 *	216,405 12	3 7	» »	50,000 > 98,158 91 175,000 n	71 71	98,138 91	50,000 · 175,000 ·	50,000 * 273,138 91	216,495 12
	•	104,801 57	:		84,317 61 100,000 *		84,317 61	100,000	184,317 61	104,801 57
•		22 10	,	79	,	,	,	я		22 10
1,24	9 98	223,479 33 788,626 52		3	1 12 11,573 48	n s	1 12	11,373 48	11,374 60	223,470 33 788,626 52
,		11,167 78 65,997 57	,	5- 15	84,002 45	7) B	»	84,002 43	84,002 43	11,167 78 65,997 57
30 20		4,800 * 47,000 * 16,550 *	•	3 3	92,983 51 33,450 »	:	92,983 51	33,450 ×	92,983 51	4,800 » 47,000 • 16,550 •
n 0 10 15		86,000 ° 55,440 ° 101,560 ° 3,155 37 456 50 110 01	•	7) 26 27 35 36	48,440 3,868 74 663 49	70 10 10 10 31 10	3,868 74 603 49	48,440 n	48,440 • 5,868 74 665 40	86,000 - 33,440 % 101,500 • 3,155 37 456 50 110 01
6	4 .	441,031 35 99,857 66	:	1 7	1,000,142 34	, ,	3) 1)	1,000,142 34	1,000,142 54	441,031 33 99,857 66
47	4 60	78,200 68	,	3	120,017 25 200,000 •	n n	120,017 25	200,000	320,917 25	
•		,	n	ŋ	100,000 "	ri	100,000 •	,	100,000	•
		•	•	1	75,000 »	ŋ	»	75,000	75,000 •	•
43,05	1 95	4,273,706 12	5,055 1 2	n	2,882,104 79	ð	722,127 72	2,159,977 07	2,882,104 79	4,279,361 24

BUDGET DE L'EXER

Articles nouveaux.	Articles du fludget extraor- dinaire de 1886.	Articles de l'arrêté royal du 9 juillet 1885.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1886 par la lal du 24 juin 1885.	CRÉDITS alloués par los lein des 16 mai ct 18 novembre 1886.	MONTANT total BER CRÉDITS PJF article.	DÉPENSES résultant des services fails. DEDITM enstaifs el Ordonnancés au profit des créanciers de l'État	PAYEMENTS En 1886.
			Travaux hydrauliques.					
59 59a	# 17	39	Meuse	2,293,466 77	700,000	2,993,466 77	844,197 38	840,523 55
40 41	172	40	Sambre	•	60,000	60 COO »	59 98	59 98
41a 42	18	43	cation du Fourchu-Fossé. Id. Escaut. — Redressement, coupures, dragages, etc.	166,229 45	123,000 -	291,929 45	49,112 96	49,112 98
42a 43	21	:	— Expropriations . Id. Ruisseau de l'Espierre. — Travaux d'amélioration	897,969 30	1,910,000	}2,807,969 30	897,060 30 93,537 19	852,622 82 24,448 18
44		44	et subsides aux provinces pour le recreusement du ruisseau . Haine. — Travaux d'amélioration. — Expropria-	38,964 08	•	38,904 08	5,888 77	5,697 87
44a	22		tions	177,838 15	*****	227,888 15	56,290 55	53,473 45
45 46		50 51	Dendre. — Travaux de parachèvement . Rupel. — Travaux divers d'amélioration. — Ex-	22,025 10	50,000	22,025 10	18,587 11	18,559 10
46a	24		propriations	142,587 30	150,000	292,587 50	106,890 92	106,890 92
47 47a	95	32	Senne et Dyle Travaux et expropriations .	178,708 68	100,000	978,798 68	5,880 50	4,712 50
48	36	•	Petite Senne. — Travaux d'amélioration de l'écou- lement des eaux de la Senne de l'amont vers l'aval de la ville de Bruxelles	,				,
49		53	Grande-Nethe. — Construction d'un pont tournant au barrage du Bockt.	,	37,000 »	37,000 -	36,524 45	36,524 45
50	•	56	Endiguement du Zwyn. — Frais judiciaires, d'a- voués et autres.	5,613 60	9	5,643 60	•	2
51 51a	55	60	Barrage de la Gileppe — Expropriations	1,025 96 104,000 •	, n	1,025 96	508 73	7)
52	1	62	Travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1865 avec la Hollande (travaux d'amélioration à la rivière le Dommel)	07.020.01	1,000 •		{ 720 »	я
55 54	• 32	63	Détournement du Schyn, à Anvers Yser. — Expropriations et travaux	25,826 65 10,662 85	» »	25,826 64 10,662 83	1,625 » 2,789 »	1,625 a 339 a
55a	23	58	Lys. — Expropriations et travaux	85,662 22	50,000 »	50,000 · 160,662 22	81,607 80	81,607 80
56	20		Canal de dérivation de la Lys Expropriations	•	75,000 •	, . !	25,011 83	25,011 83
57	•	41	et traraux. Cannux de Liège à Anvers. — Gares de croise-		200,000 ,	200,000 •	•	ъ
57 a 58	20 "	42	ment. — Expropriations et travaux Id. Canaux houillers. — Construction du canal du Centre et mise à grande section du canal de	18,062 90	40,000 *	\$ 58,062 9 0	18,062 90 25,041 90	18,062 90 24,982 75
58a 50	10	46	Charleroi — Expropriations. Id. Canal de la Lys à l'Yperlée. — Reprise du canal	2,000,229 50	6,090,000 "	 x,000,220 50	1,976,767 44 510,668 33	1,978,073 22 307,048 33
59a 60	26	48	et achievement des travaux. Id. Canal de Gand à Terneuzen. — Amélioration de	987,647 57	50 0,000 .	1,487,617 37	846,425 12	816,125 12
60 a 61	ã0 •	49	la partie belge et de la partie néerlandaise	2,845,242 18	160,000 #	3,005,212 18	1,568,499 04	1,568,493 26
61a 62	28	59	priations et travaux	96,090 23	50,000 *	146,000 25	57,939 21	57,229 26
62a	27	47	fravaux	758 77	30,000	30,738 77	758 77 3,072 47	738 77 3,072 47
61	34	*	Canal de Nicuport par Furnes à Dunkerque, — Amélioration du bief de Furnes à la frontière . Port de Nicuport, — Travaux	250,000 -	60,000	250,000 × 60,000 ×	10	n s
			A REPORTER fr.	11,048,761 03	10,208,000 ^	21,546,761 03	7,034,442 65	6,907,315 49

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

'j

BUDGET,	DÉFINITIF DU	RÉCLEMENT	TATS POUR LE	RESUL	CRÉDITS	PAYEMENTS		l'justifiés.	ffectués et
CRÉDITS	and dat'	26 mai 1880, su	Transferts à l'e	CRÉDITS	EXCÉDANT	Sur	restant à effectu Sur		
ADEM ADEM NO. de l'exercice de	TOTAL.	pitoués par les tois des 26 mai et 19 nov. 1885,	reportés de l'exercica 1885.	non consommés	LES DÉPENSES.	ordonnances d'ouverture de crédit.	ordonnances en circutation,	Total.	En 1887.
		1.79 101, 17.00,							
			1,449,269 39		1,449,269 39	•	•	844,197 38	5,673 83
844,197	2,149,269 39 59,940 02	700,000 50,940 02	n *		700,000 ± 59,040 02	,	* n	59 98	ri R
49,112	242,116 49	125,000 •	117,118 49	*	117,116 49 125,000 *	•	:	49,112 96	3
897,969	, {1,816,46≥ 81 }	1,816,462 81	,		1,816,462 81			897,969 50 93,557 19	45,546 48 69,089 01
03,537		,,	33,075 31		33,075 31	•	•	5,888 77	190 90
5,889 56,296	33,075 81	*	121,591 60	*	121,591 60 50,000 -	*	973 70	55,522 85	1,849 40
18,587	3,457 99	50,000 m	5,457 99		5,457 09 55,696 38	P	48 0;	18,550 10 106,890 92	1) 30
106,890 * 5,880	185,696 38	150,000	55.696 38 872,018 18		150,000 • 872,918 18	•		5,880 50	1,168 *
3	072,018 18	100,000 *	*	•	100,000 .			50,524 45	,
3 6,524	473 55 5,643 60	475 55	3,643 GO	,	475 55 5,643 60	•	,	•	¢
508	517 23		517 23 104,000 *	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	517 23 104,000 *	» »	» n	508 73	508 73
720	104,280	280	104,000	•	280 +	26	*	720	720 n
1,625 2,789	24,201 64 7,875 85		24,201 64 7,873 83		24,201 64 7,×75 83 50,000 »	•		1,625 • 2,789 »	2,450 »
81,607 25,011	50,000 • 54,042 59	50,000 a 49,988 17	4,054 42		4,054 42 49,988 17	3	;	81,607 80 25,011 83	*
30,011	200,000	200,000 *		*	200,000 »	**	•	18,062 00	»> T0
18,062 25,041	14,058 10	14,958 10	•	:	14,058 10		n	25,011 90	59 15
1,976,767	 5,712,703 73	5.689.531 67	23,462 06	,	23,462 06 5,689,531 67	*	282 22 •	1,976,485 22 510,668 53	412 . 5,620 *
310,668 846,425	641,222 25		141,222 25	,	141,222 25 500,000 n	*	,	846,425 12	*
1,568,499	1,436,743 14		1,276,743 14	3 °	1,276,745 14 160,000 •	19 19	1 30	1,568,497 74	4 48
57,950	1	50,000	38,131 02	75 Pr	58,131 0 2 50,000 °	Th Th	,	57,959 21	729 95
778	26,927 53	26,027 53		;	26,927 55	*	# 6	758 77 5,072 47	
8,072 *	250,000 × 60,000 ×	60,000	250,000 *	p M	230,000 • 60,000 •	,	:	ים ט	9
7,034,449	14.312,518 38	0,803.563 85	4,508,054 53		14,312,318 38	1	1,505 23	7,033,137 42	129,821 93

uveaux.	es atraor- 1886.	es oyal du 1885.		CRÉDITS reportés	CRÉDITS objects	MONTANT	DÉPENSES résultant des services faits.	PAYEVENTS
Articles nouveaux.	Articles du Budget extraor- dinaire de 1886.	Articles de l'arrêté royal 9 juillet 1885.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	à l'exercice 1886 par la loi du 14 juin 1883.	pmr 20m 20in des 26 maj el 19 povembre 1886.	par par article.	D 11 O 1 TA constatés el Ordontismoés au profit des créanciers de l'Etas.	En 1886.
			Repont fr.	11,048,761 03	10,208,000 -	21,348,761 03	7,034,442 G 5	6,903,315 49
65 65a 66 66 67 68	81 * 53 *	45 54 55 57	Nouvelles installations maritimes d'Auvers. — Expropriation, travaux, honoraires	762,034 93 389,340 94 2,928 81	200,000 -	902,034 95 859,340 94 2,923 81 4,400 •	354,005 47 251,555 32	200,000 · 354,005 47
69	,	61	Établissement de lignestélégraphiques le long des voies navigables.	36,242	•	36,242	1,207 65	
			Totaux fe.	12,245,707 71	10,048,000 •	23,191,707 71	8,214,027 27	8,032,582 41
70		64	Chemins de fer en construction. Lignes de la convention-loi des 31 janvier/15 mars 1875 et travaux faisant l'objet de la loi du 31 décembre 1883, portant autorisation pour le Gouvernement de régler avec la Société anonyme de construction, le compte de la ligne de Bastogne à Gouvy et de lui confier les travaux supplémentaires à cette ligne. Construction, par voie d'adjudication publique, d'un chemin de fer de Bastogne à la frontière du Grand-Duché de Luxembourg dans la direction de Wiltz. (Loi du 27 juillet 1884.)	2,487,763 47	•	2,487,763 47		, ,
71a 72	37	78	Lignes de la convention-loi des 1e/26 juin 1877. Id. Travaux supplémentaires à faire exécuter et terrains supplémentaires à faire acquérir par les sociétés chargées de construire les chemins de ler faisant l'objet des conventions-lois des 31 janvier/15 mars 1873 et 1e/26 juin 1877, et frais de procès avec ces mêmes sociétés.	1,246,528 20 • 65,407 25	750,000	63,407 25	•	19,628 40 810,900 •
75 75 75 76 76 77 78 79 80 81	38 9 40 9 41 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	66 67 69 70 71 75 74	Lignes de la convention-loi des 21 juillet/25 août 1885.) Wanlin à Anscremme. (Loi du 25 août 1885.). Ceinture de Bruxelles. Id. Amblève. Id. Libramont à Bertrix. Wavre à Jodoigne par Gastuche. Audenarde à Orrois Station de Dison	505,710 52 485,186 51 128,402 26 726,805 76 30,883 57 4,188 04	250,000 A	845,719 52 3,485,186 51 128,402 26 726,805 76 30,883 57 4,188 04	469,347 54 154,019 88 383 15 114 57 14,018 37 1,388 61	7,439 50 557,938 83 467,834 77 154,000 • 585 15 114 57 15,092 37
82 85 84	3) 3) 70	75 76 77	Thielt à Lichtervelde. Station de Braine-l'Alleud. Gare industrielle de Tournai Lignes de Tirlemont à Moll et de Tongres à Neer- linter. (1) Cette somme représente le montant des ordon- nances de titres créées à charge de cette allocation.	734 207 218,957 07 28,500 78 9,582 78	;	734 20 218,937 07 28,500 78 0,382 78	13,293 54 25,010 50	13,271 54 23,010 59
			TOEAUX fr.	6,024,430 41	7,000,000 "	13,024,459 41	G,057,253 07	5,005,823 75
			TOTAUX pour le Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics fr.	21,087,712 78	22,624,0 00 n	43,711,712 78	18,712,929 13	18,433,364 86

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

EFFECTUÉS E	T HISTIRIÚS	PAYE	HENTS	onénire.	RESUL	TATS POUR LE	REGLEMENT	definitif du	BUDGET.
	1 JUSTIFIES.	restant à effectu	er ou á justifier.	CRÉDITS Excédant	CRÉDITS	Transferts à l'e de la loi du	xercice 1487 en 20 mai 1886, sui	vertu de l'art. 4 · les crédits	CRÉDITS
En 1887.	Total,	L	Sur or lonnances	LES DÉPENSES.	non consominés	reportés	allanés par les lois des		DŘPINITIPM de
		en eirculation.	d'ouverture de crédit.	LES DEFENDES.	et à annuler.	de l'exercice 1885.	26 mai et 19 nov. \$856.	10716.	l'exercice 1880.
129,821 93	7,033,137 42	1,305 23	•	14,312,318 38	D	4 508,934 53	0,803,363 85	14,312 318 38	7,034,442 65
97 70	368,335 37 200,000 *	n B	3	393,699 56 *	•	393,699 56 *	n n	393,699 56	368,335 37 200,000 •
50,100	354,005 47 251,555 32	;	¢ ,	35,335 47 198,444 68	:	35,535 47	198,444 68	233,780 15	354,005 47 251,555 32
•	80 81	•		2,848 »	7	2,848 »	•	2,848 n	80 81
,	4,400 n	,		•	,	>	Þ	n	4,400 ·
120	1,207 65	1)	*	35,034 35	•	35,034 35	n	35,034 35	1,207 65
180,139 63	8,212,723 04	1,305 23	10	14,977,680 44	n	4,075,871 91	10,001,808 53	14,977,680 44	8,214,027 27
						ı			
19,646	2,320,810 87	,		166,953 60		166,952 60	•	166,952 60	2,320,810 87
b	19,628 40 819,900 °	ח	D 70	406,099 80		406,999 80	»	(19,628 40
n	\$	'n	•	750,000 -	•	39	750,000 •	1,156,999 80 (819,900 »
									ļ
•	n	•	,	63,407 25	•	63,407 25	•	63,407 25	,
585 × 18,697 80	1,636.656 95 8,024 50 576,686 72	n n vo	*	363,343 07 991,975 50 19,082 80	n	" "	363,343 07 991,975 50	363,343 07 991,975 50	1,656,656 93 8,024 50
1,501 59	n	11 05	•	250,000 13,×39 17	х В	19,082 80 15,839 17	250,000	269,082 80	576,638 72 469,347 34
14 70	134,014 70 383 15	5 18 "	n 5	2,865,980 12 128,019 11	a a	128,019 11	2,865,980 12	2,879,819 29 128,019 11	134,019 88 383 15
926 ·	114 57 14,018 57	n •	*	726,691 19 16,865 20	n	726,691 19 16,865 20	π \$-	726,691 19 16,865 20	114 57 14,018 37
	1,588 61	n •	*	2,799 45 754 20	,	2,799 43 734 20	1)	2,799 43 734 20	1,388 61
22 *	13,293 34 25,010 39		n	205,643 75 5,490 39		205,645 73 5,490 39	n n	205,643 73 5,490 39	13,203 34 23,010 39
•	0	•	,	9,382 78	77	9,382 78	•	9,382 78	n
41,393 11	6,057,216 84	10 23	*	6,987,206 34	3 0	1,765,907 65	5,221,208 69	6,987,206 54	6,037,233 07
272,587 60	18,705,052 55	6,970 58	ø	24,998,783 65	ŋ	7,575,699 36	17,423,054 20	24,098,783 65	18,712,929 13
)]	1	1	1		1	l	1	

Articles poureaux.	Bo	Articles Varieté royal du 9 juillet 1885.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1886 par la loi	CITÉDITS ationés par les lots des 25 mai et	MONTAN (total des CRÉDITS par article	DÉPENSES JÉBULTURE des SERVICES FAITS, DR. G. T. F. convisiós et ordunnuncés	PAYEMENTS En 1886.
85 a 85 a 86 87 88 88 88 a 89	43	80 81 82 83	Chemins de fer. — Voies et travaux. Id. Chemins de fer. — Traction et matériel. — Extension du matériel roulant du réseau de l'État. — Reprise du matériel, du mobilier et de l'ontillage de la ligne de Lierre-Turnhout, dont la concession a été rachetée en exécution de la loi du 2 avril 1881. Id. Postes. — Construction de bâtiments pour bureaux. Télégraphes. — Construction de lignes et téléphoniques lul. Rachat de la ligne de Marbehan à Virton.	4,405,209 72 579,751 70 523,120 77 66,084 34 106,548 62	7,000,000 a 5,740,000 n	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	(579,751 70 2,122,847 89 73,652 58	4,102,265 10 1,313,501 20 370,751 70 1,983,898 82 72,514 63 68,984 34 76,597 03 1,505 72
90a 91a 91a 92	48 ** 46 45 47	81	Marine. — Matériel divers Id. Construction de deux paquebots pour le service de la ligne d'Ostende à Douvres. Id. Marine. — Construction d'un steamer pour le service entre Anvers et la Tête de Flandre. Construction de deux bateaux-pilotes Totaux pour le Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	1,199,769 60	200,000 . 120,000 .	2,519,769 60 200,000 * 120,000 *	\[\begin{align*} ali	112,170 01 58,638 20 1,043,481 58 23,525 09
94 94a 95 96 97 97a 98 99 100 101a 102 103 104 104a 105 105a	55	88 87 89 7 95 96 89 97 8 92 93 90 *	Amélioration du casernement. Id. Remplacement des fronts intérieurs de la citadelle du Nord. Achèvement du fort La Perle. Construction et achèvement du fort de Rupelmonde. Id. Construction d'une redoute à Duffel. Construction des forts de Lierre et de Waelhem Armement des forts de Merxem, Zwyndrecht, Cruybeke, Waelhem, Lierre et Rupelmonde td. Construction et achèvement du fort de Schooten. Id. Transaction Pauwels. Transaction Keller. Complément et amélioration de l'artillerie. Id. Amélioration des armes portatives. Voitures à bagges. Id.	1,510,218 52 999,181 505,790 66 19,286 68 128,963 27 749,122 56 10,812 50 15,058 60 384,154 91 37,090 34	5,000,000 • 50,000 • 172,000 • 480,000 • 150,000 • 850,000 • 70,000 •	4,510,218 32 999,181 50,000 5 677,790 66 480,000 719,286 68 278,003 27 1,599,122 36 10,812 50 15,058 60 1,503,034 91 107,999 34	1,510,218 52 680,773 45 1,501 75 100	1,492,918 74 643,591 31 1,501 75 100 450,125 77 81,127 72 2,114 21 128,965 27 50,819 17 48,437 50 284,134 91 248,504 99 37,090 34 27,305 18
			Totaux pour le Ministère de la Guerre fr.	4,360,547 04	5,690,9 00 "	10,051,447 64	3,599,393 48	5,497,501 80

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

EFFECTUÉS ET	JUSTIFIES.	USTIFIÉS. PAYEMENTS		I CREMTS !		TATS POUR LE	BUDGET.		
<u> </u>	367 3 347		EXCÉDANY	CRÉDITS	de la loi du	xercice 1887 en 1 26 mai 1886, 30	rertu de l'art. 4 ir les credits	CRÉDITS DEFENTATE	
En 1887.	Total.	ordonnances en circulation,	ordonzances d'ousertare de crédit,	LES VÉPENSES.	gg å sanuler.	reportés de l'exercice 1865.	pir les fois des 16 mai et 19 nov. 1888.	TOTAL.	de l'exercice 1886
18,910 75	4,120,475 04	8,078 25		536,145 53		336,145 53			1490 tk1
77,173 17	1,890,474 43	•	•	5,600,525 57	•	•	5,609,525 57	(5,945,671 10)	4,129,154 1,396,474
156,949 07	379,751 70 2,124,847 80		•		,	•		}I,617,132 11 {	3 70,781
1,157 95	73,652 58	:	:	1,617,152 11 240,468 19	•	249,468 19	1,617,152 11	1,617,152 11 { 249,468 19	2,122,847 73,052
5,415 02	66,984 54 82,512 70 1,505 72	:		67,687 30 105,244 90		105,244 90	67,687 50	67,687 30	66,984 82,519
	112,170 vi 30,638 20	;		1,561 80		103,244 90	1,561 80	105,244 90	1,303 112,170 38,638
	1,045,481 58	:	•	158,288 22 1,150,000 *		150,288 22	1,150,000 "	1,300,288 22	1,045,481
	25,525 90	;		200,000 * 96,674 01	:	:	900,000 * 90,674 01	200,000 • 96,674 01	2 3,32 5
238,886 56	0,455,419 78	8,678 25	,	0,589,547 65	•	847,146 84	8,742,400 79	0,589,547 63	9,464,098
37,182 14	1,492,918 74 680,773 45	17,299 58	;	2,319,226 55		3	2,319,226 55	2,319,226 55	1,510,218 680,773
	1,301 75 100 •	;	:	997,879 25 49,000		997,879 25	***	997,879 25	1,301
5,710 25	455,854 02	1:		49,956 64 172,000		49,956 64	40,000 *	49,900 • 221,953 64	100 455,834
27 70	81,155 42 2,144 21	:		598,844 58 17,142 47		17,142 47	172,000 » 598,844 58	398,844 58 17,142 47	81,155 2,144
26,684 53	128,965 27 77,505 50	;	:	72,496 50	;	:	72,406 50	72,496 50	128,963
	48,457 50	,	:	700,6×4 86 850,000		700,684 86	850,000	1,550,684 86	77,505 48,437
		:		10.812 50		10,812 50	,	1 10,812 50	n
14,927 62	284,154 01 265,452 61			15,038 60 100,000 • 655,467 3 9	*	15,038 G0 100,000 =	555,467 30	15,038 60 755,467 59	284,134 263,432
,	57,009 54 27,505 18	:	•	42,604 82	,	•	42,604 82	42,604 82	87,000 27,395
84,552 04	3,582,093 00	17,299 58	•	6,452,054 16	,	1,891,514 32	4,560,530 84	6,452,054 16	3,509,393

Articles nouveaux.	Articles du Budget extraor- dinaire de 1886.	Articles de l'arrèté royal du 9 juillet 1885.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1886 par la loi du 24 join 1885.	CRÉDITS aljoués par les Join des 16 mai et 19 novembre 1886.	MONTANT total des CRÉDITS par article.	DÉPENSES résultant des skrices faits. Dit O I T # constatés et ordonnencés au profit des	PAYEMENTS En 1886.
	Р	d.	Ministère des Finances.				créanciers de l'Etal-	
106	3	98	Appropriation des terrains des places fortes démantelées	170,970 34	,	370,970 34	145,921 89	144,721 89
108a	58		Id	,	200,000)		•
107	•	99	Intervention de l'État dans la formation du ca- pital de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Loi du 28 mai 1885, Moniteur du 29, n° 150.).	2,000,000 -	•	2,000,000 •	,	3
108	*	100	Frais de premier établissement de ladite Société.	180,000 -	•	180,000 -	50,000 -	80,000 -
109	59	19-	Souscription d'annuités pour la formation du ca- pital d'établissement des chemins de fer vici- naux	5	30 0, 000 •	300,000 •	9	•
110	r	101	Construction de deux canots à vapeur pour la surveillance de l'Escaut par la douane d'An- vers	40,000 >	•	40,000 •	•	•
111	*	*	Frais de confection et d'émission de titres à 3 1/2 1/2, fr 80,410 25 ct. Règlement des bonifications allouées pour le remboursement des obligations et actions privilégiées du Grand-Luxembourg, fr. 979,559 75 ct. (Loi du 26 août 1885. (Moniteur du 3 septembre n° 246. — Art. 10.).	1,055,591 50	,	1,055,391 30	32,301 35	32,301 5 5
112	3 9	*	Revision des pensions civiles. (Loi du 10 janvier 1886, Montteur du 15, nº 15. Art. 3.)	,	15,000 -	15,000 •	8,876 »	8,866 •
113	•	s)	Frais de transformation des pièces belges de 5 francs en monnaies divisionnaires. (Loi du 17 mai 1886, Moniteur du 18, n° 138.)	p	121,000 -	121,000 •	45,688 92	45,688 92
114	•	,	Avances à divers établissements industriels récem- ment détruits ou endommagés. (Loi du 24 mai 1886, Montteur du 50, n° 150 ,		1,000,000 -	1,000,000 -	823,000 .	825,000 ×
115	წ 7	,	Domaine de Tervueren		40,000 •	40,000 »	•	,
*	,	3	Confection et émission de titres à 3 1/2 p. % (Loi du 19 novembre 1886)	•	500,000 •	500,000 •	12,800 •	12,800
			Totaux pour le Ministère des Finances fr.	3,446,361 84	2,176,000	5,022,501 84	1,120,588 16	1,119,378 16

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

	FFECTUÉS ET	Justifiés.	PAYEN	IENTS er on à justifier.	CRÉDITS	RÉSUL	,		DÉFINITIF DU	BUDGET.
			Sur	Sur	EXCÉDANT	CR ÉDETS	Transferts à l'e de la lui du	zercice 18×7. en 26 mai 1886, su	vertu de l'art, 4 r les crédits	(RÉDITS DÉFENSESSE
	En 1887.	Total,	ordomnances ex circulation.	ordonnances d'ouverture do crédit.	LES DÉPENSES,	non consommés et à annuler.	reportés de l'exercica 1825.	atloués par len lois des 26 nial et 19 nov. 1884,	YOTAL,	da Petarcico 8858.
										,
	1,200	145,921 89	,	٠	25,048 45	•	25,048 45	•) 225,048 45	145,021 89
	•	•	•	•	200,000 •	٠	,	200,000) '	•
	σ	>	•	•	2,000,000 •		2,000,000	,	2,000,000	•
	•	50,000 •	,	•	130,000 »	,	130,000 .	•	130,000 •	50,000 -
	•	•	,	*	500,00 0 .	•	,	300,000	500,000 +	•
	*	79	,	,	40,000 •		40,000 *	,	40,000 •	
					,					•
Ì										
	•	32,301 35	ģ		1,023,090 15	,	1,023,090 15	,	1,023,000 15	32, 301 55
}	•	8,866 •	10 m	8	6,124 +			0.494		
		0,000	10 0	v	0,124	•	•	6,124 .	6,124 •	8,876 .
	,	45,688 92		,	75,311 08	,		75,311 08	75,311 08	45,688 92
										,
	9	825,000 »	,	ħ	175,000 •	•	•	175,000 •	175,000 •	825,000 •
	3	•	,	•	40,000 •		,	40,000	40,000	,
İ	*	12,800 =	,	•	487,200	,		487,200 v		49 800
						<u></u>			487,20	12,800 >
	1,200 »	1,120,578 16	10 *	ā	4,501,775 68	۵	3,218,138 6 0	1,283,635 0 8	4,501,773 68	1,120,588 16

1	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1886 par la lol du Li juin 1885,	CRÉDITS alloues par los lols des 96 mai et is novembre 4856.	MONTANT total DES CRÉDITS por article.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. DE ON THE constatés el ordomancés au profit des créanices de l'Etat.	PAYEMENTS En 1886,
	RÉCAPITULATION. 					
Totaux pour l	e Ministère de la Justice	166,267 88	*	166,267 88	102,644 78	102,566 57
<u>`</u>	- de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	2,525,014 43	1,874,000 *	4,399,014 45	2,700,832 83	2,721,008 74
-	de l'Agriculture, de l'Industrie et des Tra-	21,087,712 78	23,634,000 .	43,711,712 78	18,712,929 15	18,433,564 86
	- des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	6,653,645 66	12,400,000	10.053,645 66	9,464,098 03	9,216,533 22
_	— de la Guerre	4,360,547 64	5,690,900 »	10,051,447 64	5,599,393 4 8	3,497,581 86
_	— des Finances	3,440,561 84	2,176,000	5,622,361 84	1,120,588 16	1,119,378 16
Totau	des dépenses sur ressources extraordinaires fr.	38,239,550 25	44,764,900 »	85,004,450 25	35,799,486 41	35,090,503 21

(65)

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.		PAYEMENTS restant & effectuer ou & justifier.		CRÉDITS	RÉSULTATS POUR LE RÉGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGE. Transferts à l'exercice 1887 en vertu de l'art. 4				
En 1887.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur	RICÉDANT LES DÉPENSES.	CRÉDITS non consommés et à annuler.	de la loi di	stercice 1887 en vi 1 26 mai 1886, su altoués par les lois des 26 mai et 19 nov. 1886.		CRÉDITS DÉFINITIFE de l'exercica 1885.
5 2 16	102,618 53	26 25	ø	03,623 10	٥	63,623 10	5	63,623 10	102,644 78
77,665 30	2,798,764 04	1,068 79	•	1,599,181 60	Ŋ	682,287 56	916,894 24	1,599,181 60	2,799,832 83
272,587 69	18,703,052 55	6,976 58	6	24,008,783 65	n	7,575,699 36	17,423,084 29	24,098,783 65	18,712,929 15
258,886 56	9,455,419 78	8,678 25	3	9,589,547 63	>	847,146 84	8,742,400 79	0,580,547 63	9,464,098 03
84,532 04	3,582,093 90	17,299 58	æ	6,452,054 16	*	1,891,514 32	4,560,539 84	6,452,054 16	3,509,593 48
1,200 •	1,120,578 10	10 🎍	5	4,501,773 68	ø	3,218,138 60	1,285,655 08	4,501,775 68	1,120,588 16
674,023 75	35,765,426 V6	34 ,030 45	ħ	47,204,963 82	ħ	14,278,409 58	32,926,554 24	47,204,963 82	35,799,486 41

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS reportés de l'exercice salérieur.	CRÉDITS	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des senvices patre DEOSTA constités et ordunannées su profit des créanciers de l'État.	En 1886,	EFFECTUÉS ET
					KE	CAPITU
Service ordinaire.						
Dépenses sur des crédits reportés de l'exercice 1882	•	•	10,415 95	470 -		470 •
— — — 1883	•	•	10,959 04	10,551 40	'n	10,551 40
1884	*	•	56,407 66	40,055 77	1,500 »	58,553 77
– – 1885	*	ø	622,471 50	507,513 05	4,402 24	296,712 43
— propres à l'exercice	•	•	517.707,055 ×	313,508,732 90	191,129,072 83	121,815,564 90
	A	•	318,407,509 13	313,757,122 11	191,134,075 07	122,161,252 50
Dépenses sur ressources extraordinaires.						
Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1885 et sur crédits nouveaux conformément à la loi du 26 mai 1886 et à l'arrêté royal du 8 juin 1886	38,259,550 25	44,764,900	83,004,450 23	35,799,486 4 1	55,0 90, 50 5 21	674,925 75
	58, 2 59,550 25	44,764,900	401,411,750 50	540,556,608 59	226,225,478 2 8	122,836,176 54

CICE 1886 (SUITE).

de la clôture de l'exercice (suite).

Justifiés	1	MENTS	CRÉDITS	DÉPENSES	RÉSULT	TATS POUR LE	RÈGLEMENT	DÉPINITIP DU	BUDGET.
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur	EXCÉDANT EXCÉDANT	E E CRÉDITS.	CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDITS DOR CONSOMMÉS et à annuler.	CRÉDITS à transférer à l'exercice 1897, con- formément à l'ar- sicle 30 de la loi sur la comptabilité.	CRÉDIYS reportés à l'exercice (887 en veriu de l'art. à de la loi du 26 mni (886,	CRÉDITS DÉPRORTED A de Pexercice 1886,
LATION									
470	,	b	9,943 95	•		0,045 03		•	470 *
10,351 40	,	•	607 64	•	•	607 64	•	•	10,351 40
40,053 77	9	ų	16,333 80	•	•	149 16	16,204 73	•	40,053 77
300,714 67	6,799 28		314,037 55	*	•	221,006 00	93,860 65	•	307,513 95
512,044,637 89	454,095 17	•	6,045,105 00	1,737,083 80	1,737,083 89	5,662,482 73	382,923 17	•	313398,732 99
313,298,227 66	460,894 45	•	6,387,270 01	1,737,083 89	1,737,085 89	5,804,282 36	492,988 55	•	513,757,122 11
35,765,426 96	34,0 59 45	•	47,204,965 82	•	3	•	•	47,204,963 82	35,790,486 41
349,061,654 62	494,933 90	•	53,59 2 ,234 <i>7</i> 3	1,737,983 89	1,737,683 89	5,894,282 36	492,988 55	47,204,963 82	349,536,608 52
	494,0	53 90			53,592,234 73				

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

RECETTES.

Développement par nature de perception et par article du Budget.

TABLEAU LITT. A.

IMPOTS. — CONTRIBUTIONS DIREC

				ÉVALUATION	16	DROITS			١.			_
and the second s	DÉSIGNATION	N DES PRODUITS.		des RECETTES.	•	PAR NATURI de perception.	E P	PAR ARTICI do Budget.	.8	En 1886	•	
Foncier				23,579,900		23,571,277	99 27	8,57 1,277	99	22,471,255	02	
Personnel .	15 centimes additi principal	ionnels ordinaires sur le	15,603,500 » 2,540,500 »									
Perionnet .	l'impôt sur la val	rdinaires au principat de leur locative	1,082,000 "	19,066,000	^	18,859,954 5	54 18	3,859,954	54	117,755,506	25	
Patentes	Principal	onnels extraordinaires .	40,000 » 5,345,000 » 1,069,000 «	6,414,000	n	6,572,412 3	54 6	3,572,412	54	4,528,886	96	
Redevances sur les mines.	Principal	onnels	274,800 • 68,700 •	343,500	y	5 55,2 69 4	11	355,269	41	351,089	82	
		Café		, 		889,894 8	- 1			889,894		
D	Droits d'entrée	Eaux-de-vie étrangères			1	900,557 4	- {			900,537	- 1	
Douanes. —	prous dentree	Bières et vinaigres Sucres raffinés		25,531,600	n;	859,874 7		4,314,871	100)	1	
		Autres marchandises .				309,548 (21,585,015 (Ì			590,548 21,585,015		
	Vins étrangers .			2,946,500	j	2,818,789 7	- 1	2,818,789	ı			
	Vins de fruits secs.			»		180		180		180		
	Eaux-de-vie indigé	nes		25,076,932	,	23,276,894 5	51 23	5,276,894	51	22,957,488	99	
	Bières			9,163,700	,	8,853,130 (
Accises	Vinaigres			8,400	ys.	13,504 7	70	13,504	70	13,504	70	
	Sucres étrangers.] }	1	1,199,890 1			ا	(1,145,166	90	
	Sucre de betterave	indigene		2,925,000	٠	2,345,427 5	5 9) 3	3,545,317	64	1,695,182	58	
	Glucoses et autres s	sucres non cristallisables.		232,000	r	393,069 7	78	393,069	78	393,069	78	
	Tabac			1,000,000	r	965,611 4	វរុ	965,611	41	965,610	21	
	Frais d'essai des ou	vrages d'or et d'argent .		10,000	a	9,436 8	32	9,436	82	0,436	82	
	Droits de magasin	des entrepôts, perçus au p	profit de l'État.			>>	1	•	ļ	n		
Recettes		ls		j	1	25,361 1	18			25,561	18	
diverses au	de la vérification	tte opérés par l'Administra des registres tenus par les	ation , par suite s receveurs.		,	964 8	58		-	964	38	
profit de l'État.			· · · · ·	350,000	rs ;	70,285	$_{21}\rangle$	319,395	094	70,285	21	
we + But.	1	naires de toute nature .				38,021 9	21			38,021	91	
	chargement de n	x extraordinaires de char avires	rgement et dé-			183,530				183,539	,	
		rritoire neutre de Moresnet		i •		1,223	41		1	1,223	i	
		Тотац	yx	114,647,522	r	113,869,115 (- - 11	5,869,115	07	108,502,281	26	
				·		The state of the s						

TES, DOUANES ET ACCISES.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exencice 1886.

RECOUVREME	NTS EFFECTU	ĖS	RESTE	APURE	JENT DES I	ESTES	COMPA	
En 1887.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budgei.	aur les droits constatés à la charge des redevables de l'État,	ARTICLES aunulés et sommes portées en surréence indéfinie.	unc reportés à l'ex mis à la charge des receseurs,		axcépant des évaluations.	EZCÉDENT des recouvrements.
1,100,022 94	23,571,277 99	23,571,277 99	,	,	•	•	8,622 01	*
1,104,448 51	18,850,954 54	18,859,054 54	•		·		200,045 46	20
2,043,525 38	0,572,412 54	6,572,412 34	,	•		•	n	158,412 34
4,199 59	355,260 41	555,269 41		*			,	11,789 41
•	889,894 86	1						
•	900,537 41		•		1			
P		24,314,871 10	•	•	27	st.	1,216,728 90	tc
•	399,548 09	}	•	,	•	•	,	>
•	21,585,013 97	t i		n '	*	•	»	3)
•		2,818,789 71	•	,	•	٥	127,710 29	*
*	180 -	180 •	•	•	•	0	•	180 n
	25,182,202 61	1		8,851 54	•	85,810 56	*	105,280 61
262 71	8,853,130 03	į .		•	•	25	51 0 ,569 97	•
**************************************	13,504 70		,	f	•	•	^	5,104 70
	1,199,890 12	3 598 947 On	,	,	•	,	•) 603,247 90
	2,528,557 78	i	17,069 74	•	•	17,089 74	*	
1 20	395,060 78 968,011 41			'	,	n	13	161,069 78
1 20	0,436 82					>	34,588 59	i i
	0,300 82	0,436 82	,	•		10	563 18	•
	25,361 18	•		*	'n	•	,	,
,		ì	•	n	•	n	•	,
n	964 58		*	"	٥	ņ	>	ø
n *	70,285 21 58,021 01	319,595 09,	, "	•	•	Pi-	30,604 91	9
·			Đ	,	"、.	n	•	ν
•	183,530 • 1,223 41		3	7) •	D D	*	39 30	,
5,165,072 17	113,757,355 43	118,757,353 42	111,761 64	8,861 - 34		102,910 50	1,935,233 31	1,045,064 74
			·				890.1	68 57

TABLEAU LITT. B.

IMPOTS. - ENREGISTRE

					ÉVALUATIONS		ONSTATÉS levables de l'État.	
	DĖSIG	NATION	DES PROI	OUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget,	En 1880.
Enregistre- ment (30 centimessaddi- tionnels.)	— 500 — jui — d'h Lettros d Permis d		nom de famil		. (20,500,000 •	901,521 40 11,600 • 10,440 •	20,820,704 05	18,063,310 10 775,231 72 908,600 85 991,521 40 11,600 * 10,440 •
Greffe }	Rédaction		s de témoins et	t expéditions.	460,000	80,855 43 302,806 45	479,721 88	86,855 43 392,866 45
Hypothèques. ((25 centim. addit.)		inscription . transcription	d'actes de mu	atation	3,400,000	243,006 02 5,131,025 09	3,374,720 01	245,696 92 5,131,023 09
Successions.		succession. mutation pa			16,000,000	10,943,494 86 239,553 75	17,183,048 G1	16,553,923 91 235,514 55
(50 contim. addit.)			r les succession ux survivants	ns en ligne directe.	3,000,000	2,750,989 68 328,950 54	2,750,989 68 328,956 54	2.741,955 78 528,436 03
Timbre (ssus additions.)	Débit . Visa Extraordinaire.	Timbres adhésifs pour effets de com- merce créés à l'étranger. Timbres ac Timbres de Timbres pr	Permis de choportionnels por Payables en à l'Ilhésifs pour affidimension . oportionnels e dimension . ses. Warrants Effets de cor Bons de caiss Effets, récépi Coupures .	a l'intérieur à l'étranger ort d'armes de chasse asse au lévrier our effets de commerce Belgique étranger fiches etranger etrange	5,800,000 .	12 • 4,200 • 468,860 • 1,015 • 474,160 44 216,494 05 10,619 51 244,657 10 2,358,470 85 454 25 1,014,075 85 451,061 10 • • 292,040 83 65,234 72		12 • 4,206 • 468,860 • 1,015 • 474,160 44 216,494 05 10,619 51 244,657 10 2,358,470 85 150,543 66 28,366 98 454 23 1,014,075 85 451,081 10 • 291,936 85 65,234 7±
Timbre des po	olices d'ass	ourance			920,000 -	1	1,011,081 48	1
			Å	REPORTED	. 50,400,000 =	51,709,585 61	51,709,585 GI	51,280,308 05

MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPENENTS
DU COMPTE DÉFINITAR DU BEIGET
DE L'EXENCICE 1886.

OUVREMENT	S EFFECTOÉS		RESTE A RECOUVAGE	APURE	NENT DES	KESTES		RAISON 6 Ica recoursements.	
	то	FAL	eur les droits constatés	ARTICLES annulés	Ditt reportés à l'es	DITS ereice suivant,			
En 1887.	PAR NATURB de perception.	PAR ARTICLE du Budget	à la charge des redevables de l'Etat.	et sommer portées en surséance indéfinie.	mis à la charge des receveurs,	à recourrer sur les debiteurs.	excépent des évaluations.	excépent des recouvrements	
*	18,063,310 10								
	775,251 72						l		
70	963,600 83	1		Ì	<u> </u>	İ			
•	991,521 40	20,820,704 05	'	»	•	*	•	320,704 05	
n	11,600 »)		<u> </u> -					
,	10,440 ×			-					
•	86,855 43)							
1)	392,866 45	479,721 88		•	•	•	,	19,721 88	
n	245,696 02) , ,,,,,,,,,							
*	3,131,023 09	3,374,720 01			•	. *.	£5,279 09	•	
218,154 30	16,782,078 21	1,7017 200 ==	ļ						
	235,514 55	17,017,592 76	}				•	1,017,592 76	
7,270 81	2,749,235 59	2,749,235 50	167,454 15	101,591 06	,	65,863 0 9	250,764 41		
276 30	328,712 53	328,712 33)					8,712 53	
n	12 >	1							l
. "	4,296 .				'				
	468,860	:	!						١
	1, .		.						l
n	474,169 44								l
	216,494 05]					l
1	10,619 51								
*	244,637 10								
•	2,358,470 85	5,760,291 61	68 75	17 •	,	BI 75	39,708 39		
•	130,543 60	3, 33,231 0,	1	l " '		3. 73	ov,run 09	'	
*	28,366 98	1							
1)	454 25	ì							
3	1,014,075 83	1							
1	451,061 10)							
•	Б								
10	n								
4 4 2 8	291,981 10	1							
*	65,234 79	<u>.</u>	1			}			
,	1,011,084 48	1,011,084 48	*	•	,	•	,	91,084 48	
255,754 60	51,542,062 7:	51,542,062 71	167,522 90	101,608 08	*	65,914 84	515,75 <u>2</u> 79	1,457,815 50	

TABLEAU LITT. B (SUITE).

IMPOTS. - ENREGISTRE

		ÉVALUATIONS		ONSTATÉS devables de l'État.	
DÍ	ESIGNATION DES PRODUITS.	des BECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	En 1886.
	Report. , ,	50,400,000	51,709,585 61	51,709,585 61	51,286,308 05
Naturalisations.	Droits de naturalisation ordinaire	25,000	16,000 ·	33,250	16,000
Amendes en ma- tière d'impôts.	Enregistrement. Greffe. Hypothèques. Successions. Timbre. Assurances.	460,000 ×	104,769 78 16,559 84 274,152 07 88,192 91	433,670 07	104,769 75 16,559 74 204,216 98 38,102 91 5
Amen des de condamnation et dommages - interéts en matières diverses.	Amendes de condamnation et domma- ges-intérêts attribués au Trésor en partie	. 750,000 m	729,462 46 6,591 34	738,053 80	729,162 46 6,591 34
	Totaux fr.	51,635,000	52,012,568 48	52,912,568 48	52,470,355 83

MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COUPTE DÉFINITIF OU BUDGET DE L'EXENCICE 1886.

ECOUVRENEN	TS EFFECTUÉ	S	RESTE	APUNE	MENT DES	RESTES	COMPARAISON des évoluations avec les recouveements-		
En 1887.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Dudget.	sur les droits constatés à la charge des redevables de l'Etet.	ARTICLPS British et Formités portées en surséance indélnie.	pho reportés à l'ex- mís à la chargo des recoveurs		excédent des évaluations.	EXCEDENT des recouvrements.	:
255,754 86	51,542,062 71	51,542,063 71	167,522 90	101,608 06	25	65,914 84	315,752 70	1,457,815 50	
,	16,020	33,250	•	,		\$	æ	8,250 x	
1,789 17	104,769 75 16,559 34 266,006 15 38,192 91	425,533 15	8,145 92	1,980 31	75	6,105 61	34,46 8 85	3	
•	729,462 46 0,591 34	736,053 80	•		*	,	13,940 20	35	
957,543 83	52,736,899 66	52,736,899 66	175,668 82	103,588 37	•	72,080 45	364,165 84	1,466,065 50	
·	<u> </u>	1	_		175,668 82		1,101	899 66	

TABLEAU LITT. C.

PÉAGES. — ENREGISTRE

			ÉVALUATIONS	DROITS CO	ONSTATÉS Jevables de l'État.	
	DESIGNAT	TION DES PRODUITS.	đei RECETTES.	PAR NATURE de perception,	PAR ABTICLE du Budget,	En 1886.
		Domaines.				
Rivières et canaux.	Droits de navigation, de ponts, d'écluses, etc.	Liège à Maestricht Maestricht à Bois-le-Duc. Jonction de la Meuse à l'Escaut Embranchement vers le camp de Beverloo vers Hasselt vers Turnhout Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor. Sambre. Charleroi à Bruxelles et embranchements. Mons à Condé. Pommerœul à Antoing. Dérivation de Deynze à Schipdonck. la Lys. Schipdonck à Balgerhoeke Roulers à la Lys. Gand Droit général. à Ostende. Droit à la porte de Damme. Plasschendacle, par Nieuport et Furnes, vers la France Mocrvaert. Grande Nêthe. Petite Nêthe (canalisée). Nèthe inférieure (Pont de Waelhem). Gand à Terneuzen Meuse. Ourthe Escaut. Lys. Démer. Yser.		12,255 22 2,780 06 737 04 2,643 50 579 70 22,014 47 84,432 81 8,794 31 60,894 86 31,823 60 920 57	1,452,950 90 (76,258 75 62,162 95 263,793 33 481 62 9,670 24 6,874 97 21,190 77 247,036 97 270,340 79 88,214 93 82,583 38 7,880 85 1,303 92 33,057 74 615 • 12,071 48 2,780 06 690 96 2,559 88 579 70 21,097 49 84,246 67 8,762 24 60,743 67 30,790 61 889 87
	5	ge consignés, revirés au profit du Trésor	n n	4,488 18 225 67 54,282 17	3 3	4,460 35 223 67 26,929 51
Routes Oppartenant & l'État.	?	oduits des barrières affermées et en régie oduits des barrières affermées et en régie	} 5,000 ·	4,150	4,150 •	4,150 .
		Тотаих , , .	1,695,000	1,457,100 90	1,457,100 90	1,434,954 20

MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXENCICE 1886.

COUVRENEN	TS EFFECTUE	\$	RESTE A RECOUVRER	APURE	MENT DES	RESTES		RAISON e les recouvrements.	
En 1887.	PAR NATURE	PAR AUTICLE	sur les droits constatés à la charge des redevables	ennulés et sommes goriées	mis à la charge	erelee sulvant,	RECÉDENT	RICÉDRAY des	
	perception.	Budget.	de l'Éint.	en surséance indéfinie.	des recereurs.	oke tes débiteurs.	évaluations.	recouvrements.	
1,207 01 5,510 27 11 63 178 46 224 85 493 80 578 79 2,569 88 87 65 26 31 140 86 1,055 19 83 62 916 98 186 14 32 07 151 19 1,032 99 30 70 27 83	76,258 75 65,420 96 269,505 60 445 25 9,848 70 7,090 82 21,684 57 248,215 76 270,340 79 90,784 81 82,535 58 7,968 50 1,330 14 2,080 78 54,090 93 615 " 12,255 22 2,780 06 737 04 2,643 50 579 70 22,014 47 84,432 81 8,794 31 60,894 86 31,823 60 920 57 4,188 18	1,445,041 99	7,308 91	7,308 91	•	•	154,358 01	***************************************	
• 43 7 5	223 67 26,973 26	3	:	,	3	*	•	2	
n >	4,150	4,150 •		•	n	•	850 »	*	
14,857 70	1,449,791 09	1,449,791 99	7,308 91	7,308 91	*	•	155,208 01	•	
	1				7,308 91		155,9	108 01	

TABLEAU LITT. F.

PÉAGES. — CHEMINS

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS	à la charge des re	ONSTATÉS devables de l'Étal.
	,	RECETTES.	de de perception.	PAR ARTICEE du Budgel
	Voyageurs		37,411,403 60	
Chemin de fer , ,	Bagages	118,500,000 -	044,026 61 71,673,558 86	112,501,019 90
	Produits extraordinaires ,		2,472,030 83	
		118,500,000 =	112,501,019 90	112,501,019 90
Restant à recouvrer	des années smiériaures	•	2,023,896 53	2,023,896 33
	Теталу , [г.	118,500,000 •	114,524,916 43	114,524,016 45

DE FER, POSTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS DE CORPTE DÉFINITIF DE BUDGER DE L'EXERCICE 1886.

- R1	ECOUVREMENT	IS EFFECTUE	S	RESTE A NECOUVERR	COMPA	2	
		TO	TAL	sur les drolls constatés			Observations.
En 1886.	En 1887,	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget,	à la charge des redevables de l'État.	excépent des évaluations.	EXCÉPENT des recouvrements.	
109,633,519 33	2,847,500 57	*	112,501,019 00	•	•	•	
109,853,519 33	2,847,500 57	•	112,501,019 90	,	3	*	
966,174 50	•	3	966,174 50	1,057,722 03	•	71	
110,619,603 83	2,847,500 57	,	113,407,194 40	1,057,722 03	5,032,805 60	»	

TABLEAU LITT. D.

PÉAGES. — CHEMINS

		ÉVALUATIONS	DROITS CO	
	DESIGNATION DES PRODUITS.	des RECETTES,	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.
Télégrap	hes	3 ,050,000 ,	2,887,962 30	2,887,962 50
	Taxe des correspondances en général	8,114,270	8,077,393 03	8,077,393 03
Postes.	Taxe sur les abonnements aux journaux	54,280 ×	5 5,2 65 05	55,265 05
Postes.	Mandats-poste et bons de poste. Taxe	283,200 *	291,396 67	291,396 07
	Taxe sur les essets de commerce à l'encaissement et à l'acceptation	5 2 0, 0 00 *	532,902 89	532,902 80
	Тотапх	8,971,750 ×	8,956,957 64	8,956,957 64

DE FER, POSTES, etc.

DÉVELOPPEMENTS DU CONFTE DÉFINITIF DU EUDGET DE L'EXERCICE 1886.

R	ECOUVREMEN	TS EFFECTUI	ės ————	RESTE	COMPA des évaluations ave	RAISON	
		70	TAL	sur les droits tomitatés			Observations.
En 1886.	En 1887.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE da Budget.	a la charge des redevables de l'État.	axcadent des évaluations,	excforry des recouvrements.	
2,654,298 08	235,664 22	2,887,962 30	2,887,962 30	,	162,037 70	•	
7,535027 90 55,203 05	541,765 13	8,077,593 03 55,283 05	8,077,593 0 3 53,265 0 5		36,876 97	985 05	
291,396 67	*	291,396 67	291,396 67	•	•	8,196 67	
832,902 89	•	532,902 89	532,902 80	,	•	12,902 89	
8,415,102 51	541,765 13	8,956,957 64	8,950,957 64	•	50 ₂ 876 07	22,084 61	
·		I	Į.	J	14,76	02 36	

TABLEAU LITT. F.

PÉAGES. - CHEMINS

	ÉVALUATIONS	DROITS Co	ONSTATÉS devables de l'Étal.
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des AEGETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	600,000 »		872,115 15
— du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	,		51,272 22
Тотавх.,,,,	.fr. 640,000 »	,	623,387 37

DE FER, POSTES, ETC.

DEVELOPPEMENTS
DU CORPTE DÉFINITIF DU 1011627
DE L'EXERCICE 1886.

R	ECOUVREMEN	TS EFFECTUÉ	s	RESTE		RAISON	
En 1886.	En 1887,	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	eur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	excépent des évaluations,	EXCEDENT des recouratments.	Observations.
572,115 15	n	•	572,115 15	5	27,884 85	•	
51,272 22	n	•	51,2 72 2 2	Б		11,272 22	
623,387 87	•	10	628,387 57	3	27,884 85	11,272 22	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					16,	612 63	

TABLEAU LITT. B.

PÉAGES. — TRESO

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des recettes.	DROITS C	ONSTATÉS devables de l'Atal. PAR ARTICLE du Budget.
Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	300,000 »	•	•

RERIE GENERALE, ETC.

DÉVELOPPENENTS
DU COMPTE DÉFERITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1886.

	En 1887.	TO PAR NATURE de perception.	TAL	RESTE A RECOUYRER SUF les drolls constatés A la charge des redevables de l'Etat.	COMPA. des évaluations avec Excédent des évaluations.		Observations.
,	5		*	*	300, 0 00 ,	*	

TABLEAU LITT. G.

CAPITAUX ET REVENUS. -

					ÉVALUATIONS		ONSTATÉS ederables de l'État.		
	DÉSIGNA	ATION DE	S PRO	DUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	En 188	6.
i	ue terrains	Rivières et ca	anaux .		,	11,544 72	; !	11,344	72
	d'emprises.	Roules				22,750 58		22,705	50
	Produk d'a	ut res aliénation	os d'immo	eubles		20,908 33		20,906	35
:	Produits	des successio	ns en dés	hérence		197,445 78		196,889	22
: 1	21.000,00	nets des épar	res			715 59		715	59
	Prix de ven concédés	ote d'objets moi , messageries,	biliers co etc., et r	nfiés aux chemins de fer eon réclamés		1,545 02		1,545	02
	Prix de ve taires, e	nte d'objets m	obiliers.	- Catalogues, inven-		114 00		•	
		provenant du	Départer	n ^t des Affaires Étrangères.		*		n	
		-		des Finances	1	19,121 57		19,121	57
	Prix de vente d'objets mo- biliers horsd'usage			de la Guerre		138,347 37		138,345	- 1
_			_	de l'Intérieuret de l'In- struction publique		1,809 50		1,809	
Domaines. Felents espitates)		} -		de la Justice	600,000	15,686 66) 554,588 88 (14,361	65
		-		de l'Agriculture, de l'Industrie et des Tra- vaux publics		60,708 95		60,268	93
		_	_	des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,		3,2 69 5 1		3,269	
		- 0	le la Cou	r des Comptes		2,024 88		2,024	
	Rembourse-	(du fonds de l	'industri	e nationale				•	
	ment de capitaux	de créances o	ordinaires	(25,000 *		20,000	•
	Rachat et t	ransfert de ren	tes			85 17		85	17
	Transaction	ns en matière d	lomaniale			,		,	
	Dommages- réis mora	-intérêts pour i atoires compris	inexécutio	on de conventions, înté-		23,750 43		22,451	15
	Refournisse bateaux)	ment pour m	oins-yalu	e de mobilier (bacs et		1,002 87		1,002	
				·		7,369 74		7,368	
				sédés par indivis		1,609 31		1,609	
			A RI	iporter fr.	600,000 *	55 4 ,58 8 8 8	554,588 88	545,805	03

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1886.

ECOUVREME	NTS EFFECTU		RESTE	APURE	NENT DES	RESTES	COMPA des évaluations ave	RAISON	
En 1887.	PAR RATURE de perception.	PAR AUTICLE du Budget.	sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	ARTICLES annulés ct sommes portées ensuracance indélinie,	DRU reportés à l'ext mis à la charge des receveurs.	à ceosurer sur les débiteurs.	BICÉDENT des évaluntions.	RECÉDENT des recouvrements.	
									<u> </u>
»	11,344 72				l				
45 08	22,750 58								
•	20,906 33					i			
556 5G	197,445 78								
>	715 59								1
,	1,545 02								
114 90	114 90								
,	n								
8	19,121 57								
2 .	138,347 37	•							
,	1,809 50								
1,325 01	15,686 66	549,581	5,007 83	7 88		5,000 -			
440 •	60,708 95		,,,,,,	7 00		3,000 \$	50,410 •	75	
,	3,269 51								
,	2,024 88						l		
,	,								
,	20,000 *			1					
	85 17								
	20								
1,291 42	23,722 55								
n	1,002 87								
1 •	7,369 74								
•	1,600 31								
3,775 97	549,581 •	549,581 •	ъ,007 88	7 88	•	5,000 •	50,419 .		

TABLEAU LITT. G (SUITE).

CAPITAUX ET REVENUS. -

		ÉVALUATIONS		ONSTATÉS devables de l'Élat.		
	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	En 1886.	
	REPORT fr.	600,000	554,588 88	554,588 88	545,805 03	
Í	Prix de vente de coupes de bois		561,320 98		549,245 45	
	- de chablis, bois de délit et d'élagages		97,189 13		95,442 70	
	- d'objets saisis et confisqués		•			ı
	- de glandée, panage, foins et herbages		1,530 •		1,530	
Forêts	Fermages des propriétés dépendantes des forêts		7,971 72		7,971 72	
Foreis	— du droit de chasse	840,000 %	15,314	705,564 86	15,314	
	— — de pêche (baux et licences)		•		.	
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerai		3,696 28		3,606 28	
	Redevances pour construction d'usincs et droit d'usage		18,542 75		18,542 75	
ļ	Indemnités pour carbonisation, etc	}	19		*	
	Location des terrains réservés par l'administration des che- mins de fer		26,232 26		26,028 05	
1	de bâtiments		15,352 91		15,145 01	
	- d'herbages, d'oseraies, etc		13,133 56		12,977 56	
	- de vidanges		,		39	
Dépendances des	Redevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810.	170,000 *	345 88	159,841 55 (208 50	
cheminsdefer.	Argent non réclamé.	120,000	1,919 23	, 199'941 99 (1,919 23	
	Aliénations d'immeubles provenant d'emprises		69,853 21		69,827 14	
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage		10,811 50		10,811 50	
	d'objets non réclamés		15,507 50		15,507 30	
	- d'arbres, plantations, herbages, etc		6,685 70	4	6,685 70	
1	École militaire Pensions des élèves	Į,	74,951 17	i	70,472 10	
	(Pensions d'animaux malades		6,102 10		6,102 10	
	vétérinaire. Produit des ventes d'objets divers		479 42		479 42	
Établisse- ments	Écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem		,		2	
el services régis	Bénéfices de la fonderie de canons.	130,000 •		114,450 60		
par l'État.	Abonnement au Recueil des lois et arrêtés		15,544 ,		15,376	
	Institutagricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres.		93 "		03 "	
	Section normale d'enseignement moyen pour filles		3,680 .		1,480	
	Produit du Jardin Botanique de Bruxelles		13,601		8,101	
	A BEPORTER	1,740,000 *	1,534,445 U8	1,534,445 98	1,498,762 44	

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPE MENTS
DE CONFIE DÉFINITIVE DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1880.

COUVRENENT	S EFFECTUE	S	RESTE	APURE	MENT DES	RESTES		RAISON	
	707	TAE.	aur les droits constatés	ARTICLES annulés	DRC pepariés à l'ex	orcice suirant,		Î -	:
En 1887.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	à la charge des redevables de l'État.	44	mis à la charge des receveurs.	à recourrer sur les débiteurs.	evaluations.	RXCEDENT des reconvrements.	
3,775 97	540,581 »	549,581 +	5,007 88	7 88	n	5,000 .	50,419 »	,	
12,075 53	561,3 2 0 03 \								
1,746 43	97,189 13								
•	•								
•	1,530 »								
•	7,971 72								
•	15,514 »	705,564 86	,	"	•	*	134,455 14	7)	
•	מי		1	i					
•	5,696 28								
10	18,542 75								
•	,	 							
191 60	26,210 55								
147 *	15,292 91								
150 .	13,127 56								
15	ñ								
115 11	3 23 61) 159,740 57	100 98	24 09	,	76 89	10,259 43		
•	1,919 95	()	,,,,,	24 00	_	70 08	10,200 40	'n	
28 07	60,853 21								
n	10,811 50								
9	15,507 50	`							
'n	6,685 70								
4,479 07	74,951 17] \			,				
•	6,102 10								
n	470 42								
s)									
77	*	114,450 69	n		77	•	15,549 31	ח	
168 »	15,544 *					<u>'</u>			
n	93 ×								
2,200 *	3,680 n								
5,500 •	15,601 »								
30,574 68	1,520.337 12	1,520,337 12	5,108 86	ā1 97	,	5,076 89	210,662 88	'n	
, ,	`		,				1		

CAPITAUX ET REVENUS. —

		ÉVALUATIONS	DROITS CO		
	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des REGETTES.	PAR NATURE do perception.	PAR ARTICLE du Budget.	En 1886.
	Report fr.	1,740,000	1,534,445 98	1,534,445 98	1,498,762 44
Produits livers et acci- dentels.	Produit des examens universitaires des examens et visa des diplômes. des diplômes des artistes vétérinaires. des brevets d'invention. du quart des salaires sur transcriptions. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation. de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France. des taxes pour marques de fabrique et de commerce. Restitutions volontaires. Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées). Parts non réclamées dans les amendes attribuées. Restitution de parts d'amendes indûment attribuées. Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication. Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor. Cautionnements judiciaires attribués à l'État.	440,000 *	16,265 ** 44,504 59 297,130 * 44,142 42 25 14 413 75 4,550 * 3 * 400 * 4 75 39 90 69,601 91 2,852 64 20,003 18	502,878 08(16,265
Revenus des domaines.	Produits des conférences données aux élèves droguistes. Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) Cénie d'arbres, plantations, herbages, etc. Fermages de pêche et de chasse. Arrérages de rentes. Redevances pour concessions de prises d'eau. Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale. de créances ordinaires. Domaine de Tervueren. Fermages Menus produits. Redevances des sablières et mines (art. 6 et 42 loi du 21 avril 1810). Location de terrains provenant Servières et canaux. d'emprises. Vente d'arbres, plantations, Rivières et canaux. herbages, etc. Revenus des biens de cures (fermages et rentes).	709,000	1,951 80 101,555 01 36,357 49 14,892 34 6,006 60 814 98 2,540 65 7,500 n 4,088 23 8,056 02 1,826 n 1,740 70 53,163 74 3,525 n 140,085 12 142,829 37 45,623 70 2,867 17	551,471 02	91,280 22 56,181 80 14,892 33 5,985 30 701 69 2,057 98 7,500 * 2,400 * 8,050 05 1,826 * 623 94 52,680 15 5,525 * 139,535 12 142,720 07 39,406 15 1,767 82
	TOTAUX fr.	2,880,000 »	2,588,795 08	2,588,795 08	2,532,787 09

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDERT DE L'EXERCICE 1886.

OUVREMEN	TS EFFECTU		RESTE A MICOUVARIA	APURE	MENT DES	RESTES		RAISON	
En 1887.	PAR NATURE de perception.	TAL PAR ARTICLE du Budget.	sur lea devits commeté à la charge des redevables detrètat.	ARTICLES spinolés et tommes purtées en surséance indéfinie.	DNi reportés à l'ex mis à la charge des recereurs.	orts ercies suivant, å recouvrer sur ics débiteurs.	RXCEDENT des évaluations.	EICÉPERT des Fecquerements.	0
50,574 6 8	1,529,337 12	1,529,337 12	5,108 86	31 97	•	5,076 89	210,662 88	ė	
•	16,265	1							
•	44,564 59				,				
*									
9	297,150 •								
*	44,142 42		·						
•	25 14								
•	443 75	K00 070 A0						40 0W- 40	
5	4,530 *	502,878 08	•	•	•	•	•	62,878 08	
•	5 •								
•	400 •								
*	4 75		*						
•	39 00						Ì		
•	69,601 91								
#	2,852 64								
•	20,003 18 1,951 80								
•	1,001 00								
9,860 62	101,149 84	ļ							
116 55	36,298 35								
• 01	14,892 34								
•	5,983 30								
112 49	814 18	1 1							
. 20 >	2,087 98								
•	7,500 *				ł				
•	2,400 •								
•	8,056 02	547,155 62	4,317 40	5,521 76	•	795 64	152,846 38		
•	1,826 •				ļ				
948 47	1,572 41								
317 01	32,997 14								
*	5,525 ×								
550 *	140,085 12						:		
109 30	142,829 57								
3,934 67	43,540 82								l
27 05	1,795 75								
46,581 73	2,579,568 82	2,579,368 82	9,426 26	3,553 73	9	5,872 53	563,500 26	62,878 08	
					0,426 26		300,6	31 18	

TABLEAU LITE. File.

CAPITAUX ET REVENUS.

	•			ÉVALUATIONS	DROITS Co	
	DESI	GNATIO	N DES PRODUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICEE du Budges.
	Produit des	abonneme	ats av Moniteur belye		34,231 37	
	-		au Compte rendu analytique		29,988 •	
Postes. Services rėgis			aux Annoles purlementaires , , ,		35,207 •	
par l'État.	_		au Recueil spécial des actes de société	145,000 -	4,172) 101,885 37
			ou Recueil des lois et arrêtés		200 •	
			aux Documents parlementaires	.	84	
			Torauxfr	. 145,000 ×	101,885 37	101,885 37

- CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS du courte définitif du sodget de l'exercice 1886.

R	ECOUVREMEN	TS EFFECTUÉ	s	RESTE A RECOUVER	COMPA		
		TOT	TAL	tur les droits constatés			Observations.
En 1886.	En 1887.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	A la charge des redevables de l'État.	excápeny des évaluations.	sucépeat des recouvrements.	observations.
31,254 57	•	54,234 57					
29,988 n		29,988 *					
35,207 »	n	33,997 ·					
4,172 •	•	4,172) 101,885 37	•	43,114 63	•	
200 »	,	200 •					
84 ,	•	84 •			۵		
101,885 37	ā	101,885 37	101,885 37	,	48,114 65	,	

TABLEAU LITT. H.

CAPITAUX ET REVE

	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATÉS à la churge des rederables de l'Etal.		
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des Reclates.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	100,0 0 0 -	•	135,127 33	

NUS. — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS du compte dépinitif du budget de l'exercice 1886.

R	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS				CONPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		
En 1886.	En 1887.	PAR NATURE de perception.	PAR ABTICER du Budget,	sus les órolis constatés à la charge des redevables de l'État.	Bucdount des évaluations.	sicépant des recouvrements.	Observations,
28,131 61	103,500 39	•	151,652 •	a) 1,495 33	n	51,632 ·	a) Art. annulés, fr. 96 8 — reportés 1,398 4 1,495 3

TABLEAU LITT. //4.

CAPITAUX ET REVENUS.

	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'Étal.		
DESIGNATION DES PRODUITS.	des Receptes,	PAR SATURE de perception,	PAR ARTICLE du Budget.	
Produits de l'emploi des sonds de cautionnements et de consignations	5,200,000 •	3	5,255,884 47	
- des acles des commissariats maritimes	110,000 -		104 350 50	
- des droits de chancellerie	7,000 ×	•	8,893 40	
- de pilotage	2,080,000		2,066,004 74	
de fanal	850,000 -	*	850,695 13	
— de la régie du Monéteur	82,000 .	•	85,851 40	
- des écoles agricoles ,	275,000 »	*	301,418 28	
- du placement des fonds disponibles du Trésor	k00,000 ·	•	50 4, 000 »	
Bonification d'un quart p.º/o, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872, art. 1", n° 4.)	550,000 <i>,</i>	*	588,808 0 8	
Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale.	1,400,000 -	n	1,022,808 05	
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	5,514,000 *	n	6,582,141 65	
Totaux	14,166,000	•	14,970,043 70	

- TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

F	RECOUVRENEN	TS EFFECTU	ĖS	RESTE		RAISON	
		10	TAL	sur les draits constatés	des centuations are	e les recourrements,	Observations.
En 1886.	En 1887.	PAR NATURE de perception,	PAR ARTICLE du Builget.	a la chiege des redevables de l'Émi.	exceptar des éraluations.	EXCÉDENT des recouvrements.	Charletta tions.
3,255,884 47	я	•	3,255,884 47	a)	4	35,884 47	
104,350 50	29	•	104,350 50		3,649 30	•	
7,798 40	1,097 •	*	8,893 40	я	•	1,893 40	
2,066,094 74	•	•	2,066,091 74	*	15,905 28		
850,693 13	3	78	850,695 15	,	19	693 13	
48,823 84	36,545 46	•	85,380 30	u) 482 10	•	3,369 30	a) Art. annulés , fr. 85 — reportés , , 426
121,402 67	150,468 91	*	271,871 58	29,546 70	1,128 42	3	482
79	504,000 »	۵	504,000	•	196,000 •	,	
109,309 •	189,499 08	•	368,8 0 8 08	,		58,808 08	
522,733 85	500,074 20	ъ	1,022,808 05	0	377,191 9 5	,	
6,582,141 65	*	,	6,582,141 65	,	•	1,268,141 65	
13,759,230 25	1,181,684 65	•	14,940,914 90	30,028 80	593,875 13	1,368,790 03	
			,		774,	914 90	

TABLEAU LITT. I.

REMBOURSEMENTS. — CON

	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables de l'Etal.		
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	des MECETTES,	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE do Budget.	
Frais de perception des centimes provinciaux		122,569 87		
- communaux , , ,	450,000	359,010 70	481,580 57	
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des con- tributions directes	150,000 •	138,758 58	138,758 38	
Totaux fr.	580,000 3	620,338 95	620,338 05	

TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886,

RI	RECOUVREMENT		S	RESTE	COMPA des évaluations avec	RAISON	
En 1886.	En 1887.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	sur les droits constatés a la charge des redevables de l'État.		EXCÉDENT des Fecouvrements.	Observations.
1{3,3}7	9,25≥ 87	122,560 87 v	buget.			recourtements.	
337,898 •	21,112 70	359,010 70	481,580 57	•	,	31,580 57	
138,758 38	•	138,758 38	138,758 58	75	*	8,758 38	,
589, 973 38	30,385 57	620,338 93	620,338 95	•	ħ	40,358 05	
					40,3	38 95	

TABLEAU LITT. J.

REMBOURSEMENTS. — ENRE

			ÉVALUATIONS	DROITS CO	ONSTATÉS devables de l'État.	
	DÉSIGNA	ATION DES PRODUITS.	des RECETTES.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTIGLE du Budget.	En 1886.
Reliquats de c rêtes et non la Cour des Déficit des comptables.	Arrêtés par comptes. (Recouvrement) Ministère des Finances.	Soldes de comptes de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des comptes. Actes de chargement de divers chefs. ents par prélèvement sur cautionnements. divers. Frais de poursuites et d'instances Frais de poursuites et d'instances aux communes et aux hospices. lance de bois aux acquéreurs de bois domaniaux. Remboursement et dégrèvement de contributions. 5 p. % sur les recettes pour ordre (frais de régie). Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 p. % o. Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères. Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt. Restitution de droits.) 18,000 ± (360 50 2,925 90 45,094 35 109,347 74 69 48 156,404 86 218 32 3,757 21 2,031 50 50 61 382 4) 157,754 49 ₍	366 50 2,925 90 44,593 57 10,638 38 69 48 84,490 11 218 32 3,757 21 3 31 75 2,031 3 50 61
Recouvrements L'avances fui- les par les di- vers Départe- ments .	Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. Ministère de la Justice. Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. Ministère de Restitutio	Remboursement de subsides	540,000 =	11,018 70 341 59 125 " 47,470 " 115,854 84 105,681 85 1,856 94 5,984 48 170,503 13 " 755 04	620,298 20	11,018 70 341 59 115,854 84 105,681 85 1,856 94 587 20
		Тотлих	558,000 •	778,032 69	778,032 69	409,953 69

GISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DÉVIRITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

RECOUVREMEN	NTS EFFECTU	ÉS	RESTE A RECOUVANT	APURE	MENT DES I	RESTES		RAISON : les recourrements,	
En 1887.	PAR RATURE de perception.	PAR ABTICLE du budget.	ies droits constatés à la charge des redevables de l'état,	ARTICLES annolés et sommet portées ensurséance indéfinie,	DRU reportés à l'esc mis a la charge des receveurs.	ITS reice sulvant , A recouver aur sur tes débiteurs.	tredorny des Évaluations.	ESCÉDENT des fecouyrements.	
500 98 5,282 98 52,338 80 52,338 80 	300 80 2,025 90 45,094 35 15,021 36 69 48 150,828 91 218 52 3,757 21 31 75 2,031 80 50 61 382 • 11,018 70 341 50 115,834 84 103,681 85 1,856 94 2,110 01	405,924 08	93,426 38	92,131 36		1,295 0 2	134,075 02	46,308 11	
60,279 40	755 94 470,233 09	470,233 00	307,709 60	92,546 75		215,252 85	134,075 02	46,308 11	
	1	1			307,799 60			36 91	

TABLEAU LITT. K

REMBOURSEMENTS.

	ÉVALUATIONS	DROITS CONSTATÉS à la charge des rodevables de l'Esat.		
désignation des produits.	des Meceptes,	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.	
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	225,400	,	225,845 58	
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier	21,300 •	•	21,308	
Totaux. , , . fr.	246,700 •	•	247,153 58	

- PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPIRITIF DU BODGET DE L'EXENCICE 1886.

R)	ECOUVREMEN'	rs effectué	s	RESTE A RECOUVER	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements		
En 1886. En 1887. PAR NATURE de perception.		PAN ARTICLE du Budget.	sur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.	uxcépust des évaluntions,	Buckbert des recouvrements.	Observations.	
65,010 50	156,001 42	,	2 21,011 92	4,833 66	4,388 08	,	
20,200 •	1,108 .	•	21,308 -	•		8 m	
85,210 50	157,109 42	3	242,319 92	4,833 66	4,388 08	8 .	
			1	I	4,	580 08	

TABLEAU LITT. L.

REMBOURSEMENTS. -

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.		ONSTATÉS Edevables de l'État. PAR ARTICLE du Budget.
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des con- tributions directes	40,000 •		144,677 24
Recettes diverses et accidentelles.	700,000		1,619,627 49
Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées	20,399 *	•	7,701 99
Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360	7	1,360 -
Recettes du chef d'ordonnances prescrites de l'année 1881	25,000 *		27,736 94
Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de trésorerie	175,000 "		175,000 .
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	10,200 »		9,709 92
Quotes-paris d'annuités du chef de rachats de chemins de fer, dues au Trésor en exécution de l'article 37 de la convention-loi des 1/26 juin 1877.	123,227	15	123,926 70
Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.).	979,570 •	Þ	1,242,302 02
Remboursement par la province de Brabant de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.	70 ₃ 000 n	ņ	67,536 72
Totaux , fr.	2,144,756 »	,	3,419,119 92

TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exencice 1886.

vrements effectués, par année et par nature de perception.

	R	ECOUVREMEN	TS EFFECTUE	s	RESTE		RAISON	
E	In 1886.	En 1887.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget,	aur les droits constatés à la charge des redevables de l'État.		EXCÉPENT des recouvrements.	Observations.
	57,177 64 9,627 49		٠,	57,177 64° 1,619,627 49	87,499 60 •	n	17,177 64 919,627 49	
	1,353 34	•	•	1,333 54	a) 0,428 05	19,065 66	. م	a) Art. annulés. fr. 2,884 21 — reportés . 3,554 44
	1,360 •	•	•	1,360 >	•	•		6,428 65
2	27,736 04	•	•	27,736 94	•	•	2,736 94	
17	73,000 .	•	•	175,000 •	,	, .	'n	
	9,799 92	79	*	9,790 02	,	400 08	n	
12	23,226 70	•	٠	123,226 70		» 30	•	
89	2,014 63	•		892,914 63	6) 349,478 29	86 655 5 7	•	b) Art annulés. fr. 650 05 — reportés . 348,828 24
6	7,580 72	3	•	67,556 72	•	2,463 28	•	349,478 29
2,07	5,713 58	•	*	2,975,713 38	443,406 54	108,584 69	939,542 07	•
andra Sautaraum	·					830,	957 38	

ANNEXE AU TABLEAU LITT. L.

REMBOURSEMENTS. -

Détail des recouvrements effectués à

SOLDES DE COMPTES ET RESTITUTIONS.		·
Excédents de sonds mis à la disposition de comptables extraordinaires et soldes de comptes divers. Restitution de trastements, salaires, etc., indûment perçus; pertes d'armes et d'objets de casernement, et remboursements d'autre nature. Restitutions anonymes Restitution de bourses d'études. Restitution au Trésor de subsides aux communes restés sans emploi. Restitution au Trésor, par application du § 2 de l'arrêté ministériel du 12 décembre 1808, des retenues sur traitements au profit de diverses Caisses de veuves et orphelins. Solde du compte des pensions payées réciproquement par les Gouvernements des Pays-Bas et de la Belgique en 1885. Restitution au Trésor de la partie du revenu du sonds communal proportionnelle aux remboursements sur le Budget des Non-Yaleurs, de droits indûment perçus pendant l'année 1885. Restitution par le Gouvernement du Canada de sa quote-part dans les dépenses occasionnées en 1882, par l'extradition du nomme Duchêne-Anciaux	10,371 83 8,720 32 2,700 10 121 20 391,098 85 59 20 288 • 45,098 55 1,842 76	460,300 81
REMBOURSEMENTS.		
Remboursement d'avances concernant des services régis par économie (Administration des prisons). Remboursement au Trésor de la remise de 1/2 p. 9/6 payée aux receveurs de l'enregistrement, du chef de recettes faites pour compte de la Caisse de remplacement par le Département de la Guerre, pendant l'année 1885. Retenues de 1/2 p. 9/6 sur les pensions des officiers et de leurs veuves et orphelins, pour le service sanitaire. Remboursement par la Caisse d'annuités, en 1886, des frais relatifs au service des titres de la Caisse d'annuités. Remboursement au Trésor de la remise pour frais de perception des revenus provinciaux recouvrés par les comptables de l'administration de l'enregistrement, pendant l'année 1885. Remboursement par MM. de Rothschild frères, à Paris, de la commission qui leur a été allouée en 1886, au delà du maximum fixé par les conventions des 28 octobre 1871, 27 juin 1873 et 14 septembre 1870. Remboursement par la Compagnie du chemin de fer néerlandais de sommes payées par l'Etat à titre de minimum d'intérêt pour la ligne de Tongres à Bilsen, en 1884. Remboursement au Trésor du montant sles liquidations faites, en 1886, à charge du Budget des Non-Valeurs, du chef de restitutions de traitements reçues en trop. Remboursement des frais de chauffage des locaux du Palais des beaux-arts occupés par des commissions et sociétés artistiques.	310 07 14,873	64,244 08
PRESCRIPTIONS.		
Intérêts prescrits au profit du Trésor, pour cause de non-payement dans les cinq années de l'échéance, Savoir: Dette à 2 1/2, p. 0/2, échéance de janvier 1881. — à 3 p. 0/2 échéances de novembre 1880 et mai 1881 y compris les servitudes militaires de 1881. — à 4 p. 0/2 (1 e série) échéances de novembre 1880 et mai 1881. — à 4 p. 0/2 série), échéance d'août 1880. Titres de la cause d'annuités dues par l'État à 4 p. 0/2 (série 12). Échéance de janvier 1881.	951 83 604 16 6,230 72 400 * 10 *	8,196 71
A REPORTER		532,741 60

TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS BO COMPTE DÉPIRITIP DU BUDGEZ BE L'EXERCICE 1886,

titre de recettes diverses et accidentelles.

Report fr.		532,741 60
BONIFICATIONS AU TRÉSOR Arrérages de rentes à 3 et à 4 p. % devenus disponibles par suite de la transformation de la dotation du		
duc de Wellington en rente sans expression de capital. (Échéances de mai et novembre 1886.)	28,876 - 52 05	
1º De la Grande Compagnie du Luxembourg	30,416 60	
Bonification d'intérêts sur des titres 4 p. % délivrés en 1886 en exécution de la convention du 1eº juin 1877- Bonification d'intérêts sur des titres 3½, p. %, émis en vertu de l'article 4 de l'arrêté royal du 11 juin 1886. Excédent du produit de la réalisation de titres à 4 p. % faite pour couvrir les dépenses effectuées à charge des articles 70, 71, 71a et 84 du Budget des dépenses sur ressources extraordinaires de 1885.	95,228 - 508,557 46 9,245 68	
Intérêts dus par le Gouvernement néerlandais, pour la période du 1" juillet 1885 au 50 juin 1886, en conformité de l'article 16 de la convention du 31 octobre 1879. Bénéfice réalisé sur l'envoi de fonds à MM. Baring frères et Cir à Londres Attribution au Trésor de la différence entre les régularisations de 1872 et les payements effectués pendant la même année.	378,022 02 85 •	
ia meme annece, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	- 50	1,049,081 91
PR ODUITS DIVERS.		
Produit du tir national en 1886. — d'expéditions d'archives — des abonnements au Bulletin météorologique (1885) — de la vente de cartes hydrographiques et marines — de listes de recours en matière électorale	600 + 590 25 1,510 60 114 + 319 50	
- de fragments de pièces de monnaie cisaillées à tort par les comptables de l'État, pendant les années 1885 et 1886	457 44 675 * 1,041 50 218 30	
 de livres pour compte du Musée d'histoire naturelle. d'exemplaires de la loi et du règlement en vigueur sur les établissements d'aliénés. d'exemplaires du recueil des règlements consulaires. de publications de la Commission royale d'histoire 	1,547 1 50 4 = 223 20	
de plans et devis pour la construction de nouvelles casernes et d'hôpitaux militaires de publications de l'Académie royale des sciences. d'exemplaires du bulletin de la Commission royale d'archéologie d'exemplaires de l'ouvrage : « Les contumes du pays. » d'exemplaires de la correspondance du cardinal Granvelle.	503 • 72 • 120 • 10 • 439 65	
— de la liste des édits de Charles-Quint Produit de la location d'une partie de la propriété du comte de Mérode — d'une pompe centrifuge, à Ostende — de poutrelles appartenant à l'État	5 • 50 • 96 » 112 57	
- d'une maison rue de la Paille n° 14, à Bruxelles Prélèvement effectué sur l'encaisse disponible de la colonie de Gheel Deuxième et troisième annuités dues par les sieurs Couvreux et Hersent, entrepreneurs des installations maritimes d'Anyers, suivant convention des 9 et 24 inillet 1880 pour occupation de terrains de l'État	875 20,000 2,000	
Parties de cautionnements de remplaçants acquises à l'État. Droit proportionnel du par le directeur de la Monnaie sur la fabrication de pièces de cuivre pour le Zanzibar. Cession d'un cutter en bois par le Département des Chemins de ser, etc., au Département des Finances.	1,597 88 1,020 59 4,000 •	
		37,803 98
Total, , if.		1,619,627 49

(Yos)

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

RECETTES.

Développement, par province, des recouvrements effectués.

ANNEXE Nº 1 au tableau litt A.

IMPOTS. — CONTRIBUTIONS DIREC

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	anvers.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	Foncier	2,209,552 71	5.206,791 0 5	0.077.774.77
Contributions	Personnel.	5,228,537 14	5,370,659 05	2,675,751 77
directes.	Patentes	1,343,096 65	1,745,789 26	1,981,543 73 497,208 54
	Rederances sur les mines	2,940,080 03	1,740,700 20	187,200 34
	Café	691,850 63	52,767 19	4,706 51
	Eaux-de-vie étrangères	211,327 35	572 ,7 67 26	50,847 41
Douanes. Droits d'entrée.	Bières et vinaigres	139,205 03	191,194 89	15,726 70
	Sucres raffinés	67,440 10	245,588 14	7,351 82
	Autres marchandises	8,555,152 98	7.352,986 42	737,294 31
	Vins étrangers	512,768 29	933,496 48	196,774 88
	— de fruits secs	•	•	,
	Baux-de-vie indigenes	6,769,403 77	4,130,298 33	1,360,615 42
	Bières	1,008,360 33	2,465,636 18	1,177,243 23
Accises	Vinaigres	1,546 74	365 81	2,055 15
	Sucres étrangers	926,300 30	127,273 73	8,303 17
	Sucres de betterave indigènes	538,208 12	296,930 92	77,358 85
,	Glucoses et autres sucres non cristallisables	46,712 80	150,357 49	•
	Tabac	48 54	23,678 95	494,162 23
	Frais d'essai des ouvrages d'or et d'argent	1,105 32	8,331 50	*
	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État.	8		•
	Loyers de bâtiments	240 •	4,500 •	2,406 68
Recettes déverses	Forcements en recette opérés par l'administration, par suite de la vérification des registres tenus par les receveurs.	74 89	64 56	5 *
profit de l'État.	Extraits cadastraux	5,348 05	11,405 50	10,140 60
	Recettes extraordinaires de toute nature	13,692 95	12,978 29	1,551 42
	Taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchar- gement de navires	164,295	1,447 n	4,166
	Contributions sur le territoire neutre de Moresnet	•	•	•
	Totaux fr.	26,504,355 69	28,703,238	0,805,201 42

TES, DOUANES ET ACCISES.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

FLANDRE						тот	ral
ORIENTALE	HAINAUT.	LIÈGB.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR NATURE de perception.	PAR ARTICI du Budget,
3,165,903 72	4,301,809 95	2,767,333 03	917,201 91	680,698 13	1,556,035 72	23,571,277 99	23,571,277
2,556,282 87	2,580,737 90	1,850,820 12	334,606 69	259,994 88	696,772 16	18,839,954 54	18,859,954
775,540 37	913,345 33	835,560 20	103,401 64	94,109 71	264,562 64	6,572,412 34	8,572,412
•	241,708 99	106,140 67	•	1,645 37	5,776 38	355,269 41	355,260
34,103 20	2,020 32	23,543 18	76,833 64	63 49	3,918 81	889,894 86	
54,910 73	78,078 29	01,462 65	3,777 72	5,267 92	32,098 08	900,537 41	
32,206 01	16,728 53	73,228 52	12,070 03	41,564 47	17,859 69	539,874 77	24,514,871
24,646 81	19,768 63	25,764 88	184 74	414 07	10,488 90	399,548 00	,
1,962,118 15	578,798 04	1,602,996 35	261,462 41	186,629 44	367,577 87	21,585,015 97	
211,154 20	3 80,540 55	334,73 9 46	8,511 09	35,268 30	205,608 46	2,818,789 71	2,818,789
180 -	•	3		•	*	180 »	180
1,005,110 27	4,012,506 02	2,380,277 37	2,289,240 01	48,733 67	216,008 75	23,182,202 61	23,189,202
1,531,167 59	1,587,200 56	306,819 35	212,130 24	116,755 48	387,817 14	8,853,130 03	8,853,130
9,537 *	•	•	3.	•		13,504 70	15,504
129,782 90	7,205 40	988 60	35 93	,		1,190,890 12	1,199,890
209,705 51	842,076 20	203,607 88	85,654 84		74,815 46	2,328,357 78	2,528,357
195,999 49	2	•		,	*	393,069 78	595,069
101,949 76	529,756 81	77 82	494 44	3,858 26	11,584 60	965,611 41	965,611
		•	•		•	9,436 82	9,436
	9	*	•	,	z)	•	0,120
1,428 67	9,194 83	10 038	2,041 67	3,18 6 66	1,504 66	25,361 18	
387 01	342 70	33 88	•	56 34	20	064 38	
12,757 60	9,885 80	8,730 43	3,465 98	4,099 90	4,471 33	70,285 21	********
800 18	3,944 28	4,134 24	151 55	126 12	642 88	58,021 91	819,895
13,633	•	,	0	9	•	183,539 »	
•	•	1,223 41		. •	. 1	1,223 41	
13,019,292 08	15,915,649 22	10,058,542 07	4,511,265 43	1,482,468 21	3,857,341 33	113,787,353 43	113,767,353

ANNEXE Nº 1 AU TABLEAU LITT. B.

IMPOTS. — ENREGISTRE

		DÉSIGNATIO	ON DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
		Actes civils pub	lice	2,442,058 *	4 000 074 70	1,843,849 28
		— sous sein		68,858 42	4,986,874 39 269,186 99	64,928 95
		— judiciaire	-	154,547 74	303,826 34	62,603 77
	egistrement.	- d'huissier		119,386 97		
(50 681	orm. admittonin.)	Lettres de nobl		110,000 07	323,453 GB	73,450 19
		1		9.40%	11,600 =	4 800
		1	oger de nom de famille	2,465	1,160 =	1,305
(50 ce	Greffe.	Mise au rôle.		10,028	31,020 17	4,298
,	,		ositions de témoius et expéditions	45,031 22	128,818 24	21,837 92
	pothèques.	} .	tion,	34,007 24	61,390 47	10,147 66
(1000	arian auditoria,	/ Divits de traus	cription d'actes de mutation	442,714 45	820,775 23	347,779 39
		\	ssion	1,702,809 78	3,689,951 20	2,391,745 61
	uccessions.	— de muta	tion par décès	7,816 46	36,481 87	70,656 18
(30 ee	ntim, additions.))	sur les successions en ligne directe	267,603 •	775,941 43	215,251 60
		dus par	les époux survivants	33,021 59	104,015 80	20,947 38
		ſ	Passeports {	•	10 •	•
		i Timbura Cura	(å l'étranger	400 •	2,048	144 •
		Timbres fixes.	Permis de port d'armes de chasse	39,655 ·	82,635 •	38,080 •
		į	Permis de chasse au lévrier	70 ×	35 .	770 »
1	1	Timbres propor	tionnels pour effets de commerce	56,709 3 5	142,285 63	51,753 05
	Débit	Timbres adhésifs pour effets	Payables en Belgique	61,532 85	74,244 65	7,448 .
(<u>s</u>)		de commerce créés à l'étranger,	— à l'étranger	3,279 00	2,394 91	58 38
nnels	,	Timbres adhési	s pour assiches	21,409 67	73,021 41	28,508 34
ditio	ı	Timbres de din	nension	228,134 45	610,731 55	186,988 30
s ad	Visa.	(Timbres propo	rtionnels	92,202 40	28,593 38	860 20
Timbre (sans additionne	¥15d	Timbres de din	gension	1,568 55	6,874 18	3,030 82
imbr		Timbres fixes.	- Warrants	5 •	404 •	6 50
E			Effets de commerce	242,944 80	363,265 20	21,175 80
		Timbres	Bons de caisse, billets au porteur, etc	14,220	415,274 09	626 50
	Extra- ordinaire.	proportionnels.	Effets, récépissés, obligations, etc	•	•	•
		(Coupures	•.	•	ń
		Tinker	(Papiers blancs pour actes, etc	49,038 15	86,354 10	20,954 55
		Timbres de dimension.	Affiches	15,035 24	34,051 72	1,798 94
1	Assurances.	- Droit annuel,		256,832 15	787,235 16	63 00
			A reporter fr.	6,302,273 84	14,214,455 69	5,488,426 19

MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPINITIE DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1886.

112,054 15	ral .	TO						W. 13122
112,054 15	du	d:	NAMUR.	LUXEMBOURG.	LIMBOURG.	LIÈGE.	HAINAUT.	FLANDRE ORIENTALE.
112,054 15		18,063,310 10	1,012,756 15	564.457 83	4 22,920 47	1,987,651 56	2,707,524 77	2,095,417 65
115,645 00	1				•	·	102,158 65	48,213 72
115,694 18			ĺ ĺ		-	·	153,656 06	80,540 85
145 * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	20,820,704 (68,544 63	24,694 41	,		151,250 20	101,741 42
145			»	'n	ъ		•	1
15,075 00 1,500 • 2,018 • 4,340 • 86,855 45 470,721 8 28,380 11 0,636 22 5,205 87 17,308 95 245,000 02 3,374,720 0 352,001 38 72,030 48 95,500 76 168,704 85 5,151,025 00 3,374,720 0 3,885,061 42 440,756 07 305,064 81 1,213,832 01 16,782,078 21 17,017,592 7 17,012 32 4,017 47 13,700 18 34,711 46 255,514 55 3740,235 50 28,000 75 6,053 05 13,916 25 10,535 93 328,712 35 328,712 35 28,000 75 6,053 05 13,916 25 10,535 93 328,712 35 328,712 35 1,152 * 10 * 48 * 136 * 4,296 * 62,720 * 25,625 * 33,285 * 53,070 * 468,860 * * * * 70 * 1,015 * 62,585 90 7,725 75 9,089 35 28,428 50 474,160 44 36,231 25 245 30 518 10 2,621 20 216,491 05 1,580 05 4,077 61 5,835 29 16,767 71 244,057 10 29,5730 7			290 -		n	145 •	145 >	4,930
37,030 07 8,025 28 15,190 32 21,025 30 392,866 45 28,380 11 0,036 22 5,205 87 17,308 95 245,000 92 3,374,720 0 352,001 38 72,030 48 95,560 76 168,704 83 5,151,025 00 3,374,720 0 3,885,961 42 440,756 07 305,604 81 1,213,832 01 16,782,078 21 17,017,592 7 17,912 32 4,017 47 13,709 18 34,711 46 235,514 55 3740,235 59 541,804 54 09,474 00 114,147 06 210,564 13 2,749,235 59 2,749,235 59 28,006 75 6,053 05 15,916 25 10,535 93 328,712 35 328,712 35 1,152 * 16 * 48 * 136 * 4,296 * 468,860 * 12 * 1,152 * 16 * 48 * 136 * 4,296 * 468,860 * 1,015 * 62,720 * 25,625 * 33,285 * 53,070 * 468,860 * 474,160 44 25,290 56 4,677 61 5,835 29 16,767 71 244,637 10 244,637 10 293,750 70 84,387 15 107,828 85 155,212 40 2,558,470 85 5,760,291 6)		4,346 *	2,018 *	1,506	15,075 66	13,012 0	7,553 60
28,380 11 0,056 22 5,205 87 17,308 95 245,600 92 3.374,720 0 352,001 38 72,030 48 95,560 76 168,704 83 5,131,023 09 3.374,720 0 3,885,961 42 440,756 07 305,604 81 1,215,853 01 16,782,078 21 17,017,592 7 17,912 32 4,017 47 13,709 18 34,711 46 255,514 55 17,017,592 7 541,804 54 09,474 00 114,147 06 210,564 13 2,749,235 59 2,749,235 59 28,006 75 6,053 05 13,916 25 10,535 93 328,712 33 328,712 33 1,152 x 10 x 48 x 136 x 4,296 x 62,720 x 25,625 x 33,285 x 53,070 x 468,800 x x x 70 x 1,015 x 62,585 90 7,725 75 9,089 35 28,428 50 474,160 44 36,251 25 245 30 518 10 2,621 20 216,404 05 1,850 35 4 01 96 43 136 82 10,610 51 25,290 56 4,077 61 5,835 29 15,767 71 244,637 10 293,750 70 84,387 15 <	} 470,721 8)			15,190 32	-		64,376 13	34, 598 9 5
352,001 38 72,030 48 95,560 76 168,704 85 5,131,025 09 3,374,720 0 ,385,961 42 440,756 07 305,664 81 1,213,832 01 16,782,078 21 17,012,592 7 17,912 32 4,017 47 13,709 18 34,711 46 235,514 55 17,017,592 7 541,804 54 69,474 60 114,147 06 210,564 13 2,749,235 59 2,749,235 59 28,906 75 6,053 05 13,916 25 10,535 93 328,712 33 328,712 33 1,152 *** 16 *** 48 *** 136 *** 4,296 *** 62,720 *** 25,625 *** 33,285 *** 53,970 *** 468,800 *** *** *** *** 70 *** 1,015 *** 62,585 90 7,725 75 9,089 35 28,428 50 474,160 44 36,231 25 245 30 518 10 2,621 20 216,491 05 1,850 35 4 01 90 43 136 82 10,019 51 25,290 56 4,677 61 5,835 29 155,212 40 2,558,470 85 1,580 00 125 60 598 20 420 77 130,543 66 4,105 10 529 84 <td>) }</td> <td></td> <td>·</td> <td>5,265 87</td> <td></td> <td>28,389 11</td> <td>47,158 05</td> <td>24,283 35</td>) }		·	5,265 87		28,389 11	47,158 05	24,283 35
385,961 42 446,756 67 305,664 81 1,215,852 01 16,782,078 21 17,017,592 7 541,804 54 09,474 00 114,147 06 210,564 15 2,749,235 59 328,712 33 328,	3,374,720 0)		·	95,560 76	72,930 48	352,001 38	458,409 21	565,151 36
17,012 32)	16,782,078 21	1,215,852 01	305,664 81	440,756 67	1,385,961 42	2,842,655 81	2,804,702 90
28,006 75	} 17,017,592 7 }	255,514 55	34,711 46	13,709 18	4,017 47	17,012 32	47,785 81	2,423 80
1,152	2,749,235 5	2,749,235 59	210,564 13	114,147 06	69,474 60	541,804 64	378,692 37	375,752 96
1,152 x 10 x 48 x 136 x 4,296 x 62,720 x 25,625 x 33,285 x 53,970 x 468,860 x x x 70 x 1,015 x 62,585 90 7,725 75 9,089 35 28,428 50 474,160 44 36,231 25 245 30 518 10 2,621 20 216,494 05 1,850 35 4 01 96 43 136 82 10,619 51 25,990 56 4,677 61 5,835 29 16,707 71 244,657 10 293,730 70 84,387 15 107,828 85 155,212 40 2,558,470 85 1,689 90 125 60 598 20 420 77 130,543 66 4,105 10 529 84 3,398 35 2,063 42 28,366 98 x x 454 25 12,680 11 x 1,545 x 451,761 10 x x 454 25 12,680 11 x 1,545 x 451,761 10 x x x x x x x x x x x x 12,680 11 x x<	328,712 3	328,71 2 33	10,535 93	13,916 25	6,053 65	28,906 75	56,700 0 <u>2</u>	54,525 16
62,720 • 25,625 • 33,285 • 53,970 • 468,860 • 70 * 1,015 • 62,585 90 7,725 75 9,089 35 28,428 50 474,169 44 36,231 25 245 30 518 10 2,621 20 216,491 05 1,850 35 4 01 96 43 136 82 10,019 51 25,290 56 4,677 61 5,835 29 16,767 71 244,637 10 295,730 70 84,387 15 107,828 85 155,212 40 2,558,470 85 1,589 90 125 60 598 20 420 77 130,543 66 4,105 10 529 84 3,398 35 2,063 42 28,366 98 5 125,580 05 12,807 25 10,098 • 21,183 00 1,014,075 85 12,689 11 • 1,545 • 451,061 10 5 1,543 • 1,543 • 1,545 • 1,5			10	2 .	•	•	ń	ď
\$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc		4,296 •	136 .	48 •	16 »	1,152 »	120 •	232 »
62,585 90 7,725 75 9,089 35 28,428 50 474,160 44 36,251 25 245 30 518 10 2,621 20 216,494 05 1,850 35 4 01 96 43 136 82 10,019 51 25,290 56 4,677 61 5,835 29 16,767 71 244,637 10 295,750 70 84,387 15 107,828 85 155,212 40 2,558,470 85 1,589 90 125 60 598 20 420 77 130,543 66 4,105 10 529 84 3,398 35 2,063 42 28,366 98 * * 454 25 125,580 65 12,897 25 10,098 * 21,185 90 1,014,075 85 12,689 11 * * * * * * * * * * * * * * * * * * * 125,580 65 12,897 25 10,098 * 21,185 90 1,014,075 85 451,061 10 * * * * * * * * * * * * * <		468,860 •	53,970 0	. 33,285 »	25,625 »	62,720 •	93,270 .	3 9,620 •
36,231 25 245 30 518 10 2,621 20 216,494 05 1,850 35 4 01 96 43 136 82 10,619 51 25,290 56 4,677 61 5,835 29 16,767 71 244,637 10 293,750 70 84,387 15 107,828 85 155,212 40 2,558,470 85 1,589 90 125 60 598 20 420 77 130,543 66 4,105 10 529 84 3,398 35 2,063 42 28,366 98 2125,580 65 12,807 25 10,098 * 21,185 90 1,014,075 85 12,689 11 * * * 451,061 10 * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		1,015 •	70 »	•	•	p	n	70 ₽
1,850 35 4 01 96 43 136 82 10,619 51 25,290 56 4,677 61 5,835 29 16,767 71 244,637 10 295,750 70 84,387 15 107,828 85 155,212 40 2,558,470 85 1,589 90 125 60 598 20 420 77 130,543 66 4,105 10 529 84 3,398 35 2,063 42 28,366 98 25,580 05 12,807 25 10,098 * 21,185 90 1,014,075 85 12,689 11 * * * 451,761 10 * * * * * * * * * 451,761 10 * * * * * * * * * * * * * * * 12,689 11 * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		474,169 44	28,428 50	9,089 35	7,725 75	62,585 90	109,076 30	46,519 59
25,290 56		216,491 05	2,621 20	518 10	245 30	36,231 25	21,490 20	12,162 50
295,750 70 84,387 15 107,828 85 155,212 40 2,558,470 85 1,589 90 125 60 598 20 420 77 150,543 66 4,105 10 529 84 5,398 35 2,063 42 28,566 98 205,580 05 12,807 25 10,098 • 21,485 90 1,014,075 85 12,680 11 • 1,545 • 451,061 10 20,084 80 1,399 20 885 25 15,401 80 291,981 10 3,629 11 181 59 67 00 793 78 05,254 72		10,619 51	136 82	96 43	4 01	1,850 35	2,281 88	556 76
1,589 90 125 60 598 20 420 77 130,543 66 5,760,291 6 4,105 10 529 84 3,398 35 2,063 42 28,366 98 20 20 434 25 25,580 98 434 25 125,580 65 12,897 25 10,098 • 21,185 90 1,014,075 85 12,689 11 • 1,545 • 451,061 10 • • • • 50,084 80 1,399 20 885 25 15,401 80 291,081 10 3,629 11 181 59 67 60 793 78 65,254 72		244,037 10	16,767 71	5,835 20	4,677 61	25,290 56	44,407 07	24,058 84
1,589 00 125 60 598 20 420 77 150,543 66 5,760,291 6 4,105 10 529 84 3,398 35 2,063 42 28,366 98 25,580 65 12,897 25 10,098 • 21,185 90 1,014,075 85 12,689 11 • • 1,545 • 451,061 10 • • • • • 50,084 80 1,399 20 885 25 15,401 80 291,081 10 3,629 11 181 59 67 60 793 78 65,254 72				1			430,428 95	250,028 50
4,105 10 529 84 5,598 35 2,063 42 28,366 98 20,580 05 12,807 25 10,098 • 21,485 90 1,014,075 85 12,680 11 • 1,545 • 451,061 10 20,084 80 1,399 20 885 25 15,401 80 291,981 10 3,629 11 181 59 67 00 793 78 65,254 72	5,760, 2 91 0						5,774 20	378 02
125,580 65 12,807 25 10,098 • 21,485 90 1,014,075 85 12,689 11 • 1,545 • 451,061 10 • • • • 50,084 80 1,399 20 885 25 15,401 80 291,081 10 5,629 11 181 59 67 60 793 78 65,254 72			2,063 42	3,398 35	529 84	4,165 10	4,798 83	1,937 91
12,689 11		454 25	ú	•	'n	•	13 50	25 25
30,084 80 1,399 20 885 25 15,401 80 201,981 10 3,629 11 181 59 67 60 793 78 65,254 72		1,014,075 85	21,185 90	10,098 •	12,897 25	125,580 65	108,106 80	105,525 45
3,629 11 181 59 67 60 793 78 65,254 72		451,061 10	1,545 0	0	•	12,689 11	4,475 *	2,230 50
3,629 11 181 59 67 60 793 78 65,254 72		,	æ		,	>	*	
3,629 11 181 59 67 60 793 78 65,254 72		,			•	b	ά	
		291,081 10	15,401 80	885 25	1,399 20	3 9,08 4 80	24,506 65	45,355 60
4,076 06 • 1,011,084 48 1,011,084 4		05,254 72	793 78	67 69	181 59	3,629 11	1,781 43	7,404 31
	1,011,084 4	1,011,084 48	9		0	4,076 06	1,083 47	10,203 74
,234,946 70 1,232,321 12 1,300,614 • 3,144,381 10 51,542,002 71 51,542,062 7	51,512,062 7	51,512,002 71	3,144,381 10	1,300,614	1,232,321 12	5,231,216 70	7,880,152 98	6,550,211 50

ANNEXE No 1 AU TABLEAU LITT. B (SUITE).

IMPOTS. - ENREGISTRE

1	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	Report fr.	6,392,273 34	14,214,455 69	5,488,426 19
Naturalisations.	Droits de naturalisation ordinaire	1,500 » 3,000 •	2,750 ° 5,250 •	1,000 *
Amendes en matière d'impôis,	Enregistrement	13,579 74 493 78 35,407 92 963 86 5 •	10,680 16 * 10,421 67 38,790 97 19,799 03	11,501 60 1,772 42 26,007 77 1,574 34
Amendes de condamnation et dommages - interéts en matières diverses.	Amendes de condamnation et dommages- (en totalité intérêts attribués au Trésor) en partie,	04,105 87 1,177 57	163,248 75 2,820 92	92,346 21 749 42
	Totaux fr.	6,540,505 08	14,474,217 19	5,623,377 95

MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIE DU BUDGET DE L'EXEMPLE 1880.

DI AMBD P						TOTAL	
FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	Liège.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR NATURE de perception,	PAR ARTICLE du Budget.
6,550,211 59	7.886,132 98	5,231,246 70	1,232,321 12	1,399,614 •	3,144,581 10	51,542,062 71	51,542,062 71
1,000 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2,000 • 500 •	2,500 ·	3,000 ×	1,000 -	1,250 • 750 •	16,000 ×	33,250 »
14,927 86 * 1,416 05 54,145 07 1,517 60	21,156 22 • 820 38 48,235 42 19,329 68	356 16 33,618 18 1,316 28	3,561 43 352 36 5,900 59 284 50	7,963 02 	5,275 78 290 12 16,112 01 2,089 17	104,769 75 16,550 34 266,006 15 38,192 01	425,5 33 15
100,076 74 244 43	108,850 30 326 04	8 4, 6 2 4 51 490 40	21,512 64 31 63	25,465 25 121 64	39,434 19 620 29	729,462 46 6,591 34	756,053 80
6,723,789 54	8,078,351 03	5,378,776 17	1,266,773 27	1,445,897 98	3,210,211 66	52,736,899 66	52,736.899 66

ANNEXE Nº 1 AU TABLBAU LITT. C.

PÉAGES. — ENREGISTRE

مناسب والمساوة	DÉSIGN	IATION DES PRODUITS.	anvers.	BHABANT,	Flandre Occidentale,
		DOMAINES.			
	:	Liège à Maestricht		,	
		Maestricht à Bois-le-Duc.			
		Jonetion de la Meuse à l'Escaut,	190,049 80	•	10
		Embranchement vers le camp de Beverloo	•	•	, ,
		— vers Hasselt	7,202 15	•	
		- vers Turnhout	7,009 82	•	
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor	21,684 57	20	
		Sambre	•	¥	19
		Charleroi à Bruxelles et embranchements		78,705 24	
		Mons à Condé			
		Pommerœul à Antoing	. 1	•	
		Dérivation de (Deynze à Schipdonck		•	
	,	la Lys . Schipdonck à Balgerhoeke		•	
	Droits	Roulers à la Lys.	-	-	2,080 78
	de navigation, de ponts,	Gand (Droit général			5,230 45
	d'écluses, etc.	à Ostende. Droit à la porte de Damme		_	615
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France.			12,255 22
		Moervaert		-	. 12,255 22
	1	Grande Nethe	737 04	•	_
		Pelite Nethe (canalisée)		•	•
		Nethe inserieure (Pont de Waelhem)	2,643 50	•	•
Rivières)	Gand à Terneuzen	579 70	*	•
el canaux.	}	Meuse.		•	•
	ł	Ourthe	*	11	3
	l .	Escaut.	•	•	3
		Lys.	•	•	1,354 02
		Lys	•	,	14,496 54
		Yser	•	920 57	•
		·	•	•	4,488 18
		ge consignés, revirés au profit du Trésor.	•	•	70 97
	Produits des l	bacs, bateaux et passages d'eau.	2,520	14 50	207 25
	ı — des	bateaux à vapeur d'Anvers à la Téte-de-Flandre	*	•	•
Routes	(fre classe : Pi	roduits des barrières affermées et en régie		•	19
oppartenant d l'État.	(oduits des barrières affermées et en régie		•	29
		TOTAUX fr.	232,516 58	79,640 31	40,807 41

MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPENENTS DU COMPTE DÉPIRITIV DU SUBCET DE L'EXERCICE 1886.

FL	ANDRE						то т	FAL
	ENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR SATURE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.
	7.068 50 1,530 14 28,851 48 2,780 06 22,014 47 14,437 60 17,327 06	176,069 59 191,635 55 90,784 81 82,585 38	42,165 38 42,835 68 8,794 31 13,857 50	34,003 37 03,420 96 70,255 80 443 25 2,646 55		72,146 17	76,258 75 63,420 96 260,305 60 443 25 9,848 70 7,009 82 21,084 57 248,215 76 270,340 79 00,784 81 82,583 38 7,968 50 1,330 14 2,08) 78 34,090 93 615 • 12,253 22 2,780 06 737 04 2,645 50 579 70 22,014 47 84,452 81 8,794 31 60,894 86 31,823 60 920 57 4,488 18 223 67 26,973 26	1,445,641 99
		•	4,150	•	9	9 19	4,150	4,150 »
	96,369 89	586,959 57	111,802 85	181,882 06	n	119,725 32	1,449,791 99	1,440,791 09

ANNEXE Nº 1 AU TABLEAU LITT. G.

CAPITAUX ET REVENUS. -

	DÉSIGN	IATION DES PRODUITS.	anvers.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	Prix de vente (de terrains provensat d'emprises.		248 46	415 >	3,909 48
	`	Routes	2,036 46	12,574 89 12,800 50	552 07
	Produit & autr	des successions en déshérence	70,727 51	67,651 24	2,622 50
	Produit (net des épaves	10,727 31	07,031 #4	715 59
	Prix de vente cédés, mess	d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer con- ageries, etc., et non réclamés	•	536 65	156 55
	Prix de vent archives, ca	e d'objets mobiliers. (Catalogues, inventaires des rte géologique, etc.)	*	114 90	
		provenant du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	1,185 •	482 76	1,601 75
!		- des Finances	522 ·	18,493 57	106 •
		- — de la Guerre	23,200 10	51,619 80	6,925 80
Domaines.	Prix de vente d'objets mobiliers	- — de l'Intérieur et de l'In- struction publique	151 •	1,566 •	*
(Valence capitales.)	hors d'usage	— — de la Justice	343 14	4,328 09	5,232 78
(— de l'Agriculture, de l'In- dustrie et des Travaux publics	3,012 •	35,459 50	2,512 60
		— de la Cour des comptes ,		2,024 88	•
	Remboursem' de	du fonds de l'industrie nationale	,	9	,
		de créances ordinaires	ъ	•	•
	Rachat et trai	nsfert de rentes	•	D	,
	Transactions	en matière domaniale	n	•	•
		térêts pour inexécution de conventions, intérêts mo- npris	802 74	3,318 96	344 42
	Refournissem	ent pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux).	P	ħ	60 •
	Produit d'obj	cus saisis et confisqués	980 60	2,409 54	1,871 15
	Parts du Trés	or dans les biens possédés par indivis	n	•	0
		A erporter	103,209 01	215,596 28	31,814 69

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

FLANDRE						тот	TAL
ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	Namur.	PÅR NATURE de perecption.	PAR ARTICLE de Sudget,
2,815 79	625 95	50 •	7.400 H4		24.55		
			3,188 71	•	91 33	11,344 72	
362 34	1,654 08	2,349 92	617 31	664 •	1,939 51	22,750 58	
608 80	•	400 •	908 26	984 71	*	20,906 33	
48,320 G6	350 ·	6,911 23	59 85	•	802 79	197,445 78	
•	•	•	ŕ	n	21	715 59	
235 10	•	816 72		10	η	1,545 02	
•	*	Đ	•	»	Ð	114 90	
•	•	ъ	•	*	,	5,269 bi	
•	•	Þ	3	r		19,121 57	
14,644 50	22,287	3,802 80	7,649 40	94 05	8,123 92	138,347 37	
50	•	39 •	•	3 50	,	1,809 50	549,581 •
2,461 67	722 70	174 34	129 19	1,448 55	846 20	15,686 66	
12,503 77	2,366 75	2,868 25	619 90	58 85	1,307 33	60,708 95	
•	•	,	ø	•		2,024 88	
		•					
20,000	•	,	•	D	rs.	20,000 ,	
•	•	3	•	85 17		85 17	
,	•	Œ	•	я.		5	
6,401 74	10,520 47	236 94	438 51	881 89	823 88	23,792 55	
660 .	•	282 87	3	*	•	1,002 87	
655 44	478 95	666 16	70 75	126 55	116 30	7,360 74	
,	9 98	959 04	n	•	639 69	1,609 31	
100,722 87	39,010 18	10,557 87	13,681 88	4,207 27	14,690 95	840,881	549,581 •

ANNEXE Nº 1 AU TABLEAU LITT. G (SUITE).

CAPITAUX ET REVENUS. -

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	anvers.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	Report fr.	105,209 01	213,596 28	51,814 69
	Prix de vente de coupes de bois	5	277,165 26	,
	- de chablis, bois de délit et d'élagages	435 •	80,200 38	7,230 .
	- d'objets saisis et confisqués	•	•	,
	- de glandée, panage, foins et herbages	•	•	
Forêts	Fermages des propriétés dépendantes des sorêts	*	7,731 70	34 •
~ v. v	du droit de chasse	•	'n	120 .
	- de péche (baux et licences)	•	•	.
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerai	,	n	
	Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	•	12,739 53	a
	Indemnités pour carbonisation, etc	ħ	3	•
	Location des terrains réservés par l'administration des chemins de ser.	5,574 20	4,702 82	1,540 57
	— de bâtiments	8,800	838 83	126
	— d'herbages, d'oseraies, etc	160	2,273	655 "
	- de vidanges.	*	2,270	
Dépendances des	Redevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810	n		
chemins de fer.`	Argent non réclamé	,	4.0.0.02	
	Alienations d'immeubles provenant d'emprises	21,297 07	1,919 23	
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage.	1,197 07	9,810 50	1 100 -
i	- d'objets non réclamés	•	1,555 50	1,100 •
	- d'arbres, plantations, herbages, etc.	220 50	14,669 30 1,924 20	2,583
:	Ecole militaire. — Pensions des élèves	•	74,951 17	-n
	École (Pensions d'animaux malades		6,102 10	
	vétérinaire. Produit des ventes d'objets divers	a	479 42	a
Établisse-	Écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem	٨		α
ments et services	Bénéfices de la fonderie de canons	Ŕ	•	
régis par l'État,	Abonnement au Recueil des lois et arrêlés	912	2,058 *	1,506 .
	Section normale d'enscignement moyen pour filles	*	5,680 n	
	Institut agricole. Produit de ventes d'objets mobiliers et autres	,	10	10
	Produit du Jardin Botanique de Bruxelles	D	13,001 0	я
	A REPORTER	138,607 78	729,804 02	40,700 26

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS de compte définitif de budglt de l'exercice 1886.

FLANDRE						то	ral -
ORIENTALE.	HAINAUT.	LIĖGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	Namur.	PAR NATURE do perception.	PAR ARTIC du Budget.
109,722 87	39,010 18	10,557 87	13,681 88	4,297 27	14,690 95	549,581 •	549,581
23	*	142,466 52	•	104,426 48	37,962 72	561,320 98	
ħ		3,598 75		5,643	76 •	97,189 13	
•			•			•	
•		1,530 •	,	.	•	1,530 -	
•	76	16 +	•	190 02	•	Y,971 72	
•	*	3,142 •	52 •	8,400 -	3,600 •	15,314 •	705,564 8
	*		•			,	
•	•	179 97		2,134 65	1,381 66	3,696 28	
*	•	36 ×	•	5,568 97	200 25	18,542 75	
*	•	•	•	•	•	ø	
2,505 43	6,503 93	5,689 42	156 80	1,756 09	1,810 29	26,219 55	
133 50	2,064 30	2,174 78	262 50	890 •	•	15,202 01	
1,275 20	5,588 93	506 59	983 50	1,060	735 34	13,127 56	
•			, .	•	•	•	
•	202 02	115 11	,	,	6 48	32 3 61	159,740 5
•	19	•	•	•	8	1,919 23	(100,110 0
2,995 97	13,996 59	20,950 19	•	206 34	596 75	69,853 21	
1,350 +	5,261	1,765 •	•			10,811 50	
808 *	•	30 ×	•	10	7	15,507 50	j
554 2 5	259 •	845 •	57 •	54 +	228 75	۴,685 70	
,	•				*	74,051 17	
•	,	*	,		æ	6,102 10	
7)	*	,	•		•	479 42	}
	•	•	,		•	•	
,		15	•		,	,	114,450 6
1,782 •	2,622 •	2,010 +	1,246 .	1,266 •	2,112 •	15,544 •	(
	•	•	,		•	3,680	
, ,	n	77			93 n	93 7	
•	n	•	•	•	3	15,601 »	1
121,110 22	75,487 05	202,533 20	16,599 68	155,890 82	62,794 10	1,520,337 12	1,529,337 1
I	ı	1	I	; I	!		1 31

ANNEXE N° 1 AU TABLEAU LITT. G (SDITE).

CAPITAUX ET REVENUS -

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	anvers.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
	Report fr.	138,607 78	729,804 02	46,709 26
1	Produit des examens universitaires.	780 »	10,397 50	457 50
1	et visa des diplômes	340 •	27,257 50	1,160
	des brevets d'invention	2,150 .	237,050	1,550
	— du quart des solaires sur transcriptions	4,036 84	8,032 70	5,045 22
	 de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation. 	4 04	11 25	1 50
	 de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la conven- tion littéraire faite avec la France 	•	443 75	
Produits	— des taxes pour marques de fabrique et de commerce	370 •	2,000 •	190 -
ivers et acci-' dentels.	Restitutions volontaires	3		,
l	Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées)	•	•	,
- 1	Parts non réclamées dans les amendes attribuées	,	•	4 75
	Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	,	30 40	
[Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	3,556 87	19,100 35	2,885 18
1	Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	50 26	2,052 17	93 38
	Cautionnements judiciaires attribués à l'État.	8,540 •	6,100 •	- 36
1	Produits des conférences données aux élèves droguistes	5,5.10	1,951 80	•
	Fermages de biens-fonds et de bâtiments (canaux, forêts et chemins de ser non compris)	-	·	,
	Cápia (Location de biens-fonds et de bâtiments	8,580 90	37,991 71	30,548 89
	militaire. Yente d'arbres, plantations, herbages, etc.	19,869 88 4,812 *	4,393 22	1,350 • 726 07
	(Fermages de pêche et de chasse ,	5,986 85	236 25	240
	Arrérages de rentes	68 29	157 91	
	Redevances pour concessions de prises d'eau	,	288 04	528 0 5
	Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale		,	
Revenus	— — de créances ordinaires	*		
s domaines.	Domaine de Terrueren. { Fermages		8,036 02	
	Menus produits		1,826	
	Redevances (art. 6 et 43 de la loi sur les mines du 21 avril 1810)	,	*	
	Location de terrains provenant Aivières et canaux. d'emprises Routes	2,442 73	1,470 47	7,701 35
	Vente d'arbres, plantations, Rivières et canaux	3,601 12	43 60 3,111 35	165 62 22,019 85
	Droits do péche. (Rivières et canaux.).	6,954 88	17,662 05	14,435 08
	Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	6,528 50 7 93	817 60 20 »	3,534 94 170 35
	Totaux fr.	215,288 87	1,122,225 75	148,516 99

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPIRITIE DU REDGET DE L'EXENCICE 1886.

FLANDRE						то	TAL
ORIENTALE	. IIAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR BATUNE de perception.	PAR ARTICLE du Budget.
121,110 2	2 75,487 95	202,533 20	16,599 68	135,890 82	62,794 19	1,529,337 12	1,529,337 12
1,255	1,190	1,902 50	282 50	.	•	16,265	
3,820	1,4.2 09	7,572 50	100 •	539 50	2,510	44,564 59	
2,370	15,580 •	35,480 •	160 -	780 *	2,010	207,130	
5,850 9	7,389 05	3,191 98	1,782 90	2,738 70	5,174 01	44,142 42	
, 3	9 ,	2 80	» 3 6	• 75	4 05	23 14	
*	•	•	•			443 75	
160	270 n	480 *	10 •	. }	80 •	4,550 •	
•	•	3 .			a	3 *	502,878 08
•	150 »	100 >	•	50 .	100 .	460 •	
•	•		•		10	4 75	
u	'n	9 50	¢	1 10	*	39 v o	
4,087 5	8 26,844 14	2,200 13	2,966 71	4,951 76	2,310 19	69,601 91	
290 7	0 65 59	204 55	n	» 04	96 15	2,852 64	
292 1	8 606	5,275 *	0		3	20,903 18	
מ	•		١.) n	•	1,951 80	
1,451 5	9,000 14	3,903 75	113 49	61 .	489 48	101,140 84	
5,123 3		2,254 60	438 85		1,515 20	30,298 35	
285 6 1,415 2	į.	650 •	4,902 80	n	3,515 80	14,892 51	
108 8	1	73.70	"		•	5,985 30	
20		52 78	310 91	3i 13	43 94	814 18	
20	• 1,416 89	* ***	5 •	•	30 •	2,087 98	
2,400	°	7,500 -	•	'	•	7,500 .	
2,400	•	•	•	•	•	2,400 •	547,153 62
TO TO	,	•	•	•	,	8,056 02	043,130 02
, n	*	•	•	,	3	1,826 =	
	425 95	1,018 68		11 21	118 57	1,572 41	
3,721 5 37 6		5,741 99 277 59	622 82 224 16	28 .	2,220 15	32,997 14	
22,512	,	3,495 17	79,768 83	20 0	227 38	5,525 »	
58,987 V		9,037 70	6,345 57	13,479 33	1,031 50 23,532 96	140,085 12 142,829 37	1
5,297 0 288 0		8,327 77 464 ¬	3,673 98	3,042 70	5,623 75	43,340 82 1,795 75	
221,286 0	5 170,966 28	804,358 19	118,108 47	101,390 91	111,427 28	2,570,368 82	2,570,568 82

ANNEXE Nº 1
AU TABLEAU LITT. 1.

REMBOURSEMENTS - CON

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Frais de perception des centimes provinciaux	9,884 60	30,249 7 2	10,200 00
communaux	44,491 72	107,534 19	42,426 97
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	21,486 03	41,866 70	21,777 63
Totaux fr.	75,802 35	179,463 70	74,414 22

TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS BU COMPIE DÉVINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

FLANDRE						тот	'AL
ORIENTALE	HAINAUT.	LIÈGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	PAR NATURE do porception.	PAR ANTICLE du Budget.
6,×08 85	34,465 11	21,252 06	2,585	3,436 23	3,685 72	1⊇2,569 8 7	481,580 57
37,769 64	48,728 92	42,348 60	9,195 29	8,938 80	17,765 57	330,010 70)
22,046 11	16,188 14	0,089 7⊋	1,358 33	708 41	2,457 20	138,753 3 3	158,758 38
67,515 58	09,382 17	75,390 58	13,118 62	15,085 44	23,908 49	620,338 95	620,338 95

ANNEXE Nº 1 AU TABLEAU LITT. J.

REMBOURSEMENTS. — ENRE

Di	DÉSIGNATION DES PRODUITS. ANVERS. BRABANT.					
Reliquats de comp- les arrêlés et non urrêlés par la) la Cour d	mptes de comptables extraordinaires, arrêtés par es comptes	• 257 79	306 50	•	
Cour des comptes.	· · · · · ·			2,032 65	91 33	
Déficit des comptables.	Recouvreme	ats par prélèvement sur cautionnements	5,271 59	40,658 94	•	
des complavies.	(–	divers	636 51	13,779 17	751 83	
	i	Frais de poursuites et d'instances	D.	26 •	7 71	
		Frais de surveil- lance de bois appartenant aux acquéreurs de bois doma-	3,348 37	4,247 37	2,201 70	
	į	Remboursement et dégrévement de contribu-	113 22	•	•	
	Ministère des	5 p. % sur les recettes pour ordre (frais de régie).	470 27	1,315 14	232 29	
	Finances.	Frais de garde de biens saisis (Hainaut) 2 p. %	410 21	1,010-14	201 20	
		Remboursement des frais d'impression des pro- cés-verbaux de coupes usagéres	,	, " *		
		Remboursement de frais d'impression de for- mules d'actes de protét	2 47 50	864 .	105 50	
		Restitution de droits	a	•	46 01	
	Ministère de tution de	es Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — Resti- droits	n	755 94		
]	e la Guerre. — Remboursements divers		382 •		
	Ministère	Frais de justice en matière de garde civique.	2,403 BI	5,085 52	268 70	
Recouvrements d'a- vances faites par	/ linterieur	Remboursement de subsides	,	n		
les divers Dépar- tements,	l'Instruction publique.				.	
		Frais de justice en matière criminelle et correc- tionnelle	9,773 84	31,018 05	11,896 43	
	Ministère de	en matière de police	7,982 63	23,322 33	8,960 72	
	la Justice.	— militaire	113 73	220 64	247 97	
		Frais d'entretien de mendiants	12 75	1,063 74	15 65	
	Ministère	Canal de Annuités des propriétaires rive-	n	8		
	de l'Agricul-	la Campine, Rachat des annuités,		n	,	
	ture, de l'Industrie	Frais de surveillance de travaux publics concédés	1,100	7,600 .	2,000 •	
	et des Travaux	— d'entretien de routes concédées	•	•		
	publics.	Restitution de droits			•	
		Totaux , fr.	29,822 *	132,728 99	26,820 84	

GISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DÉFIRITIF DU BUBGET DE L'EXERCICE 1886.

PLANDRE			li .			TO	TAL
ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÈGE.	LIÈGE. LIMBOURG, LUXEMBOURG, MAMUR.		NAMUR.	PAR SATURÉ de perception,	PAR ARTICL du Budget.
8	•	•	•	•	n	3 66 50	
102 45	48 07	109 69	4 69	279 23	•	2,025 90	64,308 1
500 08	19	602 84	•		,	45,004 55) 04,000 <u>1</u>
•	ъ	•	8	760 85	•	15,021 36)
8 95	4 50	22 32	•	•	•	69 48	
5,334 14	40,013 85	37,029 50	1,435 27	24,012 73	8,475 89	136,828 01	
*	•		•	•	•		
,	•	105 10			*	218 32	
66 34	175 19	042 10	30 00	205 08	510 81	3,757 21	
•	•	8	n	•	*	•	
•	•		•	81 75	•	81 75	
121 50	288	296	17 .	25 •	67 •	2,031 50	
•	4 60	•	*		•	50 61	
n		*			•	755 04	
ъ	•	•			n	38 ₂ .	
210 65	1,253 04	1,448 14	1 44	29 00	230 31	11,018 70	405,924 9
•	•	•	•	341 59	•	341 59	
•	•	, p	•	•	9	•	
14,544 55	18,459 19	10,841 02	3,776 70	6,870 92	8,654 14	115,834 84	}
8,361 19	22,526 67	20,870 14	3,268 25	3,011 02	7,378 91	105,681 85	
128 90	468 94	218 74	51 85	313 57	77 60	1,836 94	
932 75	21 15	12 •	6 40	3 60	41 97	2,110 01	
•		ъ			•		
•	•	,		70	*		
3,583 33	3,692 •	5,700 •			1,300 •	24,975 33	
		5			•	•	
n	•	מ	•	10	n	,	
33,795 78	95,985 20	79,157 77	8,592 50	36,784 43	26,545 63	470,233 00	470,283 0

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

RECETTES.

Comparaison avec les recouvrements de l'exercice antérieur.

ANNEXE Nº 2
AU TABLEAU LITY. A.

IMPOTS. — CONTRIBUTIONS

Comparaison des recouvrements

	DÉSIGNA	TION DES PRODUITS.		STTES R LES EXERCICES
			188G.	1885.
Foncier			23,571,277 99	23,415,391 46
Personnel ,	. 		18,859,954 54	18,672,324 74
Patentes				6,235,109 46
Redevances sur les	mines	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	555, 2 89 41	515,670 36
		Café	889,894 86	867,164 77
		Eaux-de-vie étrangères.	900,537 41	186,540 76
Douanes, — Droi	ts d'entrée	Bières et vinaigres	539,874 77	572,812 08
		Sucres raffinés	399,548 09	1,053,521 36
	•	Autres marchandises	21,585,015 97	21,121,271 32
	Vins étrangers .		2,818,789 71	3,002,413 77
	— de fruits secs		1×0 •	
	Eaux-de-vie indige	nes	25,182,202 61	23,142,670 54
	Bières		8,853,130 03	8,817,701 63
Accises	Vinaigres		15,501 70	11,520 78
1	Sucres étrangers.		1,199,890 12	1,921,692 14
	Sucres de betterave	indigênes	2,328,357 78	1,055,457 27
	Glucoses et autres	sucres non cristallisables,	393,060 78	353,748 15
	Tabac	******	965,611 41	719,757 30
	Frais d'essai des ou	ivrages d'or et d'argent	9,436 82	9,541 15
	Droits de magasin	des entrepôts, perçus au prolit de l'État.	,	,
	Loyers de bâtimen	ts	25,361 18	25,652 22
Recelles diverses	Forcements en rece registres tenus p	ette opérés par l'administration par suite de la vérification des ar les receveurs.	961 38	217 65
profit de l'État.	}		70,2× 5 21	69,040 27
1		aires de toute nature	38,021 91	220,255 51
		extraordinaires de chargement et de déchargement de navires.	185,559 ×	175,735
	1	erritoire neutre de Moresaet	1,223 41	1,200 20
		Toyaux ,	115,757,353 43	112,706,529 05

En plús. . . .

DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉRISITIE DU BUDGET DE L'EXERCICE 188G.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

	RENCES	EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.
EX PLUS	EN MOINS.	LIST DIVETTORIS SOIL DES PARTICIONES A DESERVADO 1880.
155,880 53		L'augmentation provient de l'imposition des maisons et bâtiments nouvellement construits, reconstruits o
187,629 80	7	agrandis.
357,502 88	•	Celte augmentation est due à une circonstance exceptionnelle. Dans le total de l'impôt de 1886 figure un somme de fr. 496,722-80 et montant en principal et additionnels au profit de l'État de la cotisation d'un
9,799 65	•	société anonyme, établie d'office et par rappel de droits pour les années 1883 à 1895. Cette différence est si peu importante qu'il est impossible d'en indiquer les motifs.
22,430 09	»	
14,196 65		Différence peu importante sans cause déterminée.
,	52,937 31	Diminution due rux effets de la loi du 20 noût 1885 apportant des modifications à la Tégislation sur la fabri
	655,075 27	cation des bières indigènes. Les surtaxes établies : n vertu de la loi du 17 septembre 1884 et par la loi du 28 juillet 1885 ont eu pour con
465,744 63	•	sequence de faire diminuer dans une forte proportion l'importation des sucres raffinés. L'augmentation porte presque exclusivement sur les tabacs, dont l'importation a repris son cours normal.
	183,654 06	
180 -	,	
39,532 07	n (Écarts trop peu importants pour leur assigner une cause precise.
5,428 40	,	
1,983 02	۵	
	721,802 02	Même explication que ci-dessus en ce qui concerne la diminution des droits de douane sur les sucres rassinés.
1,272,900 51	•	L'auguientation provient de ce que, par suite de la diminution des importations de sucre étranger, une quan tité plus grande de sucre indigène a du être mise en consommation.
59,321 63	•	L'augmentation résulte de l'emploi plus considérable de glucoses dans diverses industries.
215,874 02	sp	Résultat de l'augmentation de la culture comparativement à l'année précédente.
1 .	104 03	Écart insignifiant.
.	n	
,	291 04	ldem.
746 75	70	
1,214 94	•	
n	183 ¹ 522 CO	La différence provient de ce que, en 1885, il a été perçu en recettes extraordinaires des sommes très élevée representant le montant de la cotisation au droit de patente due par des sociétes anonymes, ces cotisation
7,804		n'ayant pu être recouvrées avant la clôture de l'exercice par suite de coutestations judiciaires.
14 19	7	
2,805,820 01	1,754,995 63	
1,050,8	21 38	34

ANNEXE Nº 2
AU TABLEAU LITT. B.

IMPOTS. - ENREGISTRE

Comparaison des recouvrements

	DÉSI	GNATION I	DES PRODUITS.		STTES
				1886.	1885.
	Actes civils	•		18,063,310 10	17,302,800 71
		seing privé	• • • • • • • • • • • • • • • • •	775,231 72	728,042 02
Enregistrement.	— judici	iaires	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	968,600 83	1,012,182 04
(30 erntlines additionnels.)	i	ssiers	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	991,521 40	1,025,728 80
		noblesse		11,600 =	2,030 •
	Permis de o	changer de nom d	é famille	10,440 •	580 ×
Greffe.	Mise au rôle	e		86,855 43	87,901 09
(50 centimes additionnels.)	Rédaction,	dépositions de tén	noins et expéditions	392,866 45	37G,468 3 1
Hypothèques.	Druits d'ins	cription		213,606 92	234,874 05
s centimes additionnels.)	- de tr	anscription d'acte	s de mulation	3,131,025 09	3,018,059 78
	Droits de su	accession		16,782,078 21	16,121,394 83
Successions.	— dem	utation par décès.		235,514 55	446,469 89
30 centimes additionnels.)	— dem	utation sur les su	cossions en ligne directe	2,740,235 59	2,676,658 07
•-	- dus p	ar les époux survi	vants	328,712 53	523,926 6 9
			(à l'intérieur	19 •	2 .
•		1	/ Passeports } { à l'étranger	4,298 •	3,632
		Timbres fixes.	Permis de port d'armes de chasse	468,860 >	478,730 •
			Permis de chasse au lévrier	1,015 0	1,050 *
		Timbres proport	tionnels pour effets de commerce	474,169 44.	488,100 10
*	Débit	Timbres adhésirs	(Payables en Belgique	218,494 03	248,452 05
Í		pour effett de com- merce eréés à l'étranger	— à l'étranger.	10,619 51	
			s pour affiches		10,487 61
			ension	244,637 10	251,698 14
		•		2,558,470 85	2,312,245 62
Timbre. (Sans additionnels.)	Yisa	(tionnels	130,543 66	121,952 29
towns magnionates.))		nension , , , , , , , , , , , , , , , , ,	28,366 08	26,277 38
(Timbres lixes, -	Warranis.	454 25	531 50
			Effets de commerce.	1,014,075 85	1,038,052 75
	Extraordi-	Timbres proportionnels.	Bons de caisse, billets au porteur, etc	451,061 10	566,856 24
	nairė , , (r r - nouncis,	Effets, récépissés, obligations, etc	•	•
7			Coupures	n	
		Timbres	Papiers blancs pour actes, etc	291,981 10	296,635 50
		de dimension.	Affiches,	65,234 72	71,158 36
	Assurances.	- Droit annuel .		1,011,084 48	1,023,490 05
			A REPORTER, , , , , , fr,	51,542,062 71	50,370,448 75

MENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPINITIF DU BUDGET
DU L'EXERCICE 1886.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 4886.	
en prus.	EN MOINS.	EM BORTONS SOIL DES DITERENCES A BEARDISE 1000.	
760,509 39	10		
47,189 70	•		
	43,581 21	L'augmentation des droits perçus sur les actes civils, est due principalement à une recette extraordinain	
	31,207 40	495,000 francs laite on 1886 Les autres differences, relativement peu importantes, échappent à l'appréciation : cevendant, it convient de remarques que la produit de l'impôt établique les lattre	
9,570 »	•	noblesse et sur les permis de changer de nom de famille est très variable.	
9,860			
a	1,045 66		
16,398 14	ň	Les différences constatées sont insignifiantes.	
8,822 87	,	Demonstration des destre from the control of the co	
112,963 33	•	L'augmentation des droits d'anscription est minime; celle des droits de transcription est produite par recette exceptionnelle de (19,500 francs.	
360,683 38	n	•	
,	210,955 54	Les augmentations des droits de succession, de mutation en ligne directe et des droits dus par les épour	
72,597 52	**	vivants ne penvent être expliquées. Cos produits sont soumis à diverses éventualités, qu'il serait impo- de precisor. Le droit de maintion par decès est un produit extrêmement variable et accidentel.	
4,785 64	•		
10 »	•		
664 »	•		
	9,870 •		
•	35 •		
10	13,950 66		
15	51,058 90		
151 90	,	Les recettes des permis de port d'armes de chasse, avaient, depuis 1882, augmenté chaque année ; elle diminué, en 1886, d'une manière sensible, sans cause connue.	
12,938 96	n	Les augmentations du produit des passeports sont trop minimes pour exiger des explications. Le débit, le visa et le timbrage à l'extraordinaire, présentent après compensation:	
46,225 23	ø	1º Pour les timbres proportionnels d'ellets de commerce, une diminution de fr. 61,143 49 c3, su	
8,591 37	•	recette de fr. 1,846,902 51 c*; 2º Pour les timbres de dimension, une augmentation de fr. 43,660 43 c*, sur une recette de fr. 2,67 93 c*;	
2,089 60	n	3º Pour le limbre d'affiches, une augmentation de fr. 7,015 32 cs sur une recette de fr. 309,871 82 Ces différences sont relativement peu importantes et il serait difficile de les expliquer.	
σ	77 25	Bons de caisse, etc. Le produit de l'année 1886 (fr. 451,061 10 c²) est exceptionnel; on a considéré cel	
a	23,976 90	l'année 1883 (390,908 85 ce) comme présentant une situation à peu près normale. La diminution des recettes du chef de l'impôt annuel sur les polices d'assurance est peu sensible.	
84,204 86	39	per season to person as pe	
'n	37		
,	•		
D	4,654 40		
ñ	5,923 64		
ø	12,405 57		

ANNEXE N= 2 AU TABLEAU LITT. B (SUITE).

IMPOTS. — ENREGISTRE

Comparaison des recouvrements

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES ESPECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1886.	1885.		
-	Веровт , . , fr.	51,542,062 71	50,376,448 75	
Naturalisations	Droit de naturalisation ordinaire	16,000 •	21,750 *	
maturarpsuttons	Droit de grande naturalisation	17,250 »	7,250	
	Enregistrement	104,769 75	122,314 05	
	Greffe	a	4 20	
Amendes en	Hypothèques	16,559 31	5,684 75	
matière d'impôts.	Successions	266.006 15	303,328 70	
	Timbre	38,102 91	26,735 11	
	Assurances	5 >	110 •	
Amendes de condomnation	Amendes de condamnation et domniages-intérêts { en totalité	729,462 46	816,064 82	
et dommages-inté- rêts en matières di- verses.	attribués au Trésor	6,591 34	5, 8 0 6 69	
	Totsus	52,750,899 66	51,685,557 05	

MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU CORPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXENGICE 1886.

essectués avec ceux de l'exercice antérieur.

DIFFERENCES A L'EXERCICE 1886. EN PLUS. EN MOINS.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.	
10,000 -	5,750	La différence entre le produit de 1886 et celui de 1885 n'est, après compensation, que de 4,250 francs, si cause appréciable. On comprend toutefois que le nombre des demandes de naturalisation soit moinq qu'au debut de l'application de la loi du 7 août 1881, qui a réduit les droits.	
•	17,544 28		
,	4 20		
10,874 59	•	Ce produit est essentiellement variable, car le chiffre de ces a mendes dépend, en effet, du nombre et de l'i	
37,522 55		portance des fraudes qui se commettent.	
11,457 80	•		
	105 *		
,	86,602 86	Le montant des receltes, en cette matière, varie d'après le nombre et l'importance des condamnations e	
724 65		solvabilité des delinquants : la diminution de fr. 80,602 36 ct, en 1886, a probablement pour cause la ficulté qu'éprouvent les ouvriers à opérer les payements, en présence de la crise qui sévit.	
1,501,292 93	859,050 3 2		
1,051,342 61			

ANNEXE Nº 2 AB TABLEAG LITT. C.

PÉAGES. — ENREGISTRE

Comparaison des recouvrements

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
			1886.	1888.
		DOMAINES.		
	Droits de navigation, de ponts, d'écluses, etc.	Liège à Maestricht Alaestricht à Bois-le-Duc. Jonction de la Meuse à l'Escaut vers le camp de Beverlou Embranchement vers Hasselt vers Turnhout Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor. Sambre. Charleroi à Bruxelles et embranchemeuts. Mons à Condé. Pommerœul à Antoing. Dérivation de la Lys Schipdonck à Balgerhoeke. Roulers à la Lys. Cand à Ostende. Droit à la porte de Damme. Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France	76,258 75 65,429 96 269,305 60 445 25 9,848 70 7,099 82 21,684 57 248,215 76 270,540 79 00,784 81 82,583 38 7,968 50 1,330 14 2,080 78 54,090 93 615 • 12,255 22	83,990 93 60,519 17 290,518 35 541 58 11,813 01 8,809 94 26,630 93 283,862 50 316,608 37 115,301 64 112,728 78 9,855 53 1,822 51 1,898 38 35,108 69 468 " 15,534 61
Riviðres et canaux.	-	Moervaert Grande Nêthe Petite Nêthe (canalisée) Nêthe inférieure (Pont de Waelhem) Gand à Terneuzen Meuse Ourthe	2,780 06 737 04 2,043 50 570 70 22,014 47 84,432 81 8,794 31	5,226 21 837 86 5,593 19 725 • 20,413 78 72,250 21 8,157 17
	Produits des l	Escaut Lys Démer Yser ge consignés, revirés au profit du Trésor pacs, bateaux et passages d'eau	60,894 86 51,823 60 920 57 4,488 18 923 67 96,073 96	54,253 97 24,132 20 893 38 4,680 97 75 23 24,293 90
Routes appartenant à l'État.	₹	oduits des barrières affermées et en régie	4,150 *	4,680
		Totaux	1,440,791 90	1,595,694 99

MENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS bu compte dépinitif du budget dr l'exencice 1886.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

	RENCES	EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.
EN PLUS. EN MOINS.		EATERCHIONS SUR LES DIFFERENCES À L'EAERCICE 1880.
2,910 79 2,910 79 182 40 182 40 147	7,752 18 21,012 73 98 53 1,964 51 1,710 12 4,946 56 35,646 74 46,207 58 24,516 85 30,145 40 1,887 05 492 37 1,077 76 1,079 59 416 15 100 82 749 69 145 30 102 79 103 79	La différence en moins sur l'ensemble du produit des voies navigables est due spécialement à l'application à partir du 147 août 1880, de l'arrêté royal du 147 juin précédent qui réduit en général le laux des péages

ANNEXE AU TABLEAU LITT. F.

PÉAGES. — CHEMINS

Comparaison des recouvrements

DESIGNATION DES PRODUITS.			PTES LES EXERCICES
			1888.
	Voyageurs	37,411,403 60	40,207,291 90
	Equipages	944,026 61	1,000,851 78
Chemin de fer	Chevaux et bestiaux	1	72,049,746 98
	Produits extraordinaires		2,873,144 44
		112,501,019 90	115,700,015 10
Recouvré sur année	s antérieures	968,174 50	3
	Totada fr.	113,467,194 40	115,700,015 10

DE FER, POSTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPINITIE DU BEDGER
DE L'EXERGICE 1880.

effectués avec ceux de l'exercice antérieur.

	DIFFERENCES A L'EXERCICE 1886. EN PLUS. EN MOINS.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.	
		2,855,888 5 0 65,805 17	La recette de 1888 avait été fortement influencée par l'exposition d'Anvers.	
	3	376,188 T2	Continuation de la crise commerciale et industrielle; les effets do cette crise ont été attenues dans une cer- taine mesure par une reprise qui a commencé en octobre.	
	98,886 30	1)	Cause principale : Augmentation du boni sur l'échange du matériel.	
	08,886 39	3,297,881 59		
		3,198,005 20		
	966,174 50	*		
	•	2,232,820 70		

ANNEXE AU TABLEAU LITT. D.

PÉAGES. - CHEMINS

Comparaison des recouvrements

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EPPECTUÉES SUN LES EXENCICES	
		1886.	1885.
Télégrap	phesí	2,887,062 50	2,768,120 60
	Taxe des correspondances en général	8,077,503 05	7,858,052 71
	Taxe sur les abonnements aux journaux	55,265 0 5	55,025 82
Postes.	Mandals et bons de poste.	291,396 67	282,259 72
	Taxe sur les effets de commerce à l'encaissement et à l'acceptation	552,902 80	518,476 50
	Totaux fr.	8,056,957 64	8,714,712 75

DE FER, POSTES, etc.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU SUDGET DE L'EXENCICE 1886.

DIPPÉR A L'EXERC		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.	
EN PLUS.	EN MOINS.		
119,841 61	,	L'accroissement des recettes de 1886 sur 1885 doit être attribué : 1º A l'augmentation normale constatée dans le service interne ; 2º A l'augmentation du nombre des correspondances internationales provoquée par les nouveaux tar appliqués, à dater du ter juillet 1886, en vertu de la convention arrêtée à Berlin le 17 septemb 1885. 3º A l'extension donnce aux communications téléphoniques inter-urbaines.	
218,440 32		Cette augmentation porte sur le produit de la vente des timbres-poste.	
241 23	•	Sans observations.	
9,136 95	,	ldem.	
14,426 59		Accroissement normal.	
242,244 89	,		

ANNEXE AU TABLEAU LITT. E.

PÉAGES. — CHEMINS

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
	1886.	1885,	
Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	572,11 5 15	551,553 96	
Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre , ,	51,972 92	48,098 40	
Totaba. , fr.	623,387 37	390,632 36	

DE FER, POSTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPIRITIP DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1886.

	EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 4886.	
EN MOJAS.		
•	Le mouvement et la recette des transports en général effectués par les paquebots de l'État ont été plu élevés en 1886 qu'en 1885. L'augmentation dont il s'agit ci-contre porte principalement, en ce qui concern les voyageurs, sur les billets d'aller et retour de 2º classe et de 1ºº classe et sur les cabines particulières Les transports de levures, beurre, etc., accusent également un accroissement de recettes, en 1886, de plu	
0	Les transports de levures, beurre, etc., accusent également un accroissement de recettes, en 1886, de de 7,000 francs. Cette différence provient de ce que les communications entre Anvers et la rive gauche de l'Escaut c nuent à suivre, d'année en année, une marche ascendante.	
n		
735 01		
	n	

ANNEXE 2
AU TABLEAU LITT. G.

CAPITAUX ET REVENUS. -

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SER LES EXERCICES	
			1886.	1883.
	Prix de vente de terrains prov ^t	(Rivíères et canaux	11,544 72	13,229 69
	d'emprises,	(Routes , , , ,	22,730 58	58,57 <u>2</u> 19
	Produits d'autres	aliénations d'immeubles	20,906 33	3,120 44
	Produits (de successions en déshérence,	197,445 78	63,968 70
	Troubles	nets des épayes . ,	715 59	1, 02 79
	Prix de vente d'ol geries, etc., et	ojets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messa- non réclamés	1,545 02	1,894 45
	Prix de vente d'ol géologique, etc	gets mobiliers. — Catalogues , inventaires des archives , carte	114 90	121 93
	Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage	provenant du Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	5,269 5 1	5 , 612 40
		- des Finances	19,121 57	9,455 85
		— — de la Guerre	138,547 37	120,037 63
Domaines. (Valeurs capitales,)		- de l'Intérieur et de l'Instruc- tion publique	1,809 50	19,524 15
(r meurs cupumtes, j		— — de la Justice	15,486 63	25,785 24
		de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	60,708 95	41,150 10
		~ de la Cour des comptes	2,024 88	1,514 30
	Remboursement	du fonds de l'industrie nationale	D	
	de capitaux	de créances ordinaires	20,000 »	786 23
	Rachat et transfei	rt de rentes	85 17	972 20
	Transactions en 1	natière domaniale ,	•	ø
	Dommages-intér	êts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires	23,722 53	11,858 98
	Refournissement	pour moins-value de mobilier (bacs et bateaux)	1,002 87	200 *
	Produits d'objets	saísis el confisqués	7,369 74	4,626 86
	Parts du Trésor d	lans les biens possédés par indivis	1,609 51	1,001 28
		A neponven fr.	549,581 •	360,615 41

EXREGISTREMENT ET DOMAINES.

DEVELOPPEMENTS
ON COMPLE DÉPISITIF DU BOUCET
DE L'EXENCICE 1880

DIFFER A L'EXERC		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1986.
EN PLUS.	ES MOINS.	
•	1.881 97	
	15,821 61)	Produits accidentels variables.
17,785 80	*	
155,177 08		Le chiffre élevé des produits de 1886 est dù notamment à la réalisation des valeurs de la succession de Marie- Helène Deville, veuve Cassel.
•	587 20 <u> </u>	Helene Deville, venve Cassel.
•	549 41	
•	7 05	
	312 89	
9,665 72	п	
12,309 74	•	
	17,714 65	
n	8,098 58	
19,278 85	n	Produits accidentels. Les causes de ces differences sont inconnues.
710 58		
•		
10,215 77	•	
•	857 03	
	B	
11,865 57	•	
802 87	ħ	
2,742 88		
608 05	•	!
228,458 08	45,405 39	- 57

ANNEXE Nº 2.

CAPITAUX ET REVENUS. -

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICE	
		1886.	1885.
	Report	549,581	366,615 41
	Prix de vente de coupes de bois	561,320 98	615,551 77
	— de chablis , bois de délit et d'élagages	97,189 15	150,519 20
	d'objets saisis et confisqués	•	•
	- de glandée, panage, foins et herbages	1,530 •	567 25
	Fermages des propriétés dépendantes des forêts	7,971 72	8,260 11
Forsts,	du droit de chasse.	15,314 •	14,721 »
	- de pêche (baux et licences)		
	Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerai	5,606 28	4,280 55
	Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	18,542 75	17,966 20
	Indemnités pour carbonisation, etc.	•	45 90
į	Location de terrains réservés par l'administration des chemins de fer	26,219 55	24,114 12
	de båtiments	15,202 91	17,784 27
	— d'herbages, d'oseraies, etc	15,127 56	15,858 41
	de vidanges	n	*
Dépendances	Redevances résultant des articles 6 et 42 de la loi du 21 avril 1810	523-61	•
les chemins de fer.	Argent non réclamé	1,919 23	2,753 65
	Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	69,853 21	80,212 78
	Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage	10,811 50	16,822 24
	— d'objets non réclamés	15,507 50	18,600 70
	d'arbres, plantations, herbages, etc	6,685 70	10,575 85
	École militaire Pension des élèves	74,951 17	69,086 67
	Écule (Pension d'animaux malades	6,102 10	7,264 10
	vétérinaire. Produit des ventes d'objets divers	479 42	1,606 25
Établissements	Écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem	n	181 80
et services	Bénéfices de la fonderie de canons	•	*
régis par l'État.	Abonnement au Recueil des lois et arrêlés	15,544 *	15,522 *
	Section normale d'enseignement moyen pour filles	5,680 •	360 •
i	Institut agricole. — Produits de ventes d'objets mobiliers et autres , ,	03 ×	5 52 7 2
	Produits du Jardin Botanique de Bruxelles	13,601 •	14,005 •
	A REPORTER fr.	1,520,337 12	1,449,395 93

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIP DU RUDGET DE L'EXERCICE 1886.

DIFFÉF A L'EXERG	RENCES	EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.
EN Phus.	en moins.	
228,458 98	45,493 30	
•	52,030 79	
В	33,330 07	Produits variables selon l'étendue et la nature du peuplement ainsi que les besoins du marché.
,	5	·
962 75	»)	, and the same of
n	288 39	Sans importance.
590 »	a /	
	*	
n	584 27	Produits éventuels.
576 55	*	
•	45 00	
2,105 43	•	
o	2,491 36	
•	710 85	
,	*	
32 3 61	*	ldem.
,	819 42	,
»	10,359 57	
•	6,010 74	
	3,093 40 5,890 15	
n	n ¹ 09A 19	
5,864 50	•	
7	1,162 -	
n	1,126 81	
n	181 80	
19	•	Idem.
22 "	n	
3,320 .	•	
	259 72	
,	404 n	
242,223 82	162,282 63	38

ANNEXE N° 2 AU TABLEAU LITT. G (SUITE).

CAPITAUX ET REVENUS. -

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ETTES
		1886.	4885.
	Report , . fr.	1,529,337 12	1,449,305 93
Produits divers et accidentels.	Produits des examens universitaires. — et visa des diplômes	16,265 * 41,564 59 297,130 * 44,142 42 25 14 443 75 4,550 *	16,840 > 49,141 40 284,200 . 42,106 65 24 30 292 50 5,661 . 10 .
	Indemnités pour construction d'usines (forêts exceptées)	20,903 18 1,951 60	18 17 59,463 95 6,673 86 22,697 50
Revenu s	Fermages de biens-fonds et de bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris). Génie militaire. Control de biens-fonds et de bâtiments Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. Fermages de pêche et de chasse. Arrérages de rentes. Redevances pour concessions de prises d'eau Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale de créances ordinaires	36,208 35 14,892 54 5,983 30 814 18	40,772 70 9,015 02 5,742 95 974 18 2,666 58 10,500 *
des domaines.	Domaine de Tervueren. Fermages. Menus produits	8,056 02 1,826 • 1,572 41 32,997 14 3,525 • 140,085 12 142,829 57 45,540 82	8,120 08 1,830 • 1,629 36 34,865 68 3,706 66 76,411 48 189,208 58 48,125 37
	Totaux	1,795 75 	

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU CONTE DÉFINITIE DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1886.

DIPPÉRENCES A L'EXERCICE 1886.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 4886.
en plas.	er moixs.	EAPLICATIONS SUR LES DIFFERENCES À L'EXERCICE 1880.
242,223 82	102,282 G3	
•	575 *	
,	4,576 81	
12,930		
1,945 77	•	
- 81	a	
151 25		
889 .		
•	7 •	Produits érentuels
250	, ,	
	11 32	
21 73	, 102	
30,157 06		
	5,821 22	
•	1,704 32	
1,951 80	.,	
,		!
× 000 ×0		
5,009 50	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
5,877 32	13,474 44	
240 35	•	

•	160	
•	578 40	
2,400 =	3,000	
2,100 B	64.06	Idan
	64 06 4 »	Idem.
-		
•	56 95 1,868 54	
	1,508 54	
65,675 64	101 00	
10,000	46,379 01	
	4,784 55	
. ,	1,703 33	
	1,100 00	
567,702 98	245,323 24	
122,	370 74	

ANNEXE AU TABLEAU LITT. Fig.

CAPITAUX ET REVENUS. -

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.				RECETTES EXPERCIUÉES SUN LES EXERCICES		
			1886.	1885.			
	Produit des	54,254 37	34,773 40				
	~-		au Compte rendu analytique		29,988 •	43,241	
Postes.	_		aux Annales parlementaires		33,207 n	40,805 75	
Services régis (par l'État.	_		au Recueil spécial des actes de société		4,172	4,060 .	
	_		au Recueil des lois et arrêtés		200 -	168 -	
	-	_	aux Documents parlementaires		84 .	94 •	
			Totaux		101,885 57	125,142 15	

CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DÉFINITIF DU RUDGET DE L'EXENCICE 1880.

EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES	
	EN MOINS.	EN PLUS.
	539 03	*
	13,253 *	ń
	7,598 75	B
Il a été constaté que les abonnements en générat ont beaucoup diminué en 1886. On en expliquo difinent les causes,	ø	112 •
	39	32 ·
	10 •	•
	21,400 78	141 .
	21,256 78	

ANNEXE AU TABLEAU LITT. H.

CAPITAUX ET REVE

DESIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EPPLOTUÉES SUB LES EXERCICES		
	188G.	1885.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	131,632 -	120,936 97	

NUS. — PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS du compte dépinitiv do audget de l'exercice 1886,

DIFFÉF A L'EXER		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.	
EN PLUS.	EN MOINS.	DAT DIGITIONS OUT DIA DITTERNOLD A DELECTION TOUR	
10,695 03	u	Cette différence provient d'une augmentation dans le montant des frais d'entretien des mendiants et vaga- bonds recouvrés par les comptables des prisons, en exécution de la circulaire du 9 mars 1885.	

ANNEXE
AU TABLEAU LITT. Hots.

CAPITAUX ET REVENUS.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES REFERCTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1886.	1885.
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	3,255,884 47	3,188,743 41
Produits des actes des commissariats maritimes , ,	104,550 50	109,020 92
Produits des droits de chancellerie	8,893 40	8,511 »
Produits des droits de pilotage	2,066,094 74	2,077,583 49
Produits des droits de fanal	850,693 13	852,256 69
Produits de la régie du Moniteur	85,360 30	78,290 23
Produits des écoles agricoles . ,	271,871 58	275,858 84
Produits du placement des sonds disponibles du Trésor	30 4,000 °	860,564 17
Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,022,808 05	1,113,815 38
Bonification d'un quart p. %, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 250 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Art. 1", nº 4, de la loi du 20 mai 1872.)	588,808 0 8	339,205 64
Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	6,582,141 65	4,429,727 90
Totaux fr.	14,940,914 90	13,313,377 50

- TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif de subcet de l'exercice 1880.

DIFFÉRENCES A L'EXERGICE 1886.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 4886.
EN PLUS.	EN MOINS.	
87,141 06	•	Accroissement des fonds de dépût,
•	4,670 42 \	
58 2 40	•	
	11,288 75	Les différences en moins, pour 1886, dans les droits de police maritime, de pilotage et de fanaux, doiver attribuées à un raientissement momentané du mouvement des navires à Anvers et à Gand.
9	1,563 56	·
7,070 07	•	Cette différence provient: 1º Des augmentations suivantes: A. Sur les annonces fr
9	3,987 26	Soft une différence en plus fr. 7,070 07 Cette différence provient : 1º Des augmentations suivantes : A. Sur les frais d'entretien, etc fr. 5,483 04 B. Sur les produits de la ferme
	,	### Des diminutions suivantes : ### A. Sur les produits du potager
•	556,564 •	En 1886, les placements se sont élevés en moyenne à 25,233,000 francs au taux moyen de 1.21 p. %, qu'en 1885, les fonds rendus productifs ont atteint 31,480,000 francs et le produit moyen a été de 2.28
•	91,007 33	Les bénéfices réalisés par la Banque Nationale en 1886 ont été inférieurs au chiffre de 1885 par suite, n ment, de ce que le taux moyen de l'escompte a été inférieur de 0.48 p. % à celui de 1893. De là, la 1 tion que l'on constate quant à la part réservée à l'État.
49,602 44	•	L'accroissement est en rapport avec l'extension de la circulation des billets. La moyenne générale des en circulation pendant l'année 1886 a été supérieure de 9,814,740 francs à celle de l'année précédente
2,152,415 75		Cette dissérence provient de ce que, en 1885, une partie des sonds d'amortissement a été employée au de titres 3 p. %. En 1886, toutes les sommes affectées à l'amortissement des dettes de l'État ont été sées au Trésor.
2,296,618 72	669,081 52	
1,627	,537 40	

ANNEXE Nº 2 au tableau litt. I.

REMBOURSEMENTS. — CON

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1886.	1885.
Frais de perception des centimes provinciaux	1 22 ,569 87	121,624 31
communaux	559,010 7 0	311,18G 98
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	138,758 38	143,962 50
Totaux	620,338 93	606,773 79

TRIBUTIONS DIRECTES, ETC.

DÉVELOPPEMENTS bu compre dépinitif du budget de l'exercice 1886.

DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.		
EN PLUS.	en moirs.			
945 56	ø			
17,823 72	3	Ces différences ont pour cause l'augmentation du principal des contributions foncière et personnelle et du droit de patente; il est également à remarquer qu'un grand nombre de communes ont élevé le montant des centimes additionnels.		
•	5,204 12			
18,769 28	Y 004 40			
10,100 20	5,204 12			
13,56	35 18			
				

ANNEXE Nº 2 au tableau litt. J.

REMBOURSEMENTS. - ENRE

DESIGNATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
			1886.	1885.
Reliquats de comp- tes arrêtés et non \ arrêtés par la \ Cour des comptes.	comptes	s de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des	366 50 2,925 90	600 • 1,275 21
Déficit (Recouvrements pa	ur prélèvement sur cautionnements	45,094 35	12,044 95
des comptables.	- d	ivers	15,921 36	61,632 65
	Ministère des Che	mins de ser, Postes et Télégraphes. — Restitution de droits .	755 94	985 35
		Frais de poursuites et d'instances	69 48	2,140 55
		Frais de surveil-{ aux communes et aux hospices lance de bois} appartenant (aux acquéreurs de bois domaniaux	136,828 91	240,007 50
!		Remboursement et dégrèvement de contributions	218 52	1 31
	Ministère	5 p. % sur les recettes pour ordre (frais de régie)	3,757 21	5,288 47
	des Finances. (Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 p. % Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	n
	Ministère de la Guerre. Ministère de l'Intérieur	de coupes usagères	31 75	•
		de protêt	2,031 50 50 61	1,977 50 17 20
		Restitution de droits		29 01
		Remboursements divers	382	1,173 60
		Restitution de bourses d'études	,	n
ecouvrements d'a-		Frais de justice en matière de garde civique	11,018 70	9,292 88
vances faites par les divers Dépar-	et de l'Instruction	Remboursement de subsides	541 59	1,585 11
tements.	publique	Restitution de droits		8
		Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle.	115,834 84	112,569 27
	Ministère	de police	105,681 85	114,306 85
	de la Justice.	— militaire	1,836 94	1,735 15
	+	Frais d'entretien de mendiants	2,110 01	7,575 31
		Canal (Annuités des propriétaires riverains	15	5
	30 0 1 13	de la Campine. Rachat des annuités.	η	5
	Ministère de l'Agriculture,	Frais de surveillance de travaux publics concédés	24,975 55	24,642 *
•	de l'Industrie et des	— d'entretien de routes concédées	n	•
	Travaux publics.	Restitution de droits	,	67 27
		Remboursements divers	3	162 75
		Totaux, fr.	470,233 00	598,007 83

GISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS ou compte définitif du sudcet de l'exercice 1886,

DIPPÉRENCES A L'EXERCICE 1886.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 4886.
ES PLUS.	en moins.	DATE PROPERTY OF THE PROPERTY
•	253 50	
1,630 69	•	
52,149 42	•	
•	45,711 29	Produits variables.
_		
	229 41	
•	2,071 07 103,178 50	La différence provient de ce qu'une partie des frais, dus pour 1884, a été imputée sur l'exercice 1885.
•	, , , , , ,	
217 01	, " , "	
468 74	1)	
•	,	
51 75	To G	
54 •	3	
55 41	*	
•	29 01	
•	791 60	
19	70	
1,725 82	17)	
•	1,241 52	Produite assidentals Diff'
•	•	Produits accidentels. Différences peu importantes. Depuis le 1er janvier 1885, les frais d'entretien de n diants sont recouvrés par le Département de la Justice. Toutefois, les receveurs de l'enregistrement continué à recevoir les sommes exigibles.
5,265 57		community of the solution of t
	8,625 •	
101 81	p.	
	5,465 30	
10	,	
n	•	
33 5 55	n	
	•	
	07.07	
19 19	67 27 162 75	
40,031 55	167,806 29	
400	-	
127,7	74 74	

ANNEXE AN TABLEAU LITT. A.

REMBOURSEMENTS.

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES REFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1886.	1885.
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	221,011 02	269,753 67
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	21,308 "	21,508 »
Тотапх. , , , , , . fr.	242,310 92	291,063 67

- PRISONS.

DÉVELOPPEMENTS
BU CORPTE BÉFIRITIF DU BUDGET
BE L'EXERCICE 1886.

1	RENCES	EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.			
EN PLUS	EB MOIRS.				
	48,743 75	Cotte différence provient : 1º Du montant de la vente, en 1885, du mobilier du service industriel de Saint-Hubert, au service économique du mêmo établissement			
•	•	2º D'une somme de. qui n'a pu être recouvrée, faute de ressources budgétaires, au cours de l'exercice 1886, et qui a été liquidée dans la suite sur crédit alloué par la législature; 3º De diminutions dans les ventes aux prisons, les confections pour compte de divers entre- preneurs et les achats à la cantine. 39,294 38			
		Total fr. 48,743 75			
•	48,743 75				
48,7	43 75				

ANNEXE AU TABLEAU LITT, L.

REMBOURSEMENTS. -

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUN LES EXENCICES		
	1886.	1885.	
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	57,177 64 1,619,6 2 7 49	49,415 13 998,657 48	
Abonnement des provinces, des communes et des particuliers, pour le service des ponts et chaussées. Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des Bassins de commerce	1,333 54	8,933 34 1,360 »	
Recettes du chef d'ordonnances prescrites	27,736 94	35,947 64	
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	9,799 92	9,700 92	
Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie.	175,000 •	175,000 »	
Quotes-parts d'annuités du chef de rachats de chemins de fer, dues au Trésor en exécution de l'article 37 de la convention-loi des 1º/28 juin 1877	123,226 70	246,453 44	
Parts des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 10 mai 1876.)	892,914 63	371,162 46	
Remboursement par la province de Brabant de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles	67,536 72	Þ	
Totaux fr.	2,975,713 88	1,889,729 41	

TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

DIFFÉRENCES A L'EXERGICE 1886. EN PLUS. EN MOINS.		EXPLICATIONS SUR LES DIFFÉRENCES A L'EXERCICE 1886.		
14,762 51	,	Différence provenant du plus ou moins de célérité que mettent les provinces à s'acquitter envers le Tréso		
620,970 01	•	Cette différence provient de ce que le montant de diverses ordonnances imputées sur le Budget de l'e cice 1883, a été versé en 1886 dans la caisse de l'Élat, à titre de subsides aux communes restés sans em D'un autre côté, il a été bonifié au Trèsor une somme d'environ 800,000 francs, en vertu de l'arrêté l'arrêté royal du 11 juin 1886, autorisant la négociation d'un capital nominal de 50 millions de franc 3 ½ p. c.		
ŕ		•		
•	7,600 -	A partir du 1er janvier 1886, la province d'Anvers a renoncé à son abonnement; de là une diminutio recette de 7,600 francs.		
•	•			
79	8,210 70	Produit éventuel.		
,	•			
n	•			
ň	123,226 74	Cotte somme représente la dernière anuuité due au Trésor. A partir du ter janvier 1887, l'annuité totale culée sur le pied de 4,000 francs par kilomètre, est a la charge de l'État.		
521,752 17	•	La recette de 1886 n'est pas en rapport avec les sommes dues. En 1886, les communes ont mis plus d'em sement à s'acquitter envers le Trésor, à la suite des nombreux rappels qui leur ont été adressés.		
67,536 72	υ	Cette somme forme la quote-part à payer, en 1886, par la province de Brabant, de diverses menues dépu des cours et tribunaux installés dans le palais de justice de Bruxelles, pour les années 1883, 1884 et 18		
1,225,021 41	139,037 44			
1,085	983 97			

prex)

DÉVELOPPEMENTS

DU

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

DÉPENSES.

TABLEAU LITT. M.

DETTE

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordondannancés. —

THES DGET.	CLES DGET.	désignation des dépenses.		DÉPENSES pásultant des services pairs.	PAYEMENTS EFFEC		
CHAPITHES DU BUDGET	AUTICLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DEFENSES.	primitif et par des lois apéciales.	Droitsconstatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1880.	En 1887, jusqu'au Stoctobre.	
I.	18	TRANSPERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS a). EXERCICE 1883. Report de l'exercice 1883 à l'exercice 1886, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État. Service de la dette proprement dite. 5. Section. — Dettes contractées depuis 1830. § 2. — Annuités divenses. Intérêt à 4 p. ⁹], sur le prix de rachat du chemin de fer de Virton.	10,351 42	10,351 40	•	10,351 40	
I.	17bis	EXERCICE 1884. Report de l'exercice 1884 à l'exercice 1886. Service de la dette proprement dite. 3º Section. — Dettes contractées depuis 1830. § 2. — Annuités divenses. Intérêts à 4 p. °/, sur le prix de rachat du chemin de fer de Virton	3,60 6 04	3,698 93	3	3,696 93	
I.	17bis	EXERCICE 1885. Reports de l'exercice 1885 à l'exercice 1886. Service de la delte proprement dite. 5. Section. — Deltes contractées depuis 1830. § 2. — Annuités divenses. Intérêt à 4 p. % sur le prix de rachat du chemin de fer de Virton	5, 696 94	3,661 8 7	,	5,661 87	
	19	§ 3. — Autres charges. Minimum d'intérêt garanti par l'État. (Crédit non limitatif.)	10,000	•	•		
		Total des crédits et déprisses sur les reports de l'exercice 1885		3,661 87	,	3,661 87	

PUBLIQUE.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFIRITIF DU AUDEST DE L'EXERCICE 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget

1	rués		IENTS	CRÉ.	DITS 15 pérenses	DÉPENSES	
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur erdonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés àl'eser- cice sujvant, en vertudel'art.30 de la loi sur la comp- tabilité.	escédens LES CRÉDITS.	Observations.
							a) Ces transferis ont été approuvés par la Cour des Comptes, le 10 novembre 1886.
	10,351 40	,	•	• 02		•	
	8,696 93	5	25	» 01	•	,	
	3,661 87		3	3 5 07	7)	,	
	•	n	9	10,000 0	3	þ	
	5,661 87	9	10	10,035 07	2	9	

DETTE PU

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITAES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	Décionamien (pro parties		AFFECTÉES Pavice	TOTAL	CRÉDITS OUVERIS PAR LE BUDGET	
DU BI		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	des intérêts.	de l'amortissem ^t .	par dette.	primitif et par des lois spéciales.	
		EXERCICE 1986. (Compte définitif.)					
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.					
i.		Service de la dette proprement dite.					
		1 ^т Section. — Delte dont l'origine est antérieure au 1° octobre 1830.					
	1	Dette à 2 1/2 p. 0/6	5,498,990 78	ħ	5,498,990 78	5,498,090 78	
	2	Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo	,	15	•	80,598 14	
		2º Section. — Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842, et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril suivant.					
	3	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances	77	D.		125,386 24	
	4	Rachat des droits de fanal	•	מ	•	21,164 02	
		5° Section. — Delles contractées depuis 1830.					
		§ 1 °r. — Intérêts et amortissement.					
	5	Emprunt à 4 p. % de 1871 et capitaux qui y ont été ajoutés.	36,588,542 68	4,552,599 17	41,140,941 85	41,140,941 85	
	5 ⁶⁶	Intérêts du 1er mai 1881 au 30 avril 1886, sur un capital de 700 francs à 4 p. %, délivré avec jouissance au 1er mai 1886	35	ħ		140 •	
	6	Emprunt à 4 p. % (2° série de 1880)		·	6,062,335	6,062,355	
	7	Dette à 3 p. %			10,635,488	16,635,488 x	
	8	Dette à 5 1/2 p. 0/0	5,057,424 12		3,057,424 12	3,057,424 12	
		Totaux , .fr.	66,120,287 58	6,205,912 17	72,395,1 99 7 3		
	9	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur ressources extraordinaires à effectuer pendant l'année. (Pour mémoire)	ν,	n	0	1,700,000 ,	
		a) Le crédit formant l'article 3bis a été alloué par l'article fer de la loi du 6 noût 1887, Mondeur no 225; il est affecte au payement de créances se rapportant à divers exercices, savoir : exercices 1835 et antérieurs, jusqu'à concurrence de 114 francs, exercice 1836, jusqu'à concurrence de 38 francs.			-		
		.		A REPORTER .	, , fr.	74,320,188 15	

BLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du sudget de l'exercice 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget.

DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS				MENTS UBR OU AJUSTIFIES	CRÉ.		DÉPENSES	
Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Éint.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octob.	Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art. 50 de la loi aur la comp- tabilité.	eze#dant LES CRÉD!	
5,498,990 78	2,749,405 39	2,749,495 59	5,498,990 78	•	,	Œ	•	•	
80,598 14	80,598 14	3	80,598 14	\$	n	•	,	ħ	
						47700 44		-	
105,820 10 21,164 02	•	105,820 10 21,164 02	105,820 10 21,164 02			17,566 14	n 10	n n	
	•								
40,905,056 93	40,905,056 93	15	40,905,056 95	b	b.	2 35,884 92	35	,	
140	Ĭ	140 •	1	1		,	•		
ľ	6,062,355	•	6,062,355	•	*	۵	•	,	
16,635,488	ł	•	16,635,488	1	•	•	•	,	
3,038,510 56	,	5,038,510 50	3,038,510 50	5 x	*	18,913 56	3 29	,	
1,235,446 86	512,062 7	0 720,484 19	1,233,446 8	9	ů.	466,553 1	1	,	
73 891 870 4	2 66,945,956 1	6 6,635,614 2	6 73,581,570 4	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,	738,017 7	75	- J	

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

DETTE PU

DGET.	BUDGET.		CRÉDITS OUVERIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES sésultant des SERVICES FAITS.	PAYES	IENTS EFFEC
CHAPITAES DU BUDGET	DB DD	désignation des dépenses.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constaléa el ordonnancés au profit des eréantiers da l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'au Stociobre
		REPORT. , fr.	74,520,488 15	75,581,570 42	66, 94 5 , 956 16	6,635,614 26
l (suite).		Service de la dette proprement dite (suéle).				
		§ 9. — Annoités diverses.				
	10	Rente au nom de la ville de Bruxelles	300,000 »	300,000	150,000 ×	150,000 •
	11	Rente constituant le prix de rachat du chemin de fer de Mons à Manage	672,330 =	672,330 ×	672,350	n
	12	Quote-part de la Belgique du chef de la reprise de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale	300,000	500,000	500,000 ×	10
	15	Seiziène annuité pour prix d'une partie du matériel d'ex- ploitation, repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin sui- vant			·	
	14	Annuité à servir jusqu'en 1949 inclusivement pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	22.24			22,275
	14 ⁶¹³	Annuité de 22 francs par titre, fixée par l'article 3 de la convention-loi des 31 janvier/15 mars 1873, et payée sur 10 actions ordinaires de la Grande Compagnie du Luxembourg, pour les années 1881 à 1885.		1,100	» •	1,100 ×
	15	A. Annuité de 7,000 francs par kilomètre, sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 ^{er} janvier 1877. (Art. 33, § 1 ^{er} de la convention du 1 ^{er} juin 1877.) fr. 5,391,169 »			,	
		B. Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes. (Art. 55, § 2, et art. 57 combinés de la même convention.)	(A,471,857	8,471,857	D B
	16	Loyer provisionnel du chemin de ser d'Anvers à Rolterdam, pour les semestres au 1 ^{er} avril et au 1 ^{er} octobre 1886 (con- vention internationale du 51 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril 1880).	Ì	1,000,000	1,000,000	37 s
	17	Intérêt à 4 p.°/, sur le prix de rachat du chemin de ser de Virton	5,467 5	3,467 8	3	3,467 33
		§ 3. — Autres Charges.				
	18	Rente annuelle à 3 p. %, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires	42,287 7	4 42,287 7	4 42,987 7	a s
	19	Minimum d'intérêt garanti par l'État. (Crédit non limi- tatif.).			1	
		A arporter, fr	. 86,435,785 9	85,699,808 9	- 78,639,410 9	0 7,060,398 03

BLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DÉFINITIF DU EVOSET DE L'EXEROICE 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS		MENTS DER OUA JUSTIFIER		DITS B4 pápungus	Dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances on circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'eter- cie salvant, en verto de l'act. 50 de la loi sur la comp- tabilité.	ezeédent LES CBÉDITS.	Observations.
7 5 ,581,570 4 2	9	•	738,917 73	*	•	
300,000 r	,	10	•	•	•	
672,330 »	3	n	•	•	•	
500,000 s	•	n	•	•	*	
612,000 »	я	rs.	•	2		
22,275 -	,	ń	9	•	п	a) Le crédit formant l'article 14 a été alloué p: l'article 147 de la loi du 6 août 1887, Mon teur nº 235.
1,100 •	,	•	•	*	3 5	b) Le crédit formant l'article 14bis a été allou par l'article ser de la susdite loi; il est affect au payement de créances se rapportant au exercices 1888 et antérieurs.
8,471,837 >	ъ	•	D.	•	5	
1,000,000 "	,	•	a	•		
3,46 7 3 5	•	•	•	9	•	c) Le crédit primitif de l'article 17 de \$,51 francs, a été augmenté d'une somme de fr. 90 33 cº par l'article 14º de la loi précitée.
42,287 74		7			•	
492,941 44	,	,	»	,	2,041 44	
85,699,808 98	,	,	738,917 73	0	2,041 44	44

DETTE PU

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITRES DU BUDGET.	anticles du budget.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC
DU B	DO B		primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonancés au profit des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'an31 octobre.
		Report fr.	86,435,785 22	85,699,808 93	78,639,410 90	7,060,398 03
I suile).		Service de la dette proprement dite (suite).				
		§ 3. — Autres charges (suite).				
	20	A. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, confection et émission de titres, etc.) 127,000 88	j			
		B. Frais de surveillance des compagnies de chemins de ser, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt,	134,500 88	08,154 43	7,828 59	58,325 84
II.		Rémunérations.				
	21	Rémunération en matière de milice (crédit non limitatif)	3,200,000	3,261,890 >	628,990 •	2,632,900 •
	22	Pensions diverses a)	9,644,544 03	9,548,599 87	5,230,287 85	4,304,912 06
	25	Pensions des professeurs et instituteurs communaux b)	1,366,655 97	1,357.320 83	974,776 80	381,904 83
	24	Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de re- traite. (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées au ser- vice de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Dépar- tement des Finances.)	400,000 *	400,000 »	386,318 07	13,574 54
HI.		Intérêts des fonds déposés à titre de caution-				
	25	A. Intérêts à 3 1/2 p. % des cautionnements versés en nu- méraire dans les caisses du Trésor 1,093,750 n				
		B. Intérêts arriérés du même chef, se rappor- tant à des exercices clos	1,096,750	1,290,933 61	355,188 60	923,092 24
:	26	Intérêts des cautionnements des remplaçants dans la mílice nationale	9,000 -	8,700 21	•	8,700 21
	27	Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII), ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations . (Les crédits portés au présent chapitre me sont point limitatifs.)	1,400,000 .	1,319,949 75	14,419 46	1,301,439 14
		Total des crédits et dépenses pour le Budget de la Dette publique fr.	103,687,036 10	102,053,357 63	86,237,220 42	16,685,246 89

BLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du audget de l'exercice 1886,

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEN		CRÉ.		DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Teansiérés à l'exer- cice sulvant, en vertudel'art.30de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
85,699,808 93	•	35	738,917 73	,	2,941 4 4	
66,154 43	3	3	68, 3 46 4 5	•	,	
3,261,800 • 0,535,199 01 1,350,681 69 399,892 61	13,399 96 639 14	D 9 9	95,7 44 16 9,535 14		61,890 >	a) Le crédit primitif de l'article 22 de 9,661,000 francs, a été diminué d'une somme de fr. 16,655 97 e ^a , transférée à l'article 23, en vertu de l'article 2 de la loi du 6 août 1887, Monileur no 225. b) Le crédit primitif de l'article 23 de 1,350,000 francs, a été augmenté d'nne somme de fr. 16,655 97 c ^a , transférée de l'article 22, en vertu de l'article 2 de la loi précitée.
1,278,280 93		•	,	•	194,183 61	
1,315,858 60		»	299 79 80,050 25		3	
102,922,467 31	30,890 32	D	992,693 52	D	259,013 05	

DETTE PU

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

CHAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouver(s PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'état. DEPENSES PAYEMENTS EFFEI ET JOSTIFIÉ ET 1887, jusqu'su 3t octobre		
		RÉCAPITULATION.				
		Transfert de l'exercice 1883. (Art. 30 de la loi de compta- bilité.)	10,351 42	10,351 40	•	10,351 40
		1884	3,696 94	3,696 93	*	3,696 93
		- 1885	13,696 94	3,661 87	,	3,661 87
		Total des transferts des exercices précédents	27,745 30			17,710 20
		Total du Budget pour l'exercice 1886	103,687,036 10	102,953,557 63	86,237,220 42	16,685,246 89
		Тотабх Гг.	103,714,781 40	102,971,067 83	86,237,220 42	16,702,957 09

BLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DE COMPTE DÉFIRITIF DE BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS		PAYEMENTS Retart arppectuen ou a justivier		GRÉDITS RECÉDANY LES DÉPENDES		
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cios suivant, en veriu del'art. 30 de la foi sur la comp- tabilité,	ezeidant LES CRÉDITS.	Observations.
10,351 40		10	• 02	•	•	
3,698 93	•	•	• 01		•	
5,661 87	•	2	10,035 07	•	,	
17,710 20	•	9	10,035 10	,	•	
102,022,407 31	30,890 32	•	092,693 52	•	259,015 05	
102,940,177 51	30,890 32	9	1,002,728 62		259,015 05	

Le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1886 a été sixé par l'article unique de la loi du		
16 mars 1886, Moniteur du 20, nº 70, à la somme de fr. 103	667,553	77
A T AJOUTER: 1º Les crédits supplémentaires de	24,482	
2º Les parties d'allocations transsérées des Budgets des exercices 1883, 1884 et 1885 au Budget de l'exercice 1886, conformément à l'article 30 de la		
loi du 15 mai 1848 sur la comptabilité de l'Rtat	27,745	3 0
		_

Total. fr. 103,714,781 40

TABLEAU LITT. N.

DOTA

Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

DGET.	LES DGET.		CRÉDITS OSTETIS PAR LE SUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC		
CHAPITAES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET.	désignation des dépenses.	primitif el par des lois spéciales. Drutt constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Étal.		Ea 1886.	En 1887 : jusqu'au 31 octobre.	
		EXERCICE 1888. (Compte définitif.)					
		DÉPERSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				÷	
I.	1	Liste civile (fixée en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865)	3,300,000 ×	3,300,000 •	3,300,000 ×		
	2	Dotation de Son Altesse Royale le Comte de Flandre	200,000 *	200,000 •	200,000 •	,	
11.	3	Sénat	120,000 ×	119,090 86	70,650 >	49,349 86	
111.	4	Chambre des Représentants	739,265 •	739,248 60	568,975 37	16 2 ,349 95	
IV.		Cour des comptes.					
	ь	Traitements des membres de la Cour	70,750 -	70,750 •	70,750 •	•	
	6	Traitements du personnel des bureaux	136,725 -	136,725 •	115,066 70	21,658 30	
	7	Matériel et dépenses diverses	20,000 -	10,999 73	18,087 •	1,012 73	
	8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement, se- cours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,200 •	630	555 •	75 •	
		Тотал des crédits et dépenses du Budget des Dotations fr.	4,587,940 •	4,587,353 19	4,542,084 07	255,845 84	

TIONS.

DÉVEL OPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exercice 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEN		CRÉ	DITS as dépendes	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de rrédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cico suivant, en vertudel'ari 30de la loi sur sa comp- tabilité.	excédent LES CRÉDITS,	Observations.
3,300,000 »	,	•	ъ	•	\$	
200,000 *		æ	ā	r	ń	
119,999 86	,	ń	0 14	*	•	
729,325 32	9,023 28	•	16 40	מ	79	
70,750 •	•	10	•	•	'	
136,725 » 19,999 73	»	» »	0 27		n A	
630 »	20		570 •	•	,	
4,577,429 91	9,923 28	•	586 81	*	•	

 TABLEAU LITT. O.

MINISTÈRE DE

TRES DGET.	BUDGET.		CRÉDITS OUYEFIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYE	MENTS EFFEC et justifiés
CHAPITHES DU BUUGET	DU BU	désignation des dépenses.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créenciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octobre
VI.	19	TRANSFERT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT a). EXERCICE 1884. Report de l'exercice 1884 à l'exercice 1886, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État. Publications officielles. Impression du Recueil des lois, du Moniteur, des Annales parlementaires, des Comptes rendus des séances des Chaptes réd, des Comptes rendus des séances des				
		Chambres, rédaction du Compte rendu analytique des séances du Sénat, et travaux accessoires	1,500 •	1,500 *	1,500 *	•
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.			1	
1.		Administration centrale.				
	1	Traitement du Ministre	21,000	21,000 *	21,0:0 *	,
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	392,000 v	391,999 70	390,187 21	1,812 49
	3	Matériel	1	50,102 68	32,107 48	18,085 20
	4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques.	i	4,138 98	2,668 60	1,217 30
	5	Frais de route et de séjour	9,000 .	4,877 90	4,007 80	870 10
11.		Ordre judiclaire,				
	6	Courde cassation (Personnel)	270,150 •	269,557 »	209,104 50	300 •
	7	— (Matériel)	5,300 »	4,791	4,770 »	21 .
	8	Cours d'appel (Personnel)	1,057,400	1,057,313 49	993,334 26	63,979 16
	9	— (Matériel)	24,000 +	23,924 41	22,865 *	1,059 41
	10	•	2,063,030	2,062,789 95	1,930,460 80	132,329 15
	11	Justices de paix et tribunaux de police	231,500 »	951,500 *	752,025 0	178,875 •
		A REPORTER fr.	4,8 29,580	4,822,085 04	4,423,220 G5	398,548 81

LA JUSTICE.

DÉVELOPPEMENTS du compre dévinitif du budget de l'exencice 1886.

TUÉS	PAYEMENTS restart a befretuer ou a sostifica		•	DITS us dévenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice sulva.it, en vertude l'art. Sodr In lei su, la comp- tabisité.	excélani LES CRÉDITS.	Observations.
						a) Co transfert a été approuvé par la Cour de comptes, le 6 novembro (886.
1,500 -		*	•	•	•	
21,000 • 591,999 70 50,192 68 5,885 90	, , , 253 08	» •	, 50 7 32 1,861 02	,	p n n	b) Le credit primitif de l'article 3 de 80,00 francs a été augmenté d'une somme de 20 francs, transférée de l'article 21, par l'article de la loi du 6 août 1887, <i>Moniteur</i> nº 225.
4,877 00 260,494 50 4,791 •	62 50 "		593 • 509 • 86 58	1) 1) 18	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
25,021 41 2,062,789 95 931,500	n n	9	75 50 240 05	п Ф	•	c) Le crédit primitif de l'article 8 de 1,050,53 francs a cie augmente d'une somme de 1,00 francs, transfèrec de l'article 21, par l'article de la loi susdite. d) Le crédit primitif de l'article 10 de 2,086,40 francs, a cie augmente d'une somme de 6,00 francs, transfèrec de l'article 21, par l'article de la loi susmentionnée.
4,821,769 46	315 58	n	7,494 96		,	46

MINISTÈRE DE LA

TARS DGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUTETIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des services faits.	PAYE	MENTS EFFEC
CHAPITAES DU RUDGET.	ארדו טט טט	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales	Droits constatés et ordonnancés au proût des créanciers de l'Etat,	En 1885.	En 1887, jusqu'su31octobre.
		Report , . fr.	4,820,580 ^	1,822,085 04	4,423,220 65	598,548 81
ш.		Justice militaire.				
	12	Cour militaire (Personnel)	20,850 .	20,340 98	20,141 65	208 33
	13	— (Matériel)	1,300 •	1,175 50	1,160 »	15 30
	11	Auditeurs militaires et anciens prévôts	48,400 *	47,900 -	47,900 »	,
	15	Frais de lureau et indemnité pour seu et lumière; ameu- blement des locaux des conseils de guerre	8,720 *	5,052 68	5,825 22	1,229 46
IV.		Frais de Justice.				
	16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (crédit non limitatif)	1,200,000 •	1,821,914 16	237,766 41	1,584,158 22
	17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels	7,008	5,749 92	5,740 92	*
	18	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellu- laires	12,300 ×	12,500 r	12,053 20	266 80
		Palais de Justice.				
	19	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. Entretien du palais de justice de Bruxelles, garde, surveillance, nettoyage, chauslage, éclairage, cau, etc.		154,212 CO	91,625 87	20,207 45
Vl.		Publications officielles.				
	20	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du Moniteur		25,774 96	23,674 96	100 -
	21	Impression du Recueil des lois, du Moniteur, des Annales parlementaires, des Comptes rendus des séances des Chambres et travaux accessoires		200,518 60	220,074 36	70,444 33
	92	Abonnement au Bulletin des arrêts de la Cour de cassa- tion	3,000	2,737	2,737	,
	25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation.		7,112 14	072 57	6,139 77
	24	Traitements et indemnités d'employ és attachés à la commis- sion royale de publication des anciennes lois		4,910 25	3, 350 ↑	1,569 25
		å reporter fr.	6,774,058	7,219,861 72	5,004,2 2 7 <i>6</i> 4	2,082,887 72

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS ad compte désinstis au appart de l'axancice 1886.

TUÉS		VENTS Eer ou a jestipstr		DITS	DÉPENSES	
Total.	Sur ordonnances on circulation.	Sur ordonnances d'ouverlure de crédit.	A annuler définitivement.	Translérés à l'exer- cice suivant, en vertu del'art Sode la loi sur la comp- tabishié,	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
4,821,769 46	315 58	•	7,494 90	n	•	
20,340 98	3		500 02			
1,175 30	•	n	324 70		•	
47,900 »	,	•	500		^	
5,052 08	3	10.	3,667 32	•		
1,821,024 66	19 50			74	621,944 16	
5,740 02	,	•	1,258 08	•	•	
12,500	ז		•	•	,	
111,831 32	42,411 28	*	757 40	•		
23,774 96		•	1,725 04	я		
290,518 69	p		136,881 31	,		al la grédit primitif de l'acticle de Je 190 a
9.777					,	a) Le crédit primitif de l'article 21 de 450,00 francs, a été diminué d'une somme de 22,60 francs, transférée aux articles 3,8,10,48,52,8 8 et 62, par l'article 2 de la loi du 6 août 188
2,737	P	•	263 •	٠	•	58 et 62, par l'article 2 de la loi du 6 août 188 Honifeur nº 225.
7,112 11	,	ņ	18,187 86	ħ	•	
4,919 25	n	•	5,080 75			
7,177,115 36	42,740 50	8	176,140 44	,	621,944 16	

MINISTÈRE DE LA

DGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDGEY	DÉPENSES révultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC
CHAPITRES DU BUDGET.	1784 UB UG	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT (fr.	6,774,0 8	7,210,861 72	5,094,227 64	3,082,887 72
VII.		Pensions et secours.				
	25	Pensions civiles (payement des termes échus avant l'inscrip- tion au grand-livre).	25,000 -	11,008 88	9,767 39	1,241 49
	26	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribuoaux, ou à leurs veuves et familles, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite de leur position malheureuse	9,000 »	9,000 >	8,335 •	663
	27	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice, ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus	2,000	2,000 •	2,000 -	•
	28	Secuurs à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 *	4,000 »	5,564 ·	436
VIII.		Cultes.				
	20	Clergé supérieur du culte catholique	281,400 »	278,633 34	235,000 .	42,758 34
	30	Clergé inférieur du culte catholique	4,261,000 »	4,958,017 41	3,154,530 27	
	31	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.		250,000		
	32	Culte protestant et anglican (Personnel)	250,000 • 75,266 »	′ 1	2,050	247,050
	33	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses	10,000 ×	73,001 26 8,758 77	69,450 56 6,872 91	5,550 70 1,885 86
	34	Culte israélite (Personnel).	15,292 *	15,292	15,292	1,000 00
	35	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000	1,000	10,232	1,000
	36	Subsides aux provinces, communes et consistoires, pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.	10,000	4,000	,,	4,000
	37	Pensions ecclésiastiques (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	17,000	14,499 99	9,696-18	4,700 64
	38	Secours pour les ministres des cultes	50, 0 00 -	29,600	24,050	5,550 s
IX.		Établissements de hienfalsance. Szcrion 1". — Établissements de bienfalsance et d'aliénés.				
	39	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État	225,000 •	224,998 20	115,021 96	108,074 79
		A REPORTER fr.	11,990, 0 16 »	12,405,671 57	8,752,557 02	3,600,102 52

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFISITIF DU SUD-SE DE L'EXENCICE 1886.

TUÉS	РАЧЕЛ	IENTS	Ĭ	DITS ks dépunsus	Dépenses			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation. Sur ordonnances il'ouverture de crédit.		A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- clee suivant, en vertu de l'art. 30 de la 101 sur la comp- tabilité.	eztédani LES GRÉDITS,	Observations.		
7,177,115 36	42,740 36	3	178,140 44	•	621,944 16			
11,008 88	•	3	13, 9 91 12	•	*			
9,000 -	p	>	,	'n				
9,000 >	,				n			
4,000	,	•	,	*	œ			
278,653 34	ø		2,760 66	a	٨			
4,257,038 25	l .		2,982 59	,	۵			
250,000	,		ъ	n				
75,001 26		•	264 74	•	,			
8,758 77	•	•	1,241 23	•	,			
15,292 -				*				
1,000		•		•				
4,000 >		ø	6,000 *					
14,405 83	94 16	,	2,500 01	,	,			
29,600 +	ſ	•	400 .		,			
224,896 75	101 45	D	1 80	*				
12,361,750 44	45,021 13	•	206,288 59	,	021,944 10			

MINISTÈRE DE LA

CHAPITHES DU BUDGET.	BUDGET.	désignation des dépenses.	CRÉDITS ouverie PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des services faits.	PAYE	MENTS EFFEC et justifiés
CHAP DU BU	DU BU	DESIGNATION DES DETENDES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit deserésaciers de l'Elat.	En 1886.	Etz 1887, Jusqu'au 31 setobre.
		Report fr.	11,99 0, 016 >	12,405,671 57	8,752,557 93	3,609,102 52
1X		Établissements de bienfalsance (suite).				
(suite).		Section 1et. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés (suite).				
	40	Subsides: A. 1º à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2º aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, nº 17. de la loi communale; 5º aux établissements pour aveugles et sourds-muets ; 4º aux communes, pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du nº 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5º pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à charge du Département de la Guerre. — B. Pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés avec affectation, au besoin, à la construction de l'asile de Tournai, de la partie du crédit qui restera disponible. (Y compris 100,000 francs en charges extraordinaires ou temporaires.)	3 55,00 0 ,	355,000 »	242,042 8 2	112,057 18
	41	Frais de route et de séjour, et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles	12,000 •	8,630 90	2,352 80	6,278 10
	42	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance et frais divers	7,500 -	7,408 8 5	800 *	6,608 85
	43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	14,000 "	13,500 »	13,500 •	α
		Section 2. — Écoles agricoles de Ruyiselede el de Besrnem,				
	44	Frais d'entretion, d'habillement, de couchage et de nourri- ture des colons, achat et entretien du mobilier	95,000 ×	93,154 78	79,744 54	13,710 24
	45	Frais d'habillement des surveillants ,	1,000 .	872 60	872 60	
	46	Frais de voyage des membres du comité d'inspection, des fonctionnaires et employés.	5,000 •	2,546 14	1,057 24	1,288 90
	47	Fournitures de bureau et de classe	2,000 .	1,876 54		i '
	48	Traitements des fonctionnaires et employés a)	66,050 •	66,019 68	65,419 68	600 .
	49	Indemnités et tantièmes	2,500 »	2,016 40	ĺ	
	50	Gages du portier, des infirmiers, agents de la ferme et sa- laires du boulanger, des chefs d'ateliers et journaliers.	20,650	29,648 71	19,864 77	9,783 94
	51	Entretien des bâtiments, travaux d'amélioration des bâti- ments et constructions nouvelles	13,000	12,900 03	10,214 48	2,775 55
	52	Entretien du domaine, engrais divers, achats de graines et semences	50,600	30,565 27	24,967 87	5,597 40
	53	Animaux et nourriture des animaux	30,000 ,	28,425 57	24,720 21	3,705 36
		Å REPORTER , . fr.	12,651,116	13,058,427 04	9,241,050 38	3,773,455 53

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPENENTS DE COMPTE DÉVINITIE DU SUBCET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS		UENTS USB OU A JUSTIPIER	ì	DITS 25 dérenses	Dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'ezer- cice suivant, en rertu del'art, 30 de la joi sur la comp- sabilité.	ezeédan) LRS Chédits.	Observations.
12,361,750 44	43,921 13	,	206,288 59	•	621,944 16	
;						
355,000 +		•	•		•	
8,630 90	ŧ		3,369 10		•	
7,408 85	,		91 15			
13,500 ×	•	•	500 •	•	•	
93,454 78	, ³⁵	,	1,545 22	•	٥	
872 60	•	,	127 40	•	*	
2,546 14	*	7	653 86	,	•	
1,876 54 66,019 68	•	•	123 46	•	•	
2,016 40	,	,	30 32 283 60	,		 a) Le crédit primitif de l'article 48 de 65,750 francs, a été augmenté d'une somme de 1,300 francs, par l'article 2 de la loi du 6 août 1887, Moniteur ao 223
29,648 71	•		1 29	_		Moniteur 20 223
12,000 03		,	9 97	,		
		7		·	•	
30,565 27 28,425 5 7	•	•	34 73 1,574 43	,	•	b) Le crédit primitif de l'article 82 de 29,300 francs, a été augmenté d'une somme de 1,300 francs, par l'article 2 de la loi précitée.
						,
13,014,505 91	43,921 13	•	214,633 12	•	621,944 16	47

MINISTÈRE DE LA

BUDGET.	otes DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUTCETS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYES	HENTS EFFEC
CBAN DU UG	ANTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primālif et paz des luis spēciales.	Droits constatés et ordonnenés ou profit des crétociers de l'Ésat.	en 1886.	en 1887, jusqu'su \$1 octobre-
		Report fe.	12,651,116	13,058,427 04	9,241,050 38	3,773,455 53
x.		Prisons.				
		Section 1re. — Service économique.				
	54	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourri- ture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons	1,170,000	1,162,222 98	794,626 15	367,048 53
	55	Travaux domestiques Salaires des détenus a)	1 9,000	18,804 17	13,973 49	4,830 75
	50	Frais d'habillement des surveillants	30,000	1	106 73	25,781 98
	57	Frais de voyage des membres des commissions, des fonc- tionnaires et employés	1	6,757 50	4,464 70	
	58	Traitements des fonctionnaires et employés b)	1	949,895 99	924,706 78	24,918 56
	50	Indemnité de logement à certains surveillants mariés ou veuls avec enfants.	1	18,539 52	17,437 50	1,100 =
	60	Frais d'impression et de bureau	12,000	8,604 77	6,425 78	2,178 99
	61	Prisons Entretien et travaux d'amélioration des bâti-		. 180,000 .	108,013 08	73,001 02
	62	llonoraires et indemnités de route aux architectes, pour les plans, devis et cahiers des charges relatifs à l'entretien et à l'améhoration des bâtiments; direction et surveillance des travaux		11,091 17	450 90	10,556 98
		Section 2. — Service des travaux.	}			
	63	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrica- tion.	130,000	. 113,003 70	103,978 44	9,018 54
	64	Travaux industriels Salaires des détenus	3-4,000	33,720 23	26,137 40	7,582 83
	65	Frais d'impression et de bureau	1,000	318 42	246 15	72 30
	66	Traitements des fonctionnaires et employés	60,400	57,085 45	56,685 4	1,300 01
XI.		Frais de police.				
	67	Mesures de súreté publique	60,000	60,000 •	60,000	
XII.		Trailements de disponibilité et dépenses imprévues.				
	68	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Dépar- tement	17,000	, 11,758 64	11,738 6	
	69	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans les- quelles rentrend celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux; secours aux agents salariés des divers services ressortissant au Département ou à leurs familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse		6,707 60	4,184 50	9,523 50
				= 15,723,703 87		

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DE COMPTE DÉFINITIE DU BUDGET DE L'EXPRECCE 1886.

TUÉS		MENTS OUR SUSTIMIER	•	DITS	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés kj'exer- cice suivant, en versude l'art. Sode ja toi sur la comp- tabilité.	excédant LES ERÉDITS.	Observations.
13,014,505 91	43,921 13	•	214,653 12	•	621,041 16	
1,161,674 48	548 50	•	7,777 02	,	75	
18,804 17	•	37	195 83	•	79	a) Le erédit primitif de l'article 55 de 18,000
23,888 69	71	19	4,111 31	•	ń	a) Le crédit primitif de l'article 55 de 18,000 francs, a été augmenté d'une somme de 1,000 francs, par l'article 2 de la loi du 6 août 1887 Moniteur nº 225.
6,757 50	>>	•	4,242 50			
949,625 29	270 70	29	979 01	n		b, Le crédit primitif de l'article 88 de 940,77:
18,537 50	2 02		1 010 40			b, Le crédit primitif de l'article 88 de 940,77. francs, a été augmenté d'une somme de 10,10 francs, par l'article 2 de la même loi.
8,604 77	n 2 02	מ	1,810 48 3,305 23	D	'n	
0,004 11	7	,	5,905 29	•	В	
179,915	85 •	â	•	3h *	9	
11,007 94	83 23	•	108 83	•	ø	c) Le crédit primitif de l'article 69 de 10,00 francs, a été augmenté d'une somme de 1,20 francs, par l'article 2 de la loi prérappelée.
112,996 98	6 72	10	16,998 70	У	•	
33,720 25	•	3	270 77	•	7)	
318 42	•	•	681 58	35	ti.	
57,983 45	•	15	2,416 55	ה	ס	
60,000 »	ņ	27		p.	n	
11,738 64	n	•	5,281 3 6	,	75	
6,707 60	•	•	92 40	,,	•	
15,678,786 57	44,917 30	1)	262,081 29	ħ	621,044 16	48

MINISTÈRE DE LA

DGET.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DEPENSES résultant des SERVICES FALTS.	PAYEMENTS EFFEC		
CHAPITHES DU BUDGET	ANTICLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DEFENSES.	primitif et par des lois speciales,	Droits constatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'Etat	En 1885.	En 1886, Jusqu'au Sioctobre	
		REPORT fr.	15,364,741	15,723,703 87	11,373,124 67	4,305,661 90	
XIII		Liquidation de dépenses se rapportant à des exercices périmés de 1882 et antérieurs, et aux exercices clos de 1885, 1884 et 1885 a).					
	70	Frais de justice se rapportant à des exercices périmés et clos	5,500	5,499 17	5	5,405 17	
	71	Frais d'entretien et de transport d'indigents se rapportant à des exercices périmés et clos	14,000 =	13,998 67	7)	13,705 06	
	72	Dépenses diverses de toute nature se rapportant à des exercices clos	2,000	1,915 05	,	1,880 23	
		Total des crédits et dépenses sur le Budget du Ministère de la Justice	15,386,241	15,745,117 66	11,373,124 67	4,326,743 26	
		RÉCAPITULATION. —					
		Transfert de l'exercice 1884. (Art. 30 de la loi de compta- bilité).	1,500 -	1,500	1,500 »		
		Тотак du Budget de l'exercice 1886 ,	15,386,241	15,745,117 66	11,373,124 67	4,326,743 26	
		Totaux. , fr.	15,387,741	15,746,617 66	11,574,624 67	4,328,743 26	

JUSTICE (SUITE).

DÉVELOPPENENTS du compte définitif du Budget de l'exercice 1886.

rués	PAYEMENTS RESTART A REFERETURA DO A JOSTIFICA			DITS ms dépanses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice auivant , en vertu de l'art. 30 de la toi aur la comp- tabilité.	ezcédant LES GRÉDIVS.	Observations.
15,678,786 57	44,917 50	•	262,981 29		621,944 16	
5,405 17	94 •	a	v 83	*	•	a) Les crédits formant les articles 70 à 72 ont été accordéspar l'article 1er de la loi du 6 août 1887, Monifeur nº 925.
13,795 96	202 71	•	1 33	•	,	
1,880 23	<i>3</i> 5 7 2		84 05	, ,	•	
15,690,867 93	45,240 73	*	263,067 50	*	621,944 16	
1,500 .	, n	n 	n	•	,	
15,699,867 03	45,249 73	3	263,067 50	. t	G21,944 1G	
15,701,567 03	45,249 73	•	263,067 50	n	621,944 16	

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1886, a été fixé par l'article unique de la loi		
du 22 mars 1886, Montleur du 25, nº 84, à la somme de	15,364,741	ø
A T AJOUTER: 1º Les crédits supplémentaires	21,500	Đ
2º La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1884 au Budget de l'exercice 1886, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846		
sur la comptabilité de l'État	1,500	٥
Total. , fr.	15,387,741	n

TABLEAU LITT. P.

MINISTÈRE DES

CHAPITHES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BODGET primitif	DÉPENSES résultant des SERVICES FALTS. Droits constatés	- PAYE	MENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS
DG .	*DQ		et par des lois spéciales.	et ordonnancés au profit des eréancies s de l'Etat.	En 1885.	En 1887, jusqu'nuSi octobre.
IV.	27	TRANSFERT DE L'EXERCICE 1884 a). Report de l'exercice 1884 à l'exercice 1886 conformément à l'article 30 de la lot du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État. Frais de voyage. Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	20,000 •	5,600 •	•	5,600
		EXERCICE 1886. (Compts définitif.)				
		DÉPERSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				
I.		Administration centrale.				
	1	Traitement du Ministre fr.	21,000 >	21,000 •	21,000 .	,
	2	du personnel des bureaux	323,075 >	323,044 86	185,124 24	137,920 62
	5	Matériel	50,000 •	49,998 53	87,155 10	12,577 88
	4	Fonds secrets	13,000 »	13,000 ^	6,000 n	7,000 »
	5	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'au- tres articles	10,000 •	10,000 *	10.000 •	9
II.		Légations.				
		Traitements des agents diplomatiques.				
	6	Allemagne	58,000 •	58,000 .	53,166 67	4,853 53
	7	Autriche-Hongrie	58,000	58,000	58,000 ·	4,000 00
	8	Brésil	30,000 *	30,000 b	30,000 °	
	อ	Chine	38,000 »	38,000	38,000 »	
	10	Danemark, Suède et Norwège	25,000	25,000 *	22,016 63	2,083 37
	11	Espagne	30,000 •	30,000 ·	30,000 •	75
		А виролтев fr.	656,075	656,043 39	491,362 64	164,415 20

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

DÉVELOPPENENTS
DE COMPTE DÉFINITIF DE BEDÇET
DE L'EXERCICE 1886.

TUĖS	PAYEN RESTARTA RESSECTO		CRÉ!		DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- eles aujonnt, en veriudel'art. Sode la lof sur la comp- tabilité,	ezeédent LES CHÉDITS.	Observations.
						a) Ce transfert a été approuvé par la Cour des comptes le 3 juin 1887.
5,600 s	•		•	14,400 •	5	
21,000 »		n	,			
323,044 86		n	30 14			
49,732 08	265 55		1 47			
13,000 *	Þ	*	•	•		
10,000 •	•	•		•	,	
58,000 »		٠		•	, ex	
58,000 -		•		•		
30,000 "	,			•	•	
38,000 ×	,	•		•	•	
25,000 *		•	,	•		
035,777 84	265 85	Ð	31 61	2	, n	

MINISTÈRE DES

CUAPITAES DU BUDGET.	ANTICLES U BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouveris PAR LE HUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC	
Cuy DO F	DO		primitif et par des luís spéciales.	Druits constatés et urdonnancés au prußt deserénnelers de l'État,	En 1886,	En 1887, jasqu'nu 31 octobre.
		Report fr.	656, 0 75 •	056,043 59	401,362 64	164,415 20
ll (suite),		Légations (suite).				
		Trailements des agents diplomatiques (suite).				
	12	États-Unis.	30,000 r	30,000 »	30,000 ·	
	13	France. ,	58,000 .	58,000 *	58,000 *	•
	14	Grande-Bretagne	58,000 n	58,000 -	58,000 •	
	15	Italie	38,000 *	38,000 »	54,833 26	3,166 74
	16 17	Japon	38,000 •	38,000 ·	38,000 •	•
	18	Mexique	30,000 p 38,000 m	30,000 ·	30,000 *	•
	19	Portugal	25,000	58,000 ·	38,000 • 25,000 •	*
	20	Roumanie.	25,000	25,000 ° 25,000 °	25,000 •	
	21	Russie	58,000 »	58,000	58,000 >	
	22	Saint-Siège	26,000 *	26,000 *	26,000	
-	23	Serbie	25,000 •	25,000 •	25,000 •	*
	24	Suisse	20.000 r	20,000 •	20,000 •	•
	25	Turquie	30,000 •	30,000 •	30,000 ·	,
	26	Traitements des conseillers et secrétaires	162,500 *	161,111 06	125,193 30	35,917 76
111.		Consulats.				
	27	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	496,050 •	496,026 59	479,226 39	16,800 •
17.		Frais de voyage.				
	28	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'admi- nistration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	200,000 •	109,914 26	127,201 01	72,712 35
		A reporter, . fr,	2,013,625 »	2,012,095 10	1,718,817 50	203,012 05

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIP DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS		MENTS uer oud justifier		DITS us dépunsus	DÉPENSES	
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- elce sulvant, an vertu de l'art.30 de la loi sur la comp- tablité,	exeédant LES CHÉDITS.	Observations.
655,777 84	205 55	•	31 G1	•	٠	
50,000 n	•	•	*>	מ	٩	
58,000 »	•	•	n	•	*	
58,000 »	-	n	n	•		
38,000	19 20	,	n *	25	i i	
50,000	15		•			
58,000 ×		16	*	ъ		
25,000	19	9	D	*	,	
25,000 »	*	y v	>	9	3	
58,000 »	,	ν		*		
26,000 •		х	n	>	s	
25,000 *		ø	3	15	11	
20,000 "	,	•	\$	n		
50,000 »	zò.	в	•	>		
161,111 06	,	•	1,388 94		•	
496,026 30	•	15	25 61	\$	•	a) Le crédit primitif de l'article 27 de 314,030 francs, a eté diminué d'une somme de 18,000 francs, transfèree à l'article 28 du Budget de l'exercice 1887, par l'article 3 de la loi du 6 noût 1887, Monileur n° 228.
199,914 26	מ	3	85 74	ס	15	b) Le crédit primitif de l'article 28 était de 170,000 francs; il a été augmenté d'une somme
				~~~~		l - de 30.000 francs, transferée de l'article 27 du t
2,011,829 55	265 55	•	1,529 90	•	,	Budget de l'exercico 1885, par l'article 5 de la loi du 16 mars 1880, Moniteur du 20, nº 79.

MINISTÈRE DES

CHAPITHES DU BUDGET, ANTCLES DU BUDGET.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverta pan le budget	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS	PAYE	MENTS EFFEC
DO DO	Ante Du BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constaiés et pritannancés au profit des réanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octobre.
		Report fr.	2,013,625 •	2,012,095 10	1,718,817 50	293,012 05
٧.		Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats.				
	20	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 +	14,000 »	14,000 •	*
	30	- et d'un commis de chancellerie à Constantinople	16,000 •	16,000 •	16,000 •	•
	31	Traitements de drogmans, frais d'interprêtes et de lettrés, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient	69,460 »	69,460 »	55,906 59	13,553 41
	32	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels.	100,000 •	83,266 51	<b>33,675 9</b> 3	47,188 21
	83	Frais de chancellerie ,	20,000	20,000 ×	20,000 *	•
VI.		Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.				
	84	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indem- nités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget	42,000 •	58,282 45	17,848 84	20,433 61
VII.		Commerce, émigration.				
	35	Frais divers et encouragements au commerce, achat de do- cuments commerciaux, publication du recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	62,800 •	54,042 41	27,052 06	25,717 65
	36	Musée coromercial : échantillons; mobilier et matériel; pu- blications; bibliothèque	25,000	18,129 98	3,958 10	14,609 36
	37	Émigration. — Service médical et surveillance	18,100	17,939 81	14.667 81	3,272
VIII.		Pensions, secours et créances arriérées.				
	<b>58</b> .	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; se- cours à des fonctionnaires, employés ou agents saus no- mination, à leurs veuves ou enfants qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à rai- son de leur position mallicureuse.	3,000 •	2,995 •	2,905 n	
	39	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liqui- dation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 .	995 05	,	937 54
		Total des crédits et dépenses sur le Budget du Ministère des Affaires Étrangères fr.	2,384,985 *	2,347,206 31	1,924,221 83	418,723 83

### AFFAIRES ETRANGÈRES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIF DU BUDGET DE L'EXENCICE 1880.

TUÉS		JENTS :er ou alustifize		DITS as dépanen	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Trausférés à l'exer- cica suivant, en veria de l'art. 30 de la loi sur la camp- tabilité.	excódaat LES CRÉPITS,	Observations.
2,011,829 55	265 53	•	1,529 90	•	٠	
14,000 .	•	*		• .		
16,000	٠		,	•	•	
69,460 •	•	• .	•	•	•	
80,864 14 20,000 •	2,402 37	3) 18	16,733 49	*	•	
38,282 45	·	•	3,717 <b>5</b> 5	,	•	
52,769 71	1,272 70	•	8,757 59	•	•	
17,867 46	262 52		6,870 02	•	,	
17,939 81	•	•	160 19	•	•	
2,095 »	•	•	5 •	,	,	
037 54	57 51	•	4 95	9	•	
2,342,045 66	4,260 65	•	37,778 69		٠.,•	

MINISTÈRE DES

TRES DGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVEILS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS		
CHAPITRES DU BUDGET	DO DO	Designation des depenses.	primitif ct par des lois spéciales.  Droits constatés stordennancés au profit des créanciers de l'État.		En 1886.	En 1887, jusqu'an 31 octobre.	
		RÉCAPITULATION. —					
		Transfert de l'exercice 1884 (Art. 30 de la loi de compta- bilité)	20,000 •	5,600 ×	•	5,600 n	
		Total du Budget de l'exercice 1886	2,384,985 *	2,347,206 31	1,024,221 83	418,723 83	
		Тотлих fr.	2,404,985	2,352,806 31	1,024,221 83	424,323 83	

### AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1886.

			1	DĒPENSES	Observe Have
Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'extr- cice sulvant, en vertu del'art. 30 de la toi sur la comp- tabilité.	æxeédant LES CNÉDITS.	Observations.
,	•	Ŋ	14,400		
4,260 65	•	57,778 69	n	,	
4,260 65	ñ	57,778 69	14,400 »		
	Sur ordonnances en circulation.	ordonnances d'ouverture de crédit.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  A annuler définitivement.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  A annuler de internation.  Transferés à l'extrcice suivant, con définitivement.  Transferés à l'extrcice suivant, con définitivement.  Transferés à l'extrcice suivant, con définitivement.  Transferés à l'extrcice suivant, con definitivement.  Transferés à l'extrcice suivant, con definitivement.  Transferés à l'extrcice suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant, coix suivant	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1886 à été fixé par l'article unique de la loi du 29 mars 1886, Moniteur du 7 avril, nº 97, à la somme de	2,572,985	
A Y AJOUTER: 1º La partie d'allocation transsérée du Budget de l'exercice 1884, au Budget de l'exercice 1886, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État	20,000	•
2º La partie d'allocation transférée de l'article 27 du Budget de l'exercice 1885, à l'article 28 du Budget de l'exercice 1886, par l'article 5 de la loi du 16 mars 1886, Montieur du 20, nº 79		n
Toral fr.	2,422,985	*
Dont il faut déduire la partie d'allocation transférée de l'article 27 du Budget de l'exercice 1886, à l'article 28 du Budget de l'exercice 1887, par l'article 3 de la loi du 6 août 1887, Moniteur n° 225		79
Reste fr.	2,404,985	,

TABLEAU LITT. O.

# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET

CHAPITHES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS OUVERLE PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAY	EMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS
DO BO	DO BI	233331111011110111111111111111111111111	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'auStaetobre.
		TRANSFERTS — EXERCICE 1885. ,				
		Reports de l'exercice 1885 à l'exercice 1886 conformé- ment à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.				
I.		Administration centrale a).				
	8	Premier terme des pensions à accordes éventuellement à des fonctionnaires et employés; premier terme des pensions des professeurs et instituteurs communaux	51,907 17	3,166 11	•	3,158 36
	9	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876); intervention de l'Élat, des provinces et des communes dans le payement des pensions à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou orphelins de pro- fesseurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai				
		1876 (art. 1e ^o de la loi 31 mars 1884)	75,230 86	6,550 52	75	6,550 52
11.		Statistique générale b).				
	16	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales; vérification des registres de population; frais de déplacement; frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales; tables alphabétiques des anciens registres paroissiaux. Recensement général en 1880	53,256 <b>3</b> 8	25,816 _. 72		20,102 30
IV.		Milice.				
	25	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux gouverneurs et membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant sonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens.	36 <b>40</b>	<b>56 40</b>	,	56 40
v.		Garde civique.			,	
	28	Magasin central d'armement et d'équipement; frais de route et de séjour, entretien des locaux. Achat, numérotage, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement; frais divers. Achat et reliure d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impression et calligraphie des états de signalement et des brevets pour officiers.	102 50	102 50	,	102 50
		А неровтен fr.	160,643 31	35,092 25	*	20,070 08

### DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIY DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

TUĖS	1	MENTS UER OU A JUSTIFIER		DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Fransférés à l'exer- cico sulvani, «o vertu del'art, 20de la loi sur la comp- tabilité.	excédont LES CRÉDITS,	Observations
3,158 36	7 75	,	<b>48,831</b> 06	•	•	a) Les transferts des articles 8 et 9 ont été ap- prouvés par la Cour des comptes, le 14 dé- cembre 1886.
6,550 52	•	,	68,680 <b>3</b> 4	•	•	
20,102 30	<b>5,714 4</b> 2	•	7,439 66	•	•	b) Tous les transferts qui suivent ont été approuvés par la Cour des comptes le 11 janvier 1887, à l'exception de celui de l'article 53, qui a été approuvé le 28 janvier 1887.
56 40	•	*	•	•		,
102 50	•		8	•	,	
29,970 08	5,722 17	,	124,951 06	•	•	

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

cu.pitrus DU BUDGET.	ANTICLES DU BUUGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUTERD PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICI S PARTS.	PAYE	MENTS EFFEC
DU B	B DU		primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnaucés au profit deserdanciers de l'htal.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octobre.
	:	Reportfr,	160,645 31	<b>35,60</b> 2 25	•	29,970 08
		TRANSPERTS — EXERCICE 1885 (suite).				
		Reports de l'exercice 1885 à l'exercice 1886 (suite).				
IX.		Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.				
	38	Frais de bureau et matériel de l'inspection	600 •	600 -	•	600 *
XI.		Enselgnement supérieur.				
	41	Conseil de persectionnement de l'enseignement supérieur .	50 •	50 s	,	50 n
XII.		Enseignement moyen.				
	50	Conseil de perfectionement de l'enseignement moyen. Trai- tement du secrétaire. Frais de route, de séjour et de séances des membres du conseil; impressions, autogra- phies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil.		160 -	•	160 •
	53	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liege. Inspection; frais de route et de séjour; matériel. Section normale spéciale de langues modernes à Liege; matériel. École normale des sciences et cours normaux flamands à Gand; matériel. Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges; matériel. Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles; matériel. Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 14° et du 24 degré. Floures d'études; subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du 14° degré, ayant terminé leurs études, pour les				
		aider à fréquenter des établissements pédagogiques étran- gers.	11,035 75	10,489 50	<b>3</b>	10,489 50
	56	Athénées royaux (loi du 1er juin 1850); personnel, traitements, indemnités, supplément de minerval, subsides. Athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); personnel, traitements, indemnités, suppléments de minerval, subsides. Écoles moyennes (loi du 1er juin 1850); personnel, traitements, indemnités, subsides. Écoles moyennes (loi du 15 juin 1881); personnel, traitements, indemnités, subsides. Complément de traitement à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux.	1,883 •	1,885 >		1,885 "
		communaux	1,000 %	, coo, x	<u>,                                      </u>	1,000 "
		A REPORTER , fr.	174,374 00	48,876 75	1	43,154 58

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPENENTS SU CORPTE DÉTINITIF DU AUDERT DE L'AXERCICE 1886.

TUÉS		UENTS UBB OU A JUSTIFIBB		DITS 25 dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crêdit.	A anguler définitivement.	Translérés à l'exer- cles suivant, en veriu de l'art.30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédagt LAS CRÉDITS.	Observations,
29,070 08	5,72 <del>2</del> 17	•	124,951 06	•	•	
600 >	•	•	•	•	•	
50 -	•	•	•		•	
160 >	•	•	9	•	•	
10,480 50	•	•	<b>546 2</b> 5	•	•	
1,885 .	,	•	*	,	,	. ·
43,154 58	5,722 17	•	125,497 31	3	,	51

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CBAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  ouverts  PAR LE DUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC
CHAP DO DO	Anri DU BE	DESIGNATION DES DEFENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etat,	En 1886.	En 1887,
İ		Hepony fr.	171,374 06	48,876 75	•	43,154 58
		TRANSFERTS. — EXERCICE 1888 (suite).				
		Reports de l'exercice 1885 à l'exercice 1886 (suite).				
<b>X</b> 111.	76	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes. Subsides aux chefs des établissements normaux pour convrir le déficit du budget de l'école d'application. Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux. Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. Service annuel ordinaire des cours d'adultes.	104,951 01	31,549 79		3 <b>0,</b> 472 68
Xv.		Dépenses Imprévues.				
	80	Dépenses imprévues non libellées au Budget ,	55 ·	35 •		35 .
		Total des crédits et dépenses sur les reports de l'exercice 1885	279,340 07	80,461 54	,	73,662 26
		EXERCICE 1886. Compte définitif.)				
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				
١.		Administration centrale.				
	1	Traitement du Ministre	21,000 •	21,000	21,000 .	.
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service; frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale	424,290 •	424,290	585,655 41	38,656 59
	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de nicubles, éclairage, chausfage, menues dépenses; frais du Bulletin du Ministère	62,020	62,013 48	46,216 30	15,797 18
	4	Bibliothèque du Département, achat de livres, abonnements et souscriptions, frais d'impression, de brochage, de car- tonnage et de reliure, confection du catalogue, matériel de la bibliothèque	1	4,998 07	2,087 75	2,010 52
	5	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et em- ployés	18,578	17,299 70	16,916 38	383 32
		A REFORTER fr.	530,888 »	520,601 25	472,755 84	56,847 41

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU SUDGET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS	1	MENTS UBB OUL JUSTIVIER		DITS ns dépansus	dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cico suivant, en vertu del'art.30 de la foi sur la comp- tabilité.	excédent LES CRÉDITS.	Observations.
43,154 58	5,722 17	•	125,407 31	,	25	
30,4 <b>7</b> 2 68	1,077 11	•	73,381 22	п	,	
<b>3</b> 5 •	,	75	7	ņ	ð	
73,6-62 26	6,790 28	2)	198,878 53		D	
21, <b>0</b> 000 n		•	*	•	•	
424,290	•	ń	n	,	•	
62, <b>0</b> 13 <b>4</b> 8	•	*	0 52	n	n	a) Par l'article 2 de la loi du 6 août 1887, Monteur nº 225, le crédit primitif de l'article 3 55,620 francs, a été augmenté d'une somme 5,400 francs, transférée, savoir : de l'article 3 300 francs; de l'article 76, 1.660 francs, et l'article 82, 3,500 francs.
4, <b>9</b> 98 07		8	1 93	Ď	•	oud trancs; de l'article 76, 1.660 francs, et l'article 82, 3,500 francs.
17,200 70	n	•	1,278 30	•	•	
520, <b>6</b> 01 25	n	,	1,280 75	s.	15	52

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CHAPITHES DU BUDGET.	ANTHERS DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DÉPENSES résultant des T SERVICES PAITS.	PAY	EMENTS EFFE
a na	B DG		primitif et par des loi spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descréanciera de l'Etat.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 51 octobre.
		REPORT fr.	550,888	529,601 25	472,753 84	56,847 41
l (suite).		Administration centrale (suite).				
(34116).	8	Frais de route et de séjour; missions	6,800	2,779 80	2,586 50	393 50
1	7	Musée scolaire de l'État pour les trois degrés de l'enseigne- ment public : personnel et matériel. Expositions pédago- giques en Belgique et à l'étranger.	36,000	28,559 05	24,180 76	4,358 29
	8	Premier terme des pensions à accorder à des sonctionnaires et employés de l'État et à des professeurs et instituteurs communaux pour 1886, et pour des termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1886	51,300	77 700 70		
	9	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876); intervention de l'État dans le payement des pensions à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou orphelius de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1" de la loi du			18,030 45	18,013 37
	10	Suppléments de pensions accordés antérieurement à la pro- mulgation de la loi du 20 septembre 1884 et restant dus au 1 janvier 1885, à des instituteurs, par application de l'arrêté royal du 21 juin 1862	1,131		140,266 54 024 00	57,595 12
	11	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux.	35,000		34,975 44	174 99
	12	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'instruc- tion publique, en conformité de la loi du 30 mars 1863.	7,512		,	7,508
	13	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires, à des veuves et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires qui, n'ayant pas droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse. (Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 18×6, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours, s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessiteuse.)	60,115	60,290 ^	50,215 ·	9,845
	14	Traitements des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique, frais de route et de séjour	20,000 *		17,880 72	1,928 50
H.		Statistique générale.				
	15	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; indemnité du membre-secrétaire; indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale	8,800 1	6,864 •	G,164 »	700 .
	16	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales; vérification des registres de population; frais de déplacement; frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale de la commission centrale, aiusi que des commissions provinciales; frais de réception et d'envoi de livres et autres documents	28,000	27,000 20	16,458 52	11,531 68
		A BEFORTER fr.	1,050,140	950,356 48	785,106 56	168,695 8 <b>6</b>

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉTELOPPERIENTS od comptr définitay og budget ob l'exercice 1886.

TUĖS	PAYER	JENTS Serou a lustavika		DITS ns névansas	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'escr- céer suivant , en rectu de l'art. Mde la loi sur la comp- tabilité.	ezeidans LRS CRÉDITS,	Observations.
529,601 25	•	٠	1,289 75		•	
2,779 80			4,020 20	•		
28,530 05		•	7,460 05	•	•	
36,913 82	<b>36</b> 3 50	2	13,990 68	•	•	a) Le crédit primitif de l'article 8 de 38,80 francs, a été augmenté d'une somene de 12,50 francs, transférée de l'article 23, par l'article de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 225.
107,601 66	1,028 56		44,400 78	•		
1,099 98		•	534 <b>0</b> 2			
34,975 44		•	24 56		•	
7,503 .	5	,	4 •	•	•	
60,000 *	200 *	•	125 *	*		
19,809 92		•	190 78	•	9	
6,864 •	•	•	1,956 -	•	,	
27,090 20		•	9 80	n	•	
953,862 42	2,401 06	,	73,792 52	•	•	

# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CHAPITHES DU BUDGET.	ATICLES BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverta par le budget	~	PAYE	MENTS EFFEC
DU BU	TRA IR DU	DESIGNATION DES DE ENGLO.	primitif el par des lois spéciales.	Droite constâtés et erdounancés au profit des créanglers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'au Stoctobre.
		Report fr-	1,030,149	956,536 48	785,166 56	168,095 86
III.		Affaires provinciales et électorales.				
	17	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	458,800 •	437,945 70	415,145 70	22,800 •
	18	Traitements des employés, gens de service et gens de peine :				_
		Province d'Anvers				
		- de la Flandre occidentale. 131,065 A			,	
		— de la Flandre orientale 136,911 » — de Hainaut 125,730 »	1.027.272	1 097 999 59	1,025,064 64	1 904 04
		- de Liège 117,752 .	a)	1,027,220 1/0	1,020,004 09	1,264 05
		— de Limbourg 78,185 .				
		— de Luxembourg 73,737 »				
		— de Namur 101,821 »				
		Les diverses provinces (augmentations régle- mentaires; somme à répartir)				
	10	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mo- bilier, éclairage et chaussage des locaux des administra- tions provinciales; dépenses diverses et dépenses impré- vues :				
		Province d'Anvers 27,000 .				
		<ul> <li>de Brabant</li></ul>				
		- de la Flandre orientale. 27,000 •			:	
		— de Hainaut 27,000 •	245,775 3 <b>2</b> (b)	245,588 79	149,169 79	96,104 41
		de Liège	•		,	
		de Limbourg 20,700 » de Luxembourg , 20,700 •				
		- de Namur 24,000 m				
	20	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondisse- ment; traitements des employés; traitements de disponi- lité c) :				
		Traitements des commissaires 214,000 .	, 1			
		Frais de bureau	107 125			
		Traitements des employés	} 463,400 »	463,399 80	435,663 26	27,736 54
		& Beporter, fr-	<b>3,205,396 3</b> 2	3,130,520 36	2,811,109 95	316,601 76

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DÉFIRITIF DU BUDGET DE L'EXENCICE 1886.

TUÉS	PAYEN	IENTS	•	DITS us dérenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transfirds & l'exer- cice suivant, en verte de l'art 30 de la boi sur la comp tabillié.	exeédant Les Crádits.	Observations.
953,862 42	2,494 06	•	73,702 52	•	•	
			ı			
437,945 70	•	•	851 30	•	•	
1,027,229 59	*	3	0 75	41 66	•	a) Le crédit primitif de l'article 18 de 1,019,60 francs, a été augmenté d'une somme de 7,60 francs, transférée de l'article 23, par l'article: de la loi du 6 août 1887, Moniteur n° 225,
						de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 225,
245,274 20	314 50	•	186 53	•	;	b) Le crédit primitif de l'article 19 de 231,90
						francs, a été augmenté d'une somme d fr. 13,875 32 ét, transférée, savoir : de l'ar- ticle 23,400 francs el de l'article 76, fr. 13,47 32 et, par l'article 2 de la loi précitée.
						c) Le libellé de l'article 20 a été reclifié confor mément à l'article 3 de la loi précitée.
465,399 80	•	•	0 20	,	,	
3,127,711 71	2,808 65	,	74,834 30	41 66		

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

DGET.	BUDGET.	MECICAL MICH. LEG. MÉGRADO	CRÉDITS  OUVERES  PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVI CES PAITS.	PAYI	EMENTS EFFEC
CHAPITARS DU BUDGET	ידאג טם טם	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par deslois spéciales.	Droits constutés et ordonnancés un profit descréanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, Jusqu'au Slociabre
		Report fr.	5,205,396 52	3,130,520 36	2,811,109 95	516,601 70
llI (suite).		Affaires provinciales et étectorales (suite).			•	
	21	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et tra- vaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'améliora- tion des bornes-frontières du royaume	46,600 •	44,508 91	24,040 52	20,109 65
	23	Revision des listes électorales; exécution des articles 66, 92, 100 et 148 des lois électorales coordonnées — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales	15,050 55	15,037 48	10,135 97	4,901 51
	23	Frais des examens de capacité électorale. — Indemnités pour le service des jurys de première instance de la session du mois de mai. — Matériel et frais d'impression; dépenses diverses ; écritures et travaux des membres du personnel, relatifs à l'exécution des dispositions de la loi du 24 août 1883 . c)	59,146 65	38,155 <b>3</b> 6	27,101 81	11,017 55
	24	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives. (Crédit non limitatif.)	60,000 •	50,318 59	47,438 50	8,880 "
IV.		Milice.				
	25	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs et membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonction de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. — Vacations des médiceins et chirurgiens	114,000 »	104,539 30	63,575 30	40,880 ¤
	26	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Frais de recours en cassation. Rédaction, mise en ordre, publication et expédition du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice Traductions. Dépenses diverses.	28,000 •	<b>20,951 93</b>	16,699 82	4,244 86
٧,		Garde civique.				
	27	Inspection générale; traitements ou indemnités. Frais de route et de séjour; frais de bureau, entretien, éclairage et chausage des locaux; frais divers. Commandants supérieurs; indemnités pour frais de bureau. Frais de rédaction et de publication des décisions et arrêts en matière de garde civique	28,000 n	27,005 53	26,761 73	1,253 80
		A neponter fr.	3,556,193 32	5,438,027 46	3,020,872 49	407,860 13

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886,

TUĖS	i .	MENTS		DITS es ultenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Teansférés à l'exer- cico autrant, en reriude l'art. 80de la hol aux la comp- tabliléé.	ezeklant LRS CRÉDITS,	Observations.
5,197,711 71	2,808 65	A	74,834 30	41 66	y	
44,158 97	540 94	۸	2,091 09	Ą	•	a) Le crédit primitif de l'article 21 de 45.000 francs, a été augmenté d'une somme de 1,600 francs, transférée de l'article 30, par l'article 2 de la loi du 6 noût 1887, Moniteur nº 225.
15,037 48	Á	3)	12 87	¢	<b>*</b>	b) Le crédit primitif de l'article 22 de 15,000 francs, a été augmenté d'une somme de fr. 50 35 cs, transférée de l'article 23, par l'article 2 de la loi prérappelée.
38,119 36	36 r	A	091 20	n	<b>5</b>	c) Par l'article 2 de la loi susmentionnée, le crédit primitif de l'article 23 de 60,000 francs a été diminué d'une somme de fr. 20,883 33 c°,
56,318 59	•	•	3,681 41	>	*	a été diminué d'une somme de fr. 20,885 35 cs, transferée, savoir : à l'article 3, 300 francs ; à l'article 8, 12,500 francs ; à l'article 18, 7,603 francs ; à l'article 19, 400 francs, et à l'article 22 fr. 50 35 cs.
104,455 30	84 •	•	9,460 70	υ	ø	
20,944 68	7 25	-	7,048 07	р	ń	•
27,995 53	*	•	4 47	•	"	d) Le crédit primitif de l'article 27 de 27,000 francs, a élé augmenté d'une somme de 1,000 francs, transférée de l'article 32, par l'article 2 de la même loi.
3,434,741 62	3,285 84	•	98,124 20	41 66	1)	53

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CKAPITHES DU UUDGET.	ANTICLES DU RUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	l	DÉPENSES résultant des services faits.	PAYE	MENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS
CKAP DU UI	אא סט מנ		primitif et par des lois spéciales,	Droits constatés et ordonnancés au proût des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, Jusqu'au 31 octobre.
		REPORT fr.	3,530,193 52	5,438,027 46	5,026,872 49	407,869 13
V (suite).		Garde civique (suite).				
	28	Magasin central d'armement et d'équipentent; frais de route et de séjour, entretien des locaux. Indemnités et salaires. Achat, numérotage, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement; frais divers. Achat et reliure d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impression, calligraphie et expédition des états de signalement et des brevets pour officiers.	15,000 -	14,901 19	11,530 24	3,460 95
	29	Personnel du magasin central du matériel de la garde civique	5,000 ×	5,000 A	3,000 ×	מ
VI.		Fètes nationales.			,	
	30	Frais de célébration des fêtes nationales, frais d'illumina-	32,400	51,574	51,070 50	503 50
	51	Tir national: prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, frais d'organisation des grands concours annuels; dépenses diverses. Subsides pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées, prix de		·	·	
		tir	65,000 •	64,655 71	62,465 46	2,190 25
	<b>5</b> 2	Personnel permanent du tir	5,200 "	3,199 92	5,109 92	*
VII.		Décoration civique et récompenses pécuniaires.				
	53	Décoration civique ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de conrage et d'humanité; impression, calligraphie et expédition des diplômes, frais de distribu- tion, etc.	20,000 -	19,960 70	18,924 25	1,036 45
VIII.		Légion d'honneur et Croix de fer.				
	54	Pensions en saveur des décorés de la Croix de ser, des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 st novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en saveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pen- sionnés.	200,000 n	199,176	153,524	45,359 <b>-</b>
		La somme qui, par suite des décès surrenant parmi les pen- sionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 francs, sera affectée:  1º A desservir de nouvelles pensions;  2º A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles attei- gnent le chiffre maximum de 1,200 francs:  3º A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'aug- mentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre maximum de 400 francs.				
		A REPORTER fr.	3,874,793 32	3,774,584 08	3,510,586 86	460,419 28

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPENENTS du conpre béfixitif du budget de l'exencice 1886.

TUES	PAYEMENTS restant a eppectuen ou a justifier		CRÉDITS Excédant les dépenses		DÉPENSES			
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivout, en rertu de l'art. M de la loi sur la comp- tablitié.	extédant LES CRÉDITS.	Observations.		
5,434,741 62	<b>3,28</b> 5 84	•	98,124 20	41 66	•			
14,991 19 3,000 n	<b>3</b>	n	8 81	,	•	·		
31,574 »	,	ħ	826 ·	•	,	a) Le crédit primitif de l'article 30 de 38,00 francs, a été diminué d'une sonume de 1,50 francs, transférée à l'article 21, par l'article de la loi du 6 août 1887, <i>Moniteur</i> nº 225.		
64,655 71 3,199 92	n o	13 18	544 29 0 08	,	•	b) Le crédit primitif de l'article 31 de 64,00 francs, a été augmenté d'une somme de 1,00 francs, transférée de l'article 32, par l'article de la loi prénientionnée. c) Le crédit primitif de l'article 32 de 8,30 francs, a été diminué d'une somme de 2,00 francs, transférée, savoir : à l'article 27, 1,00 francs et à l'article 31, 1,000 francs, par l'article 2 de la loi susdite		
19,960 70	<b>.</b>	n	<b>3</b> 9 <b>30</b>	b	ь			
199,885 -	2 <b>9</b> 5 n	,	824 n	•	•			
3,771,006 14	3,578 84	,	100,168 68	41 66	n	54		

# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CHAPITRES  U BUDGET.  ARTICLES  J BUDGET.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LN BUUGET	DÉPENSES sésultant des SERVICESFAITS.	PAYEMENTS EFFEC Et justiqués		
CHAPITRES DU BUDGET ARTICLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, Juaqu'au 31 octobre.		
		Report fr.	<b>3,874,79</b> 3 <b>3</b> 2	<b>3,774,584</b> 98	3,310,586 86	460,419 28	
VIII (suite.)	35	Légion d'honneur et Croix de fer (suits).  Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles.	100,000 °	100,000 -	81,722 •	17,853 -	
ıx.		Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.			,		
	36	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinate et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	2,000,000 -	1,967,025 63	524, <b>609</b> 75	1,441,186 98	
	37	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau ; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers. Frais de route et de séjour.	78,000 ,	74,921 80	41,950 52	52,971 48	
	38	Frais de burcau et matériel de l'inspection	4,000	4,000 »	2,403 53	1,596 47	
x.		Service de santé.					
	39	Inspection du service de santé et d'hygiène, inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccinogene central. Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1º pour les aider à s'établir; 2º pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Frais des conférences pour les élèves droguistes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales. Subsides, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène.	200,000 ·	197,186 16 35,500 -	106,061 25 28,295 30	85,036 26 5,204 70	
	41	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1881 à 1885, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859	5,000 •	5,000 •	•	5,000 n	
		А неровтия. , fr.	6,295,203 32	6,156,218 57	4,095,628 00	2,049,268 17	

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS		MENTS DER OU A JUSTIFIER	•	DITS	<b>DÉPENS</b> ES	·	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation. Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		A annuler Tennsférés à l'exercico suivant, en définitivement. En loi sur la comptabilité.		eceddans LRS CRÉDITS,	Observations,	
3,771,006 14	3,578 84	D	100,166 68	41 66	Ď	×	
99,575 *	425 •	£	•		v		
1,965,796 71	1,928 92	•	<b>32,97</b> 4 <b>5</b> 7		Ą	a) Par l'article 4 de la loi du 6 août 1887, Mon feir nº 925, le Ministre de l'Intérieur et d l'Instruction publique a été autorisé à imput sur l'article 36, une somme de 48,000 franc	
74,921 80 4,000 -	<b>.</b>		<b>3,078</b> 20	n	,	pour les dépenses incombant à l'État du ch de la confection des tableaux descriptifs de cours d'eau non navigables ni flottables, pour d'autres dépenses restant à solder en qui concerne les années 1886 et antérieure par application de l'article 14 de la loi d 7 mai 1877 sur la police des cours d'eau.	
			,		r	·	
	÷				-		
(4)				*			
191,097 51 83,500 ^	6,088 <b>6</b> 5	n B	2,813 84	so n	<b>3</b>		
5,060 n		я	р	ñ	,		
6,144,897 16	11,321 41	· n	139,033 09	41 66	5		

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CHAPITHES DU BUDGET.	ICLRS JDGET.	DÉSIGNATION DES DÉDENSES	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des services pairs.	PAYEMENTS EFFEC		
DE DE	DU BI	Enseignement supérieur.  Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur.  Traitements du personnel enseignant et du personnel a ministratif des deux universités de l'État.  Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances compris les salles de clinique.  Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de co cours pour la collation de ces bourses.  Jury central; frais de voyage et indemnités de vacation de membres du jury; matériel du jury; salaires des huissie et indemnités aux membres du personnel spécialeme chargé des travaux matériels d'organisation.  Indemnités aux professeurs des universités de l'État, ancie membres des jurys combinés.  Commission d'entérinement. Frais de route et de séjour indemnités de séance aux membres. Matériel de la cor mission. Traitements des commis de la commission.  Concours de l'enseignement supérieur; frais de ce concour impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrage intéressant les universités.  Subsides pour encourager la publication des travaux de membres du personnel enseignant des universités de l'État et pour subvenir aux frais des missions ayant principal ment pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur supérieur su	primitif et par destois spéciales,	Droits constatés et ordonnacés au prolit des tréanciers de l'Élat.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 81 octobre.	
		Керонт fr.	6,295,295 52	6,156,218 57	4,095,628 99	2,049,268 17	
XI.		Enscignement supérieur.					
	42	Conseil de persectionnement de l'enseignement supérieur.	5,000 *	2,220 56	1,282 46	906 10	
	45	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État a)	1,120,420 »	1,118,126 76	978,026 25	139,950 51	
	44	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique	421,598 32	402,248 50	106,191 67	296,025 52	
	45	Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de con- cours pour la collation de ces bourses	71,000 >	69,365 °	48,809 »	16,556 »	
	46	Jury central; frais de voyage et indemnités de vacation des membres du jury; matériel du jury; salaires des huissiers et indemuités aux membres du personnel spécialement chargé des travaux matériels d'organisation.	58,000 r	51,148 40	48,035 85	3,112 55	
	47	Indemnités aux professeurs des universités de l'État, anciens membres des jurys combinés	15,922 91	8,865-51	ď	8,710 08	
	48	Commission d'entérinement. Frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la com- mission. Traitements des commis de la commission.	11,000 -	5,743 76	4,060 76	1,683	
	40	Concours de l'enseignement supérieur; frais de ce concours; impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages	6,000 •	4,181 75	5,736 25	445 50	
	50	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel enseignant des universités de l'État et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	9,000 »	3,625 »	2,900 •	725 v	
XII.		Enseignement moyen.					
	51	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen Traitement du secrétaire. Frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impression, autographie, copie et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Biblio- thèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et					
	52	Inspection des établissements d'instruction moyenne; per- sonnel; traitements et indemnités. Frais de voyage	6,00 <b>0</b> »	4,66 <b>3 8</b> 5	5,744 05	923 90	
	53	missions; rémunérations; frais de bureau.  École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège; personnel; traitements ou indemnités. Section normale spéciale des langues modernes, à Liège; personnel; traitements ou indemnités. Section normale des sciences et cours normaux flamands à Gand; personnel; traitements ou indemnités. Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges; personnel; traitements ou	35,000 n	31,490 45	30,025 85	1,464 60	
		Å HEPORTER fr.	8,050,234 55	7,857,900 97	5,523,142 03	2,510,776 93	

#### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DE COMPTE DÉVINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1880.

ruės		MENTS	1	DITS as dépasses	DÉPENSES				
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation. Sur d'ouverture de crédit.		A annuler Transférés à l'ezer- cire soivant, en retudet art. Oue- définitivement. I toi sur la comp- labilité.		rzedjint LES CRÉDITS,	Observations.			
0,144,897 16	11,321 41	•	139,053 09	41 66	•				
2,188 56	3 <u>9</u> .	*	779 44	•	•				
1,117,970 76	150 •	•	2,295 24		r.	a) Le crédit primitif de l'article 43 de 1,180,4			
402,217 19	ð1 37	•	19,340 76	. 1	•	de la loi du 6 août 1887, Noniteur no 225.			
65,585 -	4,000 r	•	1,635 *	•	*	francs, a été d'innuié d'une somme de 66 francs, transférée à l'article 44, par l'artide la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 225 b) Le crédit primitif de l'article 44 de 28; francs, a été augmenté d'une somm fr. 153,098 32 c², transférée, savoir : de ticle 45, 60,000 francs; de l'article 45, francs; de l'article 50, 5,000 francs; de licle 37, fr. 59,598 32 c² et de l'article 5,5500 francs, par l'article 2 de la loi sus			
51,148 40	•	•	0,851 60	•		c) Le crédit primitif de l'article 4% de 78 0			
8,716 08	147 23	,	5,059 60	•	•	francs, a été diminué d'une somme de 15,0 francs, transférée à l'article 44, par l'articl de la même loi de la même loi de l'article 47 de 13,5 francs a été augmenté d'une somme de fr. 4			
5,743 76		A	5,256 24	•	•	01 ct, transfere de l'article 82, par l'article de la loi précitée.			
4,181 75	•	n	1,818 25	•	•				
3,625 .	>	p	5,575 .	6	*	e) Le crédit primitif de l'article 50 de 44,0 francs, a été dinsinue d'une somme de 5,0 francs, transférée à l'article 44, par l'article de la loi prémentionnée.			
4,668 85		•	1,331 15	•					
31,490 45	*	•	3,509 55	*	•				
						·			
7,842,218 06	15,682 01	,	102,201 02	41 66					

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CHAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts par le budget	DEPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC
CHAP UU BU	DU BU	DESIGNATION DES DEFENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État,	En 1885.	En 1887, junqu'au31 occober.
		Repont fr.	8,050,234 5:	7,857,900 97	5,322,442 <b>0</b> 3	2,519,776 93
XII suite).		Enseignement moyon (suite).				
		indemnités. Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège; per- sonnel; traitements ou indemnités. Écoles et sections nor- males de l'enseignement moyen du premier et du second degré; personnel administratif et enseignant; augmenta- tions de traitement conformément à la loi du 2 juillet 1875.	170,513 s	167,172 54	148,258 37	<b>18,</b> 894 27
	54	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. Inspection; frais de route et de séjour; matériel. Section normale spéciale des langues modernes à Liège; matériel. École normale des sciences et cours normaux flamands à Gand; matériel. Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges; matériel. Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles, matériel. Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du premier et du second degré. Bourses d'études; subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du premier degré ayant terminé leurs études, pour les aider à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers	99 <b>,</b> 780	77,933 30	5 <b>8,</b> 50 <b>8 2</b> 5	18,711 29
	55	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. Frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	60,200	46,981 20	23,699 20	
	56	Jurys d'examen de l'enseignement moyen; matériel	1,500	1,495 44	506 50	988 04
	57	Athénées royaux (loi du 1er juin 1850); personnel, traitements, indemnités, suppléments de minerval, subsides. Athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); personnel, traitements, indermités, suppléments de minerval, subsides. Ecoles moyennes (loi du 1er juin 1850); personnel, traitements, indemnités, subsides. Écoles moyennes (loi du 15 juin 1881); personnel, traitements, indemnités, subsides. Complément de traitement à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux.		9,224,313 47		218,502 03
	58	Athénées ou collèges royaux. Sections industrielles et com- merciales. Fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce à Anyers	4,000	3,900 r	3,900 · »	,
	59	Écoles moyennes. — Bourses	53,300	55,500 a	8,825	25,950 •
	60	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du le et du 2 ^d degré pour garçons. Subsides aux provinces et aux communes	154,371	153,084 60		
	61	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. Subsides.	25,000	21,230	21,230 •	.
	62	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux membres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions; fouruitures et frais divers	26,500		·	7,037 05
		A REPORTER fr.	11,676,998 23	10,613,771 07	7,744,312 62	2,843,163 40

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

TUĖS	)	MENTS Jer ou a justipler	•	CRÉDITS Excédant les dépenses			
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture do crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice sulvant, en vertude l'art. Sode la loi sur lacomp- tabilité.	exeddant LES CHÉDITS.	Observations.	
7,842,218 96	15,682 01		1 2,261 92 9	41 66	Đ		
167,152 64	19 90	n	3,340 46	5			
77,019 52	913 78		21,846 70	5	n		
·					<u> </u>		
46,981 20 1,495 44	l .	n o	13,218 80 4 56	,	•		
2,215,160 51	9,153 16	*	827,286 21	0		a) Le crédit primițií de l'article 37 de 3,111.19	
	İ			3		francs, a été diminué d'une somme de fr. 19,59 32 cs, transférée à l'article 44, par l'article de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 225.	
3,900 ° 32,775 °	525 y	n 13	100 .	<b>3</b>	3)		
153,084 60	<b>,</b>	3	1,286 40	,	ж .		
21,230 »	ν	• .	3,770 1	7	٠		
26,458 35	2 10	я	<b>3</b> 9 55	9	n	b) Le crédit primitif de l'article 62 de 20,00 francs, a été diminué d'une somme de 3,50 francs, transférée à l'article 44, par l'article de la primeticle	
10,587,476 02	26,295 95	n	1,063,184 60	41 66	3	de la loi susdite.	

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

UDGET.	uctes Unget.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		GET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS,	PAYEMENTS EFFEC et justiviés		
XII (suite). 63 64 65 66 67 70		primitif et par des lois spéciales.		Drolis constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, Jusqu'au 51 octobre.		
		Repont (fr.	11,676,998	23	10,613,771 97	7,744,312 62	2,843,163 40	
		Enselgnement moyen (suite).						
(suite).	63	Professeurs de l'enseignement moyen du 1" et du 24 degré sans emploi. Indemnités.	3,120	n	8,120 »	<b>3,120</b> •	20	
	64	Traitements de disponibilité accordés à des professeurs de l'enseignement moyen	63,000	×	60,665 58	58,041 50	2,585 46	
	65	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseigne- ment moyen Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités.	17,500	۸	10,819	9,506 50	1,312 80	
	06	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 m juin 1850. Acquisitions; reliures et autres dépenses	2,000		1,944 32	1,931 72	12 60	
	67	Frais de rédaction et de publication du 11s rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.	10,000		9,515 76	1,561 72	8,890 75	
XIII.		Enseignement primaire.						
	68	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérifica- teur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs can- tonaux. Traitements de disponibilité.	401,000	n	597,749 <b>20</b>	587, <b>2</b> 28 58	10,520 82	
	69	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérifi- cateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1" aux inspecteurs principaux; 2° aux inspecteurs can-				·		
	70	tonaux; 3º aux inspectrices déléguées  Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées, à organiser dans un certain nombre d'écoles normales de l'État et d'écoles normales agréées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours; frais divers	164,800		133,083 15	90,089 99	43,623 16	
	71	Frais des divers jurys de l'enseignement primaire b)	795,370 36,000		789,544 85 36,000 •	770,687 25 21,35 <b>3 4</b> 5	12,631 35	
	72	Conseil de persectionnement de l'ensiegnement primaire; frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés, par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil, indemnité du secrétaire, du secrétaire adjoint, etc.; impressions et dépenses diverses.	7,000		5,554 92	4,255 56	14,646 55	
	73	Frais d'impressions, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseigne- ment primaire	6,000		5,516 25	1,592 80	7,299 30 3,923 45	
		A REPORTER, fr.	13,182,788	23	12,067,884 99	9,098,089 77	2,942,807 40	

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXENCICE 1880.

TUÉS	PAYEMEN'IS RESVANT A REPECTUEN OU A JUSTIFIER			DITS us odrunsus	DEPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'éter cice suivant, en vertu del'art, 30 de la foi sur la comp- tabilité.	excédans LBS CRÉDITS,	Observations.
10,587,476 02	26,395 95	. >	1,063,184 60	41 68		
			,			
ō,120 • l			,	•	ř	
60,624 96	40 62	•	2,584 42	p.	•	
10,819	5	•	6,681 •			
			0,401	7	r	
1,944 32		•	55 68	•	9	
8,890 75	625 .	•	484 25	8.	٥	
				,		
307,749 90		•	3,250 80	r.	,	
138,683 15		*	ðI,116 85	•	77	
789,518 60	<del>22</del> 6 25		5,825 15	•	n	al I a avidit ministe 3, 11, 12, 2
56,000	٠	•	•	p	•	a) Le crédit primitif de l'article 70 de 809,37 francs, a été diminué d'une somme de 14,00 francs, transférée à l'article 71, par l'article de la loi du 6 août 1887, Monifeur nº 923.
			181			b) Le crédit primitif de l'article 71 de 22,00 francs, a été augmenté d'une somme de 14,00 francs, transférée de l'article 70, par l'article de la loi susdite
5,554 92		,	1,445 08	17	•	
5,516 25	*	ħ	483 75	*	٥	
12,040,607 17	27,187 82	•	1,114,861 58	41 66	*	
1		1				56

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

nes GET.	GET.		CRÉDITS OUVERLE PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC et justifiés
CHAPITHES OU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des tois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descrésnejers de l'État.	En 1885.	En 1886, Jusqu'sa 81 éctobres
		<b>К</b> вроят fr.	13,182,788 23	12,067,884 99	9,098,089 77	2,942,607 40
XIII (suite).		Enselgnement primaire (suite).				
	74	Amélioration et location de locaux et matériel des écoles et sections normales de l'État	121,581	120,363 93	88,442 75	31,453 68
	75	Bourses aux élèves des écoles normales et des sections normales de l'État et des écoles normales agréées	400,000	598,296 ·	308,146 a	
	76	Frais des conférences des instituteurs. Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs b)		82,060 •	460	82,059
	77	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types		99,999 88	5,231 70	76,086 13
	78	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes. Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le déficit du budget de l'école d'application. Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux. Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. Service annuel ordinaire des cours d'adultes.		- 8,018,813 81	5,978,641 4	8 3,926,274 58
	79	Frais des concours entre les élèves des écoles primaires; récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours. Frais de concours entre les élèves des écoles d'adultes; récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours.		<b>39,998</b> 68	17,429 2	2 22,531 96
	80	Publications intéressant l'enseignement primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour le bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques des conférence cantonales. Frais des bibliothèques des conférence cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire.	5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	34,201 73	12,963 4	5 21,174 27
	81	Frais de rédaction du 14° rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1882 à 1884), et four-niture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale		14,597 80	•	14,597 80
XIV.		Dépenses imprévues.				
	82	Dépenses imprévues non libellées au Budget	2,077	891 7	681 5	210 19
		Total des crédits et dépenses pour le Ministère de l'Intérieu et de l'Instruction publique	22,075,171	> 20,878,008 5	5 15,600,085 9	2 7,116,095 01

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGEY DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS	PAYEM		CRÉI Bacédant le	i	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transféréo à l'exer- cice suivant , en vertu de l'art.30de ja loi sur la comp- tablifié.	escédial LES CRÉDITS.	Observations
12,040,697 17	27,187 82	Đ	1,114,861 58	41 66	,	
110,896 48	467 50	ń	1,017 07	•	,	n) Par l'article : de la loi du 6 août 1887, Moni- teur nº 225, le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique a clé autorisé à imputer sur l'article 74 une somme de 4,700 francs,
398,146	150	,	1,704	•		de-linée à payer les frais relatifs au placement d'appareils d'éclairage à la section nermale de l'État, à Couvin, ayant fait l'objet d'un contrat en dale du 4 août 1888.
82,519	. 441 r	•	46,964 68	•	•	b) Le crédit primitif de l'article 76 de 148,000 francs., a eté diminué d'une somme de fr. 15,075 32 c', transférée, savoir : à l'article 3, 1,600 francs et à l'article 19, fr. 13,478 32 c°, par l'article 2 de la même loi.
81,317 8	18,682 05		• 19			
7,904,916 0	6 113,897 75	•	11,186 19		•	+
39, <del>9</del> 61 1	8 37 50	٠	1 3	2	•	
		-	¥.,			
34,137 7	72 64 r	•	19,798 2	8	,	
14,597 8	•	,	402 2	0		c) Par l'article 2 de la loi précitée, le crédit primitif de l'article 82 de 6,000 francs a ét diminué d'une somme de fr. 3,922 et c., transferée, savoir : à l'article 3, 3,500 francs, et l'article 47, fr. 422 91 c.
891 7	74	,	1,185 8	5	,	Par l'article 4 de ladite loi, le Ministre de l'Inté rieur et de l'Instruction publique » été auto risé à imputer sur l'article 82, une somme d 1,150 francs, pour les frais incombant à l'Éta du chef d'honoraires et débours dans diverse inclusers au surplique particle de la langue
20,717,080	160,927 62		1,197,120 7	9 41 66	,	instances en remboursement de bourse d'études accordees à d'ancieus élères norma listes, et se rapportant à des exercices anté rieurs au 1 ^{ex} junvier 1886.

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE

CHAPITARS DU BUDGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  ouverle  par le buoget	DÉPENSES résultant des SERVICES SAITS.	PAYEMENTS EFFEC et justifiés		
CEA DU B	DU B	e .	primitif ct par des lois spéciales.  Droils constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.		en 1886.	en 1887, jusqu'au Sloctobra.	
		RÉCAPITULATION.					
		Transferts de l'exercice 1885. (Art. 50 de la loi de compta- bilité)	279,340 07	80,461 54	H	73,662 26	
		Total du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruc- tion publique pour l'exercice 1886	22,075,171	20,878,008 55	13,600,085 02	7,116,995 01	
		Totaux fr-	22,354,511 07	20,958,470 09	13,600,085 92	7,190,657 27	

### L'INSTRUCTION PUBLIQUE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DE COMPTE DÉVINITIE DU BURGET
DE L'EXERCICE 1886,

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	1		IENTS Regulativies	CRÉDITS Becédant les dépenses		DÉPENSES excédant	
TOTAL.	Sur ordonnanc circulatio		Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	vertudet art. 30del L		Observations.
							·
73,662	26 6,79	00 28	•	198,878 53	n	,	
20,717,080	93 160,92	? <b>7</b> 62	•	1,197,120 79	41 68	,	
20,790,743	19 167,79	26 90	*	1,395,999 32	41 68	ð	

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1880, a été fixé par l'article unique de la loi du 24 mai 1880, Moniteur du 30, nº 150, à la somme de fr.	22,075,171	
A TASOUTEM: Les parties d'allocations transférées du Budget de l'exercice 1885 au Budget de l'exercice 1886, conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846,		
sur la comptabilité de l'État	279,540	07
·	7	

Toral . . . . fr. 22,354,511 07

TABLEAU LITT. R.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'IN

CHAPITHES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUNGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS OUVERS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC		
g na	E DO		primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés el or domissités au profit descréanciers de l'État,	En 1886.	En 1887,	
		TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS. —					
		EXERCICE 1882 a).					
		Report de l'exercice 1882 d l'exercice 1886, conformé- ment d l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.					
H.		Ponts et chaussées Bâtiments civils.					
		Section 1re Ponts et chaussées.					
	7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides	470 •	470 •	,	470 •	
						-	
		EXERCICE 1884 a).					
		Reports de l'exercice 1884 à l'exercice 1886.					
VIII.		Ponts et chaussées. – Bâtiments civils.					
		Section 114. — Ponts et chaussées.					
	64	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.	210 ->	210 -	p	210 »	
		. Á. :					
		SECTION 3. — SERVICES DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BAJEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.					
		Travaux d'amélioration des canqux et rivières.					
	68	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Lim-		0.470.04			
	69	Rivière et canal de l'Ourthe.		9,130 67 14,861 59	,	9,130 67 14,861 59	
(8)		Section 5. — Frais d'études et p'adjudications.					
	97	Etudes de projets; frais de lever de plans; achats d'instru- ments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications	200 n	200 •	«	200 ¤	
		Тоты des crédits et dépenses sur les transferts de l'exer- cice 1884.	24,528 31	24,402 26	<b>5</b>	24,402 26	

## DUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉVELOPPEMENTS BU COMPTE DÉPINITIV DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS		MENTS DER OUA JUSTIFIER	2	DITS es dérenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'eser- rice auisant, en vertu de l'art. 30 de la lai sur la comp- tabitité.	esiddant LES ChÉVITS,	Observations.
						n) Ces transferts ont été approuvés par la Cour des comptes le 17 décembre 1880.
470 •	•	•	*	•	•	
			×			
210 •	•	t)		•	•	
9,130 67 14,861 59	P 19	,	126 05		•	
200 =	•		•	,	٠	
24,402 26	*	*	126 05	•	•	· <b>57</b>

CHAPITHES DU BUDGET.	ARTICLES D BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYI	MENTS EFFEC
CHAP DU BU	ART DU BU	Distriction (Ind.) (Ind.)	primitif et par des lois spéciales.	Droitsconstatés ctordonnanocés au profit des créanciers de l'État.	En 1888.	En 1887, jusqu'au31 octobre.
٧.	54	TRANSFERTS. — EXERCICE 1883.  Reports de l'exercice 1885 d l'exercice 1886.  Poids et mesures a).  Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	1,786 *	1,786 •		1,786 -
VII.		Beaux-arts b).  Encouragement en faveur des arts plastiques et graphiques.				
	49	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés; encouragements à la gravure en taille douce, à la gravure en médailles aux publications relatives aux beauxarts; subsides ; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge; subsides et encouragements des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décèdés; frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ou vrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses; annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens. (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	9,014 50	9,014 50		9,014 50
	59	Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art c).  Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des robjets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc; travaux d'entretien aux propriétés de l'Etat qui ont un intérêt exclusivement historique.	1,690 •	•		•
		A reporter fr.	12,499 50	10,800 50	*	10,800 50

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIE DU RUGGET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS	PAYE	MENTS DER OD A JUSTIFIER		DITS RS DÉPENSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu de l'art. 30 de la loi sur In comp- tablité.	excédent LES CRÉDITS.	Observations.
<b>1,</b> 786 »	•	*	'n	•	Ď	a) Ce transfert a été approuvé par la Cour des comptes, le 11 janvier 1887.  b) Ce transfert a été approuvé par la Cour des comptes, le 7 décembre 1886.
			,			
9,014 50	ñ	•		я	'n	c) Ce transfert a été approuvé par la Cour des comptes, le 7 décembre 1880.
'n	, n	•	D	1,699 。	ņ	comples, le 7 décembre 1880.
10,800 50	ņ	ø	•	1,600 n.	,	38

CHAPITHES DU BUDGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts t'an le bouge?	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYI	EMENTS EFFEC
DO DO	DO BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnaucés au profit des crésneiers de l'État.	En 1886.	En 1887, Jumqu'au 31 actabre
		Report fr.	12,499 50	10,800 50	9	10,800 50
		TRANSFERTS. — EXERCICE 1885 (suite).				
		Reports de l'exercice 1885 à l'exercice 1886 (suite).				
VIII.		Ponts et chaussées. — Bâtiments civils a).				
		Section 1rd Ponts et chaussées.				
	68	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides .	4,903 68	1,821 93	1,518 47	503 46
	69	Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.	2,438 »	2,410		2,410 =
		SECTION 2 BATIMENTS CIVILS.			:	
	71	Travaux extraordinaires à exécutor à divers bâtiments civils; établissement de paratonerres (charge extraordinaire).	50,660 »	6,660 n	Ď	6,660 •
		Section 3. — Service des canaux et bivières, des bacs et bateaux de passage et des poldens.				
	72	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploi- tion des canaux et rivières.	62,554 75	40,535 55	878 95	59,656 60
		Travaux d'amélioration des canaux et rivières. Bacs et bateuux de passage.				
	95	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entre- tien et amélioration des bars et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	50 •	50 -		50 n
		Section 4 Ponts, côtes, phanes et vanaux.				
	96	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	179 16	179 16	•-	179 16
		Travaux d'amélioration des ports, côles, phares et fanaux.				
	97	Port de Nicuport	4,926 02	4,926 02		4,926 02
XIV.	126	Frais d'études et d'adjudications. (Exercices périmés et clos).	7,880 -	7,878 81	•	7,878 84
		Total des crédits et dépenses sur les transferts de l'exercice 1885	126,091 11	75,262 *	2,507 42	72,864 58

DÉVELOPPEMENTS ou compte dépinitif du budget de l'exencice 1886.

TUES	PAYEMENTS RESTANT A EMPECTURE OF A JUSTIFIER		i .	DITS es dépunses	DÉPENSES	
TOTAL	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Translèrés à l'exer- cice suivant, en versu de l'art.50 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LRS CRÉDLYS,	Observations,
10,800 50	•	•	•	1,699 .	•	
						a) Ces transferts ont été approuvés par la Cour des comptes, le 17 décembre 1886.
1,821 93	•	•	2,610 •	471 75	•	
2,410 •	•	•	28 ∍	25	•	
6,660 -	•	•	•	24,000 =		
40,535 55	•	*	<b>3,059 20</b>	18,960 •	•	
50 .	•	•	•	•	,	
179 16		e.	•	•	• .	
4,026 02			35		•	
7,878 84	,	,	1 16		•	
75,262 .	,	•	5,698 3G	45,130 75	•	

CUAPITHES OU BUDGET.	ctes DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS  outerts  PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAY	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS		
CEARPI DO BU	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordompanedi mu profit descréanciers de l'État,	En 1886.	En 1887, junqu'au 31 octobre.		
		EXERCÍCE 1886 (COMPTE DÉFINITIV).						
		DÉPENSES EMPOTABLES SOR LE BUDGET.						
1.		Administration centrale.						
		Personnel.						
	1	Traitement du Ministre	21,000 +	21,000 •	21,000 -			
	2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.	618,991 •	618,993 81	590,947 62	27,710 19		
		Malériel.			,			
	8	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chaussage, menues dépenses; sous cription au Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	93,060 •	D2,111 64	71,578 50	20,533 05		
		Frais de déplacement.						
	4	Frais de route et de sejour; courriers extraordinaires . a)	ã0,712 ·	30,695 43	26,254 38	4,441 05		
		Honoraires des avocats.						
	5	Honoraires des avocats du Département b)	28,050 +	27,780 *	22,230 •	5,550 *		
11.		Pensions et secours.	·					
	6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	11,000 -	10,052 19	8,086 72	1,934 31		
	7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être						
		pensionnés	7,500 •	7,300 •	7,300 •			
111.		Agriculture.						
	8	Indemnités pour bestiaux abattus	145,000 •	126,733 42	76,656 77	49.726 65		
	9	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens mé- decins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses.	142,000 ,	138,637 01	74,689 80	63,220 81		
	10	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces	113,100 +	113,077 04	31,648 99	81,428 03		
		A REPORTER fr.	1,210,216 +	1,187,281 44	931,292 87	254,545 01		

DÉVELOPPEMENTS do compte dépinitif du bobget de l'exercice 1886.

UÉS	PAYES	IENTS IRR OU A JUSTIFIER		DITS ns dérunéns	DÉPENSES	
	Sur ordonnances en circulation. Sur d'ouvertur crédit.		A annuler définitivement.	Transférés àl'exer- cite suivant, en vertude! art.30 de la isisur la comp- tabilité;	excédant LES CRÉDITS.	Observations.
21,000 »	10	a	•	•	7)	
618,657 81	<b>3</b> 56 *	•	n 19	•	•	
92,111 64	ň	•	943 56	Ð		
50,695 45	•	•	16 57		,	a) Le crédit primitif de l'article 4 de 26,400 francs, a été augmenté d'une somme 4,312
27,780	•	n	270 •	•	٠	francs, transferée de l'article 103, par l'article 2 de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 225.
						francs, a élé augmenté d'une somme de 3,050 francs, transférée de l'article 103, par l'ar- ticle 2 de la loi susdite.
10,921 03	<b>31 16</b>	<b>*</b>	47 81	ħ		c) Le crédit primitif de l'article 6 de 10,800
						francs, a été augmenté d'une somme de 200 fr: nes , transférée de l'article 119, par l'ar- ticle 3 de la loi susmentionnée.
7,300	71	5	3	*	•	
126,585 42	550 .	*	18,266-58	*	•	d) Le crédit primitif de l'article 8 de 180,000 francs, a été diminué d'une somme de 35,000 francs, transférée à l'article 12, par deux arrêtés royaux, savoir : 35,000 francs, par arrêté royat du 23 octobre 1886, n° 51,509; et 2,000 francs, par arrêté royat du 8 novembre 1886.
				*		arrélés royaux, savoir : 33,000 francs, par arrélé royal du 93 octobre 1886, nº 31,509; et 3,000 francs, par arrêlé royal du 8 novem- bre 1886.
137,910 61	726 40	•	<b>5,562</b> 99	*	7	
113,077 94	,	٠	22 06	•	•	
1,185,837 88	1,445 58	•	22,934 56	,,	D	

CHAPITRES DU BUDGET,	ARTCLES BUDGET.	DÉSIGNATION DES DEPENSES.	1	DÉPENSES résultant des SERVICES FASTS	PAYE	MENTS EFFE
DO	A Dec		primitif et par des tois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'État,	En 1880.	En 1387,
		REPORT fr.	1,910,216 ×	1,187,281 44	931,292 87	251,545 01
III (suite).		Agriculture (suits).				
	11	Traitements et indemnités des secrétaires du conseil supé- rieur et des commissions provinciales d'agriculture	11,690 •	0,600 *	9,600 r	
	<b>3</b> 5	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. Stations agronomiques et laboratoires agricoles. Personnel et subsides; dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du buletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture a)	218,100	247,582 61		
	13	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité			212,425 50 109,837 19	7,199 97
	14	Matériel des établissements d'enseignement agricole et hor- ticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles.	72,200 *		70,134 99	
	15	Personnel du service des défrichements en Campine b)	1	20,639	17,710 38	1,528 60
	16	Frais relatifs aux irrigations de la Campine.	6,000		2,145 56	2,028 62 1,214 75
	17	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité.	, ,		99,051 63	5,184 53
	18	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire (y compris 6,000 francs en charge extraordinaire)	57,800 n		45,866 50	11,901 45
	19	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	54,300	54,300	55,800	500
	20	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de cul-	54,700 "		53,422 10	1,277 45
÷	21	A. Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État; frais de route de l'inspecteur de l'agriculture	) 154,850 ×	143,922 07	101,078 72	42,658 77
	92	Eaux et Forêts. — Traitement du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau, etc.; traite- ments de disponibilité; dépenses diverses	477,255 +	477,250 32	585,673 04	82,782 50
	23	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.	89,500 n	85,612 17	67,598 45	15,617 72
	24	Défrichement; reboisement; pisciculture; subsides aux com- munes; dépenses diverses; repeuplement des cours d'eau.	24,000 ×	23,102 31	15,213 69	8,188 62
		A REPORTER fr.	2,083,846 *	2,637,433 02	2,154,030 22	468,878 68

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS	PAYEMENTS  RESTANT A EPPECTUER OU A JUSTIPIER  Sur ordonnances en circulation.  Sur ordonnances d'ouverture de crédit.		CRÉ	DITS es dérenses	dépenses	Observations.
TOTAL.			A annulor définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, co yertudel'art. Suic la loi sur la comp- tabilité.	excédani LES CRÉDITS.	
1,185,837 88	1,443 50	я	22,051 56	13	Ŋ	-
9,600 -	*	n	2,000 •	n	5 5	
247,496 61	8G n	•	\$17 39 2,662-84	,	a a	a) Le crédit primitif de l'article 12 de 213,100 francs a été augmenté d'une somme de 33,000 francs, transférée de l'article 8, par deux arrêtés royaux, savoir : 35,000 francs, par arrêté roya
117,337 16	-	,	2,502 04		, "	du 23 octobre 1886, nº 51,509; et 2,000 france, par arrêté royal du 8 novembre 1886.
71,665 59	314 ·	•	2/9 41	0		* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
20,650 *	,	n	161 -	a	n	b) Le crédit primitif de l'article 15 de 17,800 francs a été augmenté d'une soume de 3,000 francs, transférée de l'article 22, par l'ar- ticle 2 de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 223.
5,660 11	165 •	, ,	2,174 89	n	, v	licle 2 de la loi du 6 noût 1887, Moniteur nº 223
102,235 96	<b>5</b>	35-	289 01		· " »	
57,767 73	,	,	52 27		n	
34,300 •	n	D		g.	n	
51,609 55	n	,	n 43	'n	D	
143,717 49	204 58	5	10,927 93	5		
•			*			
46×,455 54	8,794 98	3	4 6	8 "	ń	c) Le crédit primitif de l'article 22 de 480,2 francs a été diminué d'une somme de 3,0 francs, transférée à l'article 15, par l'article de la loi prérappolée.
83,016 1	2,596	,	3,887 8	3 6	Ď	de in tor bresablesces
25,402 5		0	<b>597</b> 6	0	o	
2,623,828 0	0 13,604 1	_	46,412 8			

raes DGET.	BUDGET.		CRÉDIT:		DÉPENSES résultant des Services paits.	РАУЕ	MENTS EFFEC
CHAPITAES DU BUDGET.	DU BU	DESIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales,		Broûts constatés et ordonnencés au profit des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'ny 3fectobre.
		REPORT fr.	2,683,846	•	2,657,433 02	2,154,950 22	468,878 68
1V.		Industrie.					
17.	25	Traitement et frais de route de l'inspecteur de l'industrie .	9,500	*	7,507 50	7,337 96	250 60
	26	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves	55,000		48,850	48,843 •	7 0
	97	Enseignement professionnel : écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, matériel, inspections, missions, dépenses diverses ; commission du travail industriel. — Frais de route et dépenses diverses.	354,500		353 ₅ 000 56	210,616 97	143,016 37
	28	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de ques- tions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de pré- voyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'exa- men des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles, dépenses diverses. — Personnel de la commission perma- nente pour les sociétés de secours mutuels a)			22,154 78	18,731 78	3,420 *
	20	Participation de la Belgique à l'exposition de Liverpool	1		5,776 95	4,633 95	1,143
	20	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes.	21,000		20,332 66	19,716 66	616
	31	Frais de publication du Recueil officiel des brevets d'inven- tion; frais d'impression	3,500	n	2,008 •		2,608
	23	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publica- tion durecueil des marques. — Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879.	1		3,030 20	2,880 20	210 .
	53	Frais du bureau international pour la protection de la pro- priété industrielle.	3,000	•	2,664 52	2,439 32	- 235 •
		Musée de l'industrie.					
	34	Personnel, traitements de disponibilité	7,000	n	5,999 86	5,099 80	,
٧.		Polds et mesures.					
	85	Traitements des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection.	82,350		74,749 65	71,749 65	3,000 *
	86	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000	,	54,675 80	32,800 »	88 <b>3</b> n
	37	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bu- reau international des poids et mesures b)	11,295	•	5,658 41	4,215 30	1,443 11
		A reporter fr.	3,300,846	,	3,225,290 77	2,584,026 87	625,700 76

DÉVELOPPEMENTS DE COMPTE BÉFISITIF DE SUDGET DE L'EXEBCICE 1886,

TUĖS	PAYEMENTS RESTANT A REPECTUER OU A JUSTIFIER		CRÉDITS nicépany and dépandes		<b>DÉPENSES</b>	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	À monuler définitivement	Transférés à l'eser- cite suivant, en vertu de l'art. Sode la loi sur la comp- tabilité.	eleéésus LES CRÉDITS,	Observations.
2,623,828 90	13,604 12	•	46,412 U8	•	•	
7,597 56	®	*	1,002 44	•		
			,,,,,,			
48,850 +	, •	ē	6,180 +		•	
						ů.
353,633 34	57 <del>22</del>	•	800 44	,	•	
22,154 78 5,776 95	'n	•	2;223 05		•	a) Le crédit primitif de l'article 28 de 21,450 francs, a été augmenté d'une somme de 705 francs, transférée de l'article 37, par l'article 2 de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 225.
20,332 66	,	*	667 34			de la loi du 6 noût 1887, Moniteur nº 225.
2,608 »	,	,	892 •			
3,099 20	•	as	600 80	•	•	
2,664 32	•	*	<b>335 68</b>	*	13	
5,999 86	•	E.	1,000 14	•	•	
74,749 65	•	•	7,600 35			
33,683 »	002 80	10	1,524 20	•	5	,
5,658 41	h	•	5,636 59		*	b) Le crédit primitif de l'article 37 de 19,000 francs, a été diminué d'une somme de 705 francs, transférée à l'article 28 par l'article 2 de la loi susmentionnée.
5,210,636 65	14,654 14		75,555 23	•	•	60

CHAPITRES DU BUDGET	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS outerts par le budget	DÉPENSES résquant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFEC		
DE DE	DU BU	DESIGNATION DES DEFENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés at ordonassicés au grufitées créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octobre	
		REPORT	3,500,846 »	3,225,290 77	2,584,926 87	625,709 76	
vī.		Lettres et sciences.					
	38	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; subsides anx veuves et aux orphelins détaissés par les littérateurs Gaucet, Denis Sotian et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1st décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et refure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (fittéraire et musical); publication d'un dictionnaire étymologique de la largue néerlandaise. Académie flamande, publication des anciens monuments de la littérature flamande, publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens états généraux; publication d'une hibliographie nationale; (y compris 51,700 francs en charge extraordinaire et temporaire)	178,100 •	161,917 81	86,827 87	64,801 00	
	50	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication d'une collection des grands écrivains du pays; publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000°; section stratigraphique.	188,473 .	186,562 72	98,282 90	88,026 72	
	40	Palais des Académies. — Traitement du gardien et salaire des gens de peine; chaussage, éclairage et frais d'entre-					
	41	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service.	8 850 n 55,750 •	6,976 28	4,925 10	2,051 18	
	42	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instru-		55,749 56	55,449 56	300 •	
	43	Bibliothèque royale: personnel: rédaction du catalogue 46-	54,400 •	54,599 04	21,675 70	7,639 34	
	44	neral	92,400 *	92,400	90,743 55	1,656 67	
	45	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions  Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections.	75,700	75,700 = 69,214 94	71,924 94 65,964 94	3,775 06 5,250 •	
- 3		A neponten fr.	4,007,819 •	3,008,210 92	3,080,721 01	707,320 69	

DÉVELOPPEMENTS DO COMPTE DÉFINITIF DU BODGET DE L'EXERCICE 1886.

ruës	PAYEMENTS restant a repretuen ou a justifier			DITS es dépenses	DÉPENSES	,
TOTAL.	Sar ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- clee sulvant, en vertude l'art. 50 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant	Observations.
3,210,656 65	14,654 14	٠	75,555 23	3)	•	
		*				
			- 18			
			•			
151,719 83	10,197 98	8	16,182 10	a		
i						
186,509 62	253 10	,	1,510 28	n	•	
6,976 28 55,749 36	n D	, b	1,873 72 0 61	n	p	
29,335 04	5,064 »	a			,	
			0 96	, n	•	
92,400 n 75,700 •	7) 75	n	n	Đ		
			۰		•	
69,214 94	0	n	4,485 06	,	'n	
5,878,041 70	<b>30,16</b> 9 <b>2</b> 2	*	90,008 08	n	,	

ITRES IDGET.	curs DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERTS PAR LE BUDG		DÉPENSES résousant des senvices paris.	PAYE	MENTS EFFEC et justifiés
CHAPITHES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.		Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887,
		Report fr.	4,007,819	•	3,908,210 92	3,080,721 01	797,320 69
VI suite).		Lettres et sciences (suils).					
	46	Musée royal d'histoire naturelle; matériel et acquisitions (y compris 47,000 francs en charge extraordinaire et tem- poraire)	69,350		63,151 26	<b>46,</b> 564-83	10,728 43
	47	Archives du royaume à Bruxelles; personnel ,	60,000	»	58,316 56	53,216 56	5,100
	48	Archives du royaume; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents.	8,200	n	8,199 01	4,717 19	5,481 82
	49	Archives de l'État dans les provinces; personnel	59,750	•	56,133 01	55,383 01	750 →
	50	Frais de publication des Inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; reconvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire).	17,200	•	14,496 18	<b>6,463 6</b> 2	7,877 56
VII.		Beaux-arts.					
		Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.					
	51	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publies, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beauxarts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge; subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés; frais relatifs aux grands concors de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des heauxarts; dépenses diverses; annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens. (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.).	551,750	ъ	306,199 06	116,450 79	165,156 17
		A REPORTER fr.	4,574,060	a	4,414,686 90	5,363,317 01	000,414 67

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIE DU BUBGET DE L'EXENCICE 1886.

TUËS	PAYEM			DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- eles suivant, ra verte dell'ari, 30 de la fol sur la comp- tabilisté.	excédani LES CRÉDITS.	Observations.
5,878,041 70	<b>30,16</b> 9 29	•	99,608 08	•	я	
63,093 26	<b>3</b> 3 •		6, <del>2</del> 18 74		*	
58,316 56		•	1,683 44	•	•	
8,199 01		•	• 99		,	
56,133 01	,	,	3,616 00	•		
14,541 18	155 »	•	2,705 8	,	,	
						*
			*			
,		ė				
281,606 96	24,593	*	36,350 04	9,200 *	,	
4,359,731 68	54,055 22	•	150,182 10	0,200	۰	

CHAPITHES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouveris Par le budget	DEPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYE	MENTS EFFEC
CHAP BU BI	באיץ	DECEMBER DESCRIPTION	primitif et par des lois spéciales.	Oroits constatés et ordenmancés au profit des crémociers de l'Elat,	En 1881j.	En 1887, jusqu'au 31 octobre.
		Report , . fr.	4,374,060 -	4,414,686 90	3,365,517 01	996,414 67
VII		Benux-arts (suite).				
suile).		Encouragements en favenr des arts plastiques et graphiques (suite).				
	52	Expositions générales des beaux-arts	38,000 ·	15,600 •	7,500 •	6,100 -
	53	Palais des beaux-arts, à Bruxelles — Traitement du gar- dien ; frais de chaussage, d'éclairage et d'entretien.	8,850 -	7,617 09	6,151 94	1,405 15
		Encourogements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.				
	54	Institut supérieur et académic royale des heaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.—Académies et écoles de dessin autres que l'académie d'Anvers; école des arts décoratifs de l'unxelles; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin; inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	424,580 ×	<b>420,46</b> 7 07	34 <b>5,</b> 586 55	100,744 16
		Musées royaux de peinture et de sculpture ; Musée Wierts.				
	55	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le Musée Wiertz; personnel, surveillance	35,500 ·	35,299 04	51,709 <b>0</b> 4	50 <b>0</b> »
	56	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le Musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	93,060	69.000	V. 107 m.	
	57	Nusée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel	21,250	68,060 n 21,250 •	51,157 32 19,250	14,815 48 2,000 »
	58	Musée royal d'armures et d'antiquités — Matériel et acqui- sitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collec- tion sigillographique. (Y compris 5,000 francs en charge extraordinaire.)	3 ',400 ·	59,591 81	13,610 50	
		Monumenis publics.				
	50	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	75,00 <b>0</b> +	14,596 ×	3,500 »	11,006 »
		å reporter , fr.	5,307,518 *	5,034,967 41	3,802,872 36	1,167,014 27

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPINITIF DU BUNGET
DE L'EXENCICE 1886.

TUÉS		MENTS Der ou a justifier	CRÉ	DITS	DÉPENSES	
TOTAL,	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cico sulvant, cu vertu de l'apt 30 de la loi sur la comp- tabilité.	«Acédeal LBS CRÉOITS.	Observations.
4,359,731 68	54,055 22	Ó	150,182 10	9,20 <b>0</b> ^	•	
			181			
13,600 \$	,	•	22, <b>4</b> 00 »	Đ	•	
7,617 09	Þ	Α.,	1,232 91	n	n	
				<b>*</b>		
	,					,
413,380 71	7,138 36		4,121 95			
	7,100 00	,	4,121 00	,	js	
55,299 <b>04</b>	p	>	» 96	n		
	ŭ -					
65,970 80 21,250 »	2,089 20	\$ \$	25,000 •		)) m	•
39,391 31	· »	n	8 69	n		
14,596 »	b	31	60,404 n	,		
4,070,786 63	64,180 78	3	203,350 60	9,200 n		61

THES DGET.	cles DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DÉPENSES résultant des senvices pairs.	PAYE	MENTS EFFEC et justifiés
CRAPITHES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales,	Droits constatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octobre-
		Report fr.	5,307,518 »	5,034,967 41	5,802,872 36	1,167,914 27
VII		Beaux-arts (suite).				
(suite).		Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.			<u>.</u>	
	60	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	86,000 -	65,165 56		5,200 *
	61	Commission royale des monuments. — Personnel	17,950 •	17,866 52	17,866 52	
	62	Commission royale des monuments. — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte-rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication		16,450 80	11,738 45	4,712 35
	63	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission.		1,008 80	84 80	922 »
	64	Rédaction et publication du Bulletin des commissions d'art et d'archéologie		6,696 61	3,637 77	3,058 84
		Encouragements en faveur de l'art musical.				
	65	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique.		160,060 »	160,060 .	17
	66	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	j	77,208	77,208	,
	67	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.		53,726	53,726 »	,
	68	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréals des concourset aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'étude en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux fa-				
		A reporter fr,	5,730,162 *	5,438,147 70	4,127,193 90	1,181,807 46

DEVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPINITIE DU BUDGET
DE L'EXERGICE 1880.

TUES		MENTS UBR OU A JUSTIVIER		DITS zs dárxhezs	Dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu del'ert. 30 de la joi sur le comp- tabilité.	ezeédent LES CHÉDITS.	Observations.
4,970,786 65	64,180 78	*	263,350 59	9,200 ^	ab	
					٠	
5,200 *	59,965 56	,	20,834 44	•	, ,	
17,866 52	*	•	83 48	מ	٥	
					:	
16,450 80	•	ъ	749 20	•	17)	
				:		
1,006 80	'n	N	1,993 20	*	17)	
6,696 61	* ,	•	803 39	В	ñ	
160,060 "	ń		•	_		
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		-		,	*	
77,208 *	•	Б	7)	,	79	
53,726 4	>	15	*	ń	α	
			*			
					-	
5,309,001 36	124,146 34	<b>x</b> 2	287,814 30	9,200	ñ	62

CHAPITARS DU BUDGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERS	DÉPENSES résultant des senvices faits.	PAYE	MENTS EFFEC et justifiés
מת מט פו	DU BU	DECIONATION DEC DEL MORD.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordouna veés au profit des eréanelers de l'Étas,	En 1886.	En 1887, jusqu'su'di octobre.
		Report fr.	5,750,162	5,433,147 70	4,127,193 90	1,181,807 46
VII (suite).		Beaux-arts (suite).		,		
(30.00).		Encouragements en faveur de l'art musical (suite).				
	68 (suite).	milles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. Conseils de perfectionnement des études musicales. (Y compris 11,000 francs en charge extraordinaire.)  (Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant,	175,000 -	172,978 84	152,965 94	19,412 90
		transférée de l'article 68 à l'article 54 du Budget.)				
VIII.		Ponts et chaussées. — Bâtiments civils.				
		Section 11°, Ports et chaussées.				
	69	Entretien de routes et de parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsides	5,670,000	5,651,648 04	1,907,040 17	1,712,891 35
	70	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des haux d'entretien des routes	4 <b>1,00</b> 0 v	40,508 41	12,035 38	27,549 23
		Section 2. — Batiments civils.				
	71	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'Étal; (ravaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques, etc. (Charge extraordinaire.)	630,000 .	611,217 38	422,754 10	187,936 62
	72	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils; établissement de paratonnerres, achat d'appareils extincteurs d'incendie et travaux divers pour prévenir les incendies (charge extraordinaire).	199,000 -	169,558 50	48,194 74	121,363 76
		SECTION 3. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.				
	73	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploita- tion des canaux et rivières	2,057,800	1,926,941 49	922,255 79	1,004,092 45
		A REPORTEB fr.	12,480,962	11,986,000 36	7,593,340 02	4,255,053 75

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIP DU BUDGET DE L'EXERCICE 1888.

TUĖS	PAYEMENTS RESTANT A RESECTURE OU A SUSTIMIRE			CRÉDITS EXCÉDANT LES DÉFENSES		
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cler suivant, en vertude l'art. 50de la loi sur la comp- tabilité.	ezrédant LES CRÉDITS.	Observations,
5,309,001 36	124,146 34		287,814 30	9,200 •	٠	
172,378 84	600 -	•	21 16	•		
5,619,931 52 40,484 61	11,716 52 23 80	,	21,777 59 257 06	16,574 57 253 63		
610,690 72 169,558 50	526 G6 •	•	15,05 <b>4 3</b> 5 1,7 <b>49</b> 25	2,828 29 27,692 25		
1,026,348 22	595 27		64,696 64 	46,161 87 102,690 41		

CHAPITHES  DU BUDGET.  ANTICLES  DU BUDGET.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVETIR PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des services paits.	PAYEMENTS EFFEC		
CBA1	DO BE	Productive to the first trade.	primitil et par deslois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'État.	en 1886.	en 1887, Jusqu'auStoctobre	
		Report fr.	1-2,480,062	11,986, <b>000</b> 36	7,593,540 02	4,255,055 75	
viii		Ponts et chaussées. — Bátlments civils ( <i>tuite</i> ).					
(suite).		Section 3. — Service dbs canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders (suite).					
		Travaux d'amélioration des canaux et rivières.					
		Rassia de la Meuse.					
	74	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Lim- bourg	70,000 *	69,328 11	55,55 <u>5</u> 99	33 <b>,9</b> 72 12	
	75	Rivière et canal de l'Ourthe	15,000 •	14,908 85	•	14,908 83	
	76	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	40,000 •		•		
	77	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	6,000 •	ŏ,986 53	800 •	5,186 85	
	78	- de jonction de la Meuse à l'Escaut ,	5,000 ×	5,000 ·	5.282 12	1,717 88	
	79	- d'embranchement vers le camp de Beverloo	2,500 •	2,470 21	2,470 21		
	80	— vers Hasselt	6,000 >	5,997 34	20	8,997 34	
	81	Sambre canalisée	18,000 *	12,948 29	5,346 81	7,601 48	
	82	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	5,000 *	4,990 98	•	4,090 98	
		Bassin de l'Escaut.		·			
	85	Escaut	20,000 •	18,350 83	10,000 »	8,350 83	
	84	Canal de Mons à Condé	₱,000 ×	8,533 62	7,696 34	837 28	
	85	— de Pommerœul à Antoing	4,600 •		,	94	
	86	Lys	5,000 •	4,999 13	4,822 62	676 51	
	87	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.	500 »		*	• 30	
	88	— de Roulers à la Lys	5,00 <b>0</b> ·	2,400 49	•	2,499 40	
	89	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand.	3,000 n	1,287 22	1,158 50	128 72	
	90	- de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France.	5,000 ·	,	•		
	91	— de Gand à Terneuzen	15,500 .	14,540	15,540 •	1,000 -	
	92	Durme	2,000	•	ņ	,	
	93	Rupel,	6,000 >	,	•		
	94	Dyle et Demer	5,000 ×	5,000 +	*	5,000 -	
		Plantations.	-				
	95	Plantations nouvelles	15,000 -	14,466 85	921 ^	13,545 85	
		А вероптев fr.	12.738.062	12.177.316.79	7 878 925 61	A 361 A78 80	

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS	PAYEN		CRÈ EXCÉDANT LE		dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances ea circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exer- cice suivant, en vertu del'arl.39 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant LKS CRÉDITS.	Observations .
11,848,393 77	157,606 59	ń	592,271 <u>2</u> 3	102,690 41	•	
		}				
1						
		:				
69,328 11		P	671 89	P	, v	
14,908 83	6	. *	91 17	n	»	
n	b	,,	22,501 »	17,499 "	,	
5,986 53	e.	0	15 47			
5,000 •	^	n		n	я	
2,470 21	ь	1>	29 79	ه ا	n	
5,997 34	i »	•	2 66	n	33	
12,948 29	,		3,051 71	u	٠	
4,999 98	3 »	,	o 02	ه !!		
18,550 83	s ,	'n	1,649 17	•	,	
8,533 62	2 »		466 38	, n		
x)	»	n	4,600 ×			
4,999 13	s »	b	<b>»</b> 87	, D	a	
n	٥	n	500 .		'n	
2,499 49	'n	В	500 51	n	n	
1,287 22		a	1,712 78	co co	۰	
•	3)		3,000 -	1	n	
14,540 -	. 0	a.	980		,	
•	n	n	2,000 "	n		
8	n	,,	6,000 -	0		
5,000 •	••	*	υ	n	"	
14,466 85	•	19	421 71	111 44	13	
12,059,710 20	137,606 59	y	440,444 30	120,300 85	15	

CHAPITAES DU BUDGET.	ANTICLES BU BUDGET.	désignation des dépenses.	CRÉDITS OUVERIO PAN LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYEMENTS EFFEC et justifiés	
			primitif et par des lois spéciales.	Drolis constatés étordonnancés au prolit descréanciers de l'État	En 1886.	En 1847, jusqu'au Stoctobre.
		<b>К</b> ∉рон <i>т.</i> fr.	12,738,002 >	l⊇,177,316 <b>7</b> 9	7,678,233-61	4,561,476 59
VIII		Ponts et chaussées. — Bátiments civils (suite).				
(suite).		Section 3. — Service des canaux et revières, des bacs et dateaux de passage et des polders (suite).				
		Bacs et bateaux de passage.				
	96	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entre- tien et amélioration des bacs et bateaux de passage exis- tants et de leurs dépendances	51,745 •	29,909 43	12,837 41	17,072 0?
		SECTION 4. — PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.				
	97	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phores et fanaux	1,021,000 *	997,587 09	510,151 83	481,584 30
		Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.				
	98	Port de Nicuport	20,000 •	19,998 13	285 4	19,713 13
	99	Côtes	50,000 -	48,840 25	25,213 <b>7</b> 2	23,626 53
	100	Phares et fanaux	2,000 •	1,979 83	Ŋ	1,979 83
		SECTION 5. — FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.				
	101	Études de projets; frais de lever de plans; achats d'instru- ments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 s	54,827 91	44,877 52	9,946 07
		Section 6 Personnel des ponts et chaussées.			i .	4
	102	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,007,800 -	1,006,988 17	934,513 84	70,949 33
	103	Traitements et indemnités des chess de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen b)	1087160 -	1,079,444 73	044 870 76	128 441 60
	104	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionne- ment; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	25,000 »	18,488 20	941,879 74 8,828 20	128,441 66 9,660 »
		Section 7 Services des Batiments civils.			0	
	103	Traitements, indemnités et frais de déplacement des archi- tectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments.	96,050 »	96,050 04	93,041 71	2,988 33
		A neporten fr.	16,153,817 *	15,531,210 57	10,249,862 58	5,127,237 79

# DUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉPIRITIF DU BUDGET
DE L'EXERCICE 1886.

	DÉPENSES	DITS es dépenses		MENTS uek og a lustifirm		TUES
Observations.	ezedbnt LRS CRÉDIYS.	Transférés a l'exer- cice suivant, en reriu del'art.30de la loi sur la comp- tabilisé.	A anouler définitivement.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	Sur ordomances en circulation.	TOTAL.
	•	120,300 85	440,444 36	•	137,606 59	12,039,710 20
a) Le crédit primitif de l'article 96 de 30,00 francs, a été augmenté d'une somme de 1,74 francs, transférée de l'article 103, par l'article 2 de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 221	n	•	1,835 57	•	3	20,009 43
	•	17,628 66	5,084 25	<b>.</b>	5,850 96	991,536 13
	•	,	1 87	•	•	19,098 13
	,	ń	1,159 75	•	*	48,840 25
	ņ	,	20 17	•	•	1,979 83
	۵	e.	20,172 09	• .	4 32	54,823 59
	ň	ņ	811 83	8	1,525 *	1,005,463 17
b) Par l'article 2 de la loi prémentionnée, le créd primitif de l'article 103 de 1,098,000 francs,	n	10	7,715 27	'n	0,123 35	1,070,521 40
été diminué d'une somme de 10,840 franc transférée, savoir : à l'article 4, 4,312 francs; l'article 5, 3,050 francs ; à l'article 96, 1,74 francs et à l'article 118, 1,733 francs.	ń	•	6,311 80	*	79	18,488 20
	*	ø	19 96	n	<b>3</b>	96,030 04
63	7)	137,929 51	484,678 02	70	154,110 20	15,377,100 87

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'IN

nues oget.	oles Oget.		CRÉDITS  OUTERIS  PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des	PAYE	MENTS EFFEC Et justifiés	
CHAPITHES DU BUDGET	ARTICLES DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	— Dreits constatés	En 1886.	En 1887, Jusqu'an di octobre.	
		Report fr.	16,153,817 •	15,551,210 57	10,249,862 58	5,127,237 79	
VIII (suite).		Ponts et chaussées. — Bâtiments civils (suite).  Section 7. — Service des batiments civils (suite).					
	106	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel : fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chausage, éclairage des bureaux; menues dépenses; frais d'adjudications .	8,000 -	7,639 56	4,710 28	2,940 28	
1 <b>X</b> .		Mines.					
	107	Personnel du conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement	32,000	32,000 *	28,225 15	3,774 88	
	108	Matériel	040	639 .	200 >	439 •	
	,	Section 2. — Personnel du corps des mines.					
	109	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	5≥1,350 ·	321,344 31	295,271 0	26,073 26	
	110	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000	10,000 a	10,000		
	111	Confection de la carte générale des mines	15,000	14,917 63	14,917 63		
		Section 3. — Caisses de prévoyance.			·		
	112	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux per- sonnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance, et autres frais re- latifs à l'administration desdites caisses	45,000 a	45,000 .	•	45,000 ·	
*		Section 4 Impressions, etc.					
	113	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; en- couragements et subventions; essais et expériences	7,000	6,982 39	2,250 84	4,722 55	
		A REPORTER if.	16,592,807	15,069,753 46	10,605,455 50	5,210,187 78	

# DUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DE COMPTE DÉSIGNIF DE BUDGET DE L'ENERCICE 1888.

TUÉS		MENT'S DER OU A JUSTIFIER		DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'ezer- clie suivant, en vertu dell'ort.30 de la loi sur la comp- tabilité.	extélent Les crádits,	Observations,
15,377,100 57	154,110 20	,	484,676 02	137,020 51	•	
<b>7,6</b> 59 56	•	,	340 44	ř.	٠	
52,000 n	»	o n	1 •	<i>o</i>	•	
521,344 <b>3</b> 1	ħ	Ď	<b>5</b> 69	'n	h	
10,000 s	•	n	,	n	,	
14,917 63	•	'n	82 37	r	•	
45,000 .	3	•	•	n	n	
6,982 39	•	•	17 61	•		
15,815,643 26	184,110 20	>	485,124 03	137,929 51	,	6 <b>4</b>

# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'IN

razs DGET.	otes DGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  OUVERIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS		PAYEMENTS EFFEC		
CHAPITARS DU BUDGET.	ANTIGLES DU BUDGET	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créancies de l'État.		En 1887, jusqu'au 31 octobre.		
		<b>Керовт.</b>	16,592,807	15,969,753 4	6 (0,605,455 50	5,210,187 76		
<b>X</b> .		Section 11". — Commission des procédés nouveaux.						
	114	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500	429	225	204		
		Section 2. — Commission des Annales des travaux publics.			:			
	115	Frais de route et de séjour	300	• ១១ ៩	0 30	61 50		
	116	Publication du recueil, rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.	7,900	» 7,526	4,776	2,750 r		
		Section 5. — Commission consultative des machines a vapeur.						
	117	Frais de route et de séjour; matériel, etc	1,800	422	215	207		
XI.		Traitements de disponibilité.						
	118	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonction- naires et employés	51,949	<b>31,924</b> 3	3 27, <b>4</b> 34 64	3,515 97		
XII.		Dépenses imprévues.	}			]		
	119	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à ac- corder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse b)		40.075				
	120	Rente annuelle et pensions à la yeuve et aux enfants du sieur	17 800	16,657 3	0 11,935 50	4,711 80		
	""	Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonc- tions	1,100	1,100	1,100 *	•		
XIII.		Liquidation de dépenses se rattachant à des exercices périmés et clos c).						
	121	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploita- tion des canaux et rivières. (Exercices clos et périmés.)	338 5	338 5	5 .	292 14		
	122	Travaux d'amélioration des canaux et rivières. (Exercices clos.)		9,020 8	0	v,020 80		
		A REPORTER	16,663,929 3	2 16,037,262 0	4 10,651,171 64	5,230,950 97		

# DUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIF DU BUDGET DE L'EXERGICE 1886.

TUÉS		IENTS		CRÉDITS Excédany les dépanses		
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cien suivant, en vestu de l'art.30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédant Lub Créoits,	Observations.
15,815,643 26	154,110 20		485,124 05	137,029 51	n	
420 .		v	71 •	A		
01 50		6	2 <b>08</b> 50		,	
7,526 •	•	t-	374 -	מ	п	
429 a		״	1,078 »	,	B	
			- 00			
<b>30</b> ,950 61	978 72	•	24 67		'n	a. Le crédit primitif de l'article 118 de 50,2 francs, a éte augmenté d'une somme de 1,7 francs, transférée de l'article 103, par l'a ticle 2 de la loi du 0 août 1887, Monileur nº 23
16,647 30	10 r		٠			
1,100	10 "	ô	1,142 70	p1	r	b) Le crédit primitif de l'acticle 119 de 18,0 francs, a été diminué d'une somme de 9 francs, transférée à l'article 6, par l'article de la loi susdite.
1,100	•	ñ	n	*	ij	
202 14	46 41	•	n	ν	4	c) Les crédits formant les articles 121 à,127 e été accordés par l'article ter de la loi préra pelée.
9,020 80	p	•	718 97	, *	•	¥
15,882,122 61	155,140 33	•	488,736 87	137,020 51	9	

# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'IN

CHAPITRES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DÉPENSES résultant des services pairs.	PAYE	MENTS EFFEC Et justifiés
DO B	DO B		primitif et par deslois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créenciers do l'État.	En 1886.	En 1887,
		REPORT fr.	16,603,020 32	16,037,262 94	10,651,171 64	5,230,050 97
XIII (suite).		Liquidation de dépenses se rattachant à des exercices périmés et clos (suits).				
	123	Bassin de l'Escaut. (Exercice 1884, clos.)	75 11	75 11	,	75 11
i	124	Canal de Mons à Condé (Exercices clos et périmés.).	112 50	56 25	•	,
	125	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux. (Exercice 1884, clos.)	111 84	111 84	n	,
	126	Frais d'études et d'adjudications. (Exercice 1884, clos.)	125 26	123 26	п	123 26
	127	Honoraires dus à M. l'architecte De Keyser	1 <b>0,</b> 666 60	10,666 60	n	10,666 60
		Total des crédits et dépenses sur le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	16,675,018 63	16,048;296 *	10,651,171 64	5,241,815 94
:		RÉCAPITULATION. —				
		Transferts de l'exercice 1882. (Art. 30 de la loi de compta- bilité.) ,	470 s	470 n	•	470
		<b>–</b> 1884. <b>–</b>	24,528 31	24,402 26		24,402 26
		— 1885. —	126,091 11	75,262 ¤	2,307 49	72,861 58
		Total des transferts des exercices précédents	,			
		Total du Budget pour l'exercice 1886	16,675,018 63	16,048,296	10,651,171 64	5,241,815 94
		Totaux fr.	16,326,108 05	16,148,430 26	10,653,569 06	5,539,552 78

## DUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

DEVELOPPEMENTS

DE COUPTE DÉFINITIF DU BUPGET

DE L'EXERCICE 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget.

rvės	1	MENTS URR OU A JUSTIFIER	t	DITS 28 dfpängns	Dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverlure de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- elce soivant, en vertu del'art. So de la loi sur la comp- tabilité.	ezeédesi LES CRÉVITS.	Observations.
15,882,122 61	155,140 33	Я	488,730 87	137,929 51	•	
75 11		•		n	,	
i)	56 25	•	56 25		•	
•	111 84		,,	P	•	*
123 26	i	•	•	•	٠	
10,666 60		*		•	*	
15,892,987 58	155,308 49	n	483,793 12	137,020 51	*	
470 •		•		•	,	
24,402 26		•	126 05		,	
75,262		*	5,698 36	45,130 75	•	
100,154 20	r	ъ	5,824 41	45,130 75	•	
15,892,987 58	155,308 42	,	488,793 12	137,029 51	0	
15,993,121 84	155,308 42	,	494,617 53	183,060 26	•	

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industric et des Travaux publics pour l'exercice 1886 a été fixé, par l'article 1er de la loi du 25 mai 1886, Moniteur du 3 juin, n° 154, à la	
somme de	16,653,856 *
A Y AJOUTER: 1º Les crédits supplémentaires	21,162 83
2º Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1882, 1884 et 1885 au Budget de l'exercice 1886, conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État	151,089 42

TOTAL . . . . . . . . . 16,826,108 05

TABLEAU LITT. S.

## MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

CHAPTRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DÉPENSES résultantées services faits,	PAYI	EMENTS EFFEC
DU B	DU BU		primitif et par des lois spéciales,	Droits constatés et ordonnancés au profit des eréanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, Jusqu'uu31octobre.
		TRANSFERTS DES EXERCICES PRÉCEDENTS a).  EXERCICE 1882.  Reports de l'exercice 1882 à l'exercice 1886, conformement à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la				
IV.		ment d l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.  Chemins de ser.  Section 5. — Traction et matériel.				
	68	Primes d'économie et de régularité	9,672 05	,	•	•
	76	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux	275 88	,		
		Total des crédits et dépenses sur les transferts de l'exer- cice 1882	9,945 93	*	ņ	
		EXERCICE 1883.				
II.		Reports de l'exercice 1883 à l'exercice 1886.  Chemins de fer.  Section 3 Traction et matériel.				
	19	Primes d'économie et de régularité	588 70	۰	•	14
	27	Section 4. — Transports.  Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux	18 92	•	e e	
,		Total des crédits et dépenses sur les transferts de l'exer- cice 1883	607 62	n	ń	3
11.		EXERCICE 1884.  Reports de l'exercice 1884 à l'exercice 1886.  Chemins de fer.  Section 1 ^{re} . — Services communs.				
	9	Matériel et sournitures de bureau pour tous les services . ,	1,103 33	,	*	,
		å REPORTER , . fr.	1,103 33	6	0	

### POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS
DE COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET
DE L'EXENGICE 1886.

 JÉS	PAYEN	IENTS	créi	DITS	DÉPENSES	
Total.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice sufvant, en vertu del'art,80 de la toi sur la comp- tabilité.	ezeédant LES CRÉDITS.	Observations.
						a) Ces transferts ont été approuvés par la Cour des comptes, le 3 décembre 1988.
α	Þ	•	9, <b>6</b> 72 05	ņ	i.	
3	75	ņ	275 88	•	מ	
'n	ņ	5	9,945 95	n	'n	
35	ñ	•	588 70	0	•	
a	,	n	18 92	я		
វា	•		607 62	n	7	_
			*			
	0	11	5	1,103 3	3	
n		ď	n	1,105 3	3 »	65

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

ines juger.	DU BUDGET	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts par le budget	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAY	EMENTS EFFEC et justifiés
CHAPITHES DU BUUGET	DU DU	DESTRICTION DESTREES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit descréunciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octobre.
		Report fr.	1,103 53	n	<b>)</b>	
		TRANSFERTS EXERCICE 1884 (suite).				
		Reports de l'exercice 1884 à l'exercice 1886 (suite).				
11		Chemins de fer (suite).		,		
(suite).		SECTION 2 VOIES ET TRAVAUX.				
	16	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyer de locaux.	1,011 »	300 60	٠	<b>309 6</b> 0
	ļ	SECTION 3 TRACTION ET MATÉRIEL.			!	
	21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	100 "	100 »	×	100 •
		SECTION 4 TRANSPORTS.				
	27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus				
		sur le chemin de fer; contentieux	4,468 08	4,444 08	,	4,444 98
		Total des crédits et dépenses sur les transferts de l'exercive 1884	6,682 41	4,854 58	v	4,854 58
				`		
		EXERCICE 1885 a).		ļ		
		Reports de l'exercice 1885 à l'exercice 1886.		-		
H.		Chemins de fer.				
		Section 1rd. — Services communs.				
-	Ŋ	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	7,993 62	7,993 62	9	7,993 62
		Section 2. — Voies et travaux,				
	14	Salaires des agents payés à la tâche à la journée ou par				
		inois	71 30	71 30	'n	71 30
	16	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux	52,152 12	50,919 58	æ	50,919 58
		Section 3. — Traction et hatériel.				
	18	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par				
	10	mois.	2,537 40	*	ů	*
ļ	21	Primes d'économie et de régularité	282 33	44 80	•	44 80
		, reparation of renouvenement du materiel	27,506 95	21,051 68	8	21,051 68
		A REPORTER fr.	90,543 72	80,080 98	n	80,080 98

## POSTES ET TELÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS ou compte définitif du Budget »e l'exercice 1886.

TUÉS		MENTS		DITS	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonaances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cion suivant, en versubel'art 20de la tel sur la comp- tabilité.	etekdant LES CRÉDITS,	Observations.
•	b	•	¢	1,103 33		
<b>309 60</b>		•		701 40	_	
				701 40	•	
100 -	•	•	•	•	,	
4,444 98	•	*	<del>2</del> 3 10	•	D	
4,854 58	,	,	25 10	1,804 78	,	
						a) Continuation and in
						n). Ces transferts ont été approuvés par la Cour des comptes, le 31 décembre 1886.
7,993 62	•	3	,	•	•	
71 30	• `				n	
50,919 58	٠	•	1, <del>2</del> 32 54	•	n	
*	,	>	2,537 40			
44 80	•	•	237 53		r	
21,051 68	,		1,816 <del>2</del> 7	4,630 +	n	
80,080 08	,	•	5,823 74	4,050 *	•	66

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU DUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		DEPENSES résultant des sentices faits.	PAYEMENTS EFFEC		
OU B	מ ממ		primitif et par des lois spéciales.	Broits constatés et ordannances au profit des réanciers de l'Etat.		En 1887, Jusqu'au 31 octobre	
		Report fr.	90,543 72	80,080 V8	•	80,080 98	
		TRANSFERTS. — EXERCICE 1888 (suite). —					
		Reports de l'exercice 1885 à l'exercice 1886 (suite).		ļ			
11		Chemins de fer (suite).					
(suite).		Section 4. — Thansports.	!				
	25	Frais d'exploitation	7,943 30	6,410 05	,	6,410 05	
	26	Camionnage	i		,	,	
	27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux	2,× <b>7</b> 5 57	<b>2,871</b> 96		2,×71 96	
ш.		Postes et télégraphes.					
		SECTION 2 POSTES.					
	39	Matériel, sournitures de bureau; frais de loyer et de régie .	19,352 02	19,352 02		19,352 02	
IV.		Marine.				ŕ	
	49	Traction et matériel.	18,490 55	11,900 95	•	11,900 95	
		Тотак des crédits et dépenses sur les transferts de l'exercice 1885	174,346 66	120,615 96	я	120,615 96	
		EXERCICE 1886 (coapte dévinitif).					
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.					
1.		Administration centrale.					
	1	Traitement du Ministre	91,000 .	21,000 -	21,000 *		
	5	Traitements des fonctionnaires et employés	167,850 -	167,512 35	167,065 35	447 >	
	3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	6,500 .	6,413 50	4,830 •	1,583 50	
	4	Traitements et salaires des huissiers, messagers concierges et gens de service.	41,900 •	41,896 02	41,077 02	819	
		A REPORTER fr.	237,230	236,822 77	233,973 27	2,849 50	

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPLE DÉFINITIF DU SUDGET DE L'EXERCICE 1886.

T	uės	PAYEMENTS ABSTANT A REPERCTURA OU A JUSTIFIRA			DITS ES DÉPENSES	DÉPENSES	
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler definitivement	Transférés à l'exer- clee suivant, en vertude l'art. 80de la loi su: la comp- tabilité.	excédapi LES CRÉDITS.	Observations.
	80,080 98	B	ъ	5,823 74	4,639 "	•	
		Ì					
	6,410 05	,	n.	158 45	1,394 80		
			n	•	35,141 50		
	2,871 96	0		3 61	•	•	
		3					
	19,552 02	,	,	,		,	
		,					
-	11,900 95	)1	x	"	6,589 60	t .	
	120,615 96	,	•	5,965 80	47,764 90	ņ	
-							
	21,000 ,	•	n		P	n	
	167,512 35		n	<b>337 6</b> 5	- 02	n	
	6,413 50		•	86 50	r	מ	
	41,896 92	•	3	5 08	, 19	,	
-	236,822 77	p	5	427 23	в .		

## MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

CUALITARS DU SUDGET. ANTICLES DU BUDGET.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouverts PAK LE BUNGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS		
CHAF DU SU	ARTI DU BU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales,	Droita constatés el ordunancés au profit des créanciers de l'État,	En 1885.	En 1887, jusqu'su 31octobre.	
		REPORT fr.	257,250	236,822 77	233,973 27	2,849 50	
] suite).		Administration centrale (suits).					
eustej.	5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et ré- parations de meubles, chauffage, éclairage, menues dé- penses	65,000 »	<b>45,3</b> 06 74	<b>3</b> 2,855 <b>4</b> 0	12,451 34	
	6	Honoraires des avocats du Département	35,000 -	<b>34</b> ,040 •	28,495 •	5,545	
11.		Chemins de fer					
		Section 1re Services communs.					
	7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés a)	475,764 91	475,764 91	199,130 -	276,189 91	
	8	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	123,900 »	120,535 76	43,398 41	. 77,187 85	
	9	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	700,000 »	489,640 54	409,174 28	78,172 51	
	10	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	40,000 a	<b>4</b> 0,000 r	40,000 •		
	11	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de mal- heurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt	40 <b>,0</b> 00 »	40,000 »	35,553 <b>6</b> 0	6,446 40	
	12	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales	11,000 •	9,383 31	8,518 61	834 70	
		SECTION 2. — VOIES ET TRAVAUX					
	13	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés $b$ )	1,580,096 67	1,580,008 67	644,448 62	935,461 17	
	14	Salaires des agents payés à la tache, à la journée ou par mois.	9,587,000 »	9,470,556 42	2,389,490 <b>0</b> 7	7,087,066 35	
	15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie.	2,500,000 *	2,500,000 3	2,500,000 ×	•	
	16	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles objets divers, loyers de locaux.	2,595,000 5	2,425,993 06	1,3 <b>42,</b> 5 <b>7</b> 7 21	1,073,861 67	
		SECTION 3 TRACTION ET MATÉRIEL					
	17	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés c)	1,628,637 05	1,628,637 05	673,394 54	955,242 51	
	18	Salaires des agents payés à la tàche, à la journée ou par mois	10,783,700 "	10,470,916 31	<b>2,705,881 0</b> 5	7,764,596 76	
	19	Primes d'économie et de régularité	555,400 •	550,175 70	n	550,175 70	
· ·	20	Combustible et autres objets de consommation pour la trac- tion des convois	3,900,400 ×	3,500,901 12	3,076,442 <b>2</b> 4	430,434 88	
	21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	11,800,000	11,334,915 37	6,308,304 52	5,026,509 23	
		A HEPORTER fr.	46,658,148 68	44,965,653 75	20,669,637 72	24,282,724 98	

# POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU COMPTE DÉFINITIF DU BODGET
PE L'EXERCICE 1886.

TUÉS		JENTS UBR OU A JUSTIPIER		DITS na dépansas	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- rice suivant, en vertu del'art. 30 de la loi aur la comp- tabilité,	excédant LES GRÉDITS.	Observations.
236,822 77	а	•	427 23	и,	μ	,
45,308 74			19,603 26	•	•	
34,040 »	•	,	960 •	•	•	
475,269 91	495 .	*		•	•	a) Le crédit primitif de l'article 7 de 458,518
120,535 76	•	•	3,364 24			france, a été augmenté d'une somme de fr. 17,249 91 c°, transférée de l'articles 22, par deux dépêches ministérielles, savoir : fr. 16,054 91 c°, le 24 août 1887, et 1,195 francs, le
487,346 70	2,203 75	•	210,359 46		ь.	91 cs, le 24 août 1887, et 1,195 francs, le 14 octobre 1887.
40,000 >	•		•	•	٥	
40,000 •	•	•		υ	•	*
9,855 51	n	•.	1,646 60	<b>0</b>	•	
1,579,909 79	186 88	•	r	ń	ត	b) Le crédit primitif de l'article 13 de 1,460,540
9,476,558 42	,		110,443 58			francs, a ele augmente d'une somme de fr. 119,556 67 cs. transférée de l'article 22, par deux dépêches ministérielles, savoir : 96,531
2,300,000	,	,		,	• 1	francs, le 24 août 1887, et fr. 23,023 67 c', le 9 septembre 1887.
2,416,438 88	9,554 18	*	117,872 22	51,134 72	1)	
1,628,637 05	•	•		<b>\$</b>	n.	c) Le crédit primitif de l'article 17 de 1,619,870
10,470,478 71	437 60	•	312,783 69		_	francs, a été augmenté d'une somme de fr. 8,767 05 cs, transférée de l'article 22, par deux dépêches ministérielles, sayoir : fr. 7,890 48 cs
550,175 70		n	5,224 30	n n	*	le 24 août 1887, et fr. 876 57 ce, le 9 septembre 1887.
3,508,877 <b>1</b> 2	9.4		·			
11,334,613 75			593,498 88 379,436 06		*	
44,952,362 70	13,291 03	•	1,555,709 61	136,785 29	. я	

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

CHAPITHES DU BUDGET.	BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.		DÉPENSES résultant des SERVICESFAITS.	PAYI	PAYENENTS EFFEC			
DU B	ם חם		primitif et par des lois spéciales,	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'Etal.	En 1886.	En 1887, jusqu'nu 31 octobre.			
		Report fr.	46,658,148 63	44,065,653 73	20,660,657 72	24,282,724 98			
suite).		Chemins de fer (suite).							
	22	Section 4. — Transports  Traitements et indemnités des sontionnaires et employés. a)	9 6 7 6 7 0 7 4 4	0.071.700 /2	5 50× 100 50				
	23	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par	0,004,004 44	8,834,302 53	3,705,189 79	5,129,082 74			
	20	mois, et manœuvres par chevaux	6,027,540	6,011,370 79	2,167,766 46	3,845,604 33			
	24	Primes pour encourager la marche régulière des convois	300,000 •	388,918 28	48,037 22	340,842 23			
	25	Frais d'exploitation	2,050,000 •	1,777,503 91	1,316,701 36	459,105 67			
	26	Camionnage	1,760,000	1,719,395 60	1,478,584 66	240,680 94			
	27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux	650,000 -	476,088 66	248,470 78	226,135 44			
	28	Redevances aux compagnies	35,000 -	<b>31,852</b> 52	18,627 29	13,225 23			
	29	Ristournes à des établissements industriels du bassin du Centre, d'une partie des frais de transport de leurs pro- duits pendant la période de chômage de la navigation sur certaines sections du canal de Charleroi, par suite des tra- vaux d'élargissement des embranchements de ce canal.	45,000 ×	11,219 06	7)	11,210 06			
		Section 5. — Penception des recettes et contrôles.							
	30	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés b)	1,760,111 93	1,760,111 95	742,572 29	1,017,539 04			
	31	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	84,520 m	84,341 61	29,207 16	55,044 45			
		(Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 22 et 30 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, sui- vant les besoins du service.)	,,,,,,	5,551 0,	10,2,1	35, 14 10			
П1.		Postes et télégraphes.							
		Section 1rt Services connuns							
	82	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés c)	113,597-9	113,597 94	<b>32,510</b> 98	81,086 96			
	53	Salaires des agents payés à la tache, à la journée ou par mois.	102,150	94,818 80	<b>37,7</b> 52 60	57,066 20			
	34	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc d)	161,422	152,170 45	109,691 34	42,473 41			
j		SECTION 2 POSTES							
	85	Traitements et indemnités des sonctionnaires et employés $e$ )	3,438,521 7	5,438,449 06	1,105,949 72	2,331,266 34			
	56	des facteurs et autres agents subalternes	3,894,359	5,893,689 20	1,658,328 79	2,235,210 57			
	37	Transport des dépêches	526,340	515,418 69	223,671 21	291,742 48			
		A reporter. , , ,	76.531.195 6	74.268.807 83	53 502 780 <i>30</i>	40 858 008 67			

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS
DU HOMPLE DÉFINITIF DU BUDGET :
DE L'EXENCICE 1886.

TUES		MENTS		DITS ES DÉPERSES	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'eser- cice suivant, en vertu del'art. Ade la lui sur la comp- tabilité	ercédaus LES CRÉUFYS.	Observations.
44,982,362 70	13,291 03	Þ	1,555,700 61	156,785 20	•	
8,854,252 53	50 s	•	201 91	•	٠	a) Le crédit primitif de l'article 22 de 9,033,8 francs, a été diminué d'une somme de fr. 199,3
6,011,370 70	•	•	16,169 21		•	56 c ³ , transferce par trois dépêches minist rielles, savoir : fr. (6.65 s. 0) c ³ à l'article
388,879 45	38 83		1,081 72		•	96,531 francs, à l'article 13; fr. 7,890 48 cs.
1,775,807 03	1,696 88	10	268,081 07	4,415 02	•	le 24 août 1887; — fr. 23,025 67 c°, à l'a ficle 13 et fr. 876 57 c°, à l'article 47, 9 septembre 1887; — à l'article 7, 1,195 franc
1,719,245 60	150 -	•	40,604 40		•	ic 14 octobre 1887.
474,604 22	1,484 44	3	175,911 34		•	
31,852 52	•	•	3,147 48	ŗ	٨	
11,219 06	•	30	33,780 94	•	•	
1,760,111 93	))	£		•		b) Le crédit primitif de l'article 30 de 1,706,3 francs. a été augmenté d'une somme
84,341 61.	*	•	178 59		•	fr. 53,741 93 ct, transférée de l'article 23, p dépêche ministérielle du 24 août 1987.
						a .
113,597 94	,		•	•	•	c) Le crédit primitif de l'article 32 de 93,8 francs, a été augmenté d'une somme
94,818 80	•	20	7,331 20	•	•	fr. 19,708 95 ct, transférée de l'artiele 42, p trois dépèches ministérielles, savoir : fr. 11, 2 96 ct, le 29 avril 1887; fr. 8,374 98 ct, 11 mai 1887, et 125 francs, le 14 oclobre 188
152,164 75	5 70	>	9,251 55	,	•	d) Le crédit primitif de l'article 34 de 171,4 francs, a été diminué d'une somme de 10,0 francs, transférée à l'article 43, par l'article de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 228
3,437,216 06	1,233 =	•	72 68	•		e) Le crédit primitif de l'article 35 de 3,411,6
3,893,539 29	150 »	•	649 71	,	•	17. 26,913-58 cs, transférée de l'article 42, p dépêche ministérielle du 14 octobre 1987 D
515,413 69	3	•	10,926 31	•	•	contre, il a été diminué d'une somme fr. 6 64 et, transférée à l'article 42, par d pêche ministérielle du 18 octobre 1887.
74,250,797 97	18,099 88	,	2,121,097 52	141,200 81	,	67

# MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

CHAPITEES DU BUDGET.	BUDGET.	DESIGNATION DES DÉPENSES.		-	DEPENSES résultant des SERVICES PAITS,	PAYEMENTS EFFEC		
DU B	AA7 DU B		primitif et par des loi spéciales.		Drolls constatés et or Jonnancés au profit des créanciers de l'Étal.	En 188ij.	En 1887, jusqu'an31 octobre.	
		Report fr.	70,531,195 (	30	74,208,807 85	53,592,780 <b>30</b>	40,058,008 07	
III suite).		Postes et télégraphes (suite).						
		Section 2. — Postes (suite).			ra			
	38	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employées, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers (Crédit non limitatif.).	043,000	6	609,717 12	207,310 14	312,406 <b>9</b> 8	
	39	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (Crédit non limitatif.)	10,000		2,740 63	1,625 60	1,121 03	
	40	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, armement des facteurs ruraux	738,820		700,050 54	<b>348,401 18</b>	ĺ	
	41	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bu- reau international de Berne.	3,280		2,048 67		2,048 67	
	}	Section 3. — Télégraphes.	ı	١				
	42	Traitements et indemnités des sonctionnaires et employés α)	2,243,003 8	32	2,245,005 52	536,949 53	1,706,049 15	
	45	Salaires dos agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	1,078,180	,	1,078,129 97	398,219 60	079,822 62	
	44	Entretien	290,000		289,968 82	235,700 53	54,253 50	
	45	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne (Les crédits portés aux articles 32, 35 et 42 pourront être réunis et transférés de l'un de ces pricles aux autres, suivant les besoins du service.)	2,000	5	1,587 24	٨	1,587 24	
17.		Marine.						
	46	Traitements et indemnités des sonctionnaires et employés.	905,119	•	880,018 14	637,425 38	42,568 76	
10	47	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	185,180		175,802 96	66,625 11	107,177 85	
	48	Remises. (Crédit non limitatif.)	1,400,000	,	1,552,280 92	755,654 11	796,626 81	
	49	Subsides	213,153		213,153 75	138,544 03		
	50	Traction et matériel d)	1,102,67	*	952,344 25	723,281 45	]	
v.		Comité mixte de législation.						
	51	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000	2	2,370 »	1,160 ×	1,210 •	
VI.	52	Traîtements des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale on pour un terme illimité. (Charge extraordinaire et temporaire.).	67,000	»	66,181 90	33,107 18	33,074 72	
		A REPORTER fr.	85, 117,674	70 2	33,037,210 88	37,966,802 <b>14</b>	45,045,645 36	

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DE BUOGET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS		MENTS DER OU A JUSTIPIER	CRÉ	DITS as dépansas	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annulor définitivement.	Transiérés à l'exer- cice suivant, en vertu del'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	excédent LES CRÉDITS.	Observations.
74,950,797 97	18,099 88	•	2,121,007 52	141,200 31	9	
	-					
609,717 12	٠	»	55, ² 82 88	ń	n	
2,749 63	•	ינו	7,250 37	77	ŕ	
695,509 06	5,447 28	'n	<b>37,863 6</b> 6	•	D	
2,048 67	15-	Ð	1,201 53	ŋ	*	
2,242,008 68	4 64	ď	ņ	* ·	31	a) Le crédit primitif de l'article 42 de 2,289,621 francs, a été diminué d'une somme de
1,078,042 22	87 75	6	50 03	n	,	Ir. 46,022-32 c ² , transférée par trois dépêches ministérielles, savoir : à l'article 32, fr. 11,208 96 c ² , le 29 avril 1887 : à l'article 32, fr. 8-374
280,965 12	5 70	Pa .	51 18	,	»	9x c, le 11 mai 1887; à l'article 32, 128 francs et à l'article 35, fr. 26,913 38 c, le 14 octo- bre 1887. Par contre, il a été augmenté d'une
1,587 24	,	6	412 76	Đ	P	somme de fr. 4 64 cs, transférée de l'article 35, par dépêche ministérielle du 15 octobre 1887.  b) Le crédit primitif de l'article 45 de 1,068,180 francs, a été augmenté d'une somme de 10,000 francs, transférée de l'article 34, par l'article 2 la loi du 6 août 1887, Moniteur n° 225.
879,994 14	24 0	•	25,100 86	•	•	
175,802 96	n	1	11,377 04	b	n	
1,552,280 02	10	n	æ	^	152,280 02	
213,153 75	0	<b>3</b> )	1 25	٠	η	c) Le crédit primitif de l'article 49 de 193,155
951,250 12	1,094 13	, n	145,671 79	6,654 96	n	francs, a été augmenté d'une somme de 20,000 francs, transférée de l'article 30, par l'article 2 de la loi susdite. d) Le crédit primitif de l'article 50 de 1,122,671 francs, a été diminué d'une somme de 20,000
2,370 »	ņ	» »	2,650 *	1)	ħ	francs, transférée à l'article 49, par l'article 2 de la loi preappelée.
66,181 90	s	ъ	818 10	P	ח	
85,012,447 50	24,763 38	•	2,384,788 77	147,855 27	152,280 92	68

## MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER,

rrrs GET.	JGET.	,			DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS	PAYEMENTS EFFEC			
CHAPITRES DU BUDGET:	DU BUDGET.	désignation des dépenses.			Droits constatés et ordonnancés au profit des eréancier de l'État.		En 1887, Jusqu'au 31 octobre.		
		Report fr.	85,417,574	x;	83,057,210 88	37,966,802 14	45,045,645 3	36	
VII.	53	Pensions: premier terme	22,200		15,353 53	8,106 53	7,247	,	
Y111.	54	Secours à des employés, veuves ou samilles d'employés, ajusi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs samilles, qui ne peuvent être pensionnés	29,325	ď	29,325	21,130 •	8,095	P	
IX.	55	Dépenses imprévues non libellées au Budget	15,750	0	15,661 29	12,400 05	3,261 2	24	
x.		Liquidation de créances se rattachant à des exercices périmés ou clos a).			†   				
	56	Monoraires des avocats du Département. (Exercice 1884.) .	150	•	150 ,	ń	150	n	
	57	Voies et travaux Salaires. (Exercice 1880, périmé.)	74	90	74 90	. •	74 9	00	
	58	Traction et matériel. — Entretien et réparation. (Exercice 1881, périmé.)	383	88	383 88	9	583 8	88	
	20	Transport. — Pertes et avaries. (Exercices clos et périmés.).	40,400	B	59,817 98	,	39,806 1	7	
	*	Convention conclue, le 1 st mai 1886, entre l'État belge et le Norddeutscher-Lloyd, relativement à l'escale des navires des lignes subventionnées allemandes	40,000	»	40,000	20,000 -	20,000	•	
		Total des crédits et dépenses sur le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes fr.	85,565,857	 78	83,177,077 40	38,028,438 72	<b>45,124,</b> 6 <b>6</b> 3 5	55	
		RÉCAPITULATION.					*		
		<u></u>							
		Transferts de l'exercice 1882. (Art. 30 de la loi de compta- bilité) ,	9,945	93	55	,	n		
		— 1883. <del>-</del>	607	62	p	»			
		— 1884 <i>.</i> —	6,682	41	4,854 58		4,854 5	18	
		1885	174,546	66	120,615 90	1)	120,615 9	)6	
		Total des transferts des exercices précédents	191,582	62	125,470 54	'n	125,470 5	54	
		Torat du Budget pour l'exercice 1886	85,565,857	78	į	38,028,438 72	45,124,663 5	55	
		Totaux fr.	85,757,440	40	83,303,448	38,028,438 72	45,250,134 0	99	

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS OU COMPTE DÉFINITIE DU BUNGER DE L'EXERCICE 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYES	IENTS Berod a Jestifier		DITS us ofrunsus	dépenses	
TOTAL.	Snr ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice susvant, en vertu de l'art. 20 de la loi sur la comp- tabilité.	escédent LES CESDITS.	Observations.
85,012,447 50	24,763 38	•	2,384,788 77	147,855 27	152,280 02	
15,353 53	p	•	6,846 47	•	•	
20,225 •	100 •				•	
15,661 20	ı	•	88 71	•	•	
	•					
150 -	•		• •			a) Les crédits formant les articles 56 à 69 ent él accordés par l'article 1er de la loi du 6 aou 1887, Moniteur nº 225.
74 90		•	•	•	•	
583 88	,		•	•	•	
59,806 17	11 81	•	582 02	•	•	
40,000	•	•		10	•	b) Ge crédit a été accordé par l'article 2 de la l du 21 mai 1886, Moniteur du 26, nº 14.
85,155,102 27	24,875 10	*	2,392,305 97	147,855 27	152,280 92	,
•	,	•	9,945 93	•		
•		•	607 62		•	
4,854 58	٠	4	23 10	1,804 73	•	
120,615 96	•	•	5,965 80	47,764 90	•	
125,470 54			16,542 45	49,569 63	10	9
83,153,102 27	24,875 19	,	2,392,305 97	147,855 27	152,280 92	
83,278,572 81	24,875 19	•	2,408,848 42	197,424 90	152,280 92	

Le Budget du Ministère des Chemins de ser, Postes et Télégraphes, pour l'exercice 1886, a été fixé, par l'article unique de la loi du 20 mai 1886, Moniteur des 4 et 5 juin 1886, nº 155-156, à la		
somme de	85,484,849	8
A Y AJOUTER: 1º Les crédits supplémentaires	81,008	<b>7</b> 8
2º Les parties d'allocations transférées des Budgets des exercices 1882, 1883, 1884 et 1885 au Budget de l'exercice 1886, conformément à l'article 30		
de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État	191,582	62
•		

TOTAL. . . . fr. 85,757,440 40

TABLEAU LITT. T.

## MINISTÈRE DE

JGET.	RTICLES BUDGET.		CRÉDITS Outerls PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAIYS.	PAYEMENTS EFFEC		
CHAPITRES DU RUDGET	ימדונ טט טט	désignation des dépenses.	primitif et par des lois spéciales.	Druitsronstatés et ordunnaécésau profit descréanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'en 31 octobre.	
		•					
		TRANSFERTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT c). 					
		EXERCICE 1885.				`	
		Report de l'exercice 1885 à l'exercice 1886, confor- mément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État.					
ш.		Service de santé des hôpitaux.					
	iO	Nourriture et habiliement des malades; entretien des hôpi-	10,500 +	10,500 •	*	10,500 -	
īv.		Solde des troupes.					
	12	Traitement et solde de l'infanterie	1,714 90	1,623 96	276 46	1,347 50	
	15	de la cavalerie	2,421 92	1,093 72	1,728 56	265 56	
V.		Établissements et matériel de l'artillerie.					
	20	Matériel de l'artillerie	1,210 >	1,210 *	•	1,210 >	
VII.		Matériel du génie.					
	21	Matériel du génie.	V65 ·	•			
VIII.		Pain, viandes, sourrages et autres prestations.					
	24	Casernement des hommes	10,748 50	10,748 30	•	10,748 50	
		Total des crédits et dépenses sur les transferts de l'exercice 1885	27,560 52	≥6,076 18	2,004 82	24,071 36	
		g .					
		EXERCICE 1886 (COMPTE DÉFINITIF).					
,		dépenses imputables sur le budget. Administration centrale.					
i.	1	Traitement du Ministre,	21,000 -	21,000 •	21,000 •		
	2	des fonctionnaires et employés civils	200,000	200,000 •	197,415 01	2,544 09	
		Å neporter , , fr.	221,000 -	221,000 *	218,415 01	2,514 00	

LA GUERRE.

# DEVELOPPEMENTS NO COMPTE DÉFINITOR DE BUDGET DE L'EXENCICE 1886.

TUÉS		PAYEN	IENTS	CRÉ	DITS	DÉPENSES	
тота	L.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit	A nunuler définitivement.	Transiérés àl'exer- tien suivant, en vertudel'art.30 de la loi sur la comp- tabilité,	escédant LES CRÉDITS.	Observations.
							a) Ces transferts ont été approuvés par la Cour des comptes le 30 novembre 1886.
					·		
10,50	0 •		ď	^	•	٠	
1,62	3 96	»	م	90 94		»	
1,99	3 72	,	n	428 20		^	
1,21	0 -	u.			5	•	
•	,	o	•	•	965 •		
10,74	18 50	,	1)	n	n	ņ	
26,07	6 18	n	•	510 14	965	*	
		*					
21,00	0 »	Ď	70		v		
199,96		40 n	»	,		n	
							,
220,00	i0 »	40 .	g	n	•	٠	

MINISTÈRE DE

CUAPITHES DU BUDGET.	BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CREDITS ouverts PAR LE BUDGE	DÉPENSES résultant des	PAY	EMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS
CBAP DU BI	DU DU	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et prilonnancés au profit des créanciers de l'Étot,	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octobre.
		Report fr.	221,000	221,000 *	218,415 01	2,544 09
1		Administration centrale (suite).				
(suile).	3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000	15,951 47	<b>7,0</b> 40 91	8,901 56
	4	Matériel	77,000	77,000	03,252 40	
	5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire (Y compris 140,000 francs en charges extraordinaires et temporaires.)	190,000	180,088 02	158,125 87	
И.		États-mojors.			,	
	6	Traitement de l'état-major général b)	825,600	824,430 14	400 500 50	
	7	- des provinces et des places	270,400			! '
	8	— du service de l'intendance c)	242,200	241,207 76		'
101.		Service de santé des hôpitaux.				
	9	Traitement des officiers de santé	508,400	506,775 62	50,226 59	256,547 05
	10	Nourriture et habitlement des malades; entretien des hopi-				
	11	taux	718,800	718,467 17 199,999 28		
			200,000	טע עעענענו יי	199,696 57	802 71
īv.		Solde des troupes.				
	12	Traitement et solde de l'infanterie e)	16,473,200	16,444,226 84	4,134,843 49	12,308,088 71
	13	— — de la cavalerie	3,890,500	3,887,145 52	875,319 35	8,011,021 35
	14	– de l'artillerie	5,357,700	5,357,293 97	1,233,453 33	4,122,861 62
	15	– du génie	1,343,900	1,342,966 57	266,088 64	1,076,845 74
	16	du bataillon d'administration g) (Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.)	682,400	681,928 56	162,982 38	518,046 18
v.		Académie militaire.			8,	
	17	Personnel de l'école militaire et de l'école de guerre h)	216,600	215,830 02	60,362 67	155,467 35
	18	Dépenses d'administration	44,900	44,897 53	27,083 34	,
		A REPORTER fc.	31,078,600	31,037,604 07	7,850,400 50	23,182,802 88

# LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXENCICE 1886.

TUÉS		MENTS Der od a jestivier	2	DITS ns dépriss	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en eireulation.	Sur ordonnances d'ouverture de erédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice anivant, en vertu de l'art. 30 de la loi aur la comp- cabilité.	exeédant LES CRÉDITS.	Observations.
220,960 >	40 •	•	v -		•	
15,951 47 77,000 • 189,088 03	• .	» »	48 53 • 11 08	•	5 15	a) Le crédit primitif de l'article 4 de 65,000 francs, a été augmenté d'une somme de 19,000 francs, par l'article 4 de la loi du 5 avril 1887,
822,705 49 268,461 60 241,207 76	1,730 G5 •	•	1,103 86 1,938 40 902 24	•	•	Moniteur du 7, nº 97.  b) Le crédit primitif de l'article 6 de 878,600 francs, a éle diminué d'une somme de 53,000 francs, par l'article 3 de la loi précitée.
306,773 62 718,467 17 199,999 28	•	•	1,626 38 359 83 0 72	,	3 3	francs, a été diminué d'une somme de 15,500 francs, par l'article 3 de la loi prémentionnée.  d) Le crédit primitif de l'article 10 de 100,800 francs, a été augmenté d'une somme de 9,000 francs, par l'article 4 de la ausdite loi.
16,422,952 20 5,886,940 70 5,556,314 95 1,542,954 58 681,928 56	1,294 64 204 82 979 02 52 10		41 82 45 48 52 98 57 43 53 44	28,931 34 3,500 • 553 05 876 • 438 •	n n n	e) Le crédit primitif de l'article 12 de 14,593,200 francs, a été augmenté d'une somme de 99x,500 francs, par l'article ter de la loi préappelée, et d'une somme de 88i,500 francs, par l'ar- ticle 4 de la même loi. f) Le crédit primitif de l'article 13 de 3,800,500 francs, a été augmenté d'une somme de 90,000 francs, par l'article 4 de la loi susmentionnée. g) Le crédit primitif de l'article 16 de 673,400 francs, a été augmenté d'une somme de 9,000 francs, par l'article 4 de la loi susdite.
215,830 02 44,877 16	20 37	3)	760 98 2 47	,	•	A) Le crédit primitif de l'article 17 de 232,100 francs, a été diminué d'une somme de 18,500 francs, par l'article 3 de la dite loi.
31,033,562 38	4,301 69	•	7,028 34	33,007 39	•	<b>69</b>

MINISTÈRE DE

CHAPITARS DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  durerts  PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS.	PAYE	MENTS EFFE(
מ ממ	ם מם		primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créspeiers de l'État,	En 1886,	En 1887, Jusqu'au Sioctobre.
		Report. , fc.	31,078,600 *	31,037,664 07	7,850,469 50	23 182,892 88
			i			
VI.		Établissements et matériel de l'artillerie.				
	10	Traitement du personnel des établissements	66,375 *	60 774 74	0.700.70	
	20	Matériel de l'artillerie	1,502,450	66,374 34		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	<u> </u>		1,702,400	1,302,449 80	848,643 65	453,806 15
VIJ.		Matériel du génie.				
	21	Matériel du génie	1,605,000 •	1,500,226 72	1,145,201 70	<b>452,45</b> 1 48
VIII.		Pain, viande, fourrages et autres presiations.				
	22	Pain et viando b)	6,495,500 •	0 103 For Fo		
	23	Fourrages en nature	5,377,900	6,492,565 75	2,021,265 83	1, 1, 1, 1, 1,
	24	Casernement des hommes		3,374,050 92 755,684 01		_,==,,,,,
	25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement e)	,			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	26	Frais de route et de séjour		115,890 50	,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	27	Transports généraux				
ļ.	28	Chaussage et éclairage des corps de garde		170,927 07	125,751 98	,
	22	Remonte		965,950	810,150	45,175 00 155,800 r
IX.		Traitements divers et honoraires.				
	30	Traitements divers et honoraires	148,700 »	1,69,700	0.5 444.5 5-	
	31	Frais de représentation		148,700 + 8,251 29	21,374 13	'
		,	2,000	0,201 29	1,819 55	6,431 74
x.		Pensions et secours.				*
	52	Pensions et secours , . ,	168,600 +	168,305 34	61,081 38	106,903 39
XĮ.		Dépenses imprévues.	1			
	53	Dépenses imprévues non libellées au Budget m)	37,075 -	32,388 09	14,708 43	17,681 66
		Total des crédits et dépenses pour le Ministère de la Guerre	46,622,600	48,492,085 63	14,342,575 50	32,135,911 44

### LA GUERRE (SUITE).

#### DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉPINITIF DE EUDGET DE L'EXENCICE 1886.

TUES		MENTS DER OU A JUSTIPIER	1	DITS us odrensus	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler délinitivement.	Transférés à l'exer- cice sulvant, en versu de l'orc.20 de la lei sur la comp- tabilité.	excédant LAS CRÉDIYS,	Observations.
31,053,562 38	4,301 69	\$	7,028 54	<b>33,907</b> 59	•	
66,374 34	Œ.	۵	» GG	•	•	
1,302,440 80	Þ	*	. 20	•	•	
1,597,653 18	1,573 54	, n	1 28	5,779 -	•	a) Le crédit primitif de l'article 21 de 1,470,000 francs, a été augmenté d'une somme de 135,000 francs, par l'article 4 de la loi du 5 avril 1887, Moniteur du 7, nº 97.
6,402,365 73	D.	,	1,154 27	•	•	b) Le crédit primitif de l'article 22 de 6,975,500
3,374,050 92	•	•	5,849 08		,	francs, a été diminue d'une somme de 480,000 francs, par l'article 3 de la loi prémentionnée.
755,359 81	2,324 20	10	2,354 49	50,461 50	n	c) Le crédit primitif de l'article 23 de 4,200,400 francs, a été diminué d'une somme de 831,500
150,001 99	n	9	38 17	6,659 84	10	francs, par l'article 3 de la susdite loi. d) Le crédit primitif de l'article 24 de 767,000
115,883 90	6 60	3	2,100 50	,	•	francs, a été augmenté d'une somme de 41,500 francs, par l'article 4 de la même loi.
103,765 76	n	73-	1,234 24	•	10	e) Le crédit primitif de l'article 25 de 105,000 francs, a été augmente d'une somme de 51,700 francs, par l'article 4 de la loi susmentionnée.
170,927 07	•		8,572 93	,	,	f) Le crédit primitif de l'article 26 de 130,000 francs, a été diminué d'une somme de 12,000
965,950 -	9	*	1,750 »	•	•	francs, par l'article 3 de la loi susdite.  g) Le crédit primitif de l'article 27 de 100,000 francs, a été augmenté d'une somme de 5,000 francs, par l'article 4 de la dite loi.  h) Le crédit primitif de l'article 28 de 170,000 francs, a été augmenté d'une sommé de 9,500 francs, par l'article 4 de la loi précitée.
143,718 r	4,982 »	•	,	,	•	i) Le crédit primitif de l'article 29 de 832,700 francs, a été augmenté d'une somme de 138,000
8,251 29	5	•	748 71	ъ	•	francs, par l'article 4 de la loi prémentionnée.  j) Le crédit primitif de l'article 30 de 145,000 francs, a élé augmenté d'une somme de 3,700 francs, par l'article 4 de la susdite loi.
						k) Le crédit primitif de l'article 31 de 20,000 francs, a été diminué d'une somme de 11,000 francs, par l'article 3 de la même loi.
167,984 77	410 57	œ.	204 66	•	•	l) Le crèdit primitif de l'article 32 de 155,000 francs, a été augmenté d'une somme de 13,600 francs, par l'article 4 de la loi susmentionnée
<b>52,388</b> 09	D	•	4,686 91	•	•	m) Le crédit primitif de l'artícle 33 de 15,072 francs, a été augmenté d'une somme de 22,004 francs, par l'article 4 de la loi précitée.
40,478,487 03	13,508 60	•	<b>33,713 64</b>	96,800 73	ø	70

MINISTÈRE DE

CHAPITHES DU BUDGET. ANTCLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DEPENSES.	CRÉDITS ouverts PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS  Droits constatés et ordennancés su proit descréanciers de l'État.	En 1886.	IENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS  En 1887, jusqu'ou 31 octobre.
	RÉCAPITULATION.  Transferts de l'exercice 1885. (Art. 30 de la loi de comptabilité).  Total du Budget pour l'exercice 1886	27,560 35 46,622,600	46,492,085 65	14,542,575 59	32,135,011 44

## LA GUERRE (SUITE).

DÉVELOPPENENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEN		CRÉDITS		dépenses	Olasson Mana
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation. Sur d'ouverture de crédit.		A annuler cle snivant, en définitivement.  Transférés à l'exercire snivant, en de transférés à l'exercire snivant, en de la loi sur la comptabilité.		excédant LES CRÉDITS.	Observations.
					,	
	<i>(</i>	0				o e
26,076 18	,	•	. 519 14	965 •		
40,478,487 03	13,598 60	*	55,715 64	96,800 75	•	9
46,504,563 21	13,598 60	•	54,232 78	07,765 75	,	

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1886 a été fixé par l'article 1er de la loi du		
21 mars 1886, Moniteur du 27, nº 86, à la somme de	45,624,100	*
A Y AJOUTER: 1º Le crédit supplémentaire, (Loi du 5 avril 1887.)	998,500	>
2º Les parties d'allocations transférées du Budget de l'exercice 1885 au Budget de l'exercice 1886, conformément à l'article 50 de la loi du		
15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État	27,560	<b>52</b>

TABLEAU LITT. U.

### CORPS DE LA

CHAPITHES DU BUDGET. ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS  ouverts  PAR LE BUDGET  primitif  et par des lois  spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. Orolts constatés etordonnancés au profit des créanciers de l'Étut.		MENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS En 1847, Jusqu'su Slociobre.
Enigue	EXERCICE 1888 (compte dépinitif).  Dépenses imputables sur le budget.  Gendarmerie.  Traitement et solde de la gendarmerie. — Dépenses diverses.	3,711,550 •	3,708,032 50	<b>5,087,038 9</b> 8	020,993 52

### GENDARMERIE.

DÉVELOPPENENTS du compte dépinitip du subcet de l'exercice 1886.

### Payements effectués par année et par article du Budget.

T	UĖS	PAYES		CRÉ	DITS as pérenses	DÉPENSES excédant	Obscryations.
	TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement	Transférés à l'exrr- cice suivant, en vertu del'art,30 de la lai sur la comp- tabilité.	LES CRÉDITS.	Observations.
	5,708,032 50	• .	,	<b>3,221</b> 50	296 •	,	

Le Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1886 a été sixé par l'article 1" de la loi		
du 16 mars 1886, Moniteur du 19, nº 78, à la somme de	3,403,800	
A T AJOUTEB : Le crédit supplémentaire alloué par l'article 1r de la loi du 23 mai 1886,		
Moniteur du 26, nº 146	217,760	

TOTAL. . . . . . fr. 3,711,550 .

TABLEAU LITT. F.

MINISTÈRE

CHAPITHES DU BUDGET.	ANTICLES DU BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS ouveels PAR LE BUDGET primitif et par des lois	DÉPENSES résultant des SERVICES PAITS Broiss considés	PAYE	MENTS EFFEC
ā	ā		spéciales.	rt ordonnemets au profit des ertrociers de l'État.	En 1886.	En 1887, jusqu'au 31 octobre.
IV.	32	TRANSFERT. — EXERCICE 1885 a).  —  Report de l'exercice 1885 à l'exercice 1886 conformément à l'article 30 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État.  Administration de l'enregistrement et des domaines.  Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'État	1,456 40	1,436 40	•	1,438 40
		EXERCICE 1886 (compte définitif).  Dépenses imputables sur le budget.  Administration centrale.		-		
	1	Traitement du Ministre.	21,000 =	94.000	24.000	
	2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.  — Traitements des employés détachés des provinces à		21,000 •	21,000	•
	อี	l'administration centrale. — Traitements de disponibilité.  Honoraires des avocats et des avoués du Département. —	899,550	899,516 56	864,847 56	34,469 »
	4	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc. b)  Frais de tournées	96,558 95	81,633 15	59,052 94	29,580 21
	5	Matériel	6,400	6,390 40	4,105 50	2,205 00
	6	Magasin général des papiers	151,100 =	151,021 55	109,199 90	41,821 65
	7	Traitement du graveur des monnairs et des noincons de titre	171,140 *	160,026 91	159,286 03	740 88
		et de garantie.	4,200 -	4,200	4,200 •	,
	8	Service de la Monnaie	12,100 *	0,853 10	5,502 97	4,530 13
	9	Documents statistiques	18,000 *	17,964 05	16,432 05	1,552 •
11.		Administration de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces.				
	10	Traitements des agents du Trésor	166,300 •	166,792 11	160,686 28	5,605 83
	11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	46,400 •	46,400 *	46,100 *	300 n
		A REPORTER fr.	1,592,548 93	1,564,086 83	1,443,505 25	120,783 60

### DES FINANCES.

DÉVELOPPEMENTS OU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGEY DE L'EXERCICE 1880.

TUÉS PAYEMI BESTANT A REPECTUE			CRÉDITS PIKK EXCÉDANT LES DÉFENSES		Dépenses	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice sulvant, en vertu dul'art 30 de la toi ant la comp- tabilité.	excédant LES CHÉPITS.	Observations.
						a) Ce transfert a été approuvé par la Cour des comptes le 12 novembre 1880.
1,436 40	Ď	0	n	•		8
21,000 »	•	מ	n	•	,	
899,516 56	•	>>	33 <b>4</b> 4	•	×	
81,633 15	u	n	14,925 78	,	_	
6,399 40	n	n	n 60	"	<b>19</b>	b) Le crédit primitif de l'article 3 de 73,000 francs, a cié augmenté : 1º d'une somme de fr. 7,858 93 cs. crédit supplémentaire alloué par l'article ter de la loi du 6 août 1887, Moniteur no 228; 2º d'une somme de 16,000 francs, transférée de l'article 23, par l'article 2 de la dite loi.
151,021 55	3)	N	78 45	n	n	par l'article 1er de la loi du 6 août 1887, Moni- leur no 223; 20 d'une somme de 16.000 france
160,026 91	n)	n	11,113 09	•	n	transférée de l'orticle 24, par l'article 2 de la dite loi.
4,200 n						
9,833 10	n s	) >>	¢	Ü	n	·
17,964 05		» s	2,266 9 <b>0</b> 35 95	») 19	e u	
		ie .	e :			
166,292 11			~ 00	,		
46,400 •	3)	יי	7 89	'n	s n	
1,564,086 83	D	מ	28,462 10	•	•	74

MINISTÈRE DES

CHAPITRES DU BUDGET. ANTICLES DU RUDGET.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	ouveris	PAR LE BUOGET SERVICES FAITS.		PAYEMENTS EFFEC Et Justiviés		
		DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des l spéciales		Droits constatés et ordomancés au profit des créanclers de l'Étut.	En 1586.	En 1887, jusqu'uu3foctobre.	
		Report fr.	1,502,548	93	1,564,086 85	1,443,503 23	120,783 60	
m.		Administration des contributions directes, douanes et accises.						
	12	Surveillance générale. — Traitements	471,350	,	424,851 52	245,858 82	179,012 70	
	13	Service de la conservation du cadastre Traitements	708,600	97	701,924	405,361 54	296,562 46	
	14	( Traitements fixes . a)	2,067,300	r	2,058,971 10	1,202,949 50	854,021 71	
	15	Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.  Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif).	2,265,000	n	2,320,058 67	77,894	2,242,164 67	
	16	Service des douanes et de la recherche maritime b) (Les excédents disponibles sur les articles 12, 14, 18 et 19 pour- ront être reportés à l'article 16).	4,890,925		4,885,783 77	2,786,467 87	2,097,515 90	
	17	Service des essais des ouvrages d'or et d'argent	9,300		9,299 88	5,424 93	3,874 95	
	18	Suppléments de traitement.	254,225	30	210,373 *	55,278 ,	161,095	
	19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés.	56,000	•	41,043 11	24,785 57	16,257 54	
	20	Frais de bureau et de tournées	94,580	n	84,834 -	58,990 »	25,855 •	
	21	Indemnités, primes et dépenses diverses	548,200	r	521,658 86	161.889 90	558,904 46	
	22	Police douanière.	5,000	20	5,000 •	1,452 .	3,568	
	23	Matériel	201,425	α	189,351 58	74,926 77	114,000 46	
IV.		Administration de Penregistrement et des domaines.						
	24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre c)	479,650	ກ	478,611 20	158,924 52	319,68G 68	
	25	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non replacés.	7,500	D	4,333 26	1,199 98	3,133 28	
	26	Frais de bureau et dépenses diverses	46,300	,	45,199*36	55,808 12	9,591 24	
	27	Traitements du personnel du domaine	117,110	D	116,174 08	· ·		
	28	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif)	1,322,600	,	1,323,205 15	•		
	29	Remises des greffiers (crédit non limitatif)	l		77,390 81			
	20	Matériel	15.800	)	14,832 17	· ·		
	31	Dépenses du domaine d)	47,141	56	32,902 29		'	
	32	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés domaniales de l'État autres que les forêts	1,000	n	<b>450</b> ⊾	450 »	,	
	33	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500	n	719 38	40 63	678 75	
		A REPORTER	13,277,855	49	15,113,034 02	6,815,767 10	8,207,057 98	

### FINANCES (SUITE).

DÉVELOPPEMENTS DU COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

TUÉS	PAYEMENTS RESTART A RESPECTURE OF A JUSTIFIER		CRÉDITS axcédant les dépanses		DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit,	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cice suivant , en vertudel'art. 30 de la joi sur Incomp- tabilité.	ezcédant LUS CRÉDITS,	Observations.
1,564,086 85	A	n	28,462 10	ñ	•	
424,851 52	٨	*	48,498 48	•	\$	
701,924 ×	r		6,676	n	1)	
2,036,971 10	•	*	10,328 90	•	,	a) Le crédit primitif de l'article 14 de 2,112,36 francs, a été diminué d'une somme de 45,06 francs, transférée à l'article 16, par dépêche e la Cour des comptes du 24 juin 1887.
2,520,058 67	n	,	<b>1</b> .	9	<b>5</b> 5,058 67	work des compres du 24 Juni 1887.
4,885,785 77	•		7,141 25	»	n	<ul> <li>b) Le crédit primitif de l'acticle to de 4,845,9: francs, a eté augmenté d'une somme de 45,0! francs, transférée de l'article 14 par la dépéel précitée.</li> </ul>
0,299 88	ń	5	n 12	10	•	procites.
216,373 »	•	,	37,852 ·	n	•	
41,043 11	•	*	14,950 89	Ď	D	
84,854	•	•	9,746 "	,	n	
520,794 56	844 50	•	26,561 14	n	n	
5,000 »	•	•	,		•	
188,027 23	424 35	s)	12,073 42	»	•	
478,611 20	*	*	1.058 80	n	n	c) Le crédit primitif de l'article 24 de 498,61 francs, a été diminué d'une somme de 16,01
4,555 26	,	ъ	2,966 74	,		francs, transferre à l'article 3, par l'article de la loi du 6 noût 1387, Moniteur nº 225.
45,199 36		,	1,100 64		n	
116,134 08	40 »	•	935 92	Ď	3	
1,525,205 15		*	*	9	605 15	
77,590 81	•	•		17	2,390 81	
14,832 17	•	u	967 83	•	70	
52,902 29	n	A	14,259 27	•	ν	d) Le crédit primitif de l'article 5t de 33,2 francs, a été augmenté d'une somme fr. 13,941 56 c ³ , crédit supplémentaire allo
450 »	•	•	550 -	ю	•	par l'article ter de la loi prémentionnée.
719 58	79	B	780 62	1)	n	
15,111,725 17	1,308 85	•	222,876 10	n	58,054 63	72

MINISTÈRE DES

CHAPTERS DU BUDGET. ANTIGLES DU BUDGET.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERIS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des services pairs.	PAYEMENTS EFFEC ET JUSTIFIÉS		
CHAPITERS DU BUDGET. ANTIGLES DU BUDGET.	DESIGNATION DES DEPENSES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1850.	En 1887, Jusqu'au Stoctobre.		
		REPORT fr.	15,277,855 40	15,113,034 02	6,813,767 10	8,297,957 98	
٧.		Pensions et secours.					
	54	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . a)	26,950	26,282 74	22,034 99	4,247 75	
	55	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une peusion, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position matheureuse	15,700	12,175 .	12,175 ×	•	
VI.		Dépenses imprévues.		w.			
	56	Dépenses imprévues non libellées au Budget b)	5,150	5,053 52	4,880 17	161 05	
		Total des crédits et dépenses sur le Budget du Ministère des Finances		15,156,545 08	6,852 <b>,</b> 866 55	8,302,366 78	
		RÉCAPITULATION. —				1	
		Transfert de l'exercice 1885. (Art. 50 de la loi de comptabilité.)	1.456 40	1,436 40	r c	1,436 40	
		Total du Budget pour l'exercice 1886	15,523,655 49	15,156,545 08	6,852,866 35	8,302,566 78	
		Тотлих	15,525,001 89	15,157,981 48	6,852,866 35	8,303,803 18	

## FINANCES (SUITE).

#### DÉVELOPPENENTS du coupre définitif du budget de l'exercice 1886.

Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	PAYEN RESTANTA RESPECTO		CRÉ	DITS is dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- eice suivant, en versude l'art. 30 de la loi sur la comp- tabilité.	escédant LES CRÉDIYS.	Observations.
15,111,725 17	1,308 85	A	222,876 10	10	58,054 63	
26,282 74	7	•	667 26		•	a) Le crédit primitif de l'article 34 de 27,200 francs, a été diminué d'une somme de 250 francs, transférée à l'article 36, par l'article 2 de la loi du 6 août 1887, Moniteur nº 225.
12,175 *	) )	,	1,525	,	•	
7.070.00			96 68			
5,050 22	3 10	,			*	b) Le crédit primitif de l'article 36 de 4,000 francs, a été augmenté d'une somme de 250 francs, transférée de l'article 34, par l'ar- ticle 2 de la loi prerappelée.
15,155,233 13	1,511 95	•	225,165 04		58,054 05	
1,456 40	,	,				- W :
15,155,255 17	1,511 05	,	225,165 04	n	58,054 63	
15,156,660 58	1,511 95	13	225,165 04		58,051 63	

	Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1886 a été fixé par l'article unique de la loi
15,302;155 "	du 18 mars 1881, Moniteur du 25, nº 82, à la somme de
21,500 40	Ат лоотея: 1º Les crédits supplémentaires
	2º La partie d'allocation transférée du Budget de l'exercice 1885 au Budget de
	l'exercice 1886, conformément à l'article 50 de la loi du 15 mai 1846 sur
1,436 40	la comptabilité de l'État
	_
15,325,091 89	Total fr.

TABLEAU LITT X.

### NON-VALEURS ET

# Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

itriks DGET.	nvicles BUDGET.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CRÉDITS OUVERLS PAR LE BUDGET	DÉPENSES résultant des services paits.	PAYEMENTS EFFEC et justifiés		
CHAPITHES DU BUDGET.	DO BU	DESIGNATION DES DEFENSES.	primitif et par deslois spéciales.	Profis constatés et ordonnancés au profit descréanciers de l'État.	en 1886.	en 1887, juiqu'ou3factol:re	
		EXERCICE 1886. — (Compte dépinitif.)					
		DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE BUDGET.				}	
I.		Non -Valeurs.					
	1	Non-Valeurs sur la contribulion soncière	195,600 ×	254,521 80	6,578 40	227,915 40	
	9	- personnelle	515,000 -	590,950 40	10,806 46	580,153 03	
	5	— sur le droit de patente	130,000 -	557,789 37	4,340 21	553,210 16	
	4	— sur les redevances des mines	5,000 .	5,247 99	*	3,247 99	
	5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mention- nés aux quatre articles précédents	9,000 -	6,016 99	ń	6,646 99	
11.		Remboursements.					
	6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitu- tion de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers.	· 250,000 ·	227,089 60	145,354 50	81,755 30	
	7	Enregistrement et domaines. — Restitution de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	5 <b>20</b> ,000 ·	549,64U 08	259,726 79	282,175 48	
-	8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dé- nommées au présent Budget. — Remboursoments divers.	1,000	1,354 06	1,554 96		
	9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.	2,000 •	979 <u>2</u> 7	515 16	464 11	
	10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux.	220,000 •	258,556 88	258,556 88	.	
	11	Déficit des divers comptables de l'État	40,000 *	74,216 95	5,071 48	71,145 47	
		Total des crédits et dépenses sur le Budget des Non-Valeurs et Remboursements	1,687,000	2,501,752 98	690,244 61	1,606,758 93	

#### REMBOURSEMENTS.

DÉVELOPPEMENTS du compte définitif du budget de l'exencice 1886.

## Payements effectués par année et par article du Budget.

TUÉS	i .	IENTS		DITS es dépenses	DÉPENSES	
TOTAL.	Sur ordonnances en circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'ezer- cice suivant, en verto de l'art 30 de la 101 sur la comp- tabilité,	execdunt LRS CRÉDITS.	Observations.
						V
234,521 80	ν	73	s	b	39 <b>,321</b> 80	
590,039 49	N	w		р	75,939 40	
557,789 57	n		v	۰	427,789 37	
3,247 99	v	9	1,752 01		۰	
0,646 99	,	ū	2,353 01	•	ñ	
227,089 60	,,	•	22,910 <b>40</b>	s		
541,900 27	7,749 41	0	ñ	•	29,649 08	
1,354 96	9	ø	ñ	•	<b>334 9</b> 6	
970 27	n	٠	1,020 73	•	1)	
258,536 88	y:	))	,	6	38,536 88	
74 216 95	ų	я	ń	*	34,216 95	
2,297,003 57	7,749 41	ď	28,056 15	•	645,789 13	

Le Budget des Non-Valeurs et Remboursements pour l'exercice 1886, a été fixé par l'article unique de la loi du 26 décembre 1885, Moniteur du 31, n° 565, à la somme de. . . . . . . . . . . . fr. 1,687,000

EXERCICE 1886. — RÉCA

### Crédits ouverts. — Droits constatés et ordonnancés. —

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS  OUVERS  PAR LE BUUGET	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS.	PAYEMENTS EFFEC et justiviés		
DESIGNATION DES SERVICES.	primitif et par des lois spéciales.	Droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	En 1886.	En 1887, Jusqu'au 31 octobre.	
Dette publique	103,714,781 40	102,971,067 83	86,237,220 42	16,702,957 09	
l'elations	4,587,940	4,587,353 19	4,542,084 07	235,345 84	
Ministère de la Justice	15,387,741 »	15,746,617 66	11,574,624 67	4,326,743 26	
- des Affaires Étrangéres	2,404,985	2,352,806 31	1,024,221 83	424,325 83	
de l'Intérieur et de l'Instruction publique	22,354,511 07	20,958,470 09	13,600,085 92	7,190,657 27	
— de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	16,826,108 03	16,148,430 26	10,653,5 <b>6</b> 0 06	5,539,552 78	
- des Chemins de fer, Postes et l'élégraphes	85,757,440 40	83,303,448 »	38,028,438 72	45,250,134 09	
— de la Guerre	46,650,160 32	46,518,161 81	14,344,580 41	<b>32,159,982 80</b>	
Corps de la Gendarmerie.	3,711,550 »	<b>3,708,0</b> 32 50	3,087,038 98	620,993 52	
Ministère des Finances	15,325,091 89	15,157,981 48	6,852,866 35	8,303,803 18	
Non-Valeurs et Remboursements	1,687,000 »	2,304,752 98	690,244 84	1,606,758 93	
·					
Totaux Généraux fr.	318,407,300 13	313,757,192 11	191,134,9 <b>7</b> 5 07	122,161,252 59	
	L				

### PITULATION GÉNÉRALE.

DÉVELOPPEMENTS DO COMPTE DÉPIRITIE DU EUDGET DE L'EXERCICE 1886.

## Payements effectués par année et par article du Budget.

TUĖS		SENTS Bra og a justifikk	1	DITS 28 defrances	dépenses	
TOTAL.	Sur ordo::nances on circulation.	Sur ordonnances d'ouverture de crédit.	A annuler définitivement.	Transférés à l'exer- cion suivant, en Yesta de l'ars. José la loi sur la comp- tabilité.	ezcédant LES Emépirs,	Observations.
102,940,177 51	30,800 32	•	1,003,728 62	,	<b>250,015 0</b> 3	
4,577,429 01	0,923 28		586 81	-		
15,701,367 93	45,249 73	,	265,067 50		021,944 16	
2,348,545 66	4,260 65		57,778 <b>6</b> 9	14,400 .		
20,790,745 19	167,726 90	•	1,395,090 33	41 66		
15,003,121 84	155,508 42	·	494,617 35	183,060 26	•	
85,278,572 81	24,875 10	•	2,408,848 42	107,424 90	15 <b>2,280</b> 02	
48,504,563 21	13,508 60	•	54,232 78	97,765 75		
3,708,032 50			3,221 50	296	^	
15,150,669 55	1,311 95	•	225,165 04		58,054 65	
2,207,003 57	7,749 41	•	28,036 15		645,789 13	
513,296,227 66	460,894 45	•	5,804,282 36	402,088 55	1,737,083 89	

### **COMPARAISON**

des dépenses de l'exercice 1886, liquidées par la Cour des Comptes et ordonnancées par le Ministère des Finances, avec celles de l'exercice antérieur.

MINISTÈRES ET SERVICES.	•	S ET ORDORNANGÉES exercices	DIFFÉRENCES		
	1886.	1885.	EN PLUS.	EN MOISS.	
Dette publique	102,971,067 83	100,613,770 69	2,357,207 14		
Dotations	4,587,353 19	4,678,090 47	•	00,737 <b>28</b>	
Ministère de la Justice	15,746,617 66	15,788 ,106 44	•	41,488 78	
des Affaires Étrangères	2,352,806 51	2,298,370 66	54,455 65	•	
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique .	20,958.470 09	21,700,587 21	•	741,917 12	
- de l'Agriculture, de l'Industrie et des Tra- vaux publics	16,148,430 26	15,434,630 89	713,790 37	•	
des Chemins de ser, Postes et Télégraphes.	83,503,448	87,437,062 43	•	4,135,614 45	
— de la Guerre	46,518,161 81	44,838,502 54	1,670,050 27	,	
Corps de la Gendarmerie ,	3,708,032 50	3,427,280 53	280,751 07	•	
Ministère des Finances.	15,157,981 48	15,714,847 63	•	556,866 15	
Non-Valeurs et Remboursements	2,304,752 98	1,984,792 46	319,960 52	,	
Тотаця	313,787,122 11	315,015,850 95	5,405,804 92	5,884,628 76	
En pa	DINS A L'EXERCICE 1	1886	158	,728 84	
		,			

TABLEAU LITT. X

# TABLEAU

DES

# RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

DE 1830 A 1885 INCLUSIVEMENT.

----

# TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

			PRÉVISONS.		
EXERCICES.	ÉVALUATIONS  du  BUDGET  des  VOIES ET MOYENS.	AUGMENTATIONS  par  des lois spéciales.	RESSOURCES EXTREORDINAIRES constactes dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du Budget. (Montant effectif.)	VONDS APPECTÉS  A des  dépenses s péciales.  (Montant effectif.)	TOTAL.
1830 (4me trimestre)	. 26,502,221 36	n	>>	n	26,502,221 36
1851	. 66,942,211 82 77,811,942 41 . 86,037,982 » . 84,279,578 » . 85,142,519 »	46,205,354 62 74,592,463 76  4,785,149 22	78,248 59 60,099 80 54,605 48 321,239 55 413,891 40	10,000,000 » 1,490,000 »	113,225,815 03 152,464,505 97 86,092,585 48 94,600,817 35 91,851,559 62
1856	. 84,557,151	)) ,) ,)	1,444,799 73 2,508,036 25 44,835 30 151,714 65 5,743,247 64	15,574,165 74 10,000,000 n 25,778,035 70 15,896,897 40 65,074,257 65	101,376,114 47 98,220,556 25 120,429,195 " 120,144,143 05 170,775,074 27
1841	. 101,464,464 » 105,850,612 » 109,650,055 » 109,581,084 » 111,158,170 »	50,000 » 50,000 »	39,052 92 71,034 77 10,536,755 36 5,728,820 54 10,692,961 92	22,557,424 68 1,099,763 61 84,656,000 • 6,886,541 07	101,505,516 92 128,509,071 45 127,016,571 97 197,965,904 54 128,717,472 99
1846 1847	. 115,014,070 » 115,473,650 » 118,412,250 » 116,797,020 » 115,910,820 »	290,000 » 800,000 » 2,000,000 »	489,001 09 85,705 12 57,014,121 10 16,347,668 69	328,005 56 100,000 " 165,916 91 24,500 06	115,831,076 65 115,657,555 12 155,882,288 01 117,621,320 06 154,258,488 69
1851	. 117,552,550 » . 118,510,250 » . 124,224,250 » . 126,002,150 » . 129,596,590 »	450,000 n 550,000 a 500,000 n	255,145 50 2,882,050 07 6,608,622 27 15,915,255 20 145,182 01	85,159 45 1,240,201 02 5,951,724 53 6,408,417 26 4,990,791 12	118,122,834 84 122,435,590 99 155,404,596 80 146,825,820 46 135,680,565 13
1856	. 152,698,540 n 139,604,900 n 141,910,790 n 147,632,990 n 149,188,790 n	1,264,000 " 2,150,000 " 2,250,000 " 1,000,000 " 1,728,000 "	125,248 63 77,489 84 36,067 62 74,035 91	3,108,865 86 2,284,992 08 726,631 15 1,721,569 15 14,096,647 44	157,194,654 49 144,117,471 92 144,905,488 77 150,554,559 15 165,087,473 35
1801	149,029,190 n 153,614,490 s 156,046,790 s 157,782,790 s 159,612,790 s	1,929,417 95 1,000,000	850,020 n 12,504,805 42 5,867,257 25	15,462,486 97 5,421,575 01 4,852,759 55 4,760,118 81 5,180,033 64	160,421,094 92 158,056,065 01 162,750,469 55 175,847,714 23 169,460,080 89
1866	. 164,089,490 s . 166,046,290 n . 169,190,780 • . 174,691,700 n . 176,725,000 s	# U II SI	1,049,486 42 10,259,231 58 936,738 44 3,662,227 06 5,588,118 37	17,156,890 57 39,923,729 80 32,410,381 63 22,229,054 20 9,516,989 10	182,295,866 99 216,229,251 18 202,537,900 07 200,582,961 26 191,650,107 47
1871	178,329,000 n 188,914,000 a 205,985,500 a 229,643,000 n 243,052,600 a	n a p	4,578,316 59 5,803,026 77 3,909,558 54 7,907,355 52 6,578,327 41	44,359,658 95 22,784,721 73 110,148,310 97 64,462,094 50 25,147,717 51	227,266,975 54 215,501,748 50 520,045,149 31 302,102,447 82 274,558,644 92
1876	250,244,860	# W	6,284,657 41 5,921,492 41 7,779,547 19 8,105,464 16 6,055,657 49	64,714,787 04 82,569,776 95 101,271,395 50 22,041,400 97,208,952 50	521,244,504 45 540,737,029 54 569,584,800 40 294,580,124 16 576,761,049 99
1881	286,568,659 296,647,769 299,571,760 520,448,727 519,861,190	5 5 9 0	6,711,960 63 7,471,292 69 8,247,565 39 5,470,584 h 800,584 h	75,664,610 ° 128,875,555 45 144,826,113 83 49,552,705 ° 19,769,518 55	568,745,209 63 432,994,467 14 452,645,457 92 575,472,106 * 540,451,292 55
	8,858,025,049 59	145,104,385 55	217,860,280 48	1,502,697,268 74	10,733,686,084 56
	8,985,12	9,435 14			

PAITS RÉALISÉS. 	RÉSUL de la comparaiso avec les fail	a des prévisions	
ARCOUVAEMENTS effectués.	EXCÉDENT des évaluations.	EXCÉPENT des recouvrements effectués.	Observations.
26,502,221 56	•	•	
115,225,815 05 152,464,505 97 88,058,313 92 96,701,337 76 91,075,225 70	756,533 <b>9</b> 2	1,965,728 44 2,100,520 41	
102,632,032 30 101,715,230 24 125,300,014 81 115,837,428 97 169,570,235 86	4,506,714 08 1,596,820 41	1,256,517 92 3,494,915 99 3,0x0,719 81	
101,542,826 17 126,766,056 53 125,289,847 48 198,810,508 75 129,855,951 97	160,690 75 1,542,114 90 4,626,724 49	844, <b>6</b> 04 <b>3</b> 9 1,138,478 98	
114,061,045 57 115,528,065 84 146,117,886 55 115,871,437 58 152,877,187 86	2,129,280 28 9,764,401 46 5,749,882 48 1,381,500 83	232,966 72	
119,545,051 94 128,451,208 79 159,468,270 19 152,073,052 50 144,502,166 65		1,920,817 10 6,017,817 80 4,065,073 39 5,840,252 04 8,821,603 50	
146,239,211 91 149,145,925 95 155,880,739 57 158,549,645 85 169,709,218 61		9,044,557 42 5,026,452 01 10,977,250 60 2 7,995,286 70 4,621,745 26 2	
172,254,411 84 164,557,914 52 168,925,520 49 181,514,254 97 178,086,951 17	3 8 8	5,815,516 02 6,501,849 51 \\ 6,194,851 14 5,666,540 74 \\ 8,626,870 28	
187,047,478 55 223,404,895 42 209,641,495 41 211,092,435 85 205,442,100 40		4,751,611 54 7,175,642 24 7,105,595 54 10,509,472 59 15,812,001 93	
256,645,968 44 259,940,457 90 541,086,178 65 515,913,640 21 278,711,586 63		29,576,992 90 24,438,689 40 21,045,029 52 13,811,192 59 4,152,941 71	
526,620,745 60 546,284,526 27 567,590,461 93 560,801,815 57 501,215,031 71	1,794,538 50	5,576,459 21 5,547,496 93 6,221,689 21 17,454,281 72	
578,005,780 85 450,500,010 84 451,076,925 45 570,022,152 10 555,085,423 70	25,419,975 90	9,258,580 22 3,512,452 70 2,551,488 76	
10,967,716,443 03	62,404,455 85	200,453,012 50	

### TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES

		PRÉVISIONS.									
			51	ERVICE ORDINAIR	Е.						
BX BRCICBS.	cnémus accordés par la loi du Budget primitif.	URÉDITS supplémentaires et extraordinaires necordés par des lais spéciales, déduction false des annutations de crédits	CRÉDITS complénentaires pour courrir les dépense faites ou delà des allocations non limitaitres des Budgets.	CRÉDITS transférésdes exercices antéricors, en vestu de l'art. 20 de sa toi de comprabilité,	TOTAL.	CRÉDETS transferés à l'exercice snivant, rn vertu de l'art. 30 de la ini de comptabilité.	RESTE, uu crédits afférents à l'exercice,				
1830	27,081,168 79	я	•	•	27,981,168 79	•	27,981,168 79				
1831. 1831. 1852. 1855. 1854. 1855.	115,806,850 65 a) 151,505,175 28 04,149,855 55 85,272,610 32 86,309,595 77	12,802,220 55 5,601,500 11 1,099,740 51	# # #	# # #	115,806,830 65 164,395,401 81 94,149,835 53 88,874,000 45 88,069,554 28	, , ,	115,800,850 65 164,395,401 81 94,149,855 55 88,874,000 45 88,069,554 28				
1836. 1837. 1838. 1859. 1840.	85,038,337 43 01,048,402 16 04,047,052 10 104,899,097 55 09,180,300 04	1,167,450 59 4,177,701 55 1,849,906 98 7,793,917 90 6,434,034 64	10 10 10 10	•	86,225,788 04 95,226,105 69 96,796,959 08 112,695,015 45 105,584,425 58	• • •	86,225,788 04 95,226,105 69 96,796,959 08 112,695,015 45 105,584,425 58				
1841. 1842. 1845. 1844. 1845.	105,791,812 58 105,566,962 81 108,855,372 01 110,123,796 07 110,371,385 49	15,617,459 14 3,522,447 63 11,168,455 71 6,659,150 59 4,169,479 25	58,149 25 285,020 25 12,775 60 551,474 01	*	117,467,425 97 160,089,410 44 120,289,725 95 116,795,700 66 114,872,358 75	# # #	117,467,425 97 109,089,410 44 120,280,725 95 116,705,700 00 114,872,558 75				
1846. 1847. 1848. 1849. 1850.	112,904,915 11 116,452,576 58 118,193,870 65 111,653,105 81 114,677,172 09	5,615,455 66 8,200,515 59 15,185,567 64 5,566,095 66 4,404,468 49	575,517 46 565,643 10 275,427 52 554,253 64 655,069 65		118,895,188 25 125,216,752 87 151,652,865 81 115,535,451 11 120,031,045 85	550,535 60 520,582 56	118,895,188 25 125,216,752 87 151,652,865 81 114,997,095 51 119,750,485 27				
1851. 1852. 1853. 1854. 1855.	115,456,059 16 115,524,706 05 125,615,269 51 125,249,057 07 127,900,347 24	4,797,745 12 17,626,170 49 7,954,425 77 8,219,454 95 10,214,528 72	169,024 04 415,551 85 425,301 17 810,552 10 672,045 61	520,562 56 527,456 21 2,623,140 25 2,127,509 51 1,440,181 75	120,723,588 88 154,091,885 48 154,594,233 50 156,406,663 45 140,256,101 32	527,456 21 2,623,149 25 2,127,599 31 1,449,181 75 1,645,625 55	120,195,952 6; 151,468,756 2: 152,466,654 15 154,957,481 6; 158,590,475 7;				
1856. 1857. 1858. 1859. 1860.	135,484,616 91 135,036,047 36 136,858,076 13 136,642,607 28 138,642,436 05	10,022,941 08 /) 5,464,878 19 5,252,108 92 14,524,290 29 6,891,924 04	1,400,544 57 1,925,964 99 1,070,957 84 845,877 55 850,111 71	1,645,625 53 1,574,588 67 1,884,759 09 2,521,487 10 1,935,870 45	146,555,528 90 145,501,479 41 145,065,902 • 154,552,262 02 148,500,542 25	1,574,588 67 1,884,759 00 2,521,487 10 1,955,870 45 1,720,804 33	144,978,940 5: 141,416,720 5: 142,544,414 96 152,596,591 5: 146,579,537 9:				
1861. 1862. 1865. 1864. 1865.	141,576,486 70 145,176,590 67 148,747,221 72 151,885,210 45 154,244,540 16	5,651,509 92 6,517,509 60 6,855 801 75 5,808,093 52 7,278,951 55	1,358,569 18 504,026 05 925,875 48 516,879 73 587,797	1,720,804 53 1,551,755 46 1,002,160 54 1,009,390 64 1,051,919 64	150,287,370 15 153,529,661 76 156,807,059 47 159,017,574 12 162,042,988 55	1,009,390 64 1,051,919 64	148,755,654 67 152,527,501 23 155,797,668 83 157,985,654 48 161,241,528 03				
1866. 1867. 1868. 1869. 1870.	158,579,256 91 166,774,028 49 r) 171,350,259 14 176,511,641 65 176,812,837 01	9,562,519 67 7,529,884 02 5,821,729 79 1,550,499 65 24,955,662 98	432,356 27 756,626 28 1,264,139 05 961,999 11 815,800 55	1,701,660 51 1,394,835 98 r) 2,125,748 16 5,401,465 82 2,035,386 24	170,275,595 16 176,455,574 77 180,541,847 14 182,425,604 25 204,599,686 58	1,594,835 98 2,125,748 16 5,401,465 82 2,655,586 24 2,465,554 28	168,880,737 18 174,529,626 61 177,140,583 33 180,590,217 99 202,134,132 50				
1871. 1872. 1875. 1874. 1875.	179,505,141 29 192,956,542 58 204,751,845 22 256,417,401 80 258,281,440 55	10,047,531 27 15,965,052 89 8,499,242 59	855,614 11 1,042,558 45 1,463,792 79 1,252,024 84 1,290,986 65	2,465,554 28 3,145,122 52 2,541,548 66 2,596,426 68 3,151,924 82	200,787,871 05 207,189,534 82 222,700,259 56 248,745,095 71 254,073,810 20	5,145,122 52 2,541,548 66 2,596,426 68 5,151,924 82 2,248,088 95	107,644,748 53 204,647,986 16 220,103,812 85 245,595,170 85 251,825,721 23				
1876. 1877. 1878. 1879. 1880.	245,220,640 07 248,936,782 62 260,390,513 25 274,544,317 80 278,818,549 04	6,465,412 59 15,168,247 57 7,552,585 74 2,707,065 62 16,357,256 49	1,925,585 25 1,721,841 51 1,954,216 95 1,416,135 21 1,361,595 55	2,248,088 05 1,804,775 41 1,594,785 28 2,125,924 06 1,622,828 46	255,857,525 74 267,651,647 14 271,271,899 20 280,505,442 69 298,145,209 54	1,594,785 28 2,125,924 06 1,622,828 46	254,052,750 36 266,256,861 86 269,145,975 1- 278,970,614 23 296,788,746 24				
1881. 1882. 1885. 1884. 1885.	998,219,571 97 510,755,895 47 322,870,816 47 520,870,741 71 519,403,295 »	9,160,851 36 7,156,791 15 3,253,652 04 2,227,597 97 109,650 10	1,688,278 28 2,120,451 70 1,865,289 41 1,177,915 28 1,268,264 16	1,554,465 50 1,255,520 96 669,894 14 950,574 55 1,044,414 30	508,425,164 91 521,288,459 28 528,659,652 06 551,206,629 51 521,915,625 56	1,255,320 96 669,894 14 950,574 55 1,044,414 50 700,254 13	507,167,845 9; 520,618,565 1: 527,729,077 5; 350,162,215 2; 321,215,569 4;				
	8,962,280,961 24	419.975.359 14	40,137,408 25	62,251,567 04	9,484,635,078 67	62,031,621 17	0,421,691,457 50				

#### CLOS DE 1830 A 1885 INCLUSIVEMENT (SUITE). - DÉPENSES.

SERVICES		PAITS RÉALISÉS. —	Excédents	
SPÉCIAUX,	TOTAL  DES PRÉVISIONS	DÉPENSES	DE CRÉDITS	Observation
CRÉDITS rattachés à l'exercice.	de dépenses.	résultant des services fails.	å annuler.	
•	27,081,168 79	27,981,168 79	•	a) Après déduction de fr. 37,546,340 7 tres au Budget de la Dette publique, en v 11 et 12 du traité du 15 novembre 1831,
# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	115,806,850 65 164,595,401 81 94,149,835 33	158,500,918 95		dérées comme non avenues.  b) Payement fait aux concessionnaires vertu de l'article 2 de la loi du 26 septem l'empront à 4 p. % du 18 juin 1836.
10,000,000 ° b) 1,490,000 °	98,874,000 45	96,513,600 96	2,360,399 47	c) Y compris 500,000 francs payés aux e canalisée, sur le million de francs réservé tion approuvée par la loi du 26 septembr
c) 15,374,163 74 10,000,000 • 25,778,033 70	105,226,105 69 122,574,992 78	103,351,751 64 120,198,578 44	1,894,572 05	duit de l'emprant à 4 p. % du 4x juin 13 d) Non compris fr. 103, 102 ED c'ani services spéciaux (prêt à la Banque de B e) Y compris 250,000 francs payès aux c
15,896,897 40 65,074,257 63	168,658,683 21	165,914,570 95		canalisée, sur lemillion de francs réserve Lion approuvée par la loi du 26 septemb duit de l'empront à 4 p. % du 18 juin 1.
23,278,995 17 c) 1,639,763 61	121,989,489 50	129,575,909 88 119,855,950 33	2,994,495 75 2,133,539 25	fi Ycompris fr. 114,682 66 e3, inéme e g) Ycompris 100,000 francs, comme ci- h) Ycompris 25,000 francs, comme ci- i) Non compris fr. 22,656 33 e3 annulé
5,221,700 00	156,224,705 50	154,589,349 80	1,835,355 67	vices spéciaux. j) Non compris fr. 4 37 c² annules su spéciaux. k) Non compris fr. 0 81 c² annulés sur
g) 5,768,642 11 h) 8,924,490 68 946,977 96	128,985,374 00 140,577,356 49	127,572,574 99 135,060,595 37	1,412,999 99 5,516,761 12	spéciaux.  1) Les annulations déduites des crédit 261,625 francs pour le montant des ann
2,559,735 29 1,106,145 11	122,290,216 50	118,730,904 70	(i) 5,559,311 80 (j) 2,674,616 94	de la loi du 6 mars 1858, sur les port l'exercice 1856, en vertu de l'article 50 d l'État m) Nou compris fr. 120,587-18 cº an
2,540,568 99 4,969,827 70 9,656,500 50	157,436,461 9: 144,613,782 24	134,510,907 41 145,172,277 03	k) 2,925,554 54 1,441,505 22	services spéciaux.  n) Non compris fr. 2,005,567-59 et al services spéciaux.
10,361,322 01 8,878,878 9	155,857,819 2	149,727,649 95	4,150,169 31	o) Non compris fr. 5-80 c3 annules sur spéciaux. p) Non compris fr. 560-86 c3 annulés su spéciaux.
8,891,907 80 5,610,495 60 4,515,494 60 16,144,607 40	5 148,154,910 50 9 157,111,886 20	144,745,005 50 152,889,679 <b>6</b>	3,409,905 20 4,222,206 64	<ul> <li>q) Non compris 1,005 francs annulés su speciaux.</li> <li>r) Après déduction d'une somme de l pativement parmi les crédits alloués p</li> </ul>
	8 166,412,642 4	5 165,431,869 3	1 ' '	engagées sur le Budget de la Dette publi dits restent à demander à la Legislature si Non compris fr. 13,255 10 cf ann
55,965,945 0 52,507,450 6 52,051,825 0	2 191,765,613 8 9 190,495,105 1	5	7 n) 4,701,291 68	services speciaux.  f) Non compris fr. 8,653 13 c annulé vices speciaux.  n) Non compris fr. 47,386 87 c annu
37,724,704 8 21,905,608 6	206,605,462 0 8 196,235,235 2	1 205,206,671 9 9 191,604,515 9	4 p) 5,398,790 07 2 q) 4,628,919 57	vices spéciaux. v) Non compris fr. 107,168 71 es ans services spéciaux. v) Non compris fr. 2,412 45 es annul.
19,223,511 5 27,596,688 9 25,063,874 1	3 207,786,906 9	2 199,635,873 7	2 s) 4,442,754 50 6(t) 8,151,035 16 0 u)10,290,205 93	vices spéciaux.  x) Non compris fr. 4,810 74 cf annule vices spéciaux.
45,924,116 8 51,086,552 1 154,141,616 2	7 255,754,558 3	is  251,974,512 <b>8</b>	1 v) 5,377,642 25 0 w)5,759,825 53 0 x)3,347,050 52	2) Non compris fr. 77,076 52 c2 annu
60,599,200 5 45,164,484 8	64 306,192,571 9	5 501,642,754 6	y) 4,549,656 55 z) 4,767,710 42	a') Non compris fr. 41,677,936 39 cº s services spéciaux, dont fr. 41,283,825 q apportées par la loi du 27 mai 1876 a cc
44,586,605 9 124,698,774 9 85,532,952 1	20 390,935,636 (	6 386,073,143 9	6 a')4,305,427 68 9 6')4,862,492 07 0 c')5,251,169 58	c') Non compris fr. 18,470 02 cs an services speciaus.
70,052,543 1	349,005,157 4 7 387,687,521 5	345,639,016 0 382,908,428 7	7 d')5,364,141 33 5 e')4,779,092 46	(d') Non compris Ir. 15,811 23 et an services spéciaux. (e') Non compris Ir. 27,674 87 c5 an
99,490,430 4 106,625,652 8 85,065,072 4	37 427,244,218 ( 49 412,794,15 <b>0</b>	)1 422,949,551 0 406,422,767 9	)6 /′)4,529,868 44 )5 g′)4,294,666 98 )5 h′)6,371,442 05	f') Non compris fr. 17,073 75 c* an services speciaux. g') Non compris fr. 138,455 19 c* au
59,526,942 7 37,355,587 8		761,699,505 7 71 551,251,438 5	(1 (1)7,989,852 25 (5 )7,299,518 48	services spéciaux.  h') Non compris fr. 64,279,519 16 c des services speciaux.  i') Non compris fr. 350 20 c° annulés
1,760,451,950 7	4 11,182,143,408	24 10,967,551,746 8	39 214,791,661 55	speciaux.

,340 74 es pour les allocations por-1831, lesquelles doivent être consi-

maires de la Sambre canalisée, en septembre 1835, sur le produit de

s aux concessionnaires de la Sambre réservé par l'article 10 de la transac-1835, et provenant du proain t836.

et annulés sur les crédits pour des e de Belgique).

saux concessionnaires de la Sambre éserve par l'article 10 de la transac-ptembre 1835, et provenant du pro-

uin 1836. neme objet que ci-dessus.

me ci.dessus.

annulés sur les crédits pour des ser-

les sur les crédits pour des services

lés sur les crédits pour des services

crédits comprennent une somme de es annulations opérées en exécution es portions de crédits transfécées de de 30 de la loi sur la comptabilité de

cs annulés sur les crédits pour des

D 🕫 annulés sur les crédits pour des

des sur les crédits pour des services

ules sur les crédits pour des services

ulés sur les crédits pour des services

ne de fr. 601,510-65 cº portée antici-ours pour faire face à des dépenses e publique, et pour lexquelles les cré-slature.

es annulés sur les crédits pour des

annulés sur les crédits pour des ser-

annulés sur les crédits pour des sercs annulés sur les crédits pour des

annulés sur les crédits pour des ser-

annulés sur les crédits pour des ser-

ce annulés sur les crédits pour des

annulés sur les crédits pour des ser-

39 cº annulés sur les crédits pour des 5,825 (92 cº par suite de modifications 76 a celle du 16 août 1873. 8 cº annulés sur les crédits pour des

cs annulés sur les crédits pour des c' annulés sur les crédits pour des

cs annulés sur les crédits pour des

cs annulés sur les crédits pour des

o ce annulés sur les crédits pour des

9-16-c^e annulés sur les crédits pour onulés sur les crédits pour des services

nulé sur les crédits pour des services

# TABLEAU DES RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

EXERCICES,	BUDGETS O	PRDINAIRES.		RAORDINAIRES	BUDGETS E	T SERVICES	SUR LES BUUGETS
EVNHOLODA	Macotton,	Déponton.	Rocottes.	Во́рошлов.	Nocellas.	Déponsos.	4o recoite,
1830 4m• trimestre).	25,860,417 13	27,348,364 56	632,804 23	632,804 23	26,502,221 36	2 <b>7,</b> 981,1 <b>6</b> 8 79	•
1851. 1852. 1853. 1854. 1855.	60,042,211 82 77,811,042 41 88,005,710 44 86,580,098 41 89,171,354 50	66,208,608 91 85,908,455 19 91,904,974 94 86,515,600 96 85,614,004 96	46,283,605 21 74,632,563 56 54,605 48 10,321,239 35 1,905,891 40	40,205,354 60 74,592,463 76 10,000,000 ° 1,490,000 »	113,925,815 03 152,464,505 07 88,058,515 92 96,701,537 76 91,075,225 70	112,415,965 51 158,500,918 95 91,904,974 94 96,513,600 96 87,104,004 96	
1836. 1837. 1838. 1839. 1840.	85,813,668 92 89,406,615 99 97,687,045 81 99,788,816 92 100,558,748 59	84,154,524 25 95,551,731 64 94,420,544 74 108,299,611 11 102,840,113 52	16,818,963 47 12,508,056 25 25,822,860 " 16,048,612 05 68,817,505 27	10,000,000 25,778,035 70	102,652,632 59 101,715,250 21 125,509,914 81 115,857,428 97 169,376,255 86	99,528,487 96 103,351,751 61 120,198,378 44 124,196,508 51 165,914,570 93	1,659,544 67 5,266,701 07
1841. 1842. 1843. 1844. 1845.	101,305,775 25 104,358,497 10 105,055,328 51 110,425,688 59 112,276,648 98	114,976,586 11 106,094,914 71 118,156,186 72 110,529,657 29 113,036,985 06	59,052 92 22,408,459 45 18,236,518 97 88,584,820 34 17,570,502 99	23,278,995 17 1,699,763 61 84,656,000 * 21,552,566 83	101,342,826 17 126,766,956 55 125,289,847 48 198,810,508 75 129,855,951 97	114,976,586 11 129,575,900 88 119,845,950 55 195,185,657 29 154,589,549 89	
1846. 1847. 1848. 1849. 1850.	113,247,036 72 113,344,360 72 108,937,848 54 113,847,137 52 116,529,519 17	117,551,299 20 125,805,732 88 126,136,104 69 111,520,091 23 116,171,171 47	817,000 65 183,703 12 37,180,038 01 24,300 06 16,347,668 69	3,768,642 11	114,064,043 57 113,528,065 84 146,117,856 55 113,871,457 58 132,877,187 86	122,752,000 20 127,572,574 09 135,060,395 57 112,267,069 13 118,750,904 76	2,527,046 29 558,517 70
1851. 1852. 1855. 1854. 1855.	119,003,367 10 124,328,067 80 128,837,923 39 132,331,382 04 139,368,193 50	117,521,315 75 129,508,195 94 129,541,079 65 155,515,976 46 156,564,889 94	340,284 84 4,123.140 99 10,650,546 80 20,521,670 46 5,185,975 15	1,106,145 11 2,340,568 09 4,969,827 76 9,656,300 58 10,361,322 01	119,543,651 94 128,451,208 79 159,468,270 19 152,673,052 50 144,502,166 63	118,627,460 84 151,848,564 93 154,510,907 41 145,172,277 02 146,920,211 93	1,482,051 37 " 2,803,503 56
1856. 1857. 1858. 1859. 1860.	145,007,097 42 146,781,442 01 155,154,108 22; 156,628,276 70 155,612,571 17;	137,399,231 11 139,134,509 70 148,374,184 95	3,252,114 49 2,362,481 92 726,631 15 1,721,569 15 14,096,647 44	8,878,878 91 8,891,907 80 5,610,405 66 4,515,404 69 16,144,607 42	146,250,211 01 149,145,025 05 155,880,750 57 <del>1</del> 158,549,645 85 169,709,218 61 <del>1</del>	149,727,649 92 146,291,158 91 144,745,005 56 152,889,679 62 159,025,577 52	2,158,526 41 9,582,210 90 10,019,598 52; 8,254,091 77 12,731,801 27;
1861. 1862. 1865. 1864. 1865.	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	149,531,221 29   151,096,377 15   153,715,678 89	15,462,486 97 3,421,575 01 5,685,679 55 17,264,924 23 9,047,290 89	17,657,007 78 27,751,059 31 35,965,945 02 52,507,450 69 32,051,825 01	172,254,411 84 164,557,014 52± 168,925,520 49 181,514,254 97± 178,086,951 17	165,451,×60 51 177,082,280 60 187,062,522 17 186,225,129 58 188,795,756 71	10,007,063 54 11,785,118 22 1 12,145,263 00 10,555,651 85 1 12,207,748 58
1866. 1867. 1868. 1869. 1870.	172,971,932 24 176,294,575 34 185,201,172 59	165,481,967 11 169,700,707 24 172,697,628 82 172,259,184 83 191,845,926 37	18,206,376 99 50,452,961 18 35,547,120 07 25,891,261 26 14,905,107 47	37,724,704 85 21,903,608 68 19,225,311 50 27,396,638 93 25,065,874 15	187,047,478 35 223,401,893 42 209,641,495 41 211,092,433 85 205,442,109 40	203,206,671 04 191,604,315 92 191,920,940 32 199,635,873 76 216,907,800 50	5,359,154 23 5,271,225 - 5,596,746 52 12,961,987 76
1871. 1872. 1873. 1874. 1875.	207,705,902 90 213,352,689 40 227,028,529 52 245,454,102 39 245,977,557 67	194,267,106 50 200,888,160 65 216,756,762 36 241,045,534 34 247,058,010 83	48,937,975 54 26,587,748 50 114,057,649 51 72,459,447 82 32,754,048 96	43,924,116 81 51,086,352 17 134,141,616 24 60,599,200 54 45,164,484 38	256,643,968 44 239,940,457 90 341,086,178 63 515,913,640 21 278,711,586 63	258,191,225 11 251,974,512 80 550,898,578 60 501,642,754 68 292,222,495 21	15,438,886 60 12,464,528 77 10,271,766 96 2,410,658 05
1876. 1877. 1878. 1879. 1880.	255,103,724 70 257,514,920 47 260,249,603 41 270,491,119 90 291,021,128 65	249,749,522 62 261,374,369 79 265,894,805 76 273,606,472 90 202,009,653 78	71,517,018 96 88,769,605 80 107,340,858 52 30,310,693 47 102,294,803 06	44,586,603 24 124,698,774 20 83,552,952 14 70,032,543 17 90,898,774 97	526,620,745 66 546,284,526 27 367,590,461 95 500,401,815 57 594,215,931 71	294,335,925 86 586,073,143 99 549,427,757 90 545,659,016 07 382,908,428 75	5,351,402 08 * * *
1881. 1882. 1843. 1884. 1885	296,777,023 06 301,112,053 94 303,103,767 55 305,935,128 51 313,179,302 39	30 2,837,975 51 316,323,898 16 321,357,635 46 322,172,362 96 315,915,850 95	81,226,166 79 135,394,865 90 151,873,158 13 44,087,003 79 19,915,121 37	99,490,430 45 106,625,652 87 85,065,072 49 59,526,042 75 37,355,587 58	578,005,789 85 436,506,919 84 454,976,025 48 550,022,132 10 353,085,423 76	402,528,405 90 422,949,551 03 406,422,707 05 361,699,305 71 351,251,438 55	***************************************
	9,108,902,670 85	9,085,469,173 59	1,858,723,772 18	1,881,882,573 30	10,067,716,443 03	10,067,351,746 89	189,821,957 75
							25,523,

## DE 1850 A 1885 INCLUSIVEMENT. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

	EXCÉDENT	rs.			
ORBINAIRES	SUR LES SERVICES E		SUR LES BUDGET réur		Observation <b>s</b> .
do dépoute,	do recoito.	do déponse.	do socotto.	do dépenso.	obser valions.
1,478,047 43	0	v	2	1,478,947 43	Réglé définitivement par la loi du 5 mars 1846.
6,096,512 78 3,001,264 50 135,502 55	78,248 61 60,099 80 54,603 48 521,259 55 413,891 40	3) 10 10 2)	811,851 52 " 187,756 80 3,971,220 74	6,056,412 98 5,846,661 02	Idem. Idem. Réglé définitivement par la loi du 15 juin 1846. Idem. Idem.
3,925,117 65 8,510,794 19 2,281,564 75	1,444,799 76 2,508,656 25 44,855 30 151,714 65 5,745,247 64	ຕ ຫ ກ ນ	5,104,144 43 5,511,536 57 5,461,882 91	1,616,481 40 8,359,079 54	Réglé définitivement par la loi du 3 mai 1847. Idem. Idem. Idem. Idem.
13,672,812 86 1,736,417 61 13,102,858 21 103,968 90 760,534 08	39,052 92 10,530,755 36 5,728,820 34	870,535 72 " 3,773,003 84	3,433,897 15 3,024,851 44	15,635,759 94 2,006,955 55 " 4,535,397 92	Réglé définitivement par la loi du 24 mai 1848. Idem. Réglédéfinitivement par la loidu 18 juillet 1849. Réglé définitivement par la loidu 30 juillet 1858. Idem.
4,284,262 48 10,459,572 16 17,108,256 15	28,255,547 53 13,787,955 40	4,404,693 44 3,584,938 99 922,677 84	11,057,291 18 1,604,368 45 14,146,283 10	8,688,955 92 14,044,511 15	ldem. Idem. Idem. Réglé définitivement par la loi du 18 mai 1859 Idem.
5,180,128 14 703,156 26 1,164,594 42	1,782,772 * 5,660,519 04 10,665,869 90	765,860 27 " " 5,227,348 88	716,191 10 4,957,562 78 9,500,775 48	3,597,556 14 2,424,045 52	Réglé définitivement par la loi du 7 avril 1805 Idem. Idem. Idem. Idem. Idem.
# n p	5) 5) 2) 5) 5)	5,646,764 42 6,529,425 88 4,885,864 51 2,794,125 54 2,047,959 98	2,852,785 02 11,135,734 01 ½ 5,459,966 23 10,683,841 29 ½	3,488,438 01 " "	ldem. Idem. Idem. Idem. Réglé définitivement par la loi du 31 déc. 1860
# 12 12 23	2) 15 19 31	2,194,520 81 24,529,484 50 50,282,265 67 15,242,526 46 25,004,534 12	8,802,542 53 " "	12,544,366 07± 18,137,001 68 4,708,874 60± 10,706,785 54	Regie demittivement par la loi du 25 lev. 1865
1,506,924 44	28,529,352 50 14,125,808 57	19,518,327 84 1,505,427 67 10,158,766 66	31,800,577 50 17,720,555 09 11,456,560 09	16,159,193 61	Réglé définitivement par la loi du 5 juillet 187 Réglé définitivement par la loi du 23 déc. 187 Réglé définitivement par la loi du 27 déc. 187 Réglé délinitivement par la loi du 16 juin 187 Réglé définitivement par la loi du 14 mars 187
1,080,475 16	5,015,858 75 " 11,860,247 48	24,498,603 67 20,085,966 95 12,430,435 42	18,452,745 55 " 14,270,905 53	12,034,074 90 9,812,199 97 15,510,908 58	Réglé définitivement par la loi du 20 mars 187 Réglé définitivement par la loi du 14 mars 187 Réglé définitivement par la loi du 10 mai 187 Réglé définitivement par la loi du 21 mai 187 Réglé définitivement par la loi du 26 mai 188
3,859,449 32 5,645,202 35 3,115,553 * 88,525 15	20,930,415 72 25,807,906 38 11,590,028 09	55,920,168 40 50,721,849 70	32,284,817 80 18,162,704 05 11,307,502 96	39,788,617 72 42,857,202 70	Réglé définitivement par la loi du 15 juill. 188 Réglé définitivement par la loi du 10 mai 188 Réglé définitivement par la loi du 51 mars 188 Idem. Idem.
6,060,552 45 15,211,844 22 18,253,868 11 16,237,234 65 745,548 56	28,760,215 05 66,808,085 64 4,560,061 04	18,264,263 66	15,557,368 81 48,551,217 55 "	24,324,616 11 11,677,173 61 18,166,014 77	Réglé définitivement par la loi du 20 juil. 185 Réglé définitivement par la loi du 16 mars 188 Réglé définitivement par la loi du 25 déc. 188 Idem.
160,298,440 49	312,877,065 71	536,055,866 83	320,392,217 21	520,027,521 07	
497 26	23,158	3,801 12	361	,696 14	75

# RÉSULTAT GÉNÉRAL

#### DU BUDGET DE L'EXERCICE 1886.

Les recouvrements effectués sur les droits afférents à l'exercice s'élèvent, pour les ressources ordinaires, à . fr. 315,941,955 22 et pour les ressources extraordinaires, à		
Ensemble fr.	371,291,105	14
Les dépenses ordinaires liquidées et ordonnancées pendant l'exercice montent à fr. 313,757,122 11 et les dépenses sur ressources extraordinaires à 35,799,486 41		
Ensemble fr.	549,556,608	<b>52</b>
Par conséquent, les recettes excèdent les dépenses de fr.	21,734,496	62
Mais comme l'exercice 1885 a laissé un excédent de recettes de fr. 364,696 14 c° qui, d'après le projet de loi de compte de cet exercice, doit être transporté à l'exercice suivant, ci		14
le résultat final, à la clôture de l'exercice 1886, présente un excédent de recettes de		76

# COMPARAISON

de la situation provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1886.

Cette différence s'explique ainsi qu'il suit :  1* Modifications aux recettes prévues dans la situation provisoire.  SATOIN:  RESSOURCES ORDINAIRES.  RESSOURCES ORDINAIRES.  RESSOURCES ORDINAIRES.  RESSOURCES ORDINAIRES.  2,016,734 50  178,021 03  2,016,734 50  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,722 05  1,057,	Paprès la situation définitive de cet exercice, on constate un boni de	paraissait devoi		21,243,168 36
**Modifications aux recettes prévues dans la situation provisoire.  **Satoria:**  **RESSOURCES ORDINAIRES.**  **RESSOURCES ORDINAIRES.**  **Professione de domaines d'accises.**  **Professione de domaines d'accises.**  **Professione de domaines d'accises.**  **Prisons.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Contributions directes, etc.**  **Prisons.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **Prisons.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **Prisons.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **Prisons.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **Prisons.**  **Trésoreire de dirindirés illégales.**  **Prisons.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **Prisons.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **Prisons.**  **Trésoreire fedérale, etc.**  **Prisons.**  **Trésoreire de la fedérale de l'accise illégales des instituteurs comme le l'accise dans la de l'accise dans la del minister de l'accise de l'accise dans la del minister de l'accise dans la del minister de l'accise dans la del minister de l'accise dans la del minister de l'accise dans la del minister de l'accise dans la del minister de la del l'accise dans la del minister de l'accise dan	representation definitive de cet exercice, on constate un bour de.			22,099,192 76
RESSOURCES ORDINAIRES.  RESSOURCES ORDINAIRES.  RESSOURCES ORDINAIRES.  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,016,724 50 138,021 65  2,028 80  2,028 80  2,028 80  2,007,729 07  2,008 70 27,803 60  2,008 70 27,803 60  2,008 70 27,803 60  2,008 70 27,803 60  2,008 70 27,803 60  2,008 70 27,803 60  2,008 70 27,803 60  2,008 70 27,803 60  450,221 55  RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  17tris de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80  41,760 80	Cette différence s'explique ainsi qu'il suit :	Différence. ,	fr.	856,024 40
RESSOURCES ORDINAIRES.  mpdts { Contributions directes, douanes et accises.   2,016,7324 50   138,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   139,021 03   14,747 03   14,747 03   14,747 03   14,747 03   14,747 03   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8   158,000 8	i. Modifications aux recettes prévues dans la situatie	on provisoire,		
RESSOURCES ORDINAIRES.  ### Contributions directes, donanes et accises.    2,016,734	SAVOIR:			
Clemin de ler, etc.  Clemin de ler, etc.  Christonia de ler, etc.  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus  Capitlaux et revenus	RESSOURCES ORDINAIRES.	AUGHENTATIONS.	DIMINUTIONS.	
Chemins de let, etc.  Capitaux et revenus  Serigistrement et domaines  Trésorerie gébérale, etc.  Contributions directes, etc.  Contributions directes, etc.  Elemboursements  Trésorerie gébérale, etc.  Contributions directes, etc.  Elemboursements  Trésorerie générale, etc.  RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  Trisons.  Trésorerie générale, etc.  RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  Trisons de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Somme due par la Société anonyme du Sud d'Anvers du chef d'intérêts illégalemoursement de traitements avancés à des instituteurs communaux. (Lois des 23 août 1880 et 1º août 1881).  Emboursement de traitements avancés à des instituteurs communaux. (Loi du 81 décembre 1884)  RESTE en augmentation de recettes.  15,901 61  RESTE en augmentation de recettes.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES O		2,016,524 50	158,021 65	
Appilaux et revenus   Enregistrement et domaines   14,747 65   100,522 74   30,028 80   Trésoreire générale, etc.   100,522 74   30,028 80   227,893 60   155,100 88   227,893 60   155,100 88   227,893 60   155,100 88   430,221 35   155,100 88   430,221 35   155,100 88   430,221 35   155,100 88   430,221 35   155,100 88   430,221 35   155,100 88   430,221 35   155,100 88   430,221 35   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100 89   155,100	Péages	6,515 34	1,057,722 03	
RESSURCES EXTRAORDINAIRES.  Frix de vente des immoubles divenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des immoubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Frix de vente des finances vancés à des instituteurs communaux. (Lois tente de vente	Capitaux et revenus . Prisons	14,747 05 100,322 74	n n	
RESOURCES EXTRAORDINAIRES.  Prix de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes  Somme due par la Société anonyme du Sud d'Anvers du chef d'intéréts illéga- lement compensés dans les décomptes avec l'État (1874 à 1879).  Somme due par la Société anonyme du Sud d'Anvers du chef d'intéréts illéga- lement compensés dans les décomptes avec l'État (1874 à 1879).  Sea soût 1880 et 1'e aoit 1881.).  Semboursement d'avances de resitements d'attente à des instituteurs communaux. (Loi de 51 décembre 1884)  Restre en augmentation de recettes.  2. Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  SAVOIR:  DÉPENSES ORDINAIRES.  Pette publique  de l'Angriculture, de l'Industriee de des Travaux publics.  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Angriculture, de l'Industriee de les Travaux publics.  de l'Angriculture, de l'Industriee de les Travaux publics.  de la Genere.  Orps de la Gendarmerie.  sorps de la Gendarmerie.  sorps de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sorp de la Gendarmerie.  sort de l'Industrie de la Gendarmerie.  sort de l'Industrie de la Gendarmerie.  sort de l'Industrie de l'Experie.  sort de l'Industrie d'Experie.  sort	Contributions directes, etc.	5,206 70	,,	
rix de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes Somme due par la Société anonyme du Sud d'Anvers du chef d'intérêts illéga- lement compensés dans les décomplets avec l'État (1874 à 1879) Bemboursement de traitements avancés à des instituteurs communaux. (Lois des 23 août 1880 et 1º août 1881.  des 23 août 1880 et 1º août 1881.  de l'accident de receites de l'exercice 1885.  2.661,182 95 2,045,101 34  Reste en augmentation de receites.  5.400 14  Reste en augmentation provisoire.  2. Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire.  Savoira:  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  18,900 total de l'Agiculture, de l'Industrions de dépense de l'Agiculture, de l'Industrions de l'Agiculture, de l'Industrions de l'Agiculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  18,000 total d'Agiculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  18,000 total d'Agiculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  190,520 Total d'Agiculture, de l'Industrie et des Travaux publics	Prisons Trésorerie générale, etc	153,169 88		
places lortes Somme due par la Société anonyme du Sud d'Anvers du chef d'intérêts illéga- lement compensés dans les décomptes avec l'État (1874 à 1879).  Remboursement de traitements avancés à des instituteurs communaux (Lois des 23 août 1880 et 1" août 1881.).  Lemboursement d'avances de traitements d'attente à des instituteurs commu- naux. (Loi du 51 décembre 1884).  Restr en augmentation de recettes.  102,861,182 95 2,645,101 34  Restr en augmentation de recettes.  15,901 61  2 Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire.  SAVOIR:  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  Détet publique  des Affaires Étrangères  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,  linistère des Finances.  controlleure de Remboursements  es économies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalusé aus situation définitive, à fr. 5,894,282 56 et; par conséquent, une diminution  de dépense de Remboursements  es économies de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les Budgets des exercices 1884 à 1886, et dont le transfert à l'exercice 1887 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à  RESTE en diminution de dépenses	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			
Remboursement de Iraitements avancés des instituteurs communaux. (Lois des 25 août 1880 et 1" août 1881.)  Remboursement di vances de Iraitements d'attente à des instituteurs communaux. (Loi du 51 décembre 1884).  Restr en augmentation de recettes. 102,8661,182 95 2,645,101 34  Restr en augmentation de recettes. 16.  2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  Savoir :  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.	Prix de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes		41,780 89	
des 23 août 1880 et 14 août 1881.)  Itanian de l'avances de traitements d'attente à des instituteurs communanx. (Loi du 51 décembre 1884)  Itanian de l'avances de traitements d'attente à des instituteurs communanx. (Loi du 51 décembre 1884)  Itanian de l'avances de l'exercice 1885.  Itanian de l'avances de l'exercice 1885.  Itanian de l'avances de l'exercice 1885.  Itanian de l'avances de l'exercice 1885.  Itanian de l'avances de l'exercice 1885.  Itanian de l'avances de l'exercice 1885.  Itanian de l'avances de l'exercice 1885.  Itanian de l'avance de l'avance d'exercice 1885 de l'exercice 1885.  Itanian de l'avance d'exercice 1885.  Itanian d'exercice 1886 de l'exercice 1887 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exercice 1886 de l'exerci	tement compenses dans les decomptes avec l'Etat (1874 à 1879)		349,759 35	
nanx. (Loi du 51 décembre 1884)  2,661,182 05 2,645,101 34  2,661,182 05 2,645,101 34  2. Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  Satoir:  DÉPENSES ORDINAIRES.  Octte publique  dinistère de la Justice.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des l'ravaux publics.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des l'ravaux publics.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des l'ravaux publics.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des l'ravaux publics.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des l'ravaux publics.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des l'ravaux publics.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des l'ravaux publics.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des l'ravaux publics.  21,162 65  115,000 •  21,162 65  115,000 •  21,162 65  116,280 70  106,280 70  107,535 12  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,780 15  645,78	des 23 août 1880 et 1 ^{er} aoút 1881.)	,	148,581 62	
RESTE en augmentation de receites	nanx. (Loi du 51 décembre 1884)	564,696 14	,	
2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  SATOIR:  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Dépenses ordinaires.  Depenses o				1
2º Modifications aux dépenses prévues dans la situation provisoire,  SATOIR:  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dépenses ORDINAIRES.  Dépenses ORDINAIRES.  Dépenses ORDINAIRES.  Dépenses ORDINAIRES.  Des Affaires Étrangères  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  de la Guerre.  Depenses de la Gendarmerie  de Gourre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  Depenses de la Gendarmerie  de de Guerre.  Depenses de la Gendarmerie  de dépenses de la Gendarmerie  de dépenses de la Gendarmerie  des dans la situation provisoire à 2,700,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 5,894,282 56 c²; par conséquent, une diminution de dépense de la fire depense se ngagées sur les Brulgets des exercices 1884 à 1886, et dont le transfert à l'exercice 1887 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à  Reste en diminution de dépenses	•	2,661,182 95	2,645,101 34	
DÉPENSES ORDINAIRES.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  285,497 58 643,444 16 18,000 • 18,000 • 18,000 • 18,000 • 18,000 • 18,000 • 18,000 • 18,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000 • 19,000	Reste en augment			15,901 61
DEPENSES ORDINAIRES.  Dette publique Linistère de la Justice.  — des Affaires Étrangères — de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  — de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. — de la Guerre.  — de la Guerre.  — de la Guerre.  — de la Guerre.  — de la Guerre.  — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances  — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances  — des Finances — de se Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances — orps de la Gendarmerie Linistère des Finances  21,162 65  1045,280 70  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  645,780 13  64	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situat	lation de recettes.	fr.	15,991 61
linistère de la Justice.  des Affaires Étrangères  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes  de la Guerre.  orps de la Guerre.  orps de la Gendarmerie  linistère des f'inances  ion-Valeurs et Remboursements  es économies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 2,700,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 5,894,282 56 c²; par conséquent, une diminution de dépense de .  es portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les Budgets des exercices 1884 à 1886, et dont le transfert à l'exercice 1887 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à .  RESTE en diminution de dépenses	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situal Savoir :	lation de recettes.	fr.	15,991 61
de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de ser, Postes et Télégraphes	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situal Savoir :  Dépenses Ordinaires.	lation de recettes.	fr.	15,991 61
des Chemins de ser, Postes et Télégraphes	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situal SAVOIR :  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dette publique	Lation de recettes. tion provisoire AUGMENTATIONS. 285,407 58	fr.	15,991 61
de la Guerre.  de la Guerre.  dinistère des Finances  sion-Valeurs et Remboursements  es économics ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 2,700,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 5,894,282 56 c²; par conséquent, une diminution de dépense de .  es portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les Budgets des exercices 1884 à 1886, et dont le transfert à l'exercice 1887 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à .  Reste en diminution de dépenses	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situat SAVOIR :  DÉPENSES ORDINAIRES.  Octte publique	Lation de recettes. tion provisoire AUGMENTATIONS. 285,407 58	DIMINUTIONS.	15,991 61
inistère des Finances	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situat  SAVOIR :  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dépenses ordinaires.  Octte publique .  Jinistère de la Justice.  des Affaires Étrangères .  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	Lation de recettes. tion provisoire AUGMENTATIONS. 285,497 58 645,444 16	DIMINUTIONS.	15,991 61
linistère des Finances.  ion-Valeurs et Remboursements  lués dans la situation provisoire à 2,700,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 5,894,282 56 c'; par conséquent, une diminution de dépense de .  les portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les Budgets des exercices 1884 à 1886, et dont le transfert à l'exercice 1887 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à .  RESTE en diminution de dépenses	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situat  SAVOIR :  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dépenses Ordinaires.  Octte publique .  dinistère de la Justice.  des Affaires Étrangères  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	AUGMENTATIONS.  283,407 58 645,444 16 21,162 63 193,280 70	DIMINUTIONS.	15,991 61
lués dans la situation provisoire à 2,700,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 5,894,282 56 c'; par conséquent, une diminution de dépense de	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situat SAVOIR :  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dette publique  Jinistère de la Justice.  des Affaires Étrangères  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes  de la Guerre.  Jorps de la Gendarmerie	AUGMENTATIONS.  283,407 58 645,444 16 21,162 63 193,280 70	DIMINUTIONS.	15,991 61
de dépense de .  des portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les Budgets des exercices 1884 à 1886, et dont le transfert à l'exercice 1887 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à  2,865,238 12 3,705,270 91  Reste en diminution de dépenses fr 840,032 76 ifférence pareille à celle établie ci-dessus, entre la situation provisoire et la situation définitive du Budget de	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situat SAVOIR :  DÉPENSES ORDINAIRES.  Octte publique Linistère de la Justice.  des Affaires Étrangères  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes  de la Guerre.  Lorps de la Gendarmerie Linistère des Finances.	AUGMENTATIONS.  283,497 58 643,444 16  21,162 63 193,280 70 998,500 **	DIMINUTIONS.	15,901 61
Reste en diminution de dépenses fr  840,032 70  192,088 55  Reste en diminution de dépenses fr  194,088 55	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situat  SAVOIR :  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dette publique  Linistère de la Justice.  des Affaires Étrangères  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes  de la Guerre.  Lioristère des Finances  ion-Valeurs et Remboursements  les économies ou crédits non consommés par les dépenses et à annuler, évalués dans la situation provisoire à 2.700 0000 frances séélément attantie le	285,497 58 645,444 16 21,162 65 193,280 70 998,500 27 79,555 12	DIMINUTIONS.	15,991 61
Reste en diminution de dépenses fr 840,032 70 ifférence pareille à celle établie ci-dessus, entre la situation provisoire et la situation définitive du Budget de	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situal Savoir :  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DEPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉP	AUGMENTATIONS.  285,407 58 643,444 16 21,162 63 193,280 70 998,500 * 70,535 12 645,780 13	DIMINUTIONS.  18,000 *	15,991 61
ifférence pareille à celle établie ci-dessus, entre la situation provisoire et la situation définitive du Budget de	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situal Savoir :  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses Ordinaires.  Dépenses de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  Des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.  Des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.  Des de la Guerre.  Depense de la Gendarmerie.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inances.  L'inistère des l'inistère et des l'inances.  L'inistère des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et des l'inistère et	AUGMENTATIONS.  283,407 58 045,444 16 21,162 65 193,280 70 998,500 * 79,535 12 645,780 13	DIMINUTIONS.  18,000 .  2, 2, 3, 4, 5,194,282 36	15,991 61
ifférence pareille à celle établie ci-dessus, entre la situation provisoire et la situation définitive du Budget de	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situal Savoir :  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DEPENSES ORDINAIRES.  DÉPENSES ORDINAIRES.  DÉP	AUGMENTATIONS.  285,407 58 045,444 16 21,162 65 195,280 70 998,500 n 79,555 12 645,780 15	DIMINUTIONS.  18,000 .  7  18,000 .  7  7  7  7  7  7  7  7  7  7  7  7  7	15,991 61
	2º Modifications aux dépenses prévues dans la situat  SAVOIR:  DÉPENSES ORDINAIRES.  Dette publique  dinistère de la Justice.  des Affaires Étrangères  de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes  de la Guerre.  Corps de la Gendarmerie  linistère des Finances  ion-Valeurs et Remboursements  lués dans la situation provisoire à 2,700,000 francs, s'élèvent, d'après la situation définitive, à fr. 5,894,282 56 c²; par conséquent, une diminution de dépense de  les portions de crédits afférentes aux dépenses engagées sur les Budgets des exercices 1884 à 1886, et dont le transfert à l'exercice 1887 doit avoir lieu conformément à l'article 50 de la loi sur la comptabilité, montent à	AUGMENTATIONS.  283,407 58 645,444 16 21,162 63 193,280 70 998,500 * 70,535 12 645,780 13	18,000 •	15,991 61 840,032 70

# COMPTE PROVISOIRE

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

## NOTE

#### SUR LE COMPTE PROVISOIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Ce compte est rendu en exécution de l'article 43 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État. Il présente la situation provisoire du Budget de l'exercice 1887, telle qu'elle résulte des opérations de recette et de dépense qui ont eu lieu pendant l'année 1887, en vertu des dispositions législatives qui les ont autorisées. En voici les résultats sommaires :

#### § 1er.

#### EVALUATIONS DU BUDGET.

Par le vote primitif du Budget, les ressources et les charges de l'exerévaluées, savoir :	rcice 1887 ont	été
Recettes, à	314,421,809	•
Dépenses, à		
Excédent présumé de recette fr.	2,210,036	70
D'autre part, il a été rattaché au compte du Budget les ressources extraordinaires ci-après :		
1º Produit des ventes de biens domaniaux	2,186,000	>
2º Quotes-parts des États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut.	170,584	•
3º Remboursement au Trésor d'une partie du crédit extraordinaire de 2 millions de francs alloué par le § 25 de la loi du 24 mai 1882	1,000,000	<b>»</b>
4° Remboursement d'avances faites pour compte des provinces et des communes dans le payement des traitements de disponibilité pour cause de suppression d'emploi des instituteurs communaux. (Loi du 27 juin 1887.).	375,000	>
5° Remboursement au Trésor de l'avance de 121,000 francs destinée à couvrir les frais de transformation des pièces belges de 5 francs en monnaires divisionnaires. (Loi du 17 mai 1886.)	121,000	3
6° Titres de la Dette publique dont l'émission est autorisée pour le règlement du prix de construction de chemins de fer. (Lois du 27 mai 1876 et du 26 juin 1877)	6,000,000	•
A reporter fr.	9,852,584	))

REPORT fr.	9,852,584
7º Solde du produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 ½ p. %, au capital nominal de 50 millions de francs (Arrêté royal du 11 juin 1886. — Partie recouvrée en 1887). Ce capital sera ajouté à la	
dette à 5 1/2 p. %, émise en vertu de la loi du 26 août 1885	9,752,349
Ensemble fr.	19,604,933
Dépenses.	
Les dépenses ordinaires qui, comme on l'a vu, ont été fixées par le Budget primitif à	312,211,772 30
1° De crédits supplémentaires, s'élevant à	756,981 56
tement pour l'exercice 1887	18,000 •
et dont le transfert a eu lieu en conformité de l'article 30 de la loi de comptabilité	492,988 55
Ensemble fr.	313,479,742 41
D'autre part, il est ouvert aux Départements ministériels pour les dépen extraordinaires de l'exercice 1887 :	uses sur ressources
1º A titre de crédits reportés :	
a) De l'exercice 1885. — Art. 4 de la loi du 24 juin 1885 fr. 14,278,409 58	
a) De l'exercice 1885. — Art. 4 de la loi du	
a) De l'exercice 1885. — Art. 4 de la loi du 24 juin 1885 fr. 14,278,409 58 b) De l'exercice 1886. — Art. 4 de la loi du 26 mai 1886	47,204,963 82
a) De l'exercice 1885. — Art. 4 de la loi du 24 juin 1885 fr. 14,278,409 58 b) De l'exercice 1886. — Art. 4 de la loi du 26 mai 1886	47,204,963 82
a) De l'exercice 1885. — Art. 4 de la loi du 24 juin 1885 fr. 14,278,409 58 b) De l'exercice 1886. — Art. 4 de la loi du 26 mai 1886	
a) De l'exercice 1885. — Art. 4 de la loi du 24 juin 1885 fr. 14,278,409 58 b) De l'exercice 1886. — Art. 4 de la loi du 26 mai 1886	53,926,086 60
a) De l'exercice 1885. — Art. 4 de la loi du 24 juin 1885 fr. 14,278,409 58 b) De l'exercice 1886. — Art. 4 de la loi du 26 mai 1886	53,926,086 60
a) De l'exercice 1885. — Art. 4 de la loi du 24 juin 1885 fr. 14,278,409 58 b) De l'exercice 1886. — Art. 4 de la loi du 26 mai 1886	53,926,086 60 101,131,050 42 64,208,783 63

[No 31.] ( 304 )

En réunissant le Budget ordinaire au Budget extraordinaire, on arrive aux résultats ci-après:

#### RECETTES.

Ressources	ordinaires	•	•	•	. fr	314,421,809	•	771 000 710	
	extraordinaires					19,604,933	>	334,020,742	>

#### Dépenses.

L'exercice se serait donc fermé par un excédent de dépense de . . fr. 16,375,267 20

si les résultats étaient restés strictement dans les limites des prévisions.

#### § 2.

#### **COMPARAISON**

DES PRÉVISIONS LÉGISLATIVES AVEC LES FAITS RÉALISÉS ET A RÉALISER.

En regard des prévisions législatives, nous avons maintenant à faire ressortir les faits qui ont été réalisés sur l'exercice 1887, jusqu'au 1^{er} janvier 1888, ainsi que les faits probables qui se réaliseront jusqu'à la clôture de l'exercice.

#### RECETTES.

Les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exerévaluées, comme on vient de l'établir, à		334,026,742 341,373,583	° 0
	fn		**********
sont donc supérieurs aux évaluations de	fr.	7,346,841	=
dépenses.			
Les crédits ouverts aux Ministres, pour les services ord dinaires, s'élèvent ensemble, comme on l'a vu plus haut les dépenses liquidées et ordonnancées jusqu'au 1 ^{er} janvier 1888, montent à fr. et celles qu'on présume devoir encore être faites jusqu'à la clôture de l'exercice, à		350,402,009	20
Ensemble fr.	347,002,009 20		
Les payements effectués et justifiés pendant l'année 1887 n'ont été que de	215,070,765 47		
1 ^{cr} janvier 1888 fr.	131,931,243 73		
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec bables de l'exercice 1887	les dépenses pro-	347,082,009	20
l'ensemble de l'exercice présente un excédent présumé dépenses de	des crédits sur les	3,400,000	•
	•		==

§ 3.

# RÉSULTAT PROBABLE DU BUDGET DE L'EXERCICE 4887.

La situation du Budget de l'exercice 1887 s'établit donc ainsi qu'il suit:

Recette	s tant	ordinaire	es qu'extraordinaires			•	•					. fr.	341,373,583	60
Dépens	es		•		•		•	•	•			• •	347,002,009	20
	Excéd	lent prob	able de dépenses à la	ı cl	ðtu	re (	de	l'ex	erci	ce	•	. fr.	5,628,425	60

ÉTAT des crédits alloués pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1887.

MINISTÈRES			Non		
et Services.	Dales des lois.	es des lois. OBJET.		d'après les LOIS SPÉCIALES.	TOTAL.
Dette publique.	18 fére 1887. (Mon. n° 85.)	Budget primitif	10 <b>0,873,</b> 561 30	n	100,873,561 50
Dotations.	20 déc. 1886. (Mon. n. 335.)	Budget primitif	4,624,940 >	ų	) 4 757 700 50
Dotations.	30 déc. 1887. (2001. nº 565.)	Augmentation de l'article 4	,	108,856 56	4,733,796 50
blinistère de la	22 févr. 1887. (Mon. nº 86.)	Budget primitif	15, <b>1</b> 26,361 »	•	)
Justice.	30 déc. 1887. (Mon. n- 363.)	Augmentation des articles 11 et 61 du Budget de 1887	,	16,125	15,142,486
Ministère des	17 févr. 1887. (Hon. n° 38.)	Budget primitif	2,377,020 »	1)	
Affaires Étrang. Ministère	ดี ลดนีเ 1887. (ม₀ค. n •• 227 ± 229.)	Transfert de l'art. 27 du Budget de 1886 à l'art. 28 du Budget de 1887	•	18,000 »	2.595,020
de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	1 ** mai 1887. (3lon. nº 129-130.)	Budget primitif	21,903,864 *	מ	21,903,864
Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.	6 avril 1887. (Now, no 100.)	Budget primitif	16,758,171 2	•	10,758,171
Ministère des Chemins de fer,	6 avril 1887. (Mon. at 107.)	Budget primitif	83,968,550 n	•	)
Postes et Télégraphes.	6 aoûl 1887. (Hon. nº 237 & 229)	Formation d'un chapitre X nouscau, art 55	ñ	600,000	84,568,550 ·
Ministère	21 (léc. 1886. (Mon. n° 358.)	Budget primitif 45,624,100 .			
de la Guerro.	36 déc. 1887. (Mon. nº 865)	A déduire : la somme distraite de ce Budget pour être rattachée à celui du Corps de la Gendarmerie 75,000 »			,
	(		45,549,100	v	45,549,100
Gendarmeris.	21 déc. 1886. (Non. n. 355.)	Budget primitif	3,970,550 »	,	) } 4,051,550 .
	30 déc. 1887. (Non. nº 368)	Transfert du Budget du Ministère de la Guerre	в	75,000 »	)   
Ministère des Finances.	11 févr. 1887. (Mon. n° 47)	Budget primitif	15.291,655 0	9	
A snances.	14 aoút 1887. (Hon. nº 233.)	Formation de l'article 8 ^{bis} pour les dé- penses à résulter de la fabrication de pièces d'un centime	*	3 <del>2</del> ,000 •	15,323,655
Non-Valeurs et Remboursements.	20 déc. 1886. (Mon. nº 358)	Budget primitif	1,687,000 •	ñ	1,687,000 ±
		Totaux. , , .	312,136,772 50	840,081 56	312,986,753 86
	i '			7	8

# COMPTE PROVISOIRE

# DU BUDGET DE L'EXERCICE 1887,

AU 4er JANVIER 1888

## BUDGET DE

## Compte provisoire des

	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DES RECETTES.	
	RESSOURCES ORDINAIRES.		
Імроть	Contributions directes, douanes et accises	114,552,300 • 51,235,900 •	
	/ Enregistrement et domaines	1,055,000 *	
Péages	Chemins de fer, Postes, etc.	1,055,000 *	
	Trésorerie générale, etc	300,000 •	
	Enregistrement et domaines	2,690,000 -	
C an askerne	Chemins de fer, Postes, etc	145,000 •	
CAPITAUX ET REVENUS.	Prisons	258,600 •	
	Trésorerie générale, etc	13,979,000 *	
	Contributions directes	600,000 •	•
Remounsements	Enregistrement et domaines	558,000 •	
	Prisons	2,062,359	1
	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.	314,421,809	•
Prix de vente des terrais	traordinaires d'immeubles (vente de dunes, etc.)		
Somme due par la Socie avec l'État (1874 à 1	été anonyme du Sud d'Anvers du chef d'intérêts illégalement compensés dans les décomptes 879)		
Prix de vente de biens o	de cures (immeubles et rentes)	2,186,000	•
	'emprises faites pour la reconstruction des quais d'Anvers. (Convention-loi des 16 janvier/17		
rains du terre-plein d vier 1881.)	36 jusqu'au 31 juillet 1887, de la somme de 3,776,000 francs, formant le prix de vente des ter- le la citadelle du Nord et d'autres immeubles cédés à la ville d'Anvers. (Convention du 19 jan-	1	
Prix de vente d'arbres	du domaine de Tervueren	-	
	À REPORTER	2,186,000	•

L'EXERCICE 1887.

recettes, au 1" janvier 1888.

DROITS CONSTATÉS	RECOUVREMENTS	RESTES A RECOUVERR sur les	COMPAI des évaluations avec et à recou	les draits recourrés	RÉSULTATS  proviseires  pour le règlement	
à la charge des redevables DE L'ATAT.	EFFECTUÉS.	droits constatés à la charge des redevables pa l'éthr.	EXCÉDENTS des Evaluations.	EXCÉDENTS DB3 DNO1TS BECOUVES et à recouveer.	du Budget,	Observations.
1						
114,075,092 51	111,291,496 33	2,784,406 18	476,307 49	s	114,075,992 51	
53,205,863 77	52,509,005 66	696,858 11		1,070,863 77	53,205,863 77	
1,210,478 13	1,210,189 85	288 28	p.	155,478 13	1,210,478 13	
134,045,344 60	129,159,455 09	4,885,888 61	171,450 99	7,251,545 59	134,045,341 60	
n		, ,	300,000 -	, , ,	,	}
2,782,550 21	2,734,136 80	48,215 41	n	02,350 21	2,782,350 21	
93,223 05	03,223 05	•	51,776 95	•	93,223 05	
105,581 12	97,358 53	8,222 50	153,018 88	b	105,581 12	
13,714,449 32	11,760,223 58	1,954,225 74	264,550 68	D	15,714,449 52	
648,836 04	622,153 60	26,682 44	,	48,836 04	648,836 04	
696,726 52	455,947 13	240,779 39	n	138,726 52	596,726 52	
22,984	22,984	σ,		1,684	22,084 .	
2,454,448 82	2,090,039 17	364,409 65		392,089 82	2,454,448 82	
323,056,278 09	T10.040.017.00	44.040.00				
029,030,270 09	312,046,213 69	11,010,064 40	1,417,104 99	10,051,574 08	323,056,278 09	
362,976 02	359,358 55	3,618 37			\$62,976 92	
77,405 56	77,405 56	,			77,405 56	
386,024 96	330,408 21	55,616 75			586,024 96	
349,759 35		349,759 55			349,759 35	
13,690 29	13,690 29	,	796,971 25		13,690 29	
21,156 78	21,156 78	<b>3</b>			21,156 78	
	2,,	,			21,150 78	
141,600 n	141,600 •	*			141,600 *	
56,414 89	36,414 89	D.			36,414 89	
1,380,028 75	080,034 28	408,994 47	706,971 25	,	1,580,028 75	

# Compte provisoire des recettes,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS Des receites.
Report fr.	2,186,000 "
Quotes-parts payées par les États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut, en vertu des traités conclus en exécution de la loi du 13 juin 1863	170,584 »
Fonds provenant du recouvrement d'avances faites aux provinces et aux communes pour construction et ameublement de maisons d'école. (Lois des 27 décembre 1884 et 24 juin 1885.).	)
Remboursement de traitements d'activité avancés à des instituteurs communaux en cas de refus de payement des communes. (Lois des 25 août 1880 et 1er août 1881.)	}
Remboursement de traitements d'attente avancés aux instituteurs communaux mis en disponibilité par suppression d'emploi. (Loi du 31 décembre 1884.).	
Remboursement d'avances faites pour compte des provinces et des communes dans le payement des traitements de disponibilité pour cause de suppression d'emploi des instituteurs communaux. (Loi du 27 juin 1887.)	375,000 0
Remboursement au Trésor d'une partie du crédit extraordinaire de 2 millions de francs alloué par le § >5 de la loi du 24 mai 1882.	1,000,000 "
Solde des sommes à valoir sur la quote-part des Pays-Bas dans le prix de rachat des chemins de fer d'Anvers au Moer- dyk et de l'embranchement de Roosendael à Bréda	)
Soble de la part contributive des Pays-Bas dans le prix de rachat du chemin de ser d'Anvers au Moerdyk et de l'embranchement de Roosendael à Bréda, déduction faite des sommes dépensées par ce pays pour l'amélioration du canal de Terneuzen. (Convention-loi des 31 octobre 1879/29 avril 1880.).	}
Remboursement au Trésor de l'avance de 121,000 francs destinée à couvrir les frais de transformation des pièces belges de 5 francs en monnaies divisionnaires (Loi du 17 mai 1886.).	121,000
Solde du produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 ½ p. % au capital nominal de 50 millions de francs. (Arrêté royal du 11 juin 1886. — Partie recouvrée en 1887.) Ce capital sera ajouté à la dette à 5 ½ p. % fon émise en vertu de la loi du 26 août 1885.	9,752,549 »
Produit de la réalisation d'obligations de la dette publique à 4 p %, au capital nominal de 5,900,000 francs, émises pour le règlement du prix de la construction de chemins de fer. (Lois des 27 mai 1876, 26 juin 1877 et 25 août 1885.)	
Titres de la Dette publique, à 4% p., émis pendant l'exercice 1887 :	)
1º En vertu de l'article 5 de la loi du 20 juin 1877, à valoir sur le prix des lignes à construire par la Société ann- nyme de construction de chemins de fer, énumérées dans la convention du 1º juin 1877	6,000,000 *
2º En vertu de l'article 2 de la loi du 19 décembre 1876, à valoir sur le prix des chemins de fer de Tirlemont à la ligne d'Amers vers Glabdach et de Tongres à Neerlinter, ci	
Totaux	19,60 <b>4,</b> 955 »
Report des ressources ordinaires fr.	514,421,809
Totaux généraux	334,028,742 *

CICE 1887 (SUITE).

au 1" janvier 1888 (suite).

DROITS CONSTATÉS	AECOUYREMENTS	RESTES A RECOUVABLE surfe;	des évaluations avec	RAISON e les droits recouvrés courrer.	RÉSULTATS provisoires POUR LE RÉGLEMENT		
à la charge des redevables pu L'État.	effectués.	droits constatés à la charge des redevables as L'ÉTAY.	EXCÉDENTS des É YALUATIONS,	ÉX CÉ DESTS DES DRUITS EKCOUVAÉS el à recouvece.	du Budget. —— RECRITES PROBABLES  de l'exercice 1887.	Observatio	
1,389,028 75	980,034 28	408,091 47	790,971 25	•	1,580,028 75	2,597 50 106,385 41	
170,584 •	170,584 .	•		*	170,584 •	fr. 746 en 2,397 inie, 2,397	
1,611 32	1,611 32		)		1,611 52	portees ce indefi	
148,581 62	39,052 47	a) 109,520 15	}	358,158 11	148,581 62	Articles annules . fr. Sonmes portées en surseance indéfinie, Articles reportés .	
207,965 17	149,862 67	b) 58,102 50			237,965 17	6 8 8	
212,087 00	80,220 22	122,866 87	162,013 01	•	212,087 00	8 2 3 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	
1,300,000 •	1,500,000 •	,		500,000 .	1,500,000 •	1,558 56,544 58,102	
48,183 56	48,185 53	•	}	254,577 86	48,185 56	Articles annules. fr. reportés Fr.	
186,594 50	186,394 50	•	)		186,394 50	ticles a	
121,000	121,000 •	•		•	121,000 %	b) Ar	
9,752,349 *	0,752,340	'n	,	n	9,752,349 。		
5,985,120 70	5,085,120 70	•			3,985,120 70		
574,700 •	574,700 •	6	1,420,479 30	3	574,700 %		
19,700 •	19,700 -	ъ			19,700		
18,317,305 51	17,617,812 52	699,493 99	2,580,565 46	1,082,755 07	18,317,305 51		
525,056,278 09	512,046,215 69	11,010,064 40	1,417,104 99	10,051,571 08	527 _. 056,278 09		
541,575,585 60	329,664,026 21	11,709,557 39	3,797,408 45	11,144,310 05	541,575,585 60		
			7,3	46,841 60		_	

Compte provisoire des

	MINISTÈRES ET SERVICES.
	SERVICE ORDINAIRE.  DÉPENSES SUR DES CRÉDITS TRANSFÉRÉS EN VERTU DE L'ARTICLEESO DE LA LOI SUR LA CONTPABILITÉ DE L'ÉTAT.  Exercice 1884.  Distère des Affaires Étrangères.  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes  Exercice 1885.  Distère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics  des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.  Exercice 1886.  Distère de l'Intérieur et de l'Iostruction publique.  de L'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.  des Chemins de fre, Postes et Télégraphes  des Chemins de fre, Postes et Télégraphes  des Chemins de fre, Postes et Télégraphes  des Chemins de fre, Postes et Télégraphes  Les la Guerre  Tes de la Gendarmerie.  DÉPENSES PROPRES A L'EXERCICE.
DÉPENSES SUR D	ES CRÉDITS TRANSFÉRÉS EN VERTU DE L'ARTICLE:50 DE LA LOI SUR LA COMTPABILITÉ DE L'ÉTAT
991 - 1 - 4 - 1 - 4 - 4 - 4 - 7	
	-
	Exercice 1885.
Ministère de l'Agricu	Ilture, de l'Industrie et des Travaux publics
- ne iz Gueri	
	Exercice 1886.
— de l'Agricu — des Chemin — de la Guerr	lture, de l'Industrie et des Travaux publics
	DEDUNCES DOODES A LISTED CAS
	DEPENSES PROPRES & L'EXERCICE.
Dette publique	
	Liste civile
	Dotation de Son Altesse Royale le comte de Flandre
Dotations	Sénat
	Chambre des Représentants.
	Cour des comptes
dimistere de la Justic	18
- des Allaires	Etrangeres , , , , ,
de l'Interieu	or et l'instruction publique.
- des Chemin	do for Poster at Miller !
Corps de la Gendarme	rie
Ministère des Finance	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Non-valeurs et remboi	ursemenis

CICE 1887 (SUITE).

dépenses, au 1^{er} janvier 1888.

CRÉDITS accordés PAR LR BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES PAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créantiers de l'Elat.	PAYEMENTS Refectués et justiplés,	RESTES A PAYER SUF les DROITS CONSTATÉS et ORDONAMESS.	RESTES DISPORIBLES SUT LES CRÉDITS.	Observations.
14,400 × 1,804 73	•	*	•	14,400 • 1,804 73	
16,204 73	y)	•	•	16,204 73	
45,130 75 47,764 90 965 »	8 <b>9</b> 7 40	n n	697 40	45,130 75 47,067 50 965 •	
93,860 65	097 40	*	697 40	93,103 25	
41 66 137,929 51 147,855 27 96,800 73	41 66 68,149 12 23,706 71 24,715 37	41 66 64,103 58 16,579 71 21,610 31	4,045 54 9,127 • 105 06	69,780 39 122,148 56 72,085 56	
296 ·	118,612 86	105,335 26	13,277 60	206 - 264,510 31	
100,873,561 30 3,500,000 • 200,000 • 105,000 • 900,121 56 228,675 • 15,142,486 • 2,595,020 • 21,903,864 * 16,758,171 * 84,568,550 * 45,519,100 • 4,051,550 *	85,192,546 81 3,500,000	81,771,496 • 3,500,000 • 200,000 • 88,000 • 710,251 97 214,655 62 11,141,724 56 2,092,976 48 17,552,218 35 10,474,478 81 35,355,264 19 8,785,754 77 3,223,821 57 6,142,515 06	3,421,050 81  44,021 23  11,170 81  2,039,963 54  97,550 50  910,052 27  455,708 35  643,717 59  36,487,078 44  692,540 41  40,529 19	15,681,014 49  .  17,000 .  145,865 56  2,848 54 1,000,798 10 204,493 02 3,461,613 58 5,827,083 84 50,569,568 42 276,266 79 153,188 02 9,140,610 75	
15,325,655	6,183 044 25 667,170 58 224,543,673 73	6,142,515 06 667,170 58	44,845,362 97	1,019,820 42 88,443,080 15	80

### Compte provisoire des dépenses,

vesur.		yal du 86.		CREDITS R	EPORTÉS	CRÉDITS
Articles nouveous	Articles du Budget extraor- dinaire de 1887.	Articles de l'arrêté royal e 8 juin 1886.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de Pexercice 1885,	de l'exercice 1886.	atloués par les tots des 27 juin et 14 août 1587.
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDININAIRES.			
			ministère de la justice.			
1		1	Palais de Justice. — Travaux	5,408 91	•	•
1a	1	,	ld. Travaux	•	•	61,000 •
2	•	2	ld. Ameublement	447 07	•	•
3	*	3	Frais d'expropriation des bâtiments de l'asile des hommes aliénés à Froidmont et de quelques parcelles de terre	50,000 .	•	,
4	,	4	Travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments des prisons .	7,767 12	•	
5	2	٥	Construction d'une maison d'arrêt à Verviers	,	•	200,000 •
			Тотлих pour le Ministère de la Justice fr.	03,623 10	3	261,000 •
			MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.			
6	3	8	Acquisition et appropriation d'un hôtel pour la légation de Belgique à Pékin	•	3	90,000 •
			Totaux pour le Ministère des Affaires Étrangères fr.	3	•	90,000 -
			MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Anciens services.			
7		5	Avances aux communes pour construction et ameublement de mai- sons d'école ,	54,214 21	•	3
8	•	6	Travaux de voirie vicinale, d'hygiène et d'amélioration des cours d'eau non navigables	169,024 16		
9	*	7	Continuation de l'armement de la garde civique	107,125 29	•	
			Totaux fr.	531,265 66	•	*
10		8	Nouvelles installations du Tir national.	,	525,000 »	7
10 <i>a</i>	4	n	Id. id	*	<b>&gt;</b>	500,000 -
			Тотанх	•	525,000 ·	300,000 >
			Service de l'instruction publique.			
11	•	9	Enseignement supérieur. — Construction et amélioration des locaux des universités	188,599 24	,	79
11a	5	•	Id. id.	•	•	600,000 •
			A reporter fr.	188,509 24		600,000 =

CICE 1887 (SUITE).

au 1" janvier 1888 (suite).

	MONTANT TOTAL DEM CREÑDETEN Par article.	DÉPENSES résultant DES SERVICES PAITS. DIGOITS CONSTATÉS et ordonnancés au prost des eréanciers de l'Elai,	PAYEMENTS approtuks by justifiks,	RESTES A PAYER SUCTES DROLLS CONSTATÉS et Ondonnancés.	RESTES DISPONIBLES SUR LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1888 en vertu de l'art 4 de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDITS  BOO  CONSOMMÉS  et  à annuler.
		4,466 20	4,466 20		942 71		942 71
	66,408 01	60,749 01	60,749 01		250 99	250 99	,
	447 07	400 ₃	400 •	,	47 07	14	47 07
	50,000 a	•	•	۵	50,000 "		50,000 .
1	7,767 12	7,767 12	7,707 12	ø	•	<b>,</b>	υ
	200,000 »	52,148 65	52,148 65	n	147,851 35	147,851 35	•
	324 <b>,6</b> 25 10	125,530 98	125,530 98	0	199,092 12	148,102 34	50,989 78
	90,000 •	ñ	•	79	90,000 •	90,000	•
	90,000 *	8	D.	'n	90,600	90,000 »	'n
	54,214 21	•	•	TŘ	54,214 21	ň	54,214 21
	169,924 16	105,500 09	65,265 51	40,035 48	64,625 17	*	64,625 17
	107,125 29	107,021 20	107,021 20	•	104 09	3	104 09
	351,265-66	212,322 10	172,286 71	40,055 48	118,941 47	1)	118,941 47
	625,000 a	209,364 27 8,195 *	120,541 09 8,193 •	88,823 18	115,635 73 291,807 •	115,635 73	D
	625,000 •	217,557 27	128,734 09	88,823 18	407,442 75	407,442 73	<b>.</b>
		**************************************					
	788,509 24	188,508 10	188,598 10	•	1 14	æ	1 14
	700 ₁ 009-24 (	317,427 62	517,219 77	207 85	282,572 38	282,572 38	•
ľ	788,599 24	506,025 72	505,817 87	207 85	282,573 52	282,572 38	1 14

Compte provisoire des dépenses,

eaux.	1r30r-	ral du co.		CRÉDITS I	REPORTÉS	CRÉDITS	
Articles nouveaux. Articles du Budget extraor dinaire de 1887.		Articles de l'arrèté royal 8 juin 18×6.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de l'exercice 1885.	de Pexereice 1886.	olloués par les tois des 27 juin et t4 ooût 1887,	
			Report fr.	188,599 24	- •	600,000 •	
12		10	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.	<b>59,907</b> 97	9	n	
12a	•	10a	ld. id, .	•	246,926 05	•	
126	6		ld. id, .	•	ž.	300,000 »	
13	•	11 <i>a</i>	Enseignement primaire, - Construction et ameublement de locaux.	,	295,968 19		
13a	7	-	id	b	•	800,000 •	
14	3	13	Universités de Liège et de Gand. — Appareils et collections pour les cours pratiques	33,092 31	N-		
14a	٠	1 <b>2</b> a	ld. id	•	49,000 "	•	
15	*	13	Écoles normales primaires et sections normales de l'État déjà exis- tantes. — Amélioration de locaux	4,143 72	<b>\$</b>		
16	•	14	Ameublement des écoles et sections normales	64,812 90		•	
17	•	15	Bibliothèque centrale du Département de l'Instruction publique	1 05	'n	,	
18	•	16	Installation du musée scolaire de l'État au pavillon du Champ des manœuvres	5,082 85	ñ	۵	
19	٠	17	Avance des traitements d'attente des instituteurs communaux. (Loi du 31 décembre 1884).	15,783 66	•		
19a	8	•	Avances, pour compte des provinces et des communes dans le paye- ment des traitements de disponibilité pour cause de suppression d'emploi des instituteurs communaux	ıs e	•	375,009 »	
•	•	•	Exécution de la convention du 13 décembre 1880 entre l'État et la ville d'Anvers. (Loi du 14 août 1887.)	. •	•	357,490 60	
			Тотаих. , , , , , fr,	351,023 70	591,894 24	2,432,490 60	
			TOTAUX pour le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique fr.	<b>682,2</b> 87 56	916,894 24	2,752,490 60	
					washing the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the second of the seco	-	
			MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.				
			Beaux-arts.				
20	*	18	Acquisitions d'œuvres d'art pour les collections de la galerie ancienne des musées de peinture et de sculpture de l'État	100,000 •	7	,	
21	•	19	Exposition universelle d'Anvers	11,702 08	n	•	
21a		1 9a	ld. , , , , , , , , ,	9	40,000 *	•	
	ı		Totaux	111,702 08	40,000 »	,	

CICE 1887 (suite).

au 1" janvier 1888 (suite).

MONTANT TOTAL  DES CRÉDITS  par article.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. DROITS CONSTATÉS et ordennancés au profit des créanciess de l'État.	PAYESENTS Eppectoés exquestiplés.	RESTES A PAYER Sur les Uniotes Constatés et Ct	RESTES DISPONIBLES SUF LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1888 en sertu de l'art. 4 de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDITS  LONSORMÉS  gt  4 annuler.
788,599 24	506,025 72	505,817 87	207 85	<b>282,5</b> 73 52	282,572 58	1 14
586,854 02	39,007 97 246,926 05 14,465 98	39,907 07 246,626 05 14,465 98	500 •	288,534 02	283,534 02	3 3
1,095,008 10	205,968 10 202,440 15	265,414 68 71,090 •	30,553 53 151,850 15	597,559 85	597,559 85	•
81,692 31	0,784 07 26,851 38	9,386 33 26,831 38	397 74 •	22,908 24 22,168 62	22,168 62	22, <b>9</b> 08 24
4,145 72	4,140 94	5,270 40	861 54	2 78		9 -0
64,812 00	20,007 07	12,318 05	17,670 02	54,814 93		2 78 34,814 03
1 05	•		•	1 05		1 05
5,082 85	•		>	5,082 85		5,082 85
590,783 66	15,785 08	15,785 08	*	0 58	,	0 58
	212,087 09	194,272 44	17,814 65	162,012 91	167,012 91	<b>3</b>
357,490 60	357,490 60	357,490 60		•	3	7)
3,575,408 54	1,961,849 19	1,762,684 71	100,164 48	1,413,550 35	1,350,747 78	62,811 57
4,331,672 20	2,591,728 65	2,063,705 51	318,023 14	1,030,943 55	1,758,190 51	181,755 04
100,000 • 51,702 08	100,000 • 11,79 <u>2</u> 08	100,000 • 11,792 08	,		, ,	
31,102 00	14,545 17	14,049 59	405 05	25,454 83	25,454 83	,
151,792 08	126,837 25	125,841 60	495 65	25,454 83	25,454 83	,

BUDGET DE L'EXER

## Compte provisoire des dépenses,

reaux.	les extraor- e 1887.	s yal du oG.				CRÉDITS I	REPORTES	CKÉDIT	s
Articles nouveaux	Articles du Budget extrao dinaire de 1887.	Articles de l'arrêté royal du 8 juin 1806.	DESIGNATION D	de l'exercice 1885.	de l'exercice 1886.	allonés par les lei des 27 juin : avût 1197,	et 14		
22		20	Routes et bâtin  Construction de routes, raccorden fer de l'État, de compagnies et ments pris envers les communes sement et amélioration des routes des manœures de Bruxelles d' le complément du monument et de 1880; construction et reconstru de ponts concédés.	ments de routes aux canaux, sis antérieurement s; établissement un parc public commémoratif de ruction de ponts	aux chemins de obsides (engage- t à 1881), redres- à l'ancien champ destivé à former es fêtes jubilaires subsides rachot	5 <b>2</b> 5 <b>0</b> 1	•		
22a		20 a	Íð,	j	1.	•	582,568 82		- {
226	9	•	fd,	i	1.	s.	*	1,700,000	.)
23		21	Hôtel du gouvernement provincial,	, à Bruges		220,011 08	•		1
24	24	,	Agrandissement de l'hôtel du gouve	ernement provid	icial à Gand	•		217,000	
<b>2</b> 5	•	22	ld.	id.	du Brabant.	•	50,000 .		i }
25a	19	•	ld.	id.	•	•	•	60,000	. }
26	•	23	Déplacement de l'Observatoire roya	al de Bruxelles		98,158 91	•		}
20 <i>a</i>	0	23 a	Id, i	id.		•	173,000 *		Ş
266	10	•	fd. j	id.				300,000	. \
27	7.	24	Locaux pour l'enseignement norm exécutés en 1884 à l'école des hi	nal primaire; so umanités de Lio	olde des travaux	84,317 61		,	į
27a	'n	21a	Id.	id.			100,000 .		}
28	n	26	Reconstruction et agrandissement e	du Palais de la i	Nation	1 12			,
28a	,	26 a	ld.	id.			11,373 48		l
<b>2</b> 8 <b>b</b>	15		Id.	id,			•	930,000	. (
29	9	27 a	Agrandissement des Ministères; tra de fer, Postes et Télégraphes.	ansfert du Minist	ère des Chemins	,	84,002 43		-
29 <i>a</i>	12	n	ld.	id.			*	200,000	. {
30	0	28	Préservation des hâtiments civils exécution de travaux; acquisition	contre les dan on de matériel,	gers d'incendie;	92,983 51	*	200,000	
31	n	29 a	Palais des beaux-arts				53,150 ·		ļ
31a	11	יי	ld. Transfert o	du musée ancie	n ,		,	50,000	. {
32	26	•	Part de l'État dans les frais de cons arts à Anvers	struction d'un m	nusée des beaux-			86,000	
33	n	<b>5</b> 6	Transfert du musée d'histoire natu Léopold	relle dans les bá	itiments du parc	120,017 25			
38a	n	36 a	ſđ.	id.			200,000 •		(
316	17	•	fd.	id.			,	100,000	. \
				A REPOR	TER , fr.	617,595 49	1,036,394 73	5,648,000	,

CICE 1887 (SUITE). au 1" janvier 1888 (suite).

MONTANT TOTAL  DES CRÉDITS  par arlicle.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordonancés au profit descréanciers de l'État.	PAYEMENTS	RESTES A PAYER  SUR les  DROITS CONSTATÉS  cl  ORDONNANCÉS.	RESTES DISPONIBLES SUF LBS CRÉPITS,	CRÉDITS reportés à l'exercico 1888 en vertu de l'art. 4 de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDIT  non  consonni  et  d annule
		٤				
2,082,894 83	826 01 882,518 21	326 01 382,439 84	•		3	•
*,002,004 80	1,256,445 26	1,151,055 63	78 37	50 61	50 61	
220,911 08	109,238 30	81,238 30	105,389 63 25,000 •	443,554 74 111,672 78	443,551 74	414 === =
217,000 •	9	.,	#35000 #	217,000	217,000 =	111,672 7
ļ	50,000 •	50,000 *	•		217,000 2	•
110,000	60,000 •	60,000 •	•	•		•
(	98,138 90	98,138 90		• 01	,	• (
673,138 91	167,090 43	167,090 43	n	7,000 57	7,909 57	•
(		• .	ŗ	300,000 •	300,000	
	945 •	. 945		83,372 61	,	83,572
184,317 61	•		•	100,000 "	100,000	00,072
	1 12	1 12	<b>b</b>	,	10	•
941,374 60	11,361 65	11,361 65	•	11 83	11 83	•
(	790,483 87	790,383 87	100 •	139,516 13	139,516 13	e
	84,002 43	84,002 43		•	a	
284,002 43	116,311 06	116,311 06	•	83,688 94	83,688 01	•
92,983 51	6,846 50	6,846 50	_	86,137 01		
!	6,872 01	6,872 01	,	26,577 99	26,577 09	86,137
83,450 •	<b>33,239</b> 65	33,239 65	n	16,760 35	16,780 35	n •
86,000 *	•	•	•	86,000 •	86,000	
	120,917 25	120,017 25	•		n	
420,017 25	35,384 63	55,141 35	243 28	164,615 37	164,615 37	<i>*</i>
	"	•	•	100,000 *	100,000 •	•
5,29 <b>6,9</b> 90 22	3,330,122 28	5,199,311 »	150,811 28	1,966,867 94	1,685,685 53	281,182

aux.	730F-	at du 6.				CRÉDITS	REPORTÉS	CRÉDITS	;
Articles nouveaux.	Articles du Budget extraor dinaire de 1887.	Articles de l'arrêté royal c 8 juin 1886.	DÉSIC	SNATION DI	es services.	de l'exercice 1885.	de l'exercice 1886.	alloués par les lols des 27 juin et 'août 1887.	
					Report , . fr	617,595 4	1,036,394 73	3,643,000	D
54	18		Musée d'histoire na	turelle. — Mobil	ier			50,000	,
35	22		Transfert du Musé	e d'antiquités .			n	90,000	n
36	14	•	<ul> <li>Construction concours indust</li> </ul>	Participation	numental et industriel à Bruxelles de l'État dans les frais du gran Raccordement au chemin de le	1	,	1,800,000	D
87	•	<b>3</b> 8	Bibliothèque roya en fer; transfor	e. — Établissem mation intérieure	ent d'un plancher et de rayon e de l'aile droite.	S . D	75,000 »	,	
57 a	21		ld.	id,			•	75,000	
58		59	Hôtel des Monnaid	15, %		. 3,868 7	4	,	
39	•	33	Prison de Saint-G	illes		. 663 4	n (6)	•	
40	13		Bâtiments de l'and	ien champ des m	nanœuvres à Bruxelles		'n	110,000	b
41	*	35 a	Construction de l'	hôtel des postes $\epsilon$	et télégraphes à Bruxelles	. n	1,000,142 54	39	
41 a	16	•	ld.		id	. "	•	500,000	9
42	*	37	Partie du prix de Flandre à Gand	l'acquisition de	l'ancien château des Comtes e	le - 100,000	α σ	Ď	
43	<b>)</b> •	31 a	Conservatoire roy	al de musique de	Liège		48,440	,	
43 a	20	•	Id.	' id.		. 70	n	66,560	D
44	25		Palais de Justice.	- Travaux de	peinture	»	n	40,000	17
45	23	,	École vétérinaire	de Cureghem. —	Lazarets démontables		n	30,000	D
46	27	•	Acquisition d'un Soignes .		mant enclave dans la forêt d		n	124,000	'n
					Тотацх	r. 722,127	72 2,159,977 0	6,528,560	,
				Travaux hy	drauliques.				
47	•	39	Meuse, - Expre	priations et trava	aux	. 1,449,269	39 <b>.</b>	,	
47 a	•	39 a	Id.	id.			700,000	,	
47 b	28	*	Id.	id.	,	, b	•	700,000	1
48	,	40	Sambre. — Exp	ropriations et tra	ayaux	. "	59,940 0	3 ,	
48 a	29		Id.	id.		•	n	100,000	*
49	•	41	Ourthe. — Expre	priations et trava	aux. — Rectification du Fourch	u- . 117,116	49	•	
49 a		41 a	ld.	id.		. ,	125,000		
49 6	30	,	Id.	id.		, ,	מ	200,000	,
					A REPORTER		88 884,940 0		

CICE 1887 (SUITE).

au 1^{et} janvier 1888 (suite).

MONTANT TOTAL  DES CRÉDETS  par article.	DÉPENSES résultant - DES SERVICES FAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordennancés au prodit des créanclers de l'état.	PAYEMENTS  EPPECTUES ET JUSTIFIÉS,	RESTES A PAYER sur les droits constatés et ordonnancés.	RESTES DISPONIBLES SUF LRS CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1888 en vertu de l'art, 4 de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDIT  DON  CONSOMMI  et  à annule
5,296,990 22	3,530,122 28	3,199,311 >	130,811 28	1,966,867 94	1,685,685 53	281,182
50,000 *	•	•	•	, 50,000 ×	50,000 •	7
90,000 .	5 <b>3,071 84</b>	53,071 84	•	56,928 16	56,928 16	•
1,800,000 •	588,473 15	587,876 85	<b>396 30</b>	1,211,526 85	1,211,526 85	•
	•	7	•	75,000 •	75,000	•
150,000 •	}	*	•	75,000 •	75,000 ×	
3,868 74	3,537 11	<b>5,537 11</b>	•	331 63	20	331
663 49	555 50	555 50	•	107 99	•	107
110,000 *	•	•	•	110,000 -	110,000 •	*
4 500 440 =1	747,889 79	742,880 70	5,000 •	252,252 35	252,252 55	*
1,500,142 34		• .	. •	500,000 •	500,000 .	
1,00,000 •	87,505 82	•	87,503 82	12,494 18	•	12,494
115,000 •	•	•	13	48,440 •	48,440 •	•
		•	•	66,560 -	66,560 •	•
40,000 *	•	•	<b>3</b>	40,000 .	40,000 •	•
50,000 •	•	3	s	50,000 •	30,000 •	•
124,000		•		124,000 •	124,000 •	•
9,410,664 79	4,701,155 49	4,567,242 09	225,913 40	4,619,509 30	4,325,393 00	294,116
1	955,855 47	955,811 47	42 *	493,415 92	á	493,415
2,849,269 30		16	,	700,000 •	700,000 »	•
(	( p	•	• .	700,000 -	700,000 =	•
159,940 02	59,760 02	59,700 02	. 9	180 •	180 •	٨
,	) 1,762 <u>9</u> 5	1,702 25	.•	98,237 75	98,237 75	2
	51,405 87	51,495 87	,	85,620 63	•	85,620
442,116 40	,	3	,	125,000 •	125,000 -	#
	<b>(</b> •	•	<b>1</b> 0	200,000 =	200,000 -	•
3,451,325 00	1,048,871 61	1,048,820 61	42 *	2,402,484 20	1,823,417 75	579,036

ynes.	15.30F	of du			CRÉDITS I	REPORTES	CRÉDITS
Articles nouveaux.	Articles du fludget extraor- dinaire de 1887. Articles de Parrèté royal du 8 juin 1866.		DÉSIGNATION DES SERVICES.		de Pexercice 1885.	de l'exercice 1886.	atloués par les lois des 27 juin et 14 août 1887.
			Refort	fr.	1,566,385 88	884,940 02	1,000,000 •
50	,	42a	Escaut Redressement, coupures, dragages, etc Exptions	propria-	•	1,816,462 81	•
50 a	33		ld. id , .		•		1,000,000
51	•	45	Ruisseau de l'Espierres, - Travaux d'amélioration et subsi provinces pour le recreusement du ruisseau	ides aux	5 <b>3</b> ,075 <b>3</b> 1	•	
51 a	54	,	ld. id		•		30,000 •
52		41	Baine. — Travaux d'amélioration. — Expropriations		121,591 60	•	
52a		44 a	1d. id		,	50,000 .	
53		45	Dendre Travaux de parachévement		3,437 90		
53 a	20	•	Id. id		•	•	250,000 >
51	•	46	Rupel, — Travaux divers d'amélioration. — Expropriations	5	35,696 38	•	
54a	•	48a	Id. id		,	150,000 *	•
55	*	47	Senne et Dyle Travaux et expropriations		872,018 18		
55 a	•	47 a	Id. id		•	100.000	•
556	37	•	1d. id		•	•	500,000 »
56	•	48	Petite Senne. — Travaux d'amélioration de l'écoulement de la Senne de l'amont vers l'aval de la ville de Bruxelles		,	475 55	,
57	3	49	Grande-Nethe Construction d'un pont tournant au bare Bockt	rage du	5,643 60	•	
58	•	50	Eudiguement du Zwyn. — Frais judiciaires, d'avoués et au	ilres	517 <del>2</del> 3	•	
59	38		Démer Expropriations et travaux				250,000
60	*	51	Barrage de la Gileppe, - Expropriations		104,000 •		
60 a	•	51 a	1d. id			280 •	•
61	•	52	Travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1863 avec la E (travaux d'amélioration à la rivière le Dommel)	Dollande	24,201 64		•
62	•	53	Détournement du Schyn, à Anvers.		7,875 83	,	
63	•	54	Yser. — Expropriations et travaux		•	50,000	
63 a	45	,	ld. id		•		50,000 -
G4	n	55	Lys Expropriations et travaux		4,054 42		
64a		55 a	ld. id			40,988 17	
646	33	,	ld. id		•	•	80,000 •
			Å REPORTER, , .		0.770.700.00	* 400 400 KY	7.400.000

CICE 1887 (SUITE).

au 1" janvier 1888 (suite).

MONTANT TOTAL  DRA CRÉDITA  par article.	DÉPENSES résultant DRS SERVICES FAITS. DROITS COASTATÉS et ordonnancés au profit des refanciers de l'État.	PAYEMENTS Reprectués rejustifiés.	RESTES A PAYER sur les DRUITS GONSTATÉS el ordonnancés.	RESTES DISPONIBLES SUF LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1888 ca sertu de l'art. 6 de la lui du 27 juin 1887.	CRÉDITS  BOB  CONSONNÉS  SI  à annuler,
3,451,325 90	1,048,871 61	1,048,820 61	42 •	2,402,454 29	1,823,417 75	579,030 54
2,810,462 81	1,330,039 81	1,197,229	141,810 51	477,423 50 1,000,000	477,425 50	•
63,075 31	4,192 07	4,199 07	<b>5</b>	28,883 24 30,000 *	30,000 ·	28,883 24
171,891 60	12,132 34	11,631 84	500 50 •	109,459 26 50,000 •	50,000 »	100,459 26
253,457 99	3,437 99 27,581 10	3,437 99 27,581 16	10	222,418 84	222,418 84	•
185,696 78	35,696 38 32,011 21	35,696 58 31,988 71	22 50	117,988 70	117,088 79	,
1,472,918 18	133,902 17	153,902 17	,	739,016 01 100,000 • 500,000 •	100,000 • 500,000 •	739,016 01
475 55	•	•	,	475 55	475 55	
5,643 60				5,643 60		5,643 60
517 23	161 50	•	161 50	355 <i>7</i> 3	•	355 73
250,000 •	29,409 05	28,409 05	1,000 •	<b>920,</b> 590 95	220,590 05	•
104,280	}	•	»	104,000 •	•	104,000 >
	44 72	44 72		255 28	235 28	•
24,201 64	1,600 •	1,609 »	,	22,601 64	•	<del>2</del> 2,601 64
7,873 83	450 •	450 *	<b>b</b>	7,423 83	•	7,425 83
100,000 •	50,000 <b>*</b> 5,495 52	50,000 • 5,495 52	•	44,504 48	• . 44,504 48	* *
134,042 59	4,054 42 40,988 17 5,972 46	4.054 42 45,445 41	4,542 76 5,972 46	74,027 54	74,027 54	,
9,041,542 61	2,784,040 28	2,029,088 05	154,052 23	6,257,502 33	4,661,082 48	1,500,410 85

BUDGET DE L'EXER

veaux.	s xtraor- 1887.	s yal du 86.		CREDITS I	REPORTÉS	CRÉDITS
Articles nouveaux.	Articles du Budget ex dinaire de 1	Articles de Parrété royal du 8 juin 1886.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de l'exercice 1885.	de l'exercice 1886.	alloudi par Ica Iola des 27 juin et 14 août 1887.
			Report fr.	2,779,398 06	3,102,146 55	5,160,000 -
65		56	Canal de dérivation de la Lys Expropriations et travaux	10	200,000	• }
65a	42	,	ld. id	*	*	175,000 -
66	10	29	Canal de la Lys à l'Yperlée. — Reprise du canal et achèvement des travaux.	141,222 25	*	• }
66a		59a	Id. id	3	500,000 ·	. }
666	39		1d. id	•	25	200,000 *
67		62a	Canal de Roulers à la Lys Expropriations et travaux	5	26,027 53	• }
67a	40		1d. id ,	,	20	25,000
68	,	<b>87α</b>	Canaux de Liège à Anvers. — Gares de croisement. — Expropriations et travaux	•	14,958 10	•
68 <i>a</i>	32		ld, id	٥	*	100,000
69	)	58	Canaux houillers. — Construction du canal du Centre et mise à grande section du canal de Charleroi. — Expropriations	23,462 06	•	
69 <i>a</i>	n	58a	1d. id		5,689,531 67	• }
69 <i>b</i>	31	10	Id. id	n	30	1,000,000
70	•	60	Canal de Gand à Terneuzen. — Amélioration de la partie belge et de la partie néerlandaise	1,276,743 14	*	•
70a	,	60a	1d. id	*	160,000 »	. }
71	מ	61	Canal de Selzaete à la mer du Nord Expropriations et trayaux.	38,131 02	25	• )
71a	8	61a	1d. id. ,	n	50,000 ×	• }
71 <i>b</i>	41	Ď	Id. id	n n	*	50,000 *
72	r,	63	Canal de Nicuport par Furnes à Dunkerque. — Amélioration du bief de Furnes à la frontière	250,000 -	3	•
75	•	64	Port de Nieuport. — Travaux	ď	60,000 .	ñ
74		65	Nouvelles installations maritimes d'Anvers. — Expropriations, travaux, honoraires	59 <b>3,</b> 699 56	1)	» )
74a	44	n	Id. id	•	•	1,000,000 -}
75	•	66	Port d'Ostende, - Agrandissement du bassin d'échouage	55,335 47	,	• )
75a	•	66a	<b>1d.</b> id	Đ	198,444 68	, }
76	20	67	Port d'Ostende. — Travaux d'amélioration de l'avant-port et de la navigation yers Bruges ,	2,848 +		2 )
76a	46	13	1d, id. ,	•	ת	250,000
77	47		Côtes. — Expropriations et travaux	•	σ	80,000 .
78	48	•	Maréographes Expropriations et travaux	,	n	10,000 »
70	х)	69	Établissement de lignes télégraphiques le long des voies navigables.	35,054 <b>5</b> 5	10	ສ
			Totaux fr.	£4,075,871 01	10,001,808 53	6,050,000 *

CICE 1887 (SUITE).

au 1" janvier 1888 (suite).

MONTANT TOTAL  DRE CRÉDITE  par article.	DÉPENSES résultant PES SERVICES PAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au proût des créonciers de l'État.	PAYEMENTS	RESTES A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et orgonnancés.	RESTES DISPONIBLES SUF LES CRÉDITS.	CRÉDITS reposiés à l'exercice 1888 en vertu de l'art 4 de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDIT: non consomm et à annule
9,041,542 61	2,784,040 28	2,620,088 05	154,052 23	6,257,502 33	4,661,082 48	1,596,419
375,000 »	157,910 21	157,910 21	n	42,089 79	42,089 79	*
37.3,000	•	77	*	175,000 n	173,000	<b>3</b>
	64,881 46	64,806 46	75 *	76,340 79	n	76,340
841,222 25	,		7)	500,000 b	500,000 •	70,540
	( "	в .	n	200,000 .	200,000	n
51,027 53	26,608 26	26,606 26		321 27	321 27	*
31,027 39		*	*	25,000 n	25,000 .	n
	 {        14,958    10	14,958 10		70		_
114,958 10	14,660 29	9,660 20	5,000 »	85,330 71	85,339 71	
	23,462 06	25,462 06	30			
6,712,703 73	1,802,850 50	1,733,058 59	69,800 71	3,886,472 37	7 000 100 500	*
, , , , , ,	7,334 33	6,717 83	616 50	992,865 67	3,886,472 57 992,665 67	70
				002,000 07	002,005 07	35
1,436,743 14	855 <b>,2</b> 62 68	805,229 28	50,033 40	421,480 46	n	421,480
	*	3	•	160,000 »	160,000 •	*
138,131 02	58,131 02	56,848 57	1,282 45	•	ñ	,
100,101 02	16,953 60	14,643 77	2,309 83	33,046 40	33,046 40	19
,	· •	•	D D	50,000 n	`50,000 a	10
250,000 •	*	n	•	250,000 .	•	250,000
60,000 •	15,445 76	13,435 60	8 16	46,556 24	46,556 24	0
4 TDT 400	170,918 40	170,948 40	•	222,751 16		222,751
1,393,699 56	•	n	'n	1,000,000 »	1,000,000 n	0
233,780 15	2,955 80	2,955 80	\$	32,379 67	מ	52,3 <b>7</b> 9
~07,10 <b>0</b> 10	145,244 55	145,244 55	•	53,200 15	55,200 13	,
aus	4 87	4 87	<b>»</b>	2,843 13	. 75	00.0
252,848 • }	159,349 .	158,581 75	707 25	90,651	90,651 »	2,843
80,000 •	•	,	9	80,000 .	80,000 n	<b>3</b>
10,000 -	95 10	95 10	n	9,904 90	9,004 90	•
<b>3</b> 5,034 35	11,000 67	10,411 79	588 88	24,033 68	n	24,033
21,027,680 44	6,310,101 74	6,025,567 33	284,534 41	14,717,578 70	12,091,329 96	2,626,248

BUDGET DE L'EXER

reaux.	s xtraor- 1887.	s yal du 186.		CRÉD:TS	REPORTÉS	CRÉDITS	
Articles nouveaux.	Articles du Budget ext dinaire de 18	Articles de l'arrèté royal du 8 juin 1866.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de l'exercice 1885,	de l'exercice 1886.	par les lois des 27 juin et sout 1887.	- 1
					]		
			Chemins de fer en construction.				
80	•	70	Lignes de la convention-loi des 31 janvier/13 mars 1873 et travaux faisant l'objet de la loi du 31 décembre 1883, portant autorisation pour le Gouvernement de régler avec la Société anonyme de construction, le compte de la ligne de Bastogne à Gouvy et de lui confier les travaux supplémentaires à cette ligne. Construction, par voie d'adjudication publique, d'un chemin de fer de Bastogne à la frontière du Grand-Duché de Luxembourg dans la direction de Wiltz. (Loi du 27 juillet 1884.)	166,952 60	,	25	
81	•	71	Lignes de la convention-loi des 1er/20 juin 1877	406,999 80			
81a	•	71a	ld. id	1 '	750,000 *		1
82	•	72	Travaux supplémentaires à faire exécuter et terrains supplémentaires à faire abquérir par les sociétés chargées de construire les chemins de fer faisant l'objet des conventions-lois des 51 janvier/15 mars 1873 et 1"/26 juin 1877, et frais de procès avec ces mêmes sociétés	63,407 25	•	2	
83	•	73	Lignes de la convention-loi des 21 juillet/25 août 1885	,	363,343 07		
83a	49		ld. id	,		5,000,000	
84	-	74	Wanlin à Auseremme. (Loi du 25 août 1885.)		001,975 50	,	1
8ía	50	•	et communauté avec la ligne de Namur à Givet entre Anseremme et Anhée ou Yvoir		, D	1,000,000	
85	•	75	Ceinture de Bruxelles	19,082 80	,	, ,	
85a	-	75a	Id	,	250,000 *		
856	51		Id	,		150,000	•
86		76	Amblève.	13,839 17		100,000	
86a		76a	ld	, ,	2,865,980 12		(
86 <i>b</i>	55		1d		, , .	1,200,000	, (
87		77	Libramont à Bertrix	128,019 11	•	,,200,000	Ï
88		78	Wavre à Jodoigne par Gastuche		a	,	
89	,	79	Audenarde à Orroir Station d'Orroir Raccordement d'Orroir				
	1		à Celles	16,865 20	•	•	
89a	52	,	ld. id,		•	500,000	0
90	*	80	Station de Dison	2,790 43	*		
91	'	81	Thielt à Lichtervelde	734 20	20		
92	,	82	Station de Braine-l'Alleud	203,643 73			
93	,	83	Gare industrielle de Tournai	5,490 39		0	
94		84	Lignes de Tirlemont à Moll et de Tongres à Neerlinter Loi du 14 août 1887, Moniteur du 18 :	9,382 78	93	10	
•	*	•	§ 2. Travaux à exécuter au port d'Ostende pour l'exploitation du service des paquebots-poste de l'État.		я.	1,000,000	17)
•		n	§ 5. Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut Procès Bottin.	, ,		445,000	n
		.	§ 4. Chemin de fer de ceinture à Liège Transaction Prévôt	•	•		10
9		•	5. Acquisition de constructions environnant l'ancien château des				
			Comtes de Flandre, à Gand	•		30,000	ń
			Totaux fr.	1,765,907 65	5,221,298 69	10,068,000	,
			Totaux pour le Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics fr.	7,575,699 36	17,423,084 20	22,646,360	•

CICE 1887 (SUITE).

au 1" janvier 1888 (suite).

MONTANT TOTAL  DES CRÉDITS  par article.	DÉPENSES résultant DES SERVICES PAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des crésociera de l'Elsi.	PAYEMENTS Especiality exidentifiés.	RESTES A PATER sur les DROITS CONSTATÉS el Ordonnancés.	RESTES DISPONIBLES SUF LRS CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercine 1888 en sectu de l'art. 4 de la loi du 27 juin 1887.	GRÉDITS non consonnés et à annuler.
166,932 60	163,553 34	128,296 53	35,256 81	5,399 26		<i>3</i> ,390 6
1,156,900 80	(¹) 406,900 ·	408,006 •	•	99 80		์ มว 80
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	(1) 167,800	167,800 .	•	557,948 80	537,948 80	,
	44,251 20	44,251 20	•			
63,407 25	10,770 66	19,108 89	661 77	43,636 59	•	43,630 59
5,363,343 07	865,543 07	305,343 07		3		40,000 00
0,000,040 01	3,436,393 37	5,225,402 62	210,990 75	1,563,606 63	1,563,606 63	•
	20,242 12	17,057 12	2,285	971,733 38	071,753 58	
1,991,975 50	}		·	,		•
	( »		*	1,000,000 -	1,000,000 *	•
419,082 80	19,082 80	10,082 80	•	•	•	•
410,002 00	245,983 74	245,983 74	•	4,016 26	4,016 26	•
	69,967 56	52,997 94	16,069 42	80,032 64	80,032 64	*
4,079,819 29	13,839 17 2,519,120 53	13,839 17	* ,	•	•	n
2,010,010 20	2,010,120 00	2,318,565 46	855 07	546,559 59	546,559 59	•
128,010 11	128,019 11	101.053.05	9,	1,200,000 •	1,200,000 .	•
726,691 19	120,010 11	121,942 95	6,076 16	**************************************	•	•
,		•	3	726,691 19	*	726,691 19
516,865 20	4,006 34	3,046 34	360 -	12,858 86		12,858 86
	•		•	500,000 *	500,000 .	, 2,030 °C
2,799 43		n ·	70	2,799 43	•	2,790 43
754 20	<b>580 46</b>	•	380 46	353 74	9	553 74
205,643 73	31,043 85	50,280 85	763 *	174,599 88		174,599 88
5,490 39	5,453 74	5,453 74	•	<b>56 65</b>	•	36 68
9,382 78	9,582 78	0,382 78	<b>n</b> '			
	(1) 19,700 •	19,700 %	•	•	•	
1,000,000 *	1,935 50	1,835 50		008 404 50	400 404 70	
445,000 *	438,164 33	438,164 33	•	998,164 50 6,835 67	998,164 50	•
743,000 -	756,191 56	736,191 36	•	6,808 64	6,835 67 6,808 64	*
30,000 •	n	•	*	30,000 •	50,000 ×	
17,055,206 34	8,664,724 83	8,390,126 39	274,598 44	8,410,181 51	7,445,706 11	904,475 4
47,645,343 65	19,892,319 31	19,108,777 41	783,541 90	27,772,724 34	23,887,883 00	3,881,840 3

⁽¹⁾ Ces sommes représentent le montant des ordonnances de titres créées à charge de ces allocations.

saux.	raor- 887.	al du 6.		CREDITS R	EPORTÉS	CRÉDITS
Arlicles nouveaux.	Articles nouveaux, Articles du Budget extraordinaire de 1887. Articles de l'arrêté royal du		DÉSIGNATION DES SERVICES.	de l'exercice 1885.	de Pexercice 1886.	olloués par les lais des 27 juin et 14 août 1287.
			MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.			
95	ss.	85	Chemins de fer. — Voies et travaux	336,145 53	7	•
95a	10	85a	1d	2	5,609,525 57	
95 <i>b</i>	54	α	ld. ,	•	•	5,000,000
96		86a	Chemins de fer. — Traction et matériel. — Extension du matériel roulant du réseau de l'État. — Reprise du matériel, du mobilier et de l'outillage de la ligne de Lierre-Turnhout, dont la concession a été rachetée en exécution de la loi du 2 avril 1881.		1,617,159 11	
96a	55		ld. id.			2,000,000 "
97	n	87	Postes Construction de bâtiments pour bureaux	249,468 10		2,000,000 ,
97a	56	10	ld. id.			
98	57	,	ld. Construction de voitures-poste		,	100,000 •
99	'n	88a	Télégraphes. — Construction de lignes, de locaux, et établissements télégraphiques et téléphoniques.		67,687 50	50,000 >
99a	58	,	Id. id.		07,007 80	
100		89		"		200,000 .
	»		Rachat de la ligne de Marbehan à Virton	105,244 90	•	•
101	'n	90a	Marine. — Matériel divers	•	1,361 80	•
102	5	91	Construction de deux paquebots pour le service de la ligne d'Ostende à Douvres	156,288 23	•	
102a	'n	91a	ld. id	70	1,150,000	,
105	,	92	Construction d'un steamer pour le service entre Anvers et la Téte- de-Flandre		200,000 >	19
104	n	93	Construction de bateaux-pilotes	**	96,674 01	
104a	59	,	ld. id	*		65,000 •
105	60	a	Transformation d'un bateau-phare et installation nouvelles à bord de ce bateau		9	111,500 .
n	79	•	Loi du 14 août 1887, § 1er (Moniteur nº 18). — Construction d'un steamer destiné au transport des voyageurs entre Ostende et Douvres	p	•	1,300,000 -
			Тотлих pour le Ministère des Chemins de ser, Postes et Télégraphes , fr.	847,146 84	8,742,400 70	8,826,500

CICE 1887 (SUITE).

au 1^{er} janvier 1888 (suite).

MONTANT TOTAL  DEN Сыйваты  par article.	DÉPENSES résultant DES BERVICES PAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS Epproturs et justipies.	RESTES A PAYER sur les dhoits constatés et ordonnancés.	RESTES DISPONIBLES SUF LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1888 en vertu de l'art é de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDITS non COSSONNÉS et à annuler
	536,113 55	536,113 55.	ń	32 s	A	<b>52</b> .
10,945,671 10	3,070,759 03	5,845,162 38	127,596 65	1,638,766 54	1,658,766 54	sh
	207,575 72	245,326 55	54,245 17	4,702,424 28	4,702,424 28	A
	1,243,380 40	1,235,951 62	7,428 78	373,771 71	371,771 71	•
3,617,152 11 d	x x	35	ħ	2,000,000 »	2,000,000 ×	ń
7/0 /00 /0	80,031 66	72,301 97	7,729 69	169,436 55	to.	169,436 55
549,468 19	25		n	100,000 »	100,000 »	n
50,000 •	<b>21,424</b> n	21,424 »	ø	28,576 »	28,576 •	•
	67,687 30	67,687 50	n	x ,	a)	ń
267,687 30	174,955 54	174,874 04	81 50	25,044 46	25,044 46	ń
105,244 90	94,390 49	94,390 49	. 40	10,854 41	25	10,854 41
1,361 80	329 10	529 10	<b>3</b> )	1,032 70	1,052 70	•
	45000000			-8-		
1,306,288 22	156,288 22	150,288 22	r	*	********	•
	612,085 75	612,685 75	»	537,314 25	557,514 25	•
200,000 »	ĸ	13) 1	ь	200,000 •	200,000 •	•
	74,105 42	74,090 92	14 50	22,568 59	22,568 59	n
161,674 01	•	>>	to .	65,000 •	65,000 »	n
111,500 •	•	×	ñ	111,500 •	111,500 »	•
1,300,000 *		,	Ď	1,300,000 \$	1,300,000 2	79
18,410,047 63	7,129,720 16	6,932,625 87	197,100 20	11,286,321 47	11,105,998 53	180,522 0

aux.	es extraor- : 1887,	at du 6.		CRÉDITS P	ep <b>orté</b> s	CRÉDITS
Articles nouveaux.	Articles du Budget extrac dinaire de 1887	Articles de l'arrêté royal 8 juio 1886.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de l'exercice 1885.	de l'exercice 1886.	alloués par les tols des 27 juin et 14 août 1887.
106	•	94a	MINISTÈRE DE LA GUERRE.  Amélioration du casernement	- 3	2,319,226 55	3
106a	71		1d		۵ ا	1,700,000
				997,879 25		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
107		95	Remplacement des fronts intérieurs de la citadelle du Nord	897,075 25	,	
107a	64	*	Id id	•	•	1,000,000
108	•	96	Achèvement du fort La Perle	n	49,900 »	*
109	•	07	Construction et achévement du fort de Rupelmonde	49,956 64	•	•
100a	**	07a	1d. id		172,000 •	2
1098	61	,	1d. id			v90,000 ×
110	R R	98	Construction d'une redoute à Dussel		398,844 58	
111		99	Construction des forts de Lierre et de Waelhem	17,142 47	73	
112	39)	100a	Armement des forts de Merxem, Zwyndrecht, Cruybeke, Waelhem, Lierre et Rupelmonde		72,496 50	,
113	a a	101	Construction et achèvement du foit de Schooten	700,684 86	,	•
113a	,	101a	1d. id	,	850,000 •	,
					000,000	
1156	62	•	l Id. id	•	, ,	617,*36 *
114	66	, "	Ligne de la Meuse	n	*	8,000,000
115	65	*	Armement du camp retranché	•	,	1,200,000
116	,	102	Transaction Pauwels	10,812 50		,
117	•	103	— Keller	15,038 60	•	•
118	B	104	Complément et amélioration de l'artillerie	100,000 *		a c
118a	2	104a	Id. id		655,467 39	1
1186	68	•	Id. id. de campagne		,	316,000
119	*	105a	Amélioration des armes portatives. Voitures à bagages		42,604 82	
119a	69	•	1d. id	1	*	50,000
120	70	*	Habillement de la troupe	1		400,000
121	67	*	Armement de l'infanterie	3		5,000,000
			Totaux pour le Ministère de la Guerre fr.	1,891,514 32	4,560,539 84	10,273,836

CICE 1887 (SUITE).

au 1" janvier 1888 (suite).

DHH	ART TOTAL Emédith rarticle.	DÉPENSES résultant DES SERVICES PAITS. DROITS CONSTATÉS et orisanacés au profit descréancies de l'Étal.	PAYEMENTS Especthés et dustipiés.	RESTES A PAYER sur les broits constatés el undodhadeés.	RESTES DISPUNIBLES SUT LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1888 en serinde l'art. 6 de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDITS  nou  CONSONMÉS  et  à annuler.
4,0	19,226 55	2,003,396 37	1,817,003 04	186,500 63	315,629 98	315,629 98	•
		,	•	•	1,700,000	1,700,000 •	•
1,9	97,879 25	315,004 14	280,437 82	25,566 32	682,875 11	•	682,875 11
		( .	•	•	1,000,000	1,000,000 -	ه
	49,900 •	45,668	45,668 •	•	4,252	4,232 •	25.
		49,936 64	49,956 64		,	*	я
1,2	11,956 64	172,000	172,000 •	•	•		
		170,777 68	168,664 96	2,112 72	819,222 32	819,222 32	*
3	598,844 58	255,298 60	255,298 60	,	143,545 98	143,545 08	•
	17,142 47	653 02	655 92		16,488 55	2	16,488 55
	72,496 50	72,496 50	72,498 50			•	3
		700,684 86	700,684 86	•	•	•	•
2,1	68,5 <b>20</b> 86	345,362 52	345,362 52	•	504,637 48	504,637 48	•
		( .			617,856 •	617,836 .	•
8,0	• 000,000	75,217 49	71,938 98	3,278 51	7,924,782 51	7,924,782 51	
1,9	200,000 .	258,772 92	255,788 60	4,984 52	941,227 08	941,227 08	•
	10,812 50	,		,	10,812 50	•	10,812 50
1	15,058 60	,			15,038 60		15,038 60
	•	100,000	100,000 •	•			•
1,0	71,467 39	655,467 39	655,467 59	•	*		a
	İ	( 316,000 .	280,202	35,798 •	•	•	ø
	92,604 82	42,604 82	42,604 82	•		æ	,
		( • 	•	•	50,000 *	50,000 •	•
	00,000 •	205,371 30 21,031 76	251,874 28 21,969 26	43,497 11 982 50	104,628 61 4,077,018 24	104,628 61 4,977,048 24	•
25,75	25,890 16	5,807,885 20	5,595,165 09	802,720 11	19,828,004 06	19,102,790 20	725,214 76

eaux.	7307- 8X7.	raf du 86.		CRÉDITS I	REPORTÉS	CRÉDITS
Articles nouveaux.	Articles du Budget extraor- dinaire de 1847.	du Budget extrao dinaire de 18x7, dinaire de 18x7, dinaire de 18x7, de l'arrêde royal est juin 1868.  DESIGNATION DES SERVICES.			de Pexercice 1886.	blionés par les luis des 27 juin et 14 soût 1587.
			ministère des finances.			
122		106	Appropriation des places fortes démantelées	25,048 43	>	. I
122a	•	106a	1d. id. , , , , , , , , ,	•	200,000	. }
123	•	107	Loi du 28 mai 1884, <i>Moniteur</i> du 29, n° 130. Intervention de l'État dans la formation du capital de la Société nationale des che- mins de fer vicinaux.	2,000,000 -	•	•
124	,	108	Frais de premier établissement de ladite Société	130,000 •	•	,
125		109	Souscription d'annuités pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux	•	300,000 ×	•
126	•	110	Construction de deux canots à vapeur pour la surveillance de l'Escaut par la douane d'Anvers	40,000 -	•	*
127	73	>	Construction d'une embarcation dite « stationnaire » pour le ser- vice des douanes du port d'Anvers	•	•	40,000
128	•	111	Loi du 26 août 1885, Moniteur du 5 septembre, n° 246. — Art. 10. Frais de confection et d'émission de titres à 3 ½ %, 80,440 fr. 25 c. Règlement des honifications allouées pour remboursement des obligations et actions privilégiées du Grand-Luxembourg, fr. 079,530 75 c.	1,025,090 15		•
129	*	112	Loi du 10 janvier 1886, Moniteur du 15, n° 15. Art. 5. Revision des pensions civiles	•	6,124 *	•
130	•	113	Loi du 17 mai 1886, Moniteur du 18, nº 138 Frais de transforma- tion de pièces belges de 5 francs en monnaies divisionnaires .	>	75,511 08	
131	•	114	Loi du 24 mai 1886, Moniteur du 50, nº 150. Avances à divers éta- blissements industriels récemment détruits ou endommagés	n	175,000	а
132	•	115	Domaine de Tervueren	•	40,000 •	* }
132a	72	•	id	*	*	56,000 ·)
135	٦	20	Loi du 19 novembre 1886, Moniteur du 20, nº 524. Frais de confection de titres à 5 1/2 p. º/o. (Conversion du 4 º/o.).	•	487,200	
			Totaux pour le Ministère des Finances fr.	5,218,158 60	1,283,675 08	76,000 1
į						
			RÉCAPITULATION.		!	
			Totaux pour le Ministère de la Justice	65,625 10	•	261,000 :
			- des Abaires Étrangères ,	•	•	90,000
			- de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	682,287 36	916,894 24	2,732,490 G0
			- de l'Agriculture, de l'Industrie et des Tra- vaux publics	,	17,425,034 29	
			des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	847,146 84	, ,	i i
			— de la Guerre	1,801,514 52		i i
		,	des Finances	5,218,158 60	1,283,655 08	76,000
			Totaux des dépenses sur ressources extraordinaires fr.	14,278,400 58	52,026,554 24	55,906,386 60

CICE 1887 (SUITE).

au 1" janvier 1888 (suite).

	MONTANT TOTAL  DEN CREDITA  par article.	DÉPENSES résultant DES SERVICES PALTS. DROITS CONSTATÉS et ardonnancés au proût des créanciers de l'Etnt.	PAYEMENTS Repectade RY Justifiés.	RESTES A PAYER BUT les DROITS CONSTATÉS et Ordonhancés.	RESTES DISPONIBLES SUF LUS CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1888 en vertu de l'art. i de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDITS  soa  coasomnés  et  à annuler,
		25,048 45	25,048 45		•		,
	225,048 45	69,515 26	69,487 26	28 •	130,484 74	130.484 74	*
	2,000,000 »		•	n	2,000,000 >		2,000,000 •
	150,000 .	39,988 54		39,988 54	90,011 46	•	90,011 46
	500,000 •	,	»	•	300,000 •	300,000 .	•
•	40,000 •	29,000 -	29,000 *	•	11,000 •	•	11,000 •
	40,000 »	29,063 95	23,550	5,513 05	10,936 05	10,936 05	•
ì	1,023,090 15	977,912	977,212	n	45,878 15		45,878 15
	6,124 -	2			6,124 »	6,124 -	
	75,311 08	74,666 08	74,666 08		645	645 •	•
	175,000 »	120,000 *	120,000 "	,	55,000	55,000 •	
		7,490 34	7,258 93	231 41	32,509 66	32,500 66	•
	76,000 *	,	•		36,000 •	36,000 •	•
	487,200 »	113,091 87	113,001 87	39	574,108 13	374,108 13	•
	4,577,773 68	1,485,076 40	1,430,314 50	45,761 90	3,092,697 19	945,807 58	2,146,889 61
		-				-	
	201 262 102	104 840 00	405 KIU U6		tanana ta	148 109 34	×4 000 70
	324,623 10	125,530 98	125,530 98		100,092 12	148,102 34	50,080 78
	90,000 •	0.701.700.07	0.007.705.55	799 007 14	90,000 *	90,000	****
	4,381,672 20	2,591,728 65	2,063,705 51	328,023 14	1,030,943 55	1,758,190 51	181,753 04
	47,045,543 65	19,892,519 31	10,108,777 41	783,541 90	27,772,724 34	23,887,883 90	3,884,840 35
	18,416,047 63	7,129,726 16	6,932,625 87	197,100 29	11,286,321 47	11,105,998 55	180,322 94
	25,725,890 16	5,897,885 20	5,595,165 09	302,720 11	19,828,004 96	19,102,790 20	725,214 76
	4,577,773 68	1,485,076 49	1,439,314 59	45,761 90	3,092,697 19	945,807 58	2,146,880 61
	101,111,350 42	36,922,266 70	<b>3</b> 5,265,119 45	1,657,147 34	64,208,783 65	57,038,773 15	7,170,010 48

	*	CRÉDITS I	EPORTÉS	CRÉDITS	
I	DÉSIGNATION DES SERVICES.	de l'exercice 1885.	de l'exercice 1886.	ationés par les tols des 27 juin et 14 août 1887.	
	RÉCAPITULATION.				
		,			
	Dépenses sur des crédits reportés de l'exercice 1884	,	>	•	
SERVICE ORDINARRE			*	•	
	<b>—</b> — 1886	•	<b>&gt;</b>	•	
	— propres à l'exercice	,	>	•	
				*	
Dépenses sun nessounce	et sur crédits reportés à l'exercice 1887 et sur crédits nouveaux, conformément aux lois des 27 juin et 14 août 1887 et à l'arrêté royal du 4 juillet 1887	14,278,409 58	52,926,554 2 <b>4</b>	53,006,386 60	
	TOTAUX fr.	14,278,409 58	32,926,554 24	53,906,386 60	

CICE 1887 (SUITE).

au 1" janvier 1888 (suite).

CRÉDITS  accordés  PAR LE BUBGET PRIBITIP  et par  des lois spéciales.	DÉPENSES réculiant PER SERVICES PAITS.  DROITS CONSTATÉS et ordonnaucés an profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS eppectués et justipiés,	RESTES A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et Ordonnancés.	RESTES DISPONIBLES. SUP LES CRÉDITS.	CRÉDITS reportés à l'exercice 1888 en vertu de l'art. 4 de la loi du 27 juin 1887.	CRÉDITS  non  CONSONMÉS el  à annuler.
18, <del>2</del> 04 73	_	_		40.044.		
10,204 78	,	•	•	16,204 73	•	. 9
93,860 65	697 40	*	697 40	93,163 25	n	13
382,923 17	118,612 86	105,335 26	13,277 60	264,310 51	•	•
312,986,753 86	224,543,673 75	179,700,310 76	44,843,362 97	88,443,080 13	•	à
					-	
101,111,350 42	30,0 <del>22,2</del> 66 79	35, <del>2</del> 65,119 45	1,657,147 54	64,208,783 63	57,038,773 15	7,170,010
414,591,099 83	261,585,950 78	215,070,765 47	46,514,485 31	153,025,542 05	57,038,773 15	7,170,010

(339)

[Nº 34.]

# **COMPTE**

DES

# OPÉRATIONS SUR LES EXERCICES CLOS

DE 1882 A 1886.

#### NOTE

#### SUR LE COMPTE DES OPÉRATIONS RELATIVES AUX EXERCICES CLOS

DE 1882 A 1886.

La loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État a déterminé la marche à suivre en ce qui concerne les opérations restant à terminer à la clôture d'un exercice. Le régime consacré par cette loi a été complété par l'arrêté royal du 15 novembre 1849, remplacé par l'arrêté royal du 10 décembre 1868. On croit utile de rappeler l'ensemble des dispositions qui constituent actuellement la législation relative aux exercices clos.

- « Art. 27 de la loi. Les ordonnances que les comptes renseignent comme restant à payer à l'époque de
- » la clôture d'un exercice, et dont le payement a été autorisé par des crédits régulièrement ouverts, sont
- » acquittées et portées en dépense au compte de la Trésorerie au moment où ces payements ont lieu, jusqu'à
- » l'expiration du terme de déchéance.
- » ART. 28. Les sommes réalisées sur les ressources de l'exercice clos sont portées en recette au compte
   » de l'année pendant laquelle les recouvrements sont effectués.
- » Ant. 29. Les ordonnances de payement liquidées sur l'exercice et dont le payement n'a pas été n'éclamé dans le cours légal du Budget, ne sont pas sujettes à renouvellement; le payement peut en être fait
- » pendant cinq ans, à compter du 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice.
- » Art. 36. Toute ordonnance dont le payement n'a pas été réclamé dans le délai de cinq ans, à compter » du 1^{er} janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice, est prescrite au profit du Trésor.
- Cette prescription n'atteint pas les ordonnances de payement qui seraient frappées de saisie-arrêt ou d'op position.
- » Art. 37. A l'expiration de la cinquième année, le montant des ordonnances de payement frappées
  » de saisie-arrêt ou d'opposition, est versé à la caisse des dépôts et consignations, à la conservation des droits
  de qui il appartiendra. Ce versement libère entièrement le Trésor public.
  - » Les consignations de cette nature ne font courir aucun intérêt en faveur des parties intéressées.
- » Ant. 173 de l'arrêté royal du 10 décembre 1868. Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de l'exercice auquel elles sont rattachées, restent payables pendant les trois années qui suivent l'année
- o de cette clôture. Elles sont portées en dépense dans le compte de l'année de leur payement.
- » ART. 174. Le 31 décembre de la dernière année, les départements ministériels transmettent aux agents
- du Trésor respectifs les actes et exploits de saisies-arrêts, de cessions, de transferts et d'oppositions, relatifs
- · aux ordonnances liquidées sur l'exercice périmé.

(341) [N° 31.]

- » Après la réception de ces pièces, les agents du Trésor dressent un décompte des ordonnances restant » encore à payer sur l'exercice périmé, et qui, aux termes des articles 36 et 37 de la loi sur la comptabilité,
- » sont prescrites ou doivent être versées à la caisse des consignations, à la conservation des droits des inté-
- » ressés.
- ART. 175. Les crédits ouverts pour le payement des ordonnances prescrites sont annulés. Le caissier de
   l'État annule également ces crédits, après qu'il en a reçu avis du Département des Finances.
  - » Quant aux ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition, le montant en est versé à la caisse des
- » consignations, sur une autorisation spéciale du Ministre des Finances. Les reconnaissances de dépôt, à déli-
- » vrer par les conservateurs des hypothèques, sont comprises en dépense par les agents du Trésor.
  - » Art. 176. Annuellement il est dressé un compte final d'apurement de l'exercice périmé.
  - » Ce compte comprend:
- » 1º Les payements successivement opérés sur les ordonnances qui restaient en circulation à la clôture de l'exercice:
- » 2° Les versements effectués à la caisse des consignations sur ordonnances frappées de saisie-arrêt et d'op-» position;
  - » 3º Les ordonnances prescrites au profit de l'État.
- » Art. 177. Le montant des ordonnances prescrites étant porté en dépense dans le compte final d'apurc-» ment, il en est fait recette réelle au compte de gestion et du Budget de l'année qui suit celle pendant laquelle » la prescription est acquise. »

Le compte des opérations des exercices clos de 1882 à 1886 est établi conformément à ces dispositions; il constate, d'une part, les opérations qui ont eu lieu en 1887 pour l'apurement final de l'exercice 1882, qui a atteint, le 31 décembre 1886, le terme de sa prescription quinquennale, et, d'autre part, la situation, au 1^{er} janvier 1888, des opérations sur les exercices suivants, qui étaient encore en cours d'apurement.

Voici un aperçu, pour chacun de ces exercices, des éléments de ce compte, en ce qui concerne les dépenses.

Quant aux recettes, on se résère aux comptes définitifs qui font connaître les mesures prises pour leur apurement, suivant le vœu des articles 10 et 28 de la loi sur la comptabilité de l'État.

#### EXERCICE 1882.

Cet exercice, qui a achevé sa cinquième année le 31 décembre 1886, a été l'objet du compte final d'apurement dont parle l'article 176 du règlement du 10 décembre 1868. Ce compte s'établit comme il suit :

Les ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice (31 octobre 1883)		
étaient de	16,786	10
Sur ces ordonnances il a été payé et justifié, depuis lors jusqu'à la fin		
de 1886	84,269	93
Il a été versé, en 1887, à la caisse des dépôts et consignations, du chef		
des ordonnances frappées de saisie-arrêt ou d'opposition	2,532	40
Et il a été porté en recette au compte du Budget de l'exercice 1887,		
pour les ordonnances prescrites au profit du Trésor	29,983	77
Somme égale fr. 1,2	16.786	10

### EXERCICE 1883.

Cat avancias a attaint la 34 décembre 4997 la tanna de compagnistion	
Cet exercice a atteint, le 31 décembre 1887, le terme de sa prescription Voici la situation qu'il présentait à cette époque:	i quinquennaie.
Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1884) fr. Payements faits en atténuation de ces créances pendant les années 1884	1,929,273 97
à 1887	1,907,644 28
Ordonnances restant à payer au 1 ^{er} janvier 1888 fr.	21,629 69
EXERCICE 1884.	
Cet exercice, dont l'apurement doit encore se prolonger pendant une an jusqu'au 31 décembre 1888, présente la situation suivante:	née, c'est-à-dire
Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1885).  Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les années 1885	663,920 37
à 1887	622,465 40
Ordonnances restant à payer au 1er janvier 1888 fr.	41,454 97
EXERCICE 1885.	
La situation de cet exercice, pour lequel le délai de la prescription n'expi cembre 1889, se présente comme il suit :	re que le 31 dé-
Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1886). Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les années 1886	660,403 96
et 1887	549,155 01
Ordonnances restant à payer au 1er janvier 1888 fr.	111,248 95
EXERCICE 1886.	
Cet exercice, qui n'atteindra le terme de sa prescription que le 31 décer la situation suivante :	nbre 1890, offre
Ordonnances en circulation à l'époque de sa clôture (31 octobre 1887). Payements faits en atténuation de ces créances, pendant les deux derniers	
mois de 1887	279,359 21
Ordonnances restant à payer au 1er janvier 1888 fr.	215,594 69

## EXERCICE PÉRIMÉ DE 1882.

#### COMPTE FINAL D'APUREMENT,

en ce qui concerne les ordonnances qui restaient en circulation et à payer à l'époque de la reddition du compte définitif.

EXERCICE PÉ
Compte final d'apurement,

		ORDONNANCES	P	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS SUR ORDONNANCES EN CIRCULATION.			
MINISTÈRES ET SERVICES.		en circulation qui restaient à payer àlaclòturedel'exercice (31 octobre 1985).	ES 1883 (novemb, etdfc.).	en 1884.	en <b>1</b> 885.	es 1886.	TOTAL.
d	SERVICE ORDINAIRE.  enses sur des crédits transférés en vertu le l'article 30 de la loi de comptabilité. stère de la Guerre, Exercice 1881	5,371 81	5,371 81	•	•	•	5,371 81
	Dépenses propres à l'exercice. e publique	93,056 60 94.429 70	2,710 57 5.899 60	7,436 60 18,092 97	2,521 74	1,371 98	14,040 80 23,902 57
-	- des Affaires Etrangères de l'Intérieur	13,079 <b>4</b> 297,979 95	8,202 61 139.717 20	4,550 74 33,327	325 65 45,809 65	75,861 11	13,079
	de l'Instruction publique	591,736 97 36,207 •	125,140 80 30,621 50	463,309 11 5,291 57	250 <b>•</b> 511 31	377 × 509 12	
	— de la Guerre	18,917 52 4 70 52,421 18	15,460 89 • 18,050 55	3,328 34 4 70 13,570 83	1 85	99 94 * 66 66	4 70
	-Yalcurs et Remboursements	3,611 20	549 91	440 10	540 63	318 67	
		1,041,443 97	346,953 43	547,351 76	49,966 83	78,604 48	1,022,876 52
la tr	SERVICES SPÉCIAUX.  censes sur des crédits restés disponibles à colôture de l'exercice 1881, et dont le cansfert a su lieu en vertu de l'article 3f e la loi de comptabilité.  Ministère des Travanz publics.						
	1º A. Construction et reconstruction de ponts appartenant à des routes.	361 53		350 <u>2</u> 8	•	11 25	<b>301 5</b> 3
370.	11º Restauration du Palais des princes- évêques, à Liège.	8,694 90	8,694 90	9	•	•	8,694 90
1 4 août 1879.	20° Canaux houillers du Hainaut	2,755 98 102 95	949 18 20 -	* 75 *	7 95		949 18 102 95
Loi du	chemin de fer de l'Est-Français.  40° Chemin de fer de la vallée de l'Amblève.	18 35 430 68	•	•	*	•	•
-	42. Chemin de ser d'Audenarde à Orroir.	180 2	180 -	,	19 🕫	411 68	430 68 180 -
	45° Voies et travaux, — Travaux d'exten- sion et de complément	327 41	•	190 16	120 69	*	319 85
Con	Ministère de la Guerre, struction et amélioration de casernes et	7017 0					
u ·	hôpitaux militaires. (Loi du 27 avríl 1880.)	3,017 05	•	n	3,017 05	<b>5</b>	3,017 05

RIMÉ DE 1882.

## à l'époque du 1" janvier 1887.

L'EXERCICE.	ALES EXERCICE.	OSITIONS FIN	DISP POUR L'AP	ORDONNANCES
cgal au montant Observations.  def ordennances non payees get the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the least of the leas	égal au montant ées ordonnances non payées	Ondonnances presectes au profit du Trésor, et dont le montant a été porté en recette au compte du Budget de l'eservice (1887.	ORDONNANCES frappées de saisie- arret ou d'opposi- tion, et dust le moniantacté tersé a la caisse des dé- pôts et consigna- tions.	en circulation qui restatent à payer à l'époque de la prescription (i« janvier 1887).
	•	n	•	Þ
			0.070.07	0.017.71
1	1	6,944 88	2,070 83	9,015 71
		437 22	p p	437 22
5,264 90		* 3,264 00	״	5,284 90
		2,660 06	*	2,660 06
		1,275 70	19	1,273 70
<b>I</b>		26 30		26 50
n ,		1)	•	
1 4		155 54	n	135 34
5 1,755 93	1,755 93	1,755 05	»	1,755 93
2 18,567 45	18,567 45	16,496 62	2,070 83	18,567 45
0	o	í	8	. 19
	,	<b>.</b>	0	ħ
0 1,806 80	1,806 80	1,806 80	n	1.806 80
•	tì	וק	•	•
3 18 33	18 35	18 33	n	18 53
•	r	•	<b>»</b>	P
•	,	ກ	Þ	•
6 7 56	7 56	7 56	n	7 56
		79	,	19
9 1,852 69 87	1,832 69	1,832 69		1,832 60

EXERCICE PÉRIMÉ

### Compte final d'apurement, à l'époque

		ORDONNANCES		PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS SUR ORDONNANCES EN CIRCULATION.			
N	MNISTÈRES ET SERVICES.	en circulation qui restatent à payer à laciòture del'exercice (31 octobre 1883).	EN 1883 (novemb. etdéc.).	en 1884.	en 4885.	en 1886.	TOTAL.
	REPORT fr.	15,888 85	9,844 08	615 44	3,175 69	422 95	14,056 14
	SERVICES SPÉCIAUX (SUITE.)					i	
la tr	enses sur des crédits restés disponibles à clôture de l'exercice 1881 et dont le ansfert a eu lieu en vertu de l'article II la loi de comptabilité (suite).						
	Ministère de l'intérieur.						
Rece	nsement décennal de la population, à opérer 31 décembre 1880. (Loi du 25 mai 1880.).	207 25	ņ	206 95	n	79	208 95
	ministère des Travaux publies,	}					
	§ 1. Construction et reconstruction de ponts. Raccordement de routes. Subsides	2,946 -	1,300 •	889	161 60	300 p	2,650 60
881.	§ 4. Prison cellulaire à Saint-Gilles-lez-		ĺ ,		70. 00		
Loi du 14 août 1881.	Bruxelles	200 »	200 -	84 »	n n	15 *	200
4 a	§ 16. Installations maritimes d'Anyers .	<b>550</b>	n n	n "	*	•	800
du	§ 34. Voies et travaux. Constructions nou-						
Loi	velles	99 26	я	ń		67 50	67 50
	télégraphiques; établissements de lignes nouvelles, etc.	1,001 15	1,001 13	n	n	n	1,001 18
Dep	enses sur des crédits alloués par des loss votées dans le cours de l'exercice.	21,176 47	12,345 21	1,795 59	5,335 29	805 43	18,281 52
	Ministère de la finerre.						
eo Se Fa	livration des casernes et de leur mobilier; nstruction et ameublement de nouvelles ca- rnes; travaux de reconstruction et d'amélio- tion à exécuter aux hópitaux militaires. (Loi 13 avril 1882, art. 1".).	461 57	,			_	
ള (	§ 1. Raccordement de routes aux chemius de fer. Construction et améliora-		"	·	,,	·	
du 1st mai	tion de routes. Subsides	264 28 60,700 •	253 16	14.000	500 »	11 12	264 28
Loi du	§ 27 Travaux de voirie vicinale	87,368	44,400 ° 52,019 •	14,900 ·	29,317	800 r	60,400 · 77,076 »
							.,,0,0
	RÉCAPITULATION.	148,793 85	76,672 16	50,640 ×	29,617 "	881 12	157,740 28
S=+	vice / Dépenses sur des crédits transférés,	5,371 81	5,371 81	n,	1)	n	5,371 81
	MAIRE.   propres à l'exercice	1,041,443 97	346,955 43	547,351 76	49,966 85	78,604 48	1,022,876 52
•	Dépenses sur des crédits transférés de l'exercice 1881	21,176 47	12,345 21	1,795 39	3,335 <b>29</b>	805 43	18,281 32
	Dépenses sur des crédits alloués par des lois votées dans le cours de l'exercice	148,795 85	76,672 <b>1</b> 6	30,840 •	29,617	811 12	137,740 28
	Totaux fr.	1,216,786 10	441,342 61	679,787 15	82,919 14	80,221 03	1,184,269 93

DE 1882 (SUITE).

du 1" janvier 1887 (suite).

RDONNANCES	DISP POUR L'A	OSITIONS FIN Publicat de l'	IALES Exercice.	
en circulation (di restricet à payer à l'époque de la prescription (4° janvier (867).	ORDONNANCES frappées de saisle- arrêt ou t'opposi- tion, et dont le montant sétéversé à la caisse des dé- pôts et consigna- tions.	ORDORNANCES	7074	Observati
1,832 69	,	1,832 69	1,832 69	
» 30	,	• 30	<b>•</b> 30	
295 40	ā	295 40	295 40	
•	,	n	'n	
385 »	,	385 •	385 .	
350 ·	,	<b>3</b> 50 »	350 »	
31 76	•	31 76	31 76	
8	,	*.	,	
2,805 15	•	2,895 15	2,895 15	
461 57	461 57	<del>7</del> 7	461 57	
,		0	Ţ	
500 »		300 n	" 300 »	
10,292	•	10,202 -	10,292	
11,053 57	461 57	10,592 »	11,055 57	
p	•	•	•	
18,567 45	2,070 83	10,496 G2	18,567 45	
2,895 15	n	2,895 15	2, <b>8</b> 95 15	
11,055 57	461 57	10,592 1	11,055 57	
32,516 17	2,532 40	20,083 77	32,516 17	

# EXERCICES EN COURS D'APUREMENT

DE 1883 A 1887.

Situation des créances restant à payer au 1e janvier 1888.

**EXERCICE**Situation des créances restant

		ORDONNANCES	PAYEMENTS EFFEC		
	MINISTÈRES ET SERVICES.	qui restalent à payer àlaciòture de l'exercire (31 octobre 1886).	EX 1884 (notemb. et dée.).	en 4885.	
	SERVICE ORDINAIRE.				
Dépen <b>s</b>	tes sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.		_		
Ministère de l'I	ntérieur. Exercice 1882	2,915 73	2,915 73		
	(Exercice 1879	3,250	3,250		
— des	Travaux publics. \ \ - 1882	2,545 50	•	2,545 50	
		8,711 23	6,165 73	2,545 50	
	Dépenses propres à l'exercice.				
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	25,958 90	5,646 73	7,253 22	
11	Justice	6,383 90	<b>3,</b> 897 88	669 65	
ì	Sfaires Étrangères	17,222 80	7,277 29	6,545 60	
i e	Intérieur.	430,723 26	159,323 07	157,128 35	
i)	nstruction publique	207,570 05	39,444 86	233,987 40	
III	ravaux publics	17,363 50	15,002 10	1,023 11	
1	Guerre. ,	0,807 71	7,484 80	1,056 87	
ļi .	inances	<b>38,95<del>2</del> 8</b> 6	<b>58,812</b> 86	85 •	
Non-Valeurs et	Remboursements	2,771 55	389 90	220 20	
	SERVICES SPECIAUX.	855,754 62	275,270 58	408,867 49	
Dépenses sur transf	des crédits restés disponibles à la clôture de l'exercice 1882 et dont le fert a eu lieu en vertu de l'article 31 de la loi de comptabilité.				
	Ministère des Travaux publics.				
17 Juinet 10	1x. — Travaux d'extension, etc. — Plus-value des rails d'acier. (Loi du 177.)	2,903 91	,		
Érection d'un r	nonument à l'ancien champ des manœuvres (Loi du 8 avril 1879.),	2,159 52	,	2,159 52	
	4º Palais des beaux-arts	57 23	12 23	*	
	38° Chemin de ser d'Auvers à la frontière des Pays-Bas dans la direction de Tilbourg ou de Boxtel	2,530 11	•	•	
Loi du 4 août 1879.	39° Chemin de fer de Libramont à Bertrix et études du prolongement vers le chemin de fer de l'Est-Français	939 16	915 97		
	40° Chemin de ser de la vallée de l'Amblère	5,025 55	2,452 55	•	
1	42" Chemin de fer d'Audenarde à Orroir	100 •	•	100 -	
	A REPORTER	11,697 26	3,380 53	2,250 52	

1885. à payer au 1" janvier 1888.

rvės et justifiės.			ORDONNANCES		
EN 1886.	en 1887.	TOTAL.	restant encore à pnyer au L'' janvier 1888.	OBSERVATIONS.	
			·		
3	•	2,915 73			
•	»	3,250 •	,		
ю	•	2,545 50	•		
3	л	8,711 23	*		
2,677 66	855 13	16,452 74	9,526 16		
66 .	691 50	5,325 03	1,058 87		
1,500 »	1,500 •	16,822 89	400 »		
1,765 88	110,650 .	437,865 50	1,857 96		
20,045 20	7)	293,477 46	4,092 59		
148 78	2,396 28	16,570 27	793 25		
52 90	8 15	9,502 81	304 00		
•	10	38,897 86	55 *		
21 66	465 55	1,097 40	1,674 15		
26,278 08	125 566 61	835,991 76	19,762 80		
2,903 91	,	2,005 91	1		
•	•	2,130 52	,		
•	•	12 25	45 •		
2,530 11	,	2,530 11	o		
3 25	n	919 22	19 94		
n	573 .	5,075 35	,		
υ	,	100 .	*		
5,439 27	573 •	11,632 32	64 94		

EXERCICE
Situation des créances restant

	ORDONNANCES en circulation	PAYEMENTS EFFEC	
MINISTÈRES ET SERVICES.	qui restalent à payer à la ciòture del'exercice (31 octobre 1884).	EN 1884 (novomb. et déc.).	EN 1885.
Rsport fr.	11,697 26	3,380 53	2,239 52
SERVICES SPÉCIAUX (SUITE).			
Dépenses sur des crédits restés disponibles à la clôture de l'exercice 1882, et dont le transfert a eu lieu en vertu de l'article 31 de la loi de comptabilité (suite).			
Ministère des Travaux publics (suife).			}
Loi du 43° Parties communes aux lignes de Virton et d'Athus à la Meuse, avec station d'échange à proximité de Virton	164 33	155 70	28 63
(suite). (45° Voics et travaux. — Travaux d'extension et de complément	643 48	,	643 48
Ministère de l'Instruction publique.			010 10
-			
Création d'une bibliothèque centrale. (Loi du 18 mai 1880.)	54 95	n	n
Ministère des Travaux publics.			
Remises à voitures et à locomotives, ateliers, etc. (Loi du 25 mai 1880.).	8,020 77	n	8,020 77
Misintère de l'intérieur.			
Recensement décennal de la population, à opérer au 31 décembre 1880. (Loi du 25 mai 1880.).	70 50	2 75	17 25
Ministère de l'instruction publique.			
Construction et ameublement de sections préparatoires d'écoles moyennes. (Loi du 23 août 1880.)	1,908 •	. »	n
Ministère des Travaux publics,			
Rachat de la concession du chemin de ser de Virton. (Loi du 26 août 1880.)	53,607 77	090 41	<b>51,155 09</b>
Travaux d'extension et d'amélioration sur les chemins de fer de l'État, expropriations et constructions. (Loi du 2 avril 1881.)	41 48	n,	,
(§ 13. Canaux houillers du Hainaut	9 65	5 20	4 45
Loi du ) 6 14 Feanus Traverus Parellination	682 67		460
14 août 1881. \ \ \ 35. Matériel de traction et de transport Chauffage des trains			400 1
Ministère de l'Intérieur.	» 82	6	0
Armement et équipement de la garde civique. (Loi du 23 août 1881.)	9 n	7	n
Ministère des Trayaux publics.			
§ 1. Raccordements de routes aux chemins de fer. Construction et amé- lioration de routes. Subsides	1,962 06	o	,
§ 14. Sambre canalisée	1 50	1 30	,
24 mai 1882. \ \ 16. Installations maritimes d'Anvers,	100 »	100 »	ø
§ 25. Voies et travaux. Consolidation des voies. — Signaux et appareils de sécurité.	528,746 26	523,763 16	4700 91
§ 24. Matériel de traction et de transport; pièces de rechange	1,562 88	020,700 10	4,706 81 1,562 88
Ministère de l'Instruction publique.	1,000	·	1,70% 00
Censtruction et ameublement de sections préparatoires d'écoles moyennes. (Loi du 22 mai			
1882, art. 2.)	1,564 49	n	1,314 40
	500,827 67	528,388 O5	60,153 37

1883 (SUITE). à payer au 1" janvier 1888 (suite).

S ET JUS	Tifiés.		ORDONNANCES	
1886.	en 1887.	TOTAL.	restant encore à payer au i ¹⁷ janvier 1888,	OBSERVATIONS.
5,439 27	873 •	11,632 32	64 94	
i				
•	•	164 <b>3</b> 3 613 48	•	
-	-	010 40	,	
•	•	•	<b>34 0</b> 5	
	7	8,0≩0 77	,	
		•		
14 95	1 •	35 <b>2</b> 5	55 <b>2</b> 3	
•	1,908	1,008 •	,	
1,527 23	•	<b>53,481</b> 73	126 04	
•	41 48	41 48	120 01	
•	91 40 9	0 65	,	
	•	460 ×	22 <b>2</b> 67	
•	P	٠	0 82	
ŧ	•		0 •	
535 90	33 »	588 90	1,373 16	
*	9 9	1 30 100 •	,	
V3 20	183 -	528,746 26		
•	•	1,562 88	•	
250 •		1,564 49	,	
7,670 94	2,739 48	588,960 84	1,866 83	

**EXERCICE**Situation des créances restant

		ORDONNANCES	PAYEMENTS EFFEC		
	MINISTÈRES ET SERVICES.	qui restaient à payer àin ciòturedel'exercice (31 octobre 1884).	EN 1884 (novemb. el déc.).	en 1885	
	SERVICES SPÉCIAUX (SEITE).				
	_				
D	Sépenses sur des crédits alloués par des lois volées dans le cours de l'exercice.				
	Ministère de l'instruction publique.				
	§ 8. Construction et ameublement d'établissements d'enseignement primaire	7,596 25	6,980 25	,	
	§ 10. Construction d'athénées et d'écoles moyennes et acquisition du mobilier scolaire.	462,689 56	117,148 61	12,471 25	
1885.	§ 11. Appropriation et ameublement des nouveaux instituts universitaires, acquisi- tion d'appareils	1,233 12	1,233 12	•	
aout	Ministère des Travaux publics.				
Loi du 1er août 1885.	§ 16. Remboursement de la part mise à la charge de l'État des cautionnements des agents des lignes des Flandres.	1,067 82	•	534 21	
	Ministère de la Guerro.				
	§ 17. Amélioration du casernement	1,393 70	,	1,303 70	
		473,980 45	125,311 98	14,399 16	
	RÉCAPITULATION.				
	ALCAPATOM.				
_	( Dépenses sur des crédits transférés ,	8,711 <b>2</b> 3	6,165 73	2,545 50	
Ser	vice ordinairs	855,754 62	275,279 58	408,867 49	
	Dépenses sur des crédits transférés de l'exercice 1882	590,827 67	528,388 05	50,153 37	
Sen	vices spéciaux — — alloués par des lois votées dans le cours de l'exercice	473,980 45	125,311 98	14,399 16	
	Totaux fr.	1,029,273 97	935,145 34	475,965 52	

1883 (SUITE).

à payer au 1^{er} janvier 1888 (suite).

TUËS ET JUST	fifiės.	***************************************	ORDONNANCES en circulation		
EN 4886.	EN 1887.	тотац.	restant encore à payer au imjanvier 1888.	OBSERVATIONS.	
•	666 ×	7,596 25	,		
353,069 70	,	402,689 56	,		
	•	1,233 12			
8	533 61	1,067 82			
	,	1,393 70			
		1,300 10	,		
333,069 70	1,199 61	473,980 45	•		
,		8711 93			
26,278 08	125,566 61	8,711 23 855,991 76	•		
7,679 94	1	588,960 84	1		
			İ		
353,069 70	1,199 61	473,980 45	<u> </u>		
567,027 72	129,505 70	1,907,644 28	91 693 69		
001,021 12	120,000 10	1,007,044 20	21,629 69		

**EXERCICE**Situation des créances restant

	ORDONNANCES	PAYEMENTS EFFEC	
MINISTÈRES ET SERVICES.	qui resivient à payer à lacióiure de l'exercice (31 octobre 1883).	EN 4888 (novemb et déc )	EN 1886.
SERVICE ORDINAIRE.  Dépenses sur des crédits transférés en vertu de l'article 30 de la loi de comptabilité.			
Exencice 1880.			
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	648 90	648 90	*
Exercics 1883.			
Ninistère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	369 40	184 70	184 70
	1,018 30	833 60	184 70
Depenses propres à l'exercice.			
Dette publique	27,987 75	5,299 36	9,237 28
Dotations	l .	•	•
( Cour des Comptes	36 04		•
Ministère de la Justice	49,096 60	11,373 23	10,929 42
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique	12,012 57 238,546 16	7,591 22 164,852 41	1,615 33 68,112 68
- de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	1	193,836 93	105,571 89
- des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	l .	3,990 92	606 41
— de la Guerre		7,532 79	02 07
Corps de la Gendarmerie	3,322 69	3,322 69	
Ministère des Finances	4,916 03	4,306 61	562 42
Non-Valeurs et Remboursements	3,489 96	631 66	240 73
	649,711 68	332,737 82	196,769 13

1884. à payer au 1" janvier 1888.

tués et justifiés.		ORDONNANCES	
Ex 1887.	restan encoreñ pa i"janvler		OBSERVATIONS.
	:		
	648 €0		
,	369 40	*	
,	1,018 30	,	
1,668 11	10,204 75	11,783 •	
•	•	550 8 <del>2</del>	
•	•	38 04	
26,066 67	48,369 32	727 28	
•	9,208 55	2,806 0⊋	
228 20	235,195 29	5,352 87	
51,218 51	280,427 35	2,420 90	
385 85	4,983 16	12,122 05	
1 45	7,627 21	2,153 51	
•	3,322 69	•	
•	4,869 03	47 🔹	
70 83	952 22	2,537 74	
79,648 60	609,155 55	40,556 13	

EXERCICE

5E85.	MINISTÈRES ET SERVICES.	ORDONNANCES	PAYEMENTS EFFEC	
ANTICERS.	ministeres et services.	qui restaient à payer 21>clòturedel'exercice (31 octobre 1855).	EN 1885 (novemb, et dée.).	en 1886
	DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.			
	Tableau XIV du Budget général. — Loi du 7 mai 1884.			
	Ministère de la Justice.			
1a	Palais de Justice — Travaux	5 496 74	25 •	5,471 74
	Ministère de l'intériour et de l'instruction publique.			
	Service de l'instruction publique.			
33	Enseignement primaire Construction et ameublement de locaux	5,103 50	0	
	Ministère de l'Agricuiture, de l'industrie et des Travaux publics.			
	Roules et bâtiments civils.			
6	Construction de routes, raccordements de routes aux stations (engagements pris envers les communes antérieurement à 1881), construction de ponts, rachat de ponts concédés, rachat du droit de barrière sur les routes de l'État construites au moyen de capitaux fournis par des actionnaires	V 10	•	9 10
	Travaux hydrauligues.			
14	Canaux houillers. — Construction du canal du Centre et mise à grande section du canal de Charleroi.	1,094 22	1,087 20	
15	Escaut Redressement, coupures, dragages, etc.	114 -	n	
18	Nouvelles installations maritimes d'Anvers	300 •	•	n
	Ministère des Chemius de fer, Pesteu et Télégraphes.			
36	Chemius de fer Voies et Travaux	1,072 83		203 01
		13,190 59	1,112 20	5,775 85
	RÉCAPITULATION.			
	Senvice ondinaire Dépenses sur des crédits transférés	1,018 50	833 60	184 70
	propres à l'exercice.	649,711 68	352,737 82	196,769 13
	Dépenses sun nessounces extraordinaires. — Dépenses sur crédits reportés de l'exercice 1883 et sur crédits nouveaux conformément à l'article 3 de la loi du Budget de 1884.	13,190 39	1,112 20	5,775 85
			<del></del>	

1884 (SUITE).

à payer au 1^{er} janvier 1888 (suite).

tuės et justifiės.		ORDONNANCES encirculation	
en 1887.	TOTAL.	restant Encore à payer au i'' janvier 1888.	OBSER VATIONS,
		·	
*	5,496 74		
8,103 50	5,103 50	,	
•	,,,,,,		
7)	0 10		
1)	1,087 20	7 02	
* 300 *	300 »	114 •	
•	295 01	777 82	
¥ (A7 YA	40.004.77		
5,403 50	12,291 55	898 84	
•	1,018 30	,	
79,648 60	609,155 55	40,556 13	
5,403 50	12,201 55	898 84	
85,032 10	622,465 40	41,454 97	

EXERCICE

es nouveaux. Articles dget extraor-		du Budget extraordinaire de 1885. Articles du tableau XIV du Budget de 1884.	dinaire de 1885. Articles du tableau XIV du Budget de 1884.		ORDONNANCES	PAYEMENTS EFFECTUÉS	
Articles nouveaux. Articles du Budget extraor dinaire de 1885.	du Budget dinaire d Artic du tableau Budget d			MINISTÈRES ET SERVICES.	qui restaient à payer à la clûture de l'exercice (34 octobre 1 <b>85</b> 6).	EN 1886 (novemb. etdée.).	en 1887.
			SERVICE ORDINAIRE.				
			Dépenses propres d l'exercice.				
			Dette publique.	· 27,221 81	6,890 45	• 4×7 •0	
			Ministère de la Justice		2,504 84	8,453 26 195 45	
			- des Affaires Étrangères.	6,784 91	1,810 20	2,674 72	
			- de l'Intérieur et de l'Instruction publique	302,320 0 <del>2</del>	283,440 12	12,050 21	
			- de l'Agriculture, de l'Iodustrie et des Travaux publics.	188,110 89	136,186 92	50,567 77	
			- des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	57,208 75	5,248 48	4,028 16	
			— de la Guerre	15,374 19	0,300 12	3,773 88	
			Corps de la Gendarmerie	15,162 56		15,162 56	
			Ministère des Finances	999 65	481 45	110	
			Non-Valeurs et Remboursements	7,419 31	2,652 36	3,160 84	
				655,806 05	448,593 94	100,176 85	
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.				
			Ministère de l'intérique et de l'Instruction publique,				
			Service de l'instruction publique.				
8		31	Enseignement supérieur. — Construction et amélioration des locaux des universités			ĺ	
16			Avances des traitements d'attente des instituteurs. (Loi du 31 dé-	31 50	•	,	
			cembre 1884.)	1,950 16	'n	•	
			Ministère de l'Agriculture, de l'industrie et des Travaux publics,				
			Routes et bâtiments civils.				
19	7	б	Construction de routes, raccordements de routes aux chemins de fer de l'État, de compagnies, et aux canaux, subsides (engagements pris envers les communes antérieurement à 1881); redressement et amélioration des routes; établissement d'un parc public à l'ancien champ des manœuvres de Bruxelles; construction et reconstruction de ponts, subsides, rachat de ponts concédés.	165 32	•	٠	
			A REPORTER, fr.	1,846 08	•	•	

1885. à payer au 1" janvier 1888.

 et Justifiks.	ORDONNANCES	OBSERVATIONS.	\$
TOTAL.	resta¤lencoreå payer au 4" janvier 1868.	er ODSERT ATTOMS.	
15,343 71	11,878 10		
2,700 20	34,405 57		
4,484 92	2,200 99		
295,490 33	6,838 69		
186,754 G9 9,276 G4	1,336 20 48,022 11		
15,083	40,022 11 201 10		
15,162 56	20.10		
591 45	408 20		
5,813 20	1,606 11		
548,700 79	107,106 16		
מ	51 50		
»	1,650 16		
	AOK TO		
10	165 32		
_	1,840 98		4
n	1,040 00	9	1

**EXERCICE**Situation des créances restant

uveaux.	les extraor- 1885.	les XIV du s 1884.		ORDONNANCES	PAYENENT	s effectués
Articles nouveaux.	Articles du Budget extraor- dinaire de 1885.	Articles du tableau XIV de Budget de 1884.	MINISTÈRES ET SERVICES.	qui restaient à payer à la clòture de l'exércice (31 octobre 1886).	EN 1886 (novemb.et dée.).	en 1887.
			Report fr.	1,846 98	•	3
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (SUITE).			
			Ministèro de l'Agriculturo, do l'Industrio ot dos Travaux publics (ittile).			
			Travaux hydrauliques.			
39	18	11	Meuse	RO 30	,	20 80
43	21	14	Canaux houillers. — Construction du canal du Centre et mise à grande section du canal de Charleroi	93 91	13 52	3
43	22	15	Escaut Redressement, coupures, dragages, etc	60 »	rs.	,
43	23	18	Nouvelles installations maritimes d'Anvers	29 10	•	20 10
48	50	21	Canal de Gand à Terneuzen. — Amélioration de la partie helge et de la partie néerlandaise.	17 »	Đ	7
			Chemins de fer en construction.			
64	35	28	Lignes de la convention-loi des 31 janvier/15 mars 1873 et tra- vaux saisant l'objet de la soi du 31 décembre 1885, portant autorisation pour le Gouvernement de régler avec la Société anonyme de construction, le compte de la ligne de Bastogne à Gouvy et de sui confier les travaux supplémentaires à cette ligne Construction, par voie d'adjudication publique, d'un chemin de fer de Bastogne à la frontière du Grand-Duché de Luxembourg dans la direction de Wiltz. (Loi du 27 juillet 1884.)			
67	38	30	Amblève.	117 25	,	117 25
	30	30		105 60	•	•
80	59		Ministère des Chemins fer, Postes et Télégraphes.			
00	59	36	Chemins de fer. — Voies et travaux , ,	2,517 97	3 30	240 15
				4,597 01	16 82	437 40
			RÉCAPITULATION.			
i			Service ondinaire. — Dépenses propres à l'exercice Dépenses sur ressources extraordinaires, — Dépenses sur cré-	655,806 95	448,523 94	100,176 85
			dits reportés de l'exercice 1884 et sur crédits nouveaux, conformément à la loi du 24 juin 1885 et à l'arrêté royal du 9 juillet 1885.	4,597 01	16 82	437 40
			Totaux fr.	600,403 96	448,540 76	100,614 25

1885 (SUITE).

à payer au 1" janvier 1888 (suite).

OBSERVATIONS.	
-	
92	,

. EXERCICE

ARTICLES				ORDONNANCES
nouveaux.	du Budget extraordinair de 1886.	de l'arrrêté royal du 9 jui 1885.	MINISTÈRES ET SERVICES.	en circulation qui restaient à payer à la clôture de l'exercice (31 octobre 1887).
			SERVICE ORDINAIRE.  Dépenses sur des crédits transférés en verlu de l'article 30 de la loi de comptabilité.  Exercice 1885.	
			Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique	6,790 28
			Dépenses propres à l'exercice.	
			Dette publique  Dotations. — Chambre des Représentants  Ministère de la Justice.  — des Affaires Étrangères  — de l'Intérieur et de l'Instruction publique.  — de l'Agriculture, de l'Industric et des Travaux publics  — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes  — de la Guerre  Ministère des Finances  Non-Valeurs et Remboursements	45,240 73 4,260 65 160,927 62 155,308 42 24,875 19
			DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.  Ministère de la Juntice.	
4	,	4	Travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments des prisons	26 25
			Ministère de l'Intériour et de l'Instruction publique. Service de l'instruction publique.	
10	,	9	Enseignement moyen. — Construction et ameublement des locaux	250 .
17	•	16	Avance des traitements d'attente des instituteurs. (Loi du 31 décembre 1884)	818 79
			A REPORTER	1,095 04

1886. à payer au 1° janvier 1888.

PAYEMENTS effectués et justifiés en 1887 (noremb. et décemb.).	ORDONNANCES en eireulation restantencore à payer ou 1" janvier 1888.	OBSERVATIONS.
1,101 82	5,697 46	
4,911 28	25,979 07	
6,500 n	3,423 28	
1,036 77	44,212 06	
2,798 43	1,462 22	
150,458 11	10,469 51	
68,451 07	88,857 35	
21,916 42	2,958 77	
11,237 17	2,361 43	
1,111 60	200 35	
2,691 57	5,057 84	
269,112 59	184,982 78	
3	26 25	
250 •	•	
٥	818 79	
250 ^	845 04	

EXERCICE

	ARTICLES	-		ORDONNANCES
nouveaux. du Budget extraordinaire		de l'arrêté royal du 9 juil. 1885.	MINISTÈRES ET SERVICES.	en circulation qui restalent à payer à la clôture de l'exercice (81 octobre 1837.)
			Report fr.	1,095 04
			DEPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (SUITE).	
	]		Blaistère de l'Agriculture, de l'industrie et des Traveux publics.	
			Routes et bâtiments civils.	
20	*	10	Construction de routes, raccordements de routes aux chemins de ser de l'État, de compagnies et aux canaux, subsides (engagements pris envers les communes antérieurement à 1881), redressement et amélioration des routes; établissement à l'ancien champ des manœuvres de Bruxelles d'un parc public destiné à former le complément du monument commémoratif des sétes jubilaires de 1880; construction et reconstruction de ponts, subsides, rachat de ponts concédés	2,754 81
20 a	5	,	Id.	2,000 31
			Trovaux hydrauliques	2,000 01
44	٨	11	Haine. — Travaux d'amélioration. — Expropriations.	973 70
45	, ,	50	Dendre. — Travaux de parachèvement	ł
58	3	. K2	Canaux houillers. — Construction du canal du Centre et mise à grande section du canal de Charleroi. — Expropriations	282 22
60	•	48	Canal de Gand à Terneuzen Amélioration de la partie belge et de la partie néerlandaise .	1 30
			Chemins de fer en construction.	
76	30	67	Amblève , . ,	11 05
76 a	41	n	Id	3 18
			Ministère des Chemins de for, l'estes et Télégraphes.	ı
85	n	80	Chemins de fer. — Voies et travaux	8,678 25
			Ministère de la Guerre,	
04	ъ	88	Amélioration du casernement	17,290 58
			Ministère des Finances.	
112	•	•	Revision des pensions civiles. (Loi du 10 janvier 1886, Moniteur du 13, nº 15, art. 5)	10 a
			RÉCAPITULATION.	34,059 45
			( Dépenses sur des crédits transfériés	
			SERVICE ORDINAIRE Dépenses sur des crédits transférés	6,790 28
			Dépenses sur nessounces Extraondivaires Dépenses sur des crédits reportés de l'exer-	454,095 17
			cice 1885 et sur crédits nouveaux conformément à la loi du 26 mai 1886 et à l'arrêté royal du 8 juin 1886	34,059 45
			Totaux , fr.	494,953 90

1886 (suite). à payer au 1^σ janvier 1888 (suite).

PAYEMENTS effectués et justifiés en 1887. (novemb. et décemb.)	ORDONNANCES  en efreulation  restantencore à payer  su 1 ¹¹ janvier 1888.	OBSERVATIONS.
250 •	845 04	
,		
8 <b>2</b> 5 -	1,929 81	
•	2,960 31	
	973 70	
	48 01	
•	2×2 22	
*	1 30	,
	11 05	
	5 18	
8.070	900 04	
8,070 -	G08 25	
a	17,290 58	
*	10 •	
9,145	24,014 45	
1,101 82	5,697 46	
269,112 50	184,082 78	
9,145 •	24,014 45	
279,350 21	215,594 69	

# COMPTE DE TRÉSORERIE

POUR L'ANNÉE 1887.

### NOTE

### SUR LE COMPTE DE TRÉSORERIE POUR L'ANNÉE 1887.

Le compte de Trésorerie, rendu pour l'année 1887, expose les mouvements de fonds qui ont eu lieu pour les divers services dont l'Administration des Finances a la gestion. Il retrace d'abord la situation de l'actif et du passif de cette Administration, telle qu'elle a été établie à la date du 1^{er} janvier 1887; il présente ensuite les recettes et les dépenses effectuées dans le cours de l'année, et, ensin, il fait ressortir la situation au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Ces divers résultats sont extraits des livres tenus à l'Administration de la Trésorerie, en exécution de l'article 5 de la loi sur la comptabilité de l'État. Ils se résument de la manière suivante :

### Situation au 1^{rr} janvier 1887.

ACTIF. Se composant de sommes dont le Trésor est créancier et de valeurs réalisables fr. 97, Encaisses au 31 décembre 1886 942,  PASSIF.   Qui se compose de sommes dont le Trésor est débi	114,780 45 836,133 62 1,039,950,914 07 teur 1,039,950,914 07
Situation au 1" janvier 1888	3.
Actif. { Créances diverses	208,448 70 ,662,594 45 1,679,871,043 15
Les opérations de l'année 1887 se résument ainsi qu'il sui	t:
Recettes	fr. 4,969,258,680 82 4,327,432,219 99
Les recettes excèdent les dépenses de	
Cette différence représente précisément celle qui résulte d au commencement et à la fin de l'année, savoir :	lu rapprochement des encaisses
Encaisses au 31 décembre 1886	942,836,133 62 1,584,662,594 45
Différence égale.	fr. 641,826,460 83

## COMPTE DE TRÉSORERIE

ET

### BILAN DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

présentant la situation au 1^{er} janvier 1887, les opérations de l'année 1887, et la situation au 1^{er} janvier 1888.

présentant la situation au 1" janvier 1887, les opérations

ENCAISSES AU 31	DÉCEMBRE	1886.		I	ATION avier 1887.
	NOMÉRAIRE.	Pièces acquittées et autres valeurs.	TOTAL.	ACTIF. (Sommes doni lætrésor est eréancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dons le Trésor est déblieur.)
Receveurs des contributions directes, douanes et accises.	3,733,755 22	18,200,291 22	21,934,046 44		
de l'enregistrement et des domaines	1,077,772 22	1,654,687 50	2,732,459 <b>72</b>		
Comptables de l'administration des chemins de fer.	2,065,936 37	1,327,044 38	3,392,980 75		
de l'administration des postes et télégraphes	13,043,014 57	691,189 27	13,734,203 84		l
- de l'administration de la marine	101,266 96	,	101,266 96	l	
- de l'administration des prisons	27,639 58	117,561 61	145,201 19		1
Comptable du Jardin Botanique de l'État	412 98		412 98		
- de l'Institut agricole de l'État	24,766 66	p	24,766 66		
- de l'École de médecine vétérinaire de l'État	14.724 99	ñ	14,724 90		
— de la régie du Moniteur	492 08		492 08		
- des écoles agricoles	2,334 20	p	2,334 20		
- des laboratoires agricoles	952 16	,	952 16		
S/C de recettes et de payements	36,259,059 86		36,259,059 86		
Caissier de S/C Porteseuille du Trésor	48,984,427 75	0	48,084,427 75	Ì	
SIC de titres de la Dette publique et autres valeurs	482,195 59	718,368,783 »	<b>718</b> ,850,978 59		
Agents du Trésor dans les provinces	20	20,383,885 15	20,383,885 15		
Mandats et autres pièces acquittées, en cours de véri- fication et de régularisation dans les Départements ministériels et à la Cour des Comptes	×	76,275,940 50	76,273,940 30		
	105,818,751 10	857,017,382 45	942,836,133 62	942,836,133 62	7)
OPÉRATIONS DE 	– T dépenses d	E L'ÉTAT.			1
Budget de l'exercice 1886					47.1000.100.70
— — 1887				,	134,280,100 75
b. Opérations sur				"	*
Ordonnances en circulation et à payer sur le Budgel				n	32,516 <b>1</b> 7
		33		" p	151,135 39
<del>-</del>		84		n	126,507 07
<u></u>		35		" n	211,863 20
		86 ,		n	494,955 90
				n	135,297,076 48

### DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1887, et la situation au 1" janvier 1888.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1887.				SITUA au l ^{er} jan	T10N vier 1888.	
		EXCÉ	DENT	ACTIP.	Deserv	Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	de recettes.	de dépenses.	(Sommes dont le Trésor est créangier et valeurs réalisables.)	(Sommes dont leTresor est déblicur.)	
				]		
			}			
				ł		
n	2	•	n	,		
	<u> </u>	1				
	1	1	ı	1	1 .	
10,655.268 55	122,836,176 34		112,180,007 00		80 000 102 70	
		114,593,260 74	1112,100,007 00		22,090,192 76 114,593,260 74	
					12,007,200 /4	
•	32,516 17	,	32,516 17			
**	129,505 70	•,	129,505 70	,	21,629 69	
•	85,052 10	,	85,052 10	,	41,454 97	
•	100,614 25	,	100,614 25	,	111,248 95	
*	279,359 21	•	279,359 21		215,594 69	
340,319,294 56	338,533,080 24	114 807 960 74	440 007 0YK 40	•	137,082,381 80	

présentant la situation au 1" janvier 1887, les opérations

	SITUATION au 1 ^{cr} janvier 1887.		
TITRE I RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.	ACTIF. (Sammes dont leTrésor est eréanciet et taleurs séalisables,	PASSIF.  :Sommes dont le Trésor  ess déblieur.)	
a. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances.		1	
Cautionnements d'agents comptables et de contribuables	i	39,565,937 90	
d'entrepreneurs, adjudicataires et agents commerciaux	•	4,391,100 76	
Fonds provinciaux	•	4,701,458 22	
Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860	•	1,601,117 83	
Réserve du fonds communal. (Article 2 de la loi du 20 décembre 1862.)		0,207,223 36	
Fonds locaux. — Versements par des communes pour être affectés par l'autorité provinciale à des dépenses locales		134,141 20	
Dépôts effectués chez les receveurs des contrib. directes pour le compte de la caisse générale d'épargne.	68,809 09	,	
- de l'enregistrement pour le compte de la caisse générale d'épargne.			
Remboursements de prêts agricoles faits par la caisse générale d'épargne		6,137 67	
Dépôts effectués chez les percepteurs des postes pour le compté de la caisse générale d'épargne		2,081,237 94	
Caisse générale de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865	2,058 98	. ]	
- des reuves et orphelins du Département des Finances	45,122 37		
- des veuves et orphelins du Département des Chemins de ser, Postes et Télégraphes	•	239,484 48	
des veuves et orphelins du Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique	•	45,729 12	
- des veuves et orphelins du Département des Affaires Étrangères	•	10,036 74	
— des veuves et orphelins du Département de la Justice	,	22,871 49	
des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant de l'administration de l'Instruction publique	,	108,358 24	
- des veuves et orphelins des professeurs et instituteurs communaux	•	500,578 74	
- des veuves et orphelins de l'ordre judiciaire	*	33,776 03	
— des veuves et orphelins des officiers de l'armée	1	185,190 51	
— de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine	2	20,722 52	
- centrale de prévoyance des secrétaires communaux		116,032 20	
Masse d'habillement des employés du Département des Chemins de ser, Postes et Télégraphes		140,410 16	
Caisse de remplacement par le Département de la Guerre		196,875 58	
— de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer	1	17,512 79	
Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer pour le compte des sociétés concession- naires avec lesquelles elle est en relation	•	1,025,101 70	
Recettes effectuées par l'administration des postes et télégraphes pour le compte d'administrations postales étrangères, d'offices télégraphiques, etc., avec lesquels elle est en relation.		643,267 76	
Fonds pour l'encouragement du service militaire	1	2,204 84	
Fonds de toute autre pature versés dans les caisses de l'État pour le compte de tiers		26,686 61	
Encaissement des effets de commerce par la poste	1	13,530,954 04	
Fonds spécial de rémunération des miliciens		75,831 45	
Cautionnements versés en numéraire par des remplaçants	- P	322,884 01	
Fonds pour l'encouragement de la peinture distorique et de la schipture. (Arrete royal du 25 novembre   1839, Moniteur nº 541.),			
Fonds disponible des caisses de prévoyance des instituteurs primaires et urbains en liquidation.	•	5,407 77	
Fonds provenant du legs Heuschling instituant un prix quinquennal de statistique. (Arrêté royal du 24 juillet 1883.)	•	68 43	
Fonds provenant de la donation Van Cutsem instituant un prix annuel de piano au Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. (Arrêté royal du 30 juin 1885.)	,	510 -	
Payements de la caisse des dépôts et consignations $P/C$ de la caisse d'épargne	.   •		
Fonds de prévision monétaire. (Loi du 17 mai 1886, art. 2.)		•	
Fonds de souscriptions pour un monument à ériger à la mémoire de Ch. Rogier		•	
	115,071 34	78,458,720 59	

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1887, et la situation au 1^{er} janvier 1888 (suite).

OPI	ÉRATIONS DI	e l'année 40	SITUA au 1er jane			
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT				Observations.
REGETTES.	DEPENSES.	de recettes.	de dépenses.	(Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	débiteur )	
1	2					
5,092,715 35	6,011,569 66	*	918,654 35	n	58,447,285 57	
2,008,100 27	1,670,611 59	557,488 68	n	Ď	4,731,589 44	
10,718,146 51	10,699,573 31	18,773 20	•		4,720,231 42	
29,735,682 51	31,157,113 84	»	1,421,431 30	•	179,686 53	
528,420 87	1,205,152 87	ď	876,712 *	,	8,420,511 50	
206,732 37	240,798 55	ន	34,060 18	,	100,075 02	
688,887 20	676,362 41	12,524 79	n	56,285 20	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
24,663	24,663 »	<b>5</b> )	•	,		
48,865 95	47,923 22	942 73	n		7,080 40	
61,220,292 20	61,367,048 61		146,756 41	a	1,534,481 53	
173,411 05	171,431 46	1,979 59	,	59 39	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
1,546,978 85	1,480,922 96	66,955 89	n		20,935 52	
1,565,297 22	1,563,164 34	2,132 88	•		241,617 36	
305,841 54	317,801 97	**	11,960 43		33,768 69	
130,379 53	122,291 48	8,088 07	*		27,124 81	
171,423 73	184,033 »	19	12,609 27		10,262 22	
467,186 •	473,077 59	10	5,891 59	,	102,466 65	
1,082,858 25	1,021,583 60	61,274 65	•		301,853 39	
364,878 90	355,140 13	9,738 77	•		43,514 80	
840,135 64	862,376 19	n	22,240 55		162,919 96	
158,581 73	153,994 81	4,586 92	•	1 .	25,309 24	
299,362 74	344,469 18		45,106 44	n	70,925 76	
1,134,686 04	1,142,876 78	ø	8,190 74	5	152,219 42	
4,052,644 82	3,072,298 19	980,346 03			1,177,222 01	
1,871,113 59	1,946,966 09	•	75,852 50	58,539 71		
4,465,459 75	4,374,015 85	89,443 90		,	1,114,545 60	
4,408,206 20	4,582,040 11	26,166 09	0	n	669,453 85	
15,000 •	14,550 »	450	*	'n	2,744 84	
4,572,256 46	4,461,356 48	110,899 98			157,586 59	
350,157,453 56	349,665,909 47	493,544 09	•		15,824,478 13	
2,264 55	1,903 94	360 61	n	,	76,192 06	
8,700 21	7,289 87	1,410 34	*	•	524,295 25	
•	»	9	70			
D	1,050 3	*	1,050 »	8	2,337 77	
1,023 •	1,027 14	•	4 14		64 29	
1,020 »	1,020 %	a	•		510 ×	
250,050 »	250,950 *	•	n	,	70	
434,063 75	3)	434,063 75	n		434,063 75	
25,381 04	25,373 92	7 12	xì		7 12	
488,577,064 41	489,497,311 61	2,660,278 68	3,580,525 88	114,884 50	77,537,386 35	

représentant la situation au 1er janvier 1887, les opérations

		ATION ovier 1887.
b. Fonds de tiers déposés au Trésor et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.	ACTIP, (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables, )	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est déblieur.)
Administration des contributions directos, dounnes et accises.		
Répartition du produit des amendes, saisses et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises. (Caisse du contentieux.)	,	11,775 09
Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions	1	71,729 66
Impôts et produits recouvrés au prolit des communes		17,053,555 07
Masse d'habillement et d'équipement de la douane.	ł	82,294 08
Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus	٥	209,643 40
Travaux d'irrigation dans la Campine	,	253 60
Frais payés aux commissaires spéciaux. (Art. 88 de la loi communale.)	1	568 53
Administration de l'enregistrement et des domaines.		
Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie	n	337,518 <b>5</b> 0
Amendes et frais de justice en matière forestière	1	12,193 86
Consignations de toute nature		41,231,904 45
		,,,,,,,,,,,
Administration des chemins de fer.		440 747 70
Encaissements et payements pour le compte de tiers, du chef du transport de marchandises	ł	110,515 58
Prix de transport afférent au parcours en dehors des limites des chemins de fer, dans l'intérieur du pays. (Ports au delà.)	n	۵
Comptes courants des comptables du chemin de fer avec les industriels	n	440 3G
Administration des postes et télégraphes.		
Eucaissements et payements de quittances pour compte de tiers	15)	1,050,186 22
Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats à vue et bons de poste	ħ	1,562,101 56
Abonnements pris aux journaux et payés aux éditeurs	Ď	1,471,242 64
Encaissement et payement de coupons	3)	2,661 65
Administration do la marino,		
Remboursement des droits de pilotage à l'administration nécrlandaise 7		•
Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses	7)	489 65
Ministère de la Justice.		
Masse des détenus. (Administration des prisons.)		145,201 19
Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.	ł	
Pensions payées par les élèves de l'Institut agricole de l'État		24,766 66
Produits de l'école de médecine vélérinaire de l'État	,	14,724 99
— du Jardin Botanique de l'État , ,	n	412 98
— des laboratoires agricoles de l'État	1)	952 16
Ministère de l'intériour et de l'instruction publique,		
Produit des conférences données aux élèves droguistes	×	•
		42 204 400 E0
		63,394,429 68

DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1887, et la situation au 1" janvier 1888 (suite).

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1887.				1	ATION nvier 1888.		
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDENT		ACTIF.	PASSIF.	Observations.	
HEOLITES.	DEPENSES.	de recettes.	de dépenses.	(Sommes don HeTréson est créancier étyaleurs réalisables.)	(Sommes dont le Trésor est débiteur.)		
	İ						
376,432 08	557,859 07	18,575 01	•	,	30,346 10		
78,702 45	79,829 41	•	1,126 96		70,602 70		
18,465,877 77	18,106,781 74	359,006 05	•	•	17,412,651 10		
119,403 15	75,473 54	43,929 61		,	126,223 69		
1,299,749 75	1,223,898 85	75,850 90	•	,	285,494 70		
1,008 80	2,001 77		2 88	,	250 72		
1,820 49	1,546 42	274 07	•		842 60		
285,501 78	287,007 45		1,705 67		335,812 83		
15,931 23	13,156 06	2,775 17			14,969 03		
0,252,701 94	14,269,113 20	•	5,036,411 26	n	36,194,793 19		
54,774,716 24	54,781,626 29		6,910 05	•	103,605 35		
167,019 06	167,019 06		•				
255,178 85	255,158 17	38 68	•		479 04		
61,006,076 31	60,080,255 20	17,721 02	•	•	1,067,007 24		
131,803,344 07	131,669,842 06	135,502 01		, .	1,697,604 47		
1,918,861 75	1,892,185 02	26,675 83	D.	,	1,497.918 47		
1,315,778 29	1,313,423 11	2,355 18		,	5,016 83	-	
22,537 25	22,337 25		מ		,		
4,995 98	5,101 99	•	106 01	Þ	585 64		
201,271 70	207,143 09	,	5,871 59	•	139,32) 80		
61,866 34	58,463 46	3,402 88	•	•	28,169 54		
58,900 •	51,432 28	5,467 72	•	,	20,192 71	•	
1,005 *	1,521 98	•	516 98	,	96	·	
109,016 28	104,384 67	4,031 61	•	מ	5,583 <b>7</b> 7		
1,818 +	1,818 •	9	8	y	æ		
281,581,003 55	285,037,160 15	606,294 62	5,052,451 20		50,038,275 10		

présentant la situation au 1" janvier 1887, les opérations

	SITUATION au 1** junvier 1887.		
TITRE II. — DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES.			
Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des Comptes.	ACTIF, (Sommes dont le Trésor est créantier et valeurs réalizables,)	PASSIF. (Sonimer dont le Trésor est débiteur.)	
SUBSIDES.			
Subsides offerts à l'État pour construction de routes. (Loi du 10 mars 1858.)		181,030 84	
Subsides pour travaux d'utilité publique		272,720 73	
Part d'intervention des provinces, des communes et des particuliers intéressés dans la dépense de tra- vaux d'amélioration du régime de l'Yser	1	69,105 26	
Fonds provenant de l'intervention de tiers dans les dépenses de premier établissement, d'extension ou de parachévement des chemins de fer de l'Etat.		280,560 51	
FONDS DE REMPLOI.	l		
Fonds de remploi provenant soit de la vente ou de la cession de vieux matériaux et d'objets hors d'usage, soit du remboursement d'avances budgétaires concernant les services suivants:			
Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics			
Service de l'atelier de photographie de l'administration des ponts et chaussies		2,118 12	
Expositions générales des beaux-arts	3		
Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	1		
A. CHEMISS DE YER.			
Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	,	2,552,310 05	
Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent		76,058 18	
Service de la traction et du matériel		278,743 29	
Service des transports		515,248 55	
Services en général		155,527 91	
Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services		,	
B. POSIES ET TÉLÉGRAPHES. Service des postes et télégraphes		150,595 35	
G. MARINE	1	700,000 93	
Service de la traction et du matériel		17,316 08	
		17,510 08	
Ministère de la Guerre.			
Service des établissements de fabrication de l'artillerie		96,140 10	
Service de l'Institut cartographique militaire.		14,298 66	
Service des objets de couchage de l'État	'	1,500 89	
Service de la pharmacie centrale de l'armée		34,890 19	
	•	158,888 74	
Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	1	}	
Part d'intervention des villes de Liège et de Gand dans la construction d'instituts universitaires,	•	300,479	
Droits d'inscription pour la délivrance des certificats de capacité pour l'enseignement du dessin, etc.	,		
SERVICES DIVERS.	· ·		
Cautionnements des entrepreneurs défaillants		69,578 98	
Frais d'administration de la masse d'habillement du Département des Chemins de ser, Postes et Télé- graphes	•	1,821 78	
Remboursements de prêts aux provinces et aux communes pour construction et ameublement de maisons d'école. (Lois des 14 août 1873, 4 juin 1878 et 27 août 1880.)	*	,	
Fonds de remploi créé au moyen du produit des recettes de l'Exposition nationale	•	10,851 59	
ld. id. de la souscription id		551,952 44	
Produit du matériel des sêtes de 1880	,	24,170 96	
Fonds de provision pour l'aménagement des terrains des anciennes sortifications de Nicuport		ń	
		5,384,305 87	

# DE L'ADMINHSTRATION DES FINANCES,

de l'année 1887, et la situation au 1" janvier 1888 (suite).

OP	ERATIONS DI	e l'année 1	887.	SITU. au l ^{er} jan		
n Patronna	- á	EXCÉD		ACTIP.	PASSIF.	Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	de recettes.	de dépenses.	(Sommes dont letrésor est créancier et valeurs réalisables.)	(Sommes dont le Trésor est déblieur.)	
144,589 94	184,168 66	•	39,578 72		111,452 12	
98 725,80	200,245 01	•	161,518 02		111,202 71	
29,538 75	,	29,558 75	*		98,644 01	
142,238 98	155,292 51	8,946 47	•	•	249,403 98	
7,416 90	7,235 25	. 183 63	_		2,301 77	
53,641 74	3,100 23	53,644 74	•	•	53,644 74	
809,795 47	1,674,520 02	ħ	861.725 45	•	1,687,689 58	
148,108 47	117,191 42	50,917 05	,	•	106,975 23	
945,506 03	723,963 35	221,542 68	•	•	500,180 97	
109,117 44   157,426 22	196,525 69 122,249 10	2,591 75 15,177 12	•	•	317,840 08	
81,250 n	65,000	16,250	•		170,505 05 16,250 •	
134,845 92	117,589 19	17,254 73	Þ	•	176,818 08	
4,753 57	405 46	4,348 11	"	3	21,661 19	
67,253 15	143,804 57		76,551 42		19,588 68	
30,511 45	35,692 36	•	5,180 91	,	9,117 75	
20,837 56	866 30	19,971 06	•	•	21,271 88	
54,157 28 95,422 92	38,888 29 107,918 •	15,268 99	• 14,495 08	•	50,159 18 124,393 <b>6</b> 6	
188,206 44 5,660 •	154,699 48 2,814 19	35,506 96 845 81	•	•	333,985 96 845 81	
11,882 97	15,938 <b>c</b> 3	•	4,055 66	5	65,323 30	
Đ	1,821 78	*	1,821 78	.		
1,611 32	1,611 32	,	,			
ã0 »	5,334 80		5,304 80	,	5,546 70	
,	318,090 48	,	318,996 48		12,055 06	
•	24,170 96	•	24,170 96	•	•	
£	*	,	•	9	,	
,388,528 91	4,454,940 32	449,987 87	1,510,399 28	,	4,317,804 40	

présentant la situation au 1" janvier 1887, les opérentions

	SITUA au der jan	i.	Ī
	ACTIV. (Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est débiteur).	
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE RELATIVES AU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE.			
(Inscriptions nominatives	•	16,229,812 20	
( Titres au porteur en circulation,	•	1,653,715 25	
De Rothschild frères, à Paris, $L/C$ courant pour le payement des intérêts de la Dette publique	409,354 99	,	
Baring frères et C [*] , à Londres, L/C courant pour le payement des intérêts de la Dette publique	11,329 78		
Réalisation et emploi des fonds mis à la disposition de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations.		3,505,873 37°	
Coupons d'intérêt des obligations à 3, 4 et 4 ½ p. %, émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu de la loi du 3 juin 1870 (matériel des Bassins Houillers)	,	242,641	
Amortissement des obligations à 3, 4 et 4 ½ p. %, émises par la caisse d'annuités dues par l'État en vertu de la loi du 3 juin 1870 (matériel des Bassins Houillers)	2	150,108 -	
Coupons d'intérêt des obligations à 3, 4 et 4 ¹ / ₃ p. °/ ₀ , émises par la caisse d'annuités dues par l'État en vertu des articles 35 et 37 de la convention du 1 ^{er} juin 1877		3,503,635 20	
Amortissement des obligations émises par la caisse d'annuités dues par l'État, en vertu des articles 32 et 37 de la convention du 1 ^{er} juin 1877	•	1,121,102 03	
Annuités souscrites par les provínces et les communes en remboursement d'avances failes en vertu de lois des 14 août 1875, 4 juin 1878 et 27 août 1880, pour construction de maisons d'école	39,496 95		
Amortissement des actions et obligations de la Grande Compagnie du Luxembourg		28,625	,
Emprunt de 50 millions de francs à 3 1/2 p. %, autorisé par diverses lois (arrêté royal du 27 avril 1883)		•	
Obligations de la Dette publique à 4 p. º/o, émises en vertu de la loi du 26 juin 1877 (capital rattaché : Pemprunt de 1871)		•	i
Obligations de la Dette publique à 4 p. %, émises en vertu de la loi du 10 décembre 1876 (capital rat taché à l'emprunt de 1871)	. ,	v	
Bons du Trésor en circulation	. ,	10,000,000 •	)
	460,181 70	36.325,530 05	<u> </u>

DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1887, et la situation au 1^{er} janvier 1888 (suite).

OPI	ERATIONS DE	E L'ANNÉE 18	187.	SITUA au ler jan	TION vicr 1888.		
Brepane.	n#11200-	EXCÉ	DENT	ACTIF.	PASSIF.	Observations.	
RECETTES.	dépenses.	de recettes.	de dépenses.	(Sommes dont le Trésor est créancier et valeurs réalisables.)	(Sommes dont le Trésor est débiteur.)		
34,764,212 48	35,179,146 76	•	414,934 28	ñ	15,814,877 92		
30,285,935 26	29,965,383 27	320,552 99	ā		1,974,266 24		
0,794,307 61	10,535,210 03	n	740,902 42	1,150,257 41	g		
42,330 47	50,500 >	*	8,169 53	19,499 31	•		
40,856,826 58	51,651,136 43	, ,	1,794.309 85	5	1,001,563 52		
500,000 •	515,350 -	))	5,560 •	7)	257,281		
102,001 •	89,000 *	13,001 .		*	163,100		
6,877,778 50	6,920,734 90	æ	42,056 40	T)	<b>3,460,608</b> 80		
<b>784,058</b> 50	640,960 »	134,098 50	15		1,255,200 53		
1,611 32	*	1,611 32	•	37,885 61	x		
1,200 •	16,250 •	ħ	15,050 »	я	13 575 »		
9,752,349 *	9,752,349 .	•	2)		,		
574,700 »	57 <b>4,</b> 700 r	7	2:	n	,		
19,700 •	19,700	•	17)	מ	3		
50,000,000 •	40,000,000 »	10,000,000 .	•	Pi	<b>20,000,</b> 000 "		
193,367,000 72	185,919,428 89	10,460,263 81	3,021,682 48	1,207,642 33	44,520,572 01		

## présentant la situation au 1^{er} janvier 1887, les opérations

		JATION wier 1887.
	ACTIF. (Sommes dont le Trésor est créancler et valeurs réalisables.)	PASSIF, (Summes dont la Trésor est débiteur.)
OPÉRATIONS DIVERSES EN DEHORS DU SERVICE DES BUDGETS.		
Achats de titres de la Dette publique pour le compte de la caisse des dépôts et consignations	85,906,502 01	•
— pour emploi de la réserve du fonds communal	9,296,481 15	9
— pour le compte d'établissements publics	,	40,178 72
Ventes de titres de la Dette publique pour le compte d'établissements publics	,	,
Achats d'effets et émissions de mandats pour des payements à effectuer à l'étranger	255,565 25	,
Subsides fournis aux comptables des administrations des recettes, pour effectuer des payements assignés sur leurs caisses	1,027,000 •	*
Subsides des comptables entre eux		
Titres de la Dette publique et autres valeurs déposés dans la caisse de l'État	•	718,850,978 59
Récépissés de versement à soumettre au visa des agents du Trésor.		275 74
Versements dans la caisse de l'État à porter en compte par les comptables	•	410,326 46
Émissions et payements de mandats délivrés directement sur la caisse de l'État pour les divers services de la trésorerie		1,355,554 42
Trésor public, S/C de placements	•	579,46 <del>2</del> 18
— S/C d'annuités à recevoir du chef d'avances aux provinces et aux communes. (Lois des 14 août 1873, 4 juin 1878 et 27 août 1880.) Construction de maisons d'école .	,	39,496 93
Administration des chemins de fer, postes et télégraphes. S/C d'effets à encaisser à l'étranger	Đ	,
- S/C de versements à Paris par l'Office des postes de France.	-	1,518 68
Valeurs déposées au Trésor du chef des reteunes opérées en vertu de l'article 42 de la convention du 1er juin 1877	,	35 G8
Avances au Département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, à régulariser	ĸ	,
Avances au Département des Finances, à régulariser		
Trésor public, S/C d'avances pour le service des actions et des obligations de la Grande Compagnie du Luxembourg	7	7,024
Émission de mandats pour le payement en numéraire de fractions de capital 3 1/4 p. 0/0. (Loi du 26 août 1885 et article 6 de l'arrêté royal du même jour.)	50,441 63	5
Émission de mandats pour le remboursement en numéraire d'obligations de la Grande Compagnie du Luxembourg. (Art. 5 de la loi du 26 août 1885.)	2,637 39	,
	96,538,627 41	721,090,851 40

DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1887, et la situation au 1^{er} janvier 1888 (suite).

OPÉ	RATIONS DE	CANNÉE 18	L'ANNÉE 1887.		TION vier 1888.	
RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉ	DENT	ACTIP.	PASSIF,	Observations.
RECEITES.	depenses.	de recelles.	de dépenses.	(Sommes dont le Trésor rot eréancier et vateuro réalisables.)	· est	
49,620,836 91	47,502,284 55	2,324,572 36	•	85,581,929 65	•	
1,205,055 86	328,893 44	876,160 42	4	8,420,520 71	,	
2,001,528 05	2,021,462 77	•	20,154 79		26,044	
1,585,692 42	1,548,700 32	<b>34,902</b> 10	•		54,902 10	
2,070,864 55	2,342,550 20	•	271,685 65	<b>527,2</b> 50 90	•	
23,133,032 25	<b>25,281,43</b> 2 25	<b>b</b>	148,400 •	1,175,400 -	•	
132.161,397 93	152,161,507 93	•	•		,	
410,231,594 20	775,742,718 14	634,488,876 06	•		1,355,339,854 05	
105 •	278 74	•	110 74		165 -	
894,988,032 05	894,644,722 72	3 <b>43,900 5</b> 3	,		754,255 70	
520,357,407 12	528,550,044 06	807,363 06	4	•	<b>2,1</b> 62,917 48	
591,993,077 48	591,365,350 13	627,727 35	•		1,007,189 53	
•	1,611 32	,	1,611 32	,	37,885 61	
•	•	•	•			
519,887 67	521,406 35	•	1,518 68	9	я	
10,700 75	7,519 16	<b>3,181</b> 59	•		5,217 <u>9</u> 7	
1,020,807 43	1,143,927 43	*	193,120 •	123,120	,	
120,000 -	120,000 •	,	•			
1,100	•	1,100 -	,		8,124	
*	4,821 70	•	4,821 79	55,2 <u>6</u> 3 42	£	
,	•	•	•	2,637 59	,	
.662,025 <b>779 6</b> 7	5,025,080,590 50	659,507,702 27	571,402 00	03,885,022 07	1,357,574,535 43	

## présentant la situation au 1^{er} janvier 1887, les opérations

Encaisses au 31	DÉCEMBRE	1887.			ATION nvier 1887.
	Numéraire.	Pièces acquittées et sutres soleurs.	TOTAL.	ACTIF, (Sommes dons le Trésor ess créancier et valeurs réalisables.)	PASSIF. (Sommes dont le Trésor est déhiteur.)
Receveurs des contributions, directes douanes et accises	5,842,170 17 1,080,387 80 1,896,190 30	1,712,708 35	2,703,006 15		
graphes  de l'administration de la marine.  de l'administration des prisons.  Comptable du Jardin Botanique de l'État.	13,675,666 03 08,120 03 26,245 23 96 •	•	14,395,055 18 98,120 03 139,329 80		
de l'Institut agricole de l'État  de l'École de médecine vétérinaire de l'État	28,160 54 20,192 71	,	28,169 54 20,192 71		
droguistes	400 84 204 73 5,583 77	,	400 81 264 75 5,585 77		
Caissier de S/C de recettes et de payements  S/C Porteseuille du Trésor	29,217,053 90 54,537,526 69 456,746 65	٠	20,217,933 00 54,537,326 69 1,333,339,854 65		
Agents du Trésor dans les provinces .  Mandats et autres pièces acquittées en cours de vérification et de régularisation dans les Départements ministériels et à la Cour des Comptes	n	20,171,155 27 84,057,575 28	20,171,155 27		
	104,865,494 59	1,479,797,100 06	1,584,602,504 45	,	•
Service des recettes et dépenses de l'État.  Service des recettes et dépenses pour ordre.  Service par les comptables qui	Trésor et dont le	remboursement a	Kau dinatament	115,971 54	135,297,076 48 78,458,720 59 63,594,429 68
Fonds spéciaux rattachés d'ordonnances liquidée Opérations de trésorerie relatives au service de la De Opérations diverses en dehors du service des Budgel	aux fonds de tiers s par la Cour des tte publique	et dont il n'est di Comptes	sposé qu'en vertu	460,181 70 96,558,627 41	5,384,305 <b>8</b> 7
				97,114,780 45	1,039,950,914 07
Encaisses au commencement et à la fin de l'année 1	887			042,836,133 62	,
				1,050,050,914 07	1,039,950,914 07

## DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

de l'année 1887, et la situation au 1" janvier 1888 (suite).

OPÉ	RATIONS DE	L'ANNÉE 48	87.	SITUA au i ^{er} jany		
		EXCÉI	DENT	ACTIP.	PASSIF.	Observations.
RECETTES.	DÉPENSES.	de recettes.	de dépenses	(Sommes dont le Trésor ( est créantier et valeurs réalisables.)	Sommesdant le Tré: est débiteur.)	ior 
					1.2 <u></u>	
			į			
			1			
						_
•	•	•	,	1,584,662.594 45	*	
	]	RÉCAPITULA	TION.	•		
<b>340,319,294 5</b> 6	338,533,989 24	114,593,260 74	112,807,955 42	0	137,082,381	80
488,577,064 41	489,497,311 61	2,660,278 68	<b>3</b> ,580,525 88	114,884 30	77,557,386	35
281,581,003 55	285,937,160 13	696,294 62	5,05 <b>2,451</b> 20		59,038,273	10
101,001,000 00	200,001,100 20	000,403 0x	Ojudajana ao			
3,388,528 91	4,454,940 32 185,919,428 39	449,987 87			4,317,894	
	3,023,089,390 30	10,469,263 81 639,507,792 27		•		•
		000		07 000 110 ma		
1,969,258,680 82	4,327,432,219 99	768,376,877 99	126,550,417 10	95,208,448 70	1,679,871,045	15
641,826	3,460 85	641,826	3,460 83			
				1,584,662,594 45	•	
				1,679,871,043 15	1,679,871,043	97

## **COMPTE**

# DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1887.

### NOTE

### SUR LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

#### POUR L'EXERCICE 1887.

Le compte de la Dette publique se divise en quatre parties, selon les différentes natures de dettes.

### PREMIÈRE PARTIE.

Rentes créées sans expression de capital.

### DEUXIÈME PARTIE.

Dettes consolidées et dette flottante :

- 1º Dette à 21/2 p. %.
- 2º Emprunt de 306,859,000 francs, émis en vertu de la loi du 29 avril 1873 (Moniteur n° 120), et dettes de même nature ajoutées à cet emprunt en 1878 et en 1882. Rente 3 p. %.
- 3° Dette à 3 ½ p. %, 1° série, dont l'émission a été autorisée par la loi du 26 août 1885 (Moniteur n° 246, et emprunt de 50,000,000 de francs émis en vertu de l'arrêté royal du 11 juin 1886 (Moniteur n° 164).
- 4° Dette à 3 1/2 p. 0/2, 2° série, dont l'émission a été autorisée par la loi du 19 novembre 1886 (Moniteur n° 324).
  - 5° Dette à 3 1/2 p. 1/2, 3° série, émise en vertu de la même loi.
- 6° Emprunt de 51,000,000 de francs, autorisé par la loi du 27 juillet 1871 (Moniteur nº 211), et dettes de même nature ajoutées à cet emprunt jusqu'en 1883. Rente 4 p. % (1^{re} série).
- 7º Emprunt de 134,719,000 francs, autorisé par diverses lois et émis conformément à l'arrêté royal du 8 janvier 1880 (Moniteur nº 9). Rente 4 p.  $^{0}/_{0}$  (2° série).
  - 8º Rentes 3 p. % à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires.
  - 9º Dette flottante.

### TROISIÈME PARTIE.

Annuités résultant de la reprise, par l'État, de lignes et de matériel de chemins de fer.

### QUATRIÈME PARTIE.

Pensions de toute nature.

### PREMIÈRE PARTIE.

#### GRAND-LIVRE DES RENTES CRÉÉES SANS EXPRESSION DE CAPITAL.

Trois inscriptions figurent actuellement sur ce grand-livre:

La première, de 300,000 francs de rente annuelle, créée au profit de la ville de Bruxelles en vertu de la loi du 4 décembre 1842 (Bull. offic. nº 1010), et formant le prix de la cession faite à l'État de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art, a été immatriculée avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 1843; les arrérages en sont exigibles par semestre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année.

La deuxième, d'une rente annuelle de fr. 80,106 14 c', dont les arrérages sont payables par moitié le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre, a été portée, avec jouissance du 1^{er} novembre 1872, au nom de S. G. le duc de Wellington, à titre de prince de Waterloo, en vertu de la convention intervenue le 7 juin 1872 entre l'État belge et le titulaire de cette inscription, pour la transformation, en une rente sans désignation de capital, des inscriptions de Dette publique belge à 2 1/2, 3 et 4 1/2 p. 9/0 que possédait ce dernier.

Et la troisième inscription, d'une rente annuelle de 492 francs, dont les arrérages sont également payables le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre, a été immatriculée au nom du même titulaire, conformément à l'article 3 de la convention précitée du 7 juin 1872, avec jouissance du 1^{er} mai 1874.

Ces trois inscriptions réunies forment une rente annuelle de fr. 380,598 14 c.

### DEUXIÈME PARTIE.

#### 4. DETTE A 2 1/2 p. 1/4.

La dette constituée à l'intérêt de 2 ½ p. % dérive de l'exécution de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, dont les §§ 2 à 7 inclus ont donné lieu à l'inscription, sur le grand-livre, des capitaux mentionnés ci-après :

- § 2 de l'article 63 du traité. Ancien livre auxiliaire . . . . . . fr. 24,475,767 20
- § 3 du même article. Un capital de fr. 9,386,664 54 co, divisé comme il suit :
  - - A REPORTER. . . . . . fr. 31,742,433 86

Au profit de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes (conformément à l'article 7, § 1", de la convention du 19 juillet 1843)	F	REPORT fr.	31,742,433 8	6
Convention)	ployés du département des recettes (ce ticle 7, § 1 ^{er} , de la convention du 19 j Au profit du fonds des veuves et orphe	onformément à l'ar- uillet 1843) .   .   . lins des officiers de	941,798	>
§ 4 du même article 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour achever les liquidations mentionnées à l'article 64 du traité du 5 novembre 1842	convention)	et orphelins des em-	967,194 8	30
\$ 5 du même article. — Au profit du Gouvernement belge, pour satisfaire aux réclamations concernant le fonds d'agriculture mentionné à l'article 66 du traité du 5 novembre 1842	§ 4 du même article 63. — Au profit du Gouvernement	t belge, pour achever		8
à l'article 66 du traité du 5 novembre 1842	§ 5 du même article. — Au profit du Gouvernemen			,
§ 7 du même article. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement, au 1 ^{er} juillet 1844, ou à racheter par la C nement belge, conformément au deuxième alinéa du même paragraphe	à l'article 66 du traité du 5 novembre 1842. § 6 du même article. — Au profit du Gouvernement	des Pays-Bas et à la	2,116,400	>
Total	§ 7 du même article. — Au profit du Gouvernemen la libre disposition de ce Gouvernement, au 1	t des Pays-Bas et à " juillet 1844, ou à		>
Il faut en déduire:  1° Un capital de 169,312,000 francs, qui a été racheté conformément au § 7, 2 ^{me} alinéa, de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, ci fr. 169,312,000 »  2° Un capital de 146,000 francs inscrit au grand-livre de la dette à 2 ½ p. %, au nom de S. G. le duc de Wellington, et qui a été annulé et transformé en rente sans désignation de capital, en vertu de la convention du 7 juin 1872 rappelée plus haut, soit				•
conformément au § 7, 2 ^{me} alinéa, de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, ci	Il faut en déduire :	Тотац fr.	389,417,631	74
Reste fr. 219,959,631 74	conformément au § 7, 2 ^{me} alinéa, de l'article 63 du tra du 5 novembre 1842, ci	aité fr. 169,312,000 » vre de ente du	•	•
		Reste fr	. 219,959,631	74

Les intérêts de ce capital s'élèvent à la somme de fr. 5,498,990 78 c' l'an, payables par moitié le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet. (Tableau n° 1).

La loi du 19 décembre 1874 (Moniteur nº 234) a soumis la dette à 2½ p. % au même régime que les autres parties de la Dette publique, et les dispositions du règlement sur le service de la Dette publique lui ont été rendues applicables à partir du 1^{er} janvier 1875.

Aucune dotation n'est affectée à son amortissement, mais les fonds d'amortissement des dettes à 4 et à 3 ¹/₂ p. ⁰/₀ qui demeurent sans emploi pendant tout un semestre, peuvent être affectés au rachat de la dette à 2 ¹/₂ p. ⁰/₀. En ce cas, les intérêts des titres rachetés viennent en déduction des crédits annuels portés au Budget pour cette dette.

Jusqu'ici le Gouvernement n'a pas usé de cette faculté.

En conformité de l'arrêté royal du 23 décembre 1874, il a été créé :

2,000	obligations au porteur	de 4,000	francs chacun	e.			fr.	8,000,000	•
34,000	-	2,000	Milliane					68,000,000	<b>»</b>
8,000		1,000	erit was			,		8,000,000	,
6,000		200						1,200,000	,
soit 50,000	obligations, ensemble	d'un capit	al nominal de				•	85,200,000	-

### 2º EMPRUNT DE 306,880,000 FRANCS

et dettes de même nature ajoutées à cet emprunt.

( Rente 3 p. º/o.)

La dette à 3 p. % se compose de l'emprunt de 306,859,000 francs de capital nominal (240,000,000 de francs effectifs) autorisé par la loi du 29 avril 1873 (Moniteur n° 120) et des capitaux qui y ont été ajoutés en 1878 et en 1882.

Ces divers capitaux ont été négociés de la manière indiquée au tableau suivant :

		DATE	CAPITAL		CAPITAL			
ėmissions.	PARTIES CONTRACTANTES.	de la jouissance	nominal	TAUX	effectif.			
		des intérêts.	négocié.	d'émission.	(Produit brut.)			
A	Emprunt de 306,889,000	francs.	i (canca.		(rancs.			
Gonvente du 16 avril 1873.	Syndicat de banquiers	1" juin 1873. Id.	100,000,000 65,000,000	77.20	81,000,000 - 50,180,000 -			
ministérielle du 29 avril 1873	Souscription publique	ld.	65,000,000	81	52,650,000 •			
2º Convention du 4 mars 1874.	Baring frères et Cir à Londres (souscription publique.)	1" mai 1874.	15,250,000	75,25	9,970,625			
5° du 20 avril 1876.	de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Gé- nérale.	1er mai 1876.	5 <b>3,000</b> ,000	72.15	23,809,500 -			
4• du 14 sept. 1876.	Les mêmes	( 1 ^{er} mai 1876. 1 ^{er} nov. 1876. Id.	6,835,000 13,670,000 10,104,000	73.15	22,300,483 50			
		fr.	306,859,000		240,000,608 50			
	78.212							
B	- Dette de 80,000,000 de Lois des 9 juillet 1875, 17 juillet 1877 et suivan	francs. ^(cs.)						
Convention du 25 jany, 1878.	de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Gé- nérale	1er nov. 1877. 1er mai. 1878.	16,000,000	75.	60,000,000 •			
		fr.	80,000,000					
C. —								
Convention du 29 juin 1882 .	de Rothschild frères, la Banque Nationale et la Société Gé-	) 1er mai 1882 .	96,585,300	82. •	109,060,000 =			
,	nérale	) 1er nov. 1882.	36,414,700	}	100,000,000			
	fr. 133,000,000							
II.	Total de la dette à 3 p.	°/• fr.	519,859,000	de capital	nominal.			

 $[N^{\circ} 31.]$  (392)

Le produit brut du capital émis en vertu de la loi du 29 avril 1873 a été employé, à concurrence de 240,000,000 de francs, au rachat, par l'État, des droits de la Grande Compagnie du Luxembourg, et à l'exécution des travaux d'utilité publique décrétés par la loi du 15 mars 1873 et par des lois subséquentes. L'excédent de fr. 608 50 c° a fait l'objet d'une recette accidentelle au profit du Trésor (compte de l'exercice 1876).

Quant aux sommes provenant des émissions faites en 1878 et en 1882, elles ont servi à couvrir en tout ou en partie des crédits — pour travaux publics, etc. — alloués par les lois qui ont autorisé ces émissions.

La dette à 3 p. % est représentée, à concurrence de 386,859,000 francs, par les obligations au porteur suivantes, qui sont munies de coupons d'intérêt payables le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre de chaque année.

#### Savoir:

4,000	obligations de	10,000	francs						fr.	40,000,000	>
3,800	-	5,000								19,000,000	•
45,000		2,000								90,000,000	•
212,859	***	1,000								212,859,000	>
14,000		500								7,000,000	•
20,000		200								4,000,000	¥
140,000		100				•		٠		14,000,000	>
439,659	obligations.								fr.	386,859,000	,

Il n'a pas été créé d'obligations pour le capital de 133,000,000 de francs mentionné sous le litt. C du tableau qui précède. Ce capital a été inscrit sur le grand-livre de la Dette publique, au nom des preneurs, conformément à l'article 1°, § 2, de l'arrêté royal du 29 juin 1882.

Une dotation annuelle de vingt centimes par cent francs de capital nominal est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 p. %.

### Cette dotation a pris cours:

A partir du 1^{er} mai 1876 pour le capital de 283,085,000 francs, émis avec jouissance du 1^{er} juin 1873 et des 1^{er} mai 1874 et 1876; à partir du 1^{er} novembre 1876 pour le capital de 23,774,000 francs émis avec jouissance du 1^{er} novembre 1876; à partir du 1^{er} mai 1878 pour le capital de 80,000,000 de francs émis avec jouissance du 1^{er} novembre 1877 et du 1^{er} mai 1878, et à partir du 1^{er} mai 1883 pour le capital de 133,000,000 de francs émis avec jouissance des 1^{er} mai et 1^{er} novembre 1882.

L'amortissement sera facultatif lorsque les rachats ne pourront se faire à 90 p. % ou au-dessous.

Les fonds d'amortissement des dettes à 4 et à 3 ¹/₂, p. ⁰/₀ qui seront demeurés sans emploi pendant tout un semestre pourront être affectés au rachat de la dette à 3 p. ⁰/₀ (article 2 de la loi du 19 décembre 1874). Cette disposition n'a encore reçu aucune application.

Les sommes destinées au payement des intérêts et à l'amortissement, pour les années 1873 à 1887, ont été réparties comme il suit (voir les tableaux n° 2 et 3 ci-joints):

									interêts.		FOXDS D'AMORTISSEM	ent.	TOTAL.	
											-			
Années	1873	à	188	55.		•		. fr.	139,141,087	Þ	8,927,444	<b>50</b>	148,068,531	50
Année	1886	+	•				•		15,298,053	>	1,337,435	>	16,635,488	•
	1887	•	٠		•	•			15,298,053	Þ	1,337,435	>	16,635,488	•
								Fr.	169,737,193	>	11,602,314	50	181,339,507	50

Le fonds d'amortissement pour les années 1876 à 1887 s'élève à la somme totale de fr. 11,602,314 50 c⁴, dont fr. 8,293,216 76 c⁴ ont servi à amortir un capital nominal de 9,923,900 francs, ce qui a réduit le capital de l'emprunt et des dettes qui y ont été ajoutées à 509,935,100 francs.

La somme de fr. 5,309,097 74 c', qui forme le complément du fonds d'amortissement, n'a pas été employée à cause de l'élévation du cours au-dessus de 90 %. Elle a fait retour au Trésor.

#### 3º DETTE A 3 1/2 P. %. - 1 série.

La dette à 3 1/2 p. 0/4, 1 re série, se compose :

A. Des capitaux émis en vertu de la loi du 26 août 1885 (Moniteur n° 246), qui autorise le Gouvernement: 1° à rembourser les obligations de la Grande Compagnie du Luxembourg, ou à les échanger contre des titres de la Dette publique à 5 1/2, p. %; 2° à offrir aux propriétaires d'actions privilégiées de la même Compagnie l'échange de leurs titres contre des obligations de la Dette publique à 3 1/2, p. %.

Les capitaux délivrés au 1er janvier 1888, en vertu de cette loi, s'élèvent, savoir :

B. De l'emprunt d'un capital nominal de 50,000,000 de francs, émis aux conditions déterminées par l'arrêté royal du 11 juin 1886 (Moniteur nº 164). Ce capital a été négocié, au taux de 103 p. %, de la manière suivante:

1º Avec jouissance du 1er janvier 1886 :

Cet emprunt, destiné à l'exécution de travaux d'utilité publique, etc., a produit une somme effective de sr. 51,498,717 87 c.

La dette à 3 1/2 p. 9/6, 100 série, est représentée, à concurrence de 110,000,000 de francs, par les obligations au porteur désignées ci-après, qui sont munies de coupons d'intérêt payables le 10 janvier et le 10 juillet de chaque année, savoir:

18,000	obligations	de 2,000 fr	ancs		•			•	. fr.	56,000,000	ø
61,000						•			٠.	61,000,000	<b>»</b>
18,000		500								9,000,000	Þ
7,000		200								i,400,000	»
26,000		100		•						2,600,000	*
130,000	– obligations	•							Fr	110,000,000	<u>,</u>

Une dotation annuelle de 20 centimes par cent francs de capital nominal est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 1, p. %, 1 série; elle prend cours à partir du 1 janvier 1888.

Les sommes appliquées au payement des intérêts de cette dette, pour les années 1886 et 1887, s'élèvent à fr. 8,918,920 49 c, savoir :

										4,125,729 4,793,190	
									Fr.	8,918,920	49

DETTE A 5 1/2 P. ./o. - 2. série.

La loi du 19 novembre 1886 (Moniteur n° 324) a autorisé le Gouvernement à rembourser, au pair, les divers emprunts et dettes de l'État à 4 p. %, ou à convertir ces fonds en 5 1/2, p. % on Aux termes de l'article 1 de l'arrêté royal du même jour, les porteurs d'obligations et les titulaires d'inscriptions nominatives de ces emprunts et dettes, ont en la faculté d'en demander le remboursement au pair, pendant un délai de douze jours à compter du 20 novembre 1886. Aucune demande n'ayant été produite, les obligations au porteur et les inscriptions nominatives 4 p. % ont cessé de porter intérêt à partir du 1 mai 1887 et ont été converties en titres à 3 1/2, p. %, au pair, avec jouissance à compter de cette dernière date.

 Cette dette est représentée, à concurrence de 584,000,000 de francs, par les obligations au porteur désignées ci-après, qui sont munies de coupons d'intérêt, payables le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre de chaque année; savoir :

470,000 d	bligations d	e 2,000 f	francs		•						fr.	340,000,000	•
214,000		1,000										214,000,000	•
34,000	******	500						••	•			17,000,000	•
30,000		200										6,000,000	>
70,000		100	<del></del>	•	•	•	•	•	•		•	7,000,000	•
518,000	bligations.									I	řr.	584,000,000	•

Une dotation annuelle de 20 centimes par cent francs de capital nominal est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 1/2 p. %, 2° série; elle a pris cours à partir du 1er mai 1887. Le montant du fonds d'amortissement afférent au semestre échu le 1er novembre 1887, soit fr. 882,594 08 ce, n'a pu être employé à cause de l'élévation du cours au-dessus du pair. Il a fait retour au Trésor.

Les sommes appliquées au payement des intérêts de la même dette, pour l'année 1887, s'élèvent à fr. 15,445,396 44 c, montant du semestre d'intérêt au 1er novembre 1887 sur le capital de fr. 882,594,082 22 c.

#### DETTE A 3 1/2 P. %. - 3° série.

A l'échéanc	e du 1 ^{er} n													, , 2° série, s'élev 134,697,200	ait
D'autre part,															
19 novembre	1886, on	t porté, c	omme	il e	st d	lit (	ci-d	ess	us,	sur	u	n ca	pital		
nominal de.				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	30,302,800	1)
Le capital	de la dett	e à 3 ½ p	. %, 3	sé	rie,	a d	one	él	é fiz	xé à	ì.	•	. fr.	165,000,000	»
Cette dette au porteur dé	-		concu	rren	ice (	de	85,	000	0,00	00	de	fra	ncs,	par les obligatio	ons
25,000 obl	ligations d	le 2,000 f	rancs.										. fr.	50,000,000	D
30,000		1,000												30,000,000	D
6,000		500												3,000,000	•
4,000		200	<u> </u>											800,000	•
12,000		100			•	•	•	•	٠	•	•	•		1,200,000	•
77,000 ob	ligations.												Fr.	85,000,000	>

Une dotation annuelle de 20 centimes par cent francs de capital nominal est consacrée à l'amortissement de la dette à 3 1/2 p. %, 3° série; elle a pris cours à partir du 1er août 1887.

 $[N^{\circ} \ 31.]$  ( 396 )

Les sommes appliquées au payement des intérêts de cette dette, pour l'année 1887, s'élèvent à 1,443,750 francs, représentant un trimestre d'intérêt à 5 1/2, p. 0/2 sur le capital de 165,000,000 de francs. (Période du 1er mai au 31 juillet 1887.)

#### 4º EMPRUNT DE 81,000,000 DE FRANCS

et dettes de même nature ajoutées à cet emprunt.

Rente 4 p. 0/o (1re série).

La dette à 4 p. % (1 re série) se composait :

A. De l'emprunt de 51,000,000 de francs de capital nominal, émis avec jouissance des intérêts à partir du 1^{er} août 1871, en vertu de la loi du 27 juillet 1871 (Moniteur n° 211) et conformément aux conditions déterminées par l'arrêté royal et la décision ministérielle du 29 du même mois. Réalisé au taux de 98 p. %, cet emprunt a produit une somme effective de 49,980,000 francs, qui a été employée à l'exécution de travaux d'utilité publique.

Un capital nominal de 31,000,000 de francs a été mis en souscription publique le 8 août 1871, et le restant de l'emprunt, soit 20,000,000 de francs, a été négocié à MM. de Rothschild frères, la Société Générale et la Banque de Belgique, par contrat du 29 juillet 1871.

B. Des capitaux dont l'émission a été autorisée par les lois suivantes, pour effectuer le payement de lignes de chemins de fer reprises par l'État ou en construction, et qui peuvent s'élever ensemble à 235,248,900 francs (chiffre approximatif).

#### Savoir:

- 1° Loi du 27 mai 1876 (Moniteur n° 152) et arrêté royal du 9 septembre suivant (Moniteur n° 256), qui autorisent l'émission d'un capital nominal de 46,000,000 de francs, pour le payement des lignes à établir dans le Luxembourg et la province de Namur, par la Société anonyme de construction de chemins de fer (Convention-loi des 31 janvier/15 mars 1873, modifiée par celle des 21 juillet/25 août 1885);
- 2º Loi du 19 décembre 1876 (Moniteur n° 355) autorisant l'émission de titres 4 p. % à concurrence du capital nécessaire pour acquitter le prix de construction d'un chemin de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers à Gladbach et de Tongres à Neerlinter, conformément à la convention intervenue le 13 novembre 1876 entre l'État et la Banque de Belgique;
- 3° Loi du 23 juin 1877 (Moniteur n° 177) qui autorise l'émission de titres, ensemble de 59,277,000 francs, pour la capitalisation des annuités de rachat des chemins de fer de Dendre et Waes (Convention des 18 avril/31 mai 1877) et de Pepinster à Spa (Convention du 8 juin suivant);
- 4º Loi du 26 juin 1877 (Moniteur nº 178) autorisant l'émission du capital nécessaire pour acquitter le prix de diverses lignes à construire en vertu de la convention-loi des 1^{er}/26 juin 1877, modifiée par celle des 12 février/7 avril 1885.
- 5º Loi du 31 mai 1878 (Moniteur nºs 151-152) approuvant diverses conventions conclues pour le rachat de concessions de lignes du réseau des Flandres, et autorisant le Gouvernement à opérer le rachat d'autres lignes de ce réseau. La même loi autorise l'émission, en titres 4 p. %, du capital (18,989,500 francs) nécessaire au payement de ces lignes;

( 397 ) [ N° 31.]

6° Arrêté royal du 10 juin 1878 (Moniteur n° 166) pris en conformité de la loi du 3 du même mois, et approuvant la convention conclue le 9 pour la construction de l'embranchement de Battice à Aubel. Le montant des titres 4 p. % à émettre en vertu de l'article 13 de cette convention est de 2,632,400 francs.

Les capitaux délivrés ou à délivrer en vertu de ces lois, avec jouissance du 1er novembre 1886 et jouissances antérieures, s'élèvent à :

10							. fr.	40,002,000
20	٠		•					14,353,500
3°							1	52,550,000 6,727,000
J	•	٠	•	•	٠	•		6,727,000
40	•		•	٠				97,665,100
$5^{\circ}$		•				•		18,989,500
6•	•	٠	•	•	•	•	• •	2,632,400
		E	NSE	MBI	E.		. fr.	232,919,500

C. Du capital de fr. 466,178,182 22 cs, provenant de la conversion décrétée par la loi du 23 juillet 1879 (Moniteur n° 205) des dettes à 4 ½ p. % indiquées ci-après:

```
4 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> p. <sup>0</sup>/<sub>0</sub> 1<sup>10</sup> série (conversion de 1844) .
                                                      55,364,182 22
        2°
              67,483,000
        30
              . 141,284,900
        4
                                                      65,846,400
              (conversion de 1857 et emprunt de 1860). . .
        5
              58,581,000
           ))
        60
              (emprunt de 1867 et dettes qui y ont été ajoutées)
                                                      77,618,700
                                   Total Egal. . . fr. 466,178,182 22
```

Conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 23 juillet 1879 réglant l'exécution de la loi précitée, les porteurs d'obligations et les titulaires d'inscriptions nominatives des dettes 4 ½ p. % avaient la faculté d'en réclamer le remboursement au pair, pendant un délai de douze jours à compter du 25 du même mois; mais aucune demande de remboursement de titres de cette nature n'ayant été déposée, le capital restant de ces dettes s'est trouvé intégralement soumis à la conversion, avec jouissance des intérêts à 4 p. % à compter du 1^{er} novembre 1879.

D. De l'emprunt d'un capital nominal de 164,796,000 francs, émis, avec jouissance du 1^{er} mai 1883, aux conditions déterminées par l'arrêté royal et par la décision ministérielle du 27 avril de la même année (Moniteur, n° 119).

SAVOIR:

- 1° 60,000,000 de francs mis en souscription publique le 9 mai 1883, au taux de fr. 104 28 c' p. %;
- 2º 65,580,000 francs négociés, au même taux, à MM. de Rothschild frères, à la Banque Nationale et à la Société Générale à Bruxelles, par contrat du 28 avril 1885;
- 3º 39,216,000 francs cédés à la Caisse générale d'épargne et de retraite et à la Caisse des dépôts et consignations, au taux de 102 p. %.

164,796,000 francs.

La somme effective de 170,955,144 francs, produit de cet emprunt, est destinée à l'exécution de travaux d'utilité publique, etc.

En récapitulant les capitaux primitifs qui constituent la dette à 4 p. %, 1 re série, on constate qu'ils s'élevaient, à l'échéance du 1 er mai 1887, savoir :

Il a été créé pour cette dette, abstraction faite d'un capital de fr. 192,678,232 22 c' représentant une partie des rentes transférées d'office en vertu de l'arrêté royal du 23 juillet 1879(1), des obligations au porteur, munies de coupons d'intérêt semestriels payables le 1er mai et le 1er novembre, à concurrence d'un capital nominal de 722,215,500 francs (2), savoir :

698,935	obligations.	,										Fr	·.	722,215,500	<b>,</b>
108,155		100		•	•	•	•	•	•	•	•	•		10,815,500	Þ
48,000		200	_									•		9,600,000	•
42,000		500	_		•					٠				21,000,000	*
380,800		1,000										٠		380,800,000	>
110,000		2,000												220,000,000	•
4,000	******	5,000								•				20,000,000	Þ
6,000	obligations	de 10,000	francs	•	•						•	. fr	٠.	60,000,000	p

Une dotation annuelle d'un demi pour cent du capital nominal est affectée à l'amortissement de l'emprunt et des dettes qui y ont été ajoutées.

Cette dotation a pris cours: pour l'emprunt de 51,000,000 de francs, à partir du 1^{et} novembre 1872; pour les 59,277,000 francs émis en conformité de la loi du 23 juin 1877, à partir du

⁽¹⁾ Le capital des rentes transférées d'office et non représentées par des titres au porteur était primitivement de fr. 201),522,732 22 c². Il a été réduit de 7,844,590 francs par suite du dépôt fait à la Banque Nationale, au compte : « Obligations au porteur converties en inscriptions nominatives » de l'excédent disponible des titres à 4 p. % créés pour servir à l'échange des titres à 4 ½ p. %.

Il n'est donc plus anjourd'hui que de fr. 192,678,252 22 c.

⁽²⁾ Y compris un capital de 50 francs destiné à faciliter l'échange d'une obligation de 250 francs à 4 1/2 p. %.

( 399 ) [N° 31.]

1" mai 1877; pour les 18,989,500 francs (Loi du 31 mai 1878), à partir du 1" novembre suivant; pour les fr. 466,178,182 22 c' dérivant de la conversion des dettes à 4 ½ p. %, à partir du 1" novembre 1879; et pour l'emprunt de 164,796,000 francs négocié en 1883, à partir du 1" mai 1885. Quant aux capitaux qui sont émis en vertu des lois du 27 mai 1876, du 19 décembre même année, du 26 juin 1877 et de l'arrêté royal du 10 juin 1878, la dotation ne prend cours qu'à partir du premier jour du semestre qui suit l'entrée en jouissance des intérêts, conformément au principe établi par l'arrêté royal du 9 septembre 1876.

Les sommes appliquées au payement des intérêts et à l'amortissement de la dette à 4 p. % (1^{re} série), pour les années 1871 à 1887, ont été réparties comme il suit (voir les tablenux n^{ou} 4 et 5 ci-joints):

							intérèts.		FORDS D'AMORTISSEMES	IT.	TOTAL.	
							-				_	
Années	1871	à	18	85		. fr.	217,254,713 0	1	25,576,189 9	3	242,830,902	94
Année	1886.						36,286,745 2	28	4,618,431 (	35	40,905,196	93
	1887.		•				18,257,937	<b>34</b>	2,328,440	15	20,586,378	09
						Fr.	271,799,395	93	32,523,082	03	304,322,477	96

Le fonds d'amortissement, pour les années 1873 à 1887, s'élève à la somme totale de fr. 32,523,082 03 c°, dont fr. 2,000,886 55 c° ont servi à amortir un capital nominal de 1,996,800 francs, ce qui a réduit le capital de l'emprunt et des dettes qui y ont été ajoutées à fr. 912,896,882 22 c°.

La somme de fr. 30,522,195 48 c^{*}, qui forme le complément du fonds d'amortissement, n'a pu être employée à cause de l'élévation du fonds au-dessus du pair; elle a été versée au Trésor à concurrence de fr. 28,193,785 03 c^{*}, et le surplus, soit fr. 2,328,440 45 c^{*}, est resté disponible sur le Budget par suite de la conversion, en rentes 3 ^{*}/₃ p. ^o/_o, des dettes 4 p. ^o/_o. (Loi du 19 novembre 1886).

#### 8° EMPRUNT DE 134,719,000 FRANCS.

Rente 4 p. % (2e série).

Diverses lois ont autorisé le Gouvernement à émettre des titres de la Dette publique à concurrence d'une somme effective de fr. 142,465,171 93 c*, destinée à l'exécution des travaux publics décrétés par ces lois.

Conformément à l'arrêté royal du 8 janvier 1880 et à la décision ministérielle du même jour (Moniteur n° 9), un capital nominal de 134,719,000 francs, en dette à 4 p. % (2° série), a été négocié au taux de fr. 105 75 c° p. % avec jouissance des intérêts à partir du 1° fèvrier 1880, Savoir :

1º Fr. 68,000,000 mis en souscription publique, le 17 janvier 1880;

2º 66,719,000 cédés à MM. de Rothschild, frères, à la Banque Nationale et à la Société Générale à Bruxelles, par contrat du 8 du même mois.

Fr. 134,719,000

La négociation de ces 134,719,000 fr. a produit une somme brute de fr. 142,465,342 50 c', soit fr. 170 57 c' en sus du montant des crédits qu'elle avait pour but de couvrir.

 $[N^{\circ} \ 31.]$  (400)

Cette somme de fr. 142,465,342 50 c' figure comme ressource extraordinaire au compte des Budgets de 1880, 1881 et 1882, dans les proportions suivantes :

Exercice	1880												•						fr.	77,594,052	50
-	1881											•	•							60,011,510	>
	1882		:								•		•			•	•		•	4,859,780	•
																		1	Fr.	142,465,342	50
Il a été d	créé po	ur	rep	rés	ent	er i	le c	api	tal	de	l'em	prui	nt:	:					=		
4	1,000	obl	iga	tio	ns a	au j	port	leui	r de	e fr	. 10	0,000	) c	hac	un	e.			fr.	10,000,000	*
9	2,000		-				-				1	5,000	)	_	_					10,000,000	,
29	2,500		-				_					2,000	)	-	_					45,000,000	>
63	2,000		-				-					1,000	)	_						62,000,000	,
(	8,000											50	0	_	_	•				4,000,000	Þ
9	9,000		-				-	_				20	0	_	_			•		1,800,000	,
49	9,190		_				-	_				10	0	_	_					1,919,000	•
_																					

Soit 123,690 obligations, ensemble d'un capital égal de . . . fr. 134,719,000 » munies de coupons d'intérêt échéant le 1er février et le 1er août de chaque année.

Une dotation annuelle d'un demi pour cent du capital nominal, ayant pris cours à partir du 1° février 1882, est affectée à l'amortissement de cet emprunt.

Les sommes appliquées au payement des intérêts et à l'amortissement pour les années 1880 à 1887, ont été réparties comme il suit (voir les tableaux ci-joints, nº 6 et 7):

INTÉRÉTS.	FONDS D'AMORTISSEMENT.	TOTAL.
		-
		, ,
5,388,760	» 673,595 »	6,062,355
4,041,352	» 336,797 50	4,378,149 50
Fr. 39,068,292	• 3,367,975    •	42,436,267 >
	fr. 29,638,180 5,388,760 4,041,352	Fr. 39,068,292 3,367,975 .

Le fonds d'amortissement pour les années 1882 à 1887 s'élève à la somme totale de 3,367,975 francs, dont fr. 21,792 18 c' ont servi à amortir un capital nominal de 21,800 francs, ce qui a réduit le capital de l'emprunt à 134,697,200 francs.

Le complément du fonds d'amortissement, soit fr. 3,346,182 82 c', n'a pu être employé à cause de l'élévation du fonds au-dessus du pair, et a fait retour au Trésor.

On sait qu'une loi du 19 novembre 1886 (Moniteur nº 324) a autorisé le Gouvernement à rembourser, au pair, les divers emprunts et dettes de l'État à 4 p. %, ou à convertir ces fonds en 3 1/2 p. % (voir ci-dessus, dettes à 3 1/2 p. % et 3° série).

DISPOSITIONS APPLICABLES AUX DETTES A 2 4/2 P. 1/2, A 3 P. 1/2 P. 1/2, A 3 4/2 P. 1/2, 2° et 3° série, ET A 4 P. 1/2, 4°° et 2° série.

#### Payement des coupons d'intérêt.

Les coupons d'intérêt des obligations au porteur sont payables, aux dates d'échéance, soit en Belgique, chez les agents du caissier de l'État (Banque Nationale), soit à Paris, au choix

( 401 ) [N° 31.]

des détenteurs. Les coupons afférents aux obligations créées pour le capital de 13,250,000 francs en dette à 3 p. % négocié à Londres en 1874, sont, en outre, payables en livres sterling chez MM. Baring frères.

#### Inscriptions nominatives.

Les propriétaires d'obligations au porteur peuvent les faire convertir en inscriptions de rentes nominatives sur le grand-livre de la dette à laquelle les obligations appartiennent. Les titulaires de ces inscriptions ont la faculté de les reconstituer en titres au porteur, en se conformant aux dispositions du règlement sur le service de la Dette publique.

Les arrérages des rentes nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, soit chez les agents du Trésor désignés par les ayants droit, soit chez les receveurs des contributions, au choix des intéressés.

#### Amortissement.

Les dotations d'amortissement sont employées, à l'expiration de chaque semestre, au rachat des titres; les intérêts des capitaux amortis viennent accroître successivement le fonds d'amortissement jusqu'à extinction totale de la dette.

Les rachats se font à la Bourse par les soins du Gouvernement, au cours du jour. En cas d'élévation du cours du 4 p. % au-dessus du pair, l'action de l'amortissement est suspendue, et les fonds non employés pendant tout un semestre sont attribués au Trésor. Ces fonds peuvent également être affectés au rachat des dettes à 2 1/2 et à 3 p. % (art. 2 de la loi du 19 décembre 1874). Il en sera de même des fonds d'amortissement des nouvelles dettes à 3 1/2 p. %.

En ce qui concerne la dette à 3 p. %, l'amortissement sera facultatif lorsque les rachats ne pourront se faire à 90 p. % ou au-dessous.

Les titres rachetés pour l'amortissement sont détruits publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence d'un membre de la Cour des Comptes et d'un membre de la Commission de surveillance de la caisse d'amortissement. Il est dressé procès-verbal de cette opération, qui est annoncée au public par un avis inséré au Moniteur belge.

#### Dépenses.

Les dépenses occasionnées par chaque dette se divisent en trois catégories :

La première consiste dans les intérêts à payer par semestre;

La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement (sauf pour le 2 1/2 p. 0/0 qui n'a pas de dotation spéciale);

La troisième provient de frais divers, tels que :

- 1º Commission de 1/2 p. 0/0 sur le montant des coupons d'intérêt payés à Paris ou à Londres;
  - 2º Frais de courtage résultant de l'amortissement;
  - 3° Frais de transport d'espèces, d'impressions, de vérification des coupons acquittés, etc.

Ces frais se sont élevés, pour l'exercice 1886, à fr. 58,874 09 c⁵; ceux de l'exercice 1887 se montent, au 31 décembre 1887, à fr. 3,426 75 c⁴.

101

#### 6. RENTES 3 POUR CENT

#### à titre d'indemnités du chef des servitudes militaires.

La loi du 2 avril 1873 a autorisé le Ministre des Finances à créer, pour un capital nominal de 1,500,000 francs, des rentes 5 p. % destinées à être réparties entre les propriétaires d'immeubles grevés de servitudes militaires.

Une commission nommée par arrêté royal du 14 août 1873 a statué sur les demandes d'indemnités à allouer de ce chef.

Le registre des décisions de cette commission renferme 955 liquidations s'élevant ensemble à un capital de fr. 1,409,634 95 c⁵, et à une rente annuelle de fr. 42,287 74 c⁵.

Cette somme de fr. 42,287 74 c^a a donné lieu à 973 inscriptions de rentes, qui ont été portées au grand-livre ouvert en vertu de l'arrêté royal du 5 avril 1875, avec jouissance à partir du 13 avril 1873.

Les arrérages en sont payables annuellement au porteur de l'extrait du grand-livre, chez l'agent du Trésor ou le receveur des contributions désigné par l'ayant droit.

Les rentes dont il s'agit peuvent être annulées ou réduites par suite de dégrèvement total ou partiel des immeubles grevés de servitudes.

La balance des grands-livres de la Dette publique, faite aux dernières échéances, donne les résultats suivants:

	ÉGHÉANCE	GAPITAL	CAPI	TAL		ons nominatives is fractionnaires
DETTE.	du	ecstant	des obligations au porteur.	représenté par les rentes nominatives.	Nombre.	Montant des rentes.
2 1/2 p. %	1st janvier 1888 .	210,959,631 74	43,815,400 »	176,144,231 74	5,673	4,403,605 78
ъ р. ⁰/₀	1s'novembre1887.	509,935,100	179,985,100 "	329,030,000	8,566	9,898,500 "
3 1/2 p. 0/0 (1re série) .	1er janvier 1888 .	136,948,125 。	40,978,850	95,969,275 r	1,059	5,358,924 62
3 1, p. % (2e série)	iernovembre 1887.	882,594,082 22	530,276,750 22	352,317,352 »	21,485	12,331,106 62
5 ½ p. % (3° série)	1er août 1887	165,000,000 »	57,081,600 n	107,918,400 »	2,182	3,777,144
3 % (servitudes mili- taires)	15 avril 188°.,	1,409,634 95	*	1,409,634 95	973	42,287 74
	Тотлих	1,915,840,573 91	852,137,700 22	1,063,708,873 69	37,938	53,811,568 70

#### · DETTE FLOTTANTE.

A la date du 1er janvier 1887, il restait en circulation, sur les émissions	de l'année 1886,
un bon du Trésor d'un capital de	10,000,000 p
Pendant l'année 1887, il a été créé des bons à cent jours ou un an, à	
concurrence de	
y compris les renouvellements qui se sont élevés à 40,000,000 >	
L'émission réelle pour cette année est par conséquent de	10,000,000 »
Total des bons en circulation au 1 ^{er} janvier 1888 fr.	20,000,000

#### TROISIÈME PARTIE.

#### **ANNUITÉS**

RÉSULTANT DE LA REPRISE, PAR L'ÉTAT, DE LIGNES ET DE NATÉRIEL DE CHEMINS DE FER.

Le rachat de cette concession a eu lieu en vertu de la convention intervenue les 16 et 17 février 1857 entre l'État belge et la Société anonyme des chemins de fer de Namur à Liège et de Mons à Manage, approuvée par la loi du 8 juillet 1858. — Moniteur n° 212.

L'annuité de rachat a pris cours à partir du 1" janvier 1857; elle est due jusqu'au 13 février 1941, date à laquelle la concession du chemin de ser rétrocédé devait prendre sin; elle est payable en deux termes égaux, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, entre les mains du représentant de la Société, à la condition pour celui-ci de prouver, à la satisfaction du Gouvernement, que le payement des sommes dues aux porteurs d'obligations est assuré.

Conformément à l'art. 1^{et} du traité conclu à Berlin, le 11 juillet 1872, entre la Belgique et l'empire d'Allemagne — traité qui a été approuvé par la loi du 16 décembre suivant, publiée au Moniteur du 5 février 1873, n° 36, — le Gouvernement belge s'est chargé de l'exploitation de la partie du réseau des chemins de fer Guillaume-Luxembourg située sur son territoire, avec les droits et les obligations qui résultaient, pour la Compagnie française de l'Est, de la convention du 21 janvier 1868 en vertu de laquelle cette Compagnie exploitait tout le réseau.

La reprise de la ligne, d'une étendue de 55 kilomètres, s'est faite moyennant le payement à la Société Guillaume-Luxembourg, à partir du 16 septembre 1872 et jusqu'en 1912 inclusivement, d'une annuité de 500,000 francs, sous réserve du droit de revision triennale prévu par l'article 9 du traité.

Le payement de l'annuité s'effectue par trimestre, et les frais qui en résultent sont à la charge du Gouvernement belge.

Le Trésor n'a eu à supporter aucuns frais pour l'année 1887.

Cette annuité, qui a été calculée à 4 1/2 % sur un capital de 13,600,000 francs, doit être servie pendant 70 ans à partir du 1er janvier 1871.

Elle forme, pour 1887, l'article 15 du Budget de la Dette publique de cet exercice.

4° Annuités résultant de la reprise, par l'État, des droits de la Grande Compagnie du Luxembourg.

La loi du 26 acût 1885 (Moniteur n° 246) a autorisé le Gouvernement : 1° à rembourser les obligations de la Grande Compagnie du Luxembourg ou à les échanger contre des titres de la Dette publique à 3 1/2, p. 9/0; 20 à offrir aux propriétaires d'actions privilégiées de la même Compagnie l'échange de leurs titres contre des obligations de la Dette publique à 3 1/2, p. 9/0.

En exécution de cette loi, il a été remboursé en numéraire 266 obligations de 500 francs, et 741 obligations de 100 francs. Les autres obligations dont le remboursement n'a pas été demandé, sont converties en titres de la Dette à 3 ½ p %, aux conditions déterminées par l'article 2 de la loi précitée. Exception est faite pour les obligations dont les porteurs ont assigné le Gouvernement en justice à l'effet de contester son droit de rembourser anticipativement; le remboursement de ces titres aura lieu en numéraire.

Le tribunal de première instance de Bruxelles a rendu, le 23 janvier 1886, un jugement qui consacre les droits de l'État. Ce jugement a été confirmé par un arrêt de la cour d'appel du 18 février 1888.

D'autre part, à la date du 31 décembre 1886, les propriétaires de 9,965 actions privilégiées avaient demandé l'échange de leurs titres contre des obligations de la Dette publique à 5 ½ p. %, savoir : 9,541 actions avec jouissance du 1er janvier 1886, 422 actions avec celle du 1er juillet 1886, et 66 avec celle du 1er janvier 1887.

L'annuité nécessaire pour le service des actions en circulation pendant l'année 1887, a donc été réduite pour cette année, à 15,300 francs, savoir :

Somme applicable	au payement des intérêts.						. fr.	14,100	>
_	à l'amortissement	•	,	•		•		1,200	•
		Тот	۸L	ÉGAI	L		. fr.	15,300	>

Cette somme a fait l'objet d'un crédit dont le transfert, de l'article 11 à l'article 16 du Budget, a été autorisé par l'article 2, 1°, de la loi du 5 mai 1888 (Moniteur n° 134).

Quant aux annuités qui étaient portées au Budget de la Dette publique pour le service des obligations, elles ont été supprimées, ces obligations ayant cessé de porter intérêt à partir du 1^{er} janvier 1886, conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 26 août 1885, pris en exécution de la loi du même jour.

5° Annuités à servir en vertu de la convention du 1er juin 1877. (Art. 17 du Budget de l'exercice 1887.)

(405) [No 31.]

Aux termes de l'article 33, § 1^{er}, de la convention conclue le 1^{er} juin 1877 entre le Gouvernement et la Société anonyme de construction de chemins de fer (Convention-loi des 25 avril/3 juin 1870) et approuvée par la loi du 26 juin 1877, le prélèvement de 7,000 francs par kilomètre, attribué à ladite Société par l'article 44 de la convention du 25 avril 1870 sur les recettes brutes des lignes relevant de cette dernière convention, égales ou inférieures à 18,000 francs par kilomètre, a été remplacé, pour toutes les lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1^{er} janvier 1877, par une annuité fixe de 7,000 francs par kilomètre.

Ces lignes ou sections mesurant 770,167 mètres, l'annuité à servir de ce chef s'élève à la somme de 5,391,169 francs.

D'après le § 2 du même article 33, la part revenant à la Société ou à ses ayants droit en vertu de l'article 44 précité de la convention du 25 avril 1870, dans la partie des recettes brutes dépassant 18,000 francs par kilomètre, a été remplacée pour lesdites lignes par des annuités fixées à forfait;

#### SAVOIR:

Pour l'anné	e 1877, š	2,400	fr. par kilom., soit po	ur 770,167 mètres	. fr.	1,848,400 80	)
	1878,	2,560	-			1,971,627 52	2
	1879,	2,720		<del></del>		2,094,854 24	į
	1880,	2,880	gui rannage			2,218,080 96	3
	1881,	3,040				2,341,307 68	3
	1882,	3,200	******			2,464,534 40	0
	1883,	3,360		******		2,587,761 19	2
	1884,	3,520	Automo			2,710,987 84	¥
	1885,	3,680				2,834,214 56	6
	1886,	3,840				2,957,441 28	3

Pour l'année 1887 et pour les années ultérieures, jusqu'à l'expiration des concessions respectives, à 4,000 fr. par kilom., soit pour 770,167 mètres . . . 3,080,668

De plus, l'État s'est engagé, par l'article 37 de la convention du 1^{er} juin 1877, à servir le complément, jusqu'à 4,000 francs par kilomètre, des annuités ci-dessus, à la condition pour les ayants droit de fournir les sommes nécessaires à cette fin.

Cette condition a été remplie par la remise à la Caisse des dépôts et consignations d'un capital de fr. 5,875,091 81 c.

En conséquence, il a été inscrit, à titre extraordinaire, d'une part au Budget des Voies et Moyens, et d'autre part à celui de la Dette publique, les produits et les charges correspondantes ci-après :

Pour l'année	: 1877, à	1,600	francs par kilomètre sur	770,167 mètres		1,232,267	20
	1878,	1,440			•	1,109,040	48
	1879,	1,280		grandelle.		985,813	76
	1880,	1,120	-		•	862,587	04
_	1881,	960	arrama.		•	739,360	<b>32</b>
	1882,	800				616,133	<b>60</b>
-	1883,	640	-		•	492,906	88
	1884,	480				369,680	16
	1885,	320		graphic		246,453	44
Photograph (	1886,	160		********		123,226	72

[N° 31.] (406)

Le tableau suivant fait connaître, pour les lignes reprises, la durée des annuités et leur montant calculé sur le pied de (7,000 + 4,000) 11,000 francs par kilomètre :

DÉSIGNATION des Elgres.	LONGUEUR.	D A  d		cessions.		calcul	URÉE ée à pa du nvier it		ANNUITÉS  correspondantes sur le pled de 11,000 francs par hilomètre.
Houdeng à Soignies	kii. m. 13.514	27 septembre 1946, ar	t. 35, li	iu. <i>C.</i> ,	!	Ans. 69	Mois, j	ours. 27	148,654
Lignes en exploitation au 1er jan-	640.351	51 décembre 1948,	id.	D		72	n	o	7.450.010
vier 1874. Dour à Quiévrain	4,459	14.	id.	D, n•5		72	»	0	7,158,910
Luttre à Gosselies	6.827	31 décembre 1964,	id.	G.,	1-	88	p	Ŋ	1
Gilly à Châtelineau	2.647	īd.	id.	<b>G</b>	187	88	o	*	
Gilly à Lambussart	1.497	1d.	id.	<b>G</b>	juia.	88	•	n	
Noir-Dien aux Haies et raccorde-	10.283	Id.	iđ.	G	du 1::	88	»	Þ	523,930
ment vers Fleurus. Raccordement du Petit-Try	407	ld.	id,	G		88	13	p	(
Fleurus 2 Nivelles	21.983	ld.	id,	G	convention	88	n		
Blaton à Bernissart	3.896	Id.	id,	G	la coi	88	r	ņ	1
Berzée-Thuillies à Beaumont	16.883	31 décembre 1965,	id.	<i>II.</i> .	ge	89	ń	ь	1
Anvers à Boom et embranchement	21.180	ld.	id,	H		89	n	,	526,394
Contich. Piéton à Buyrinnes-Mont	0.791	ld.	id.	<i>II</i>		89	s		)
Alost à Burst , , ,	10.359	31 décembre 1966,	id.	<i>I.</i> .		90	n	n	113,949
TOTAL . , .	770.167	à 11,000 francs par l	ilomèt	ге				. fr.	8,471,837

6° Loyer provisionnel à payer à la Société du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam. (Art. 18 du Budget de l'exercice 1887) . . . . . . . . . . . . . . . . . fr. 1,000,000 »

Conformément à l'article 14 de la convention conclue le 31 octobre 1879 entre la Belgique et les Pays-Bas, approuvée par la loi du 29 avril 1880, l'État a pris possession, le 1^{er} juillet 1880, de la partie belge de la ligne du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam.

Dans l'impossibilité où l'on se trouvait, lors de la convention, de déterminer le prix de rachat des lignes reprises et par conséquent la part contributive des Pays-Bas dans ce prix, il a été stipulé que le Gouvernement belge payerait à la Société concessionnaire un loyer provisionnel de 1,000,000 de francs par an, pour la partie belge et les parties néerlandaises du chemin de fer réunies, et ce par termes semestriels de 500,000 francs, le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre.

En remboursement des payements faits à titre de loyer pour compte du Gouvernement néerlandais, l'État reçoit un intérêt de 4 p. % sur la quote-part des Pays-Bas dans le prix total de rachat, qui a été fixé provisoirement à 6,000,000 de florins.

### QUATRIÈME PARTIE.

#### NATURE DES PENSIONS A CHARGE DU TRÉSOR

et

#### DISPOSITIONS EN VERTU DESQUELLES CES PENSIONS SONT ACCONDÉES.

- a. Pensions civiles et autres accordées avant 1830. Arrêtés royaux des 22 février et 14 septembre 1814, et des 23 août et 29 septembre 1815.
- b. Pensions civiques. Arrêté du Gouvernement provisoire du 6 novembre 1830 (Bull. offic. n° 30) et loi du 11 avril 1835 (Bull. offic. n° 24).
- c. Pensions militaires. Lois des 24 mai 1838 (Bull. offic. n° 21), 27 mai 1840 (Bull. offic. n° 29), 25 février 1842 (Bull. offic. n° 5), 19 mai 1845 (Bull. offic. n° 8), 10 mars 1847 (Bull. offic. n° 5), 27 mai 1856 (Bull. offic. n° 45), 4 juillet 1860 (Bull. offic. n° 27), 19 janvier 1870 (Bull. offic. n° 2) et 14 mars 1880 (Bull. offic. n° 15).
- d. Pensions de l'ordre de Léopold. Loi du 11 juillet 1832 (Bull. offic. n° 52).
- e. Pensions de militaires décorés sous le Gouvernement des Pays-Bas. Loi du 15 avril 1815 (Staats-Blad n° 3).
- f. Secours sur le fonds dit de Waterloo. Arrêté du Régent, en date du 12 juillet 1831, assimilant aux pensions militaires les gratifications ou secours sur ce fonds.
- g. Pensions civiles et ecclésiastiques. Lois des 21 juillet 1844 (Bull. offic. n° 59), 17 février 1849 (Bull. offic. n° 50), 1er juin 1850 (Bull. offic. n° 21), 27 mai 1856 (Bull. offic. n° 43), 26 avril 1865 (Bull. offic. n° 25) et 25 juillet 1867 (Bull. offic. n° 29), et 10 janvier 1886 (Bull. offic. n° 3).
- h. Pensions des professeurs et instituteurs communaux. Lois du 16 mai 1876 (Moniteur du 18 mai 1876, n° 139) et du 8 avril 1884 (Moniteur du 18 avril 1884, n° 109).

Le tableau ci-joint, nº 12, présente la situation, au 1^{er} janvier 1887 et au 1^{er} janvier 1888, des pensions à charge du Budget de la Dette publique.

[N° 31.] (408)

En résumant le compte de la Dette publique, on trouve qu'aux dernières échéances de l'exercice 1887, il présentait les résultats suivants:

PREMIÈRE PARTIE.	GAPITAL ROMINAL.	RZMYZ.	CAPITAL amorti.	RESYS A AMORTIR.
Rentes créées sans expression de capital fr.	,	380,598 14	•	•
DEUXIÈME PARTIE.				
Delte d 2 1/2 p. %,	210,959,631 74	5,408,900 78	•	219,959,631 74
Emprunt de 506,850,000 francs, autorisé en 1875, et dettes ajoutées à cet emprunt en 1878 et en 1882 (rente 3 p. °/ ₀ ).	519,859,000 -	15,595,770 *	9,923,900 •	509,935,100
Dette d 3 1/2 p. 0/0. 1 c série	136,948,125	4,793,184 37		136,948,125 •
— 2º série	882,594,082 22	50,890,702 87	*	882,594,082 22
3° série	105,000,000 >	5,775,000	r	165,000,000
Rentes 5 p. % à titre d'indemnités du chef des servi- tudes militaires	1,409,634 95	42,287 74	*	1,409,634 95
Delle flottante	60,000,000 •	458,533 31	40,000,000	20,000,000 -
Fr	1,085,770,473 01	03,434,957 21	49,023,000 »	1,935,846,573 91
TROISIÈME PARTII	S.			
Reprise de chemins de fer. —		ANNUITĖS, —		
1. Ligne de Mons à Manage		672,330 *		
2° Ligne de Spa à la frontière Grand-Ducale		500,000 *		
3. Partie du matériel d'exploitation des Bassins hou	illers du Hainaut.	612,000 >		
4° Ligne de la Grande Compagnie du Luxembourg		15,300 »		
5° Diverses lignes (convention du 1er juin 1877)		8,471,857		
6. Ligne d'Anvers à Rotterdam (loyer provisionnel).		1,000,000 *		
	Fr	11,271,487		
QUATRIÈME PARTI	E.		(1) Y compris	1,432,741 francs des professeurs et
Pensions de toute nature		(1) 11,153.122 •	instituteurs co 3/ ₅ sont payés a	mmunaux et dont titre d'avance pour communes et des

(409) [N° 31.]

# **ANNEXES**

AU COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1887.

TABLEAU Nº 1.

# DETTE PUBLIQUE. — DETTE DE Fn. 219,989,634

dérivant de l'exécution des §§ 2 à 6 de l'article 63 du traité

### MONTANT DU CAPITAL DE LA DETTE

	ANNÉE	1886.
	4er juillet 1886.	i" janvier 1887,
Capital des obtigations u porteur		43,875,000 <b>.</b> 176,084,031 74
Capital amorti	210,059,631 74	210,050,631 74
Totaux. , , fr.	219,959,631 74	210,959,631 74

### MONTANT DES INTÉRETS DE LA DETTE

	ANNÉE	1886.	CHARGES
	for JUILLET 1886.	1er janvier 1887.	Annueliles.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	551,987 50	548,437 50	1,100,425 »
des inscriptions nominatives et des récépissés frac- tionnaires	2,197,507 89	2,201,057 89	4,598,565 78
Totaux fr.	2,740,405 30	2,740,495 39	5,408,000 78

# 74 C. DE CAPITAL, A 2 1/2 POUR CENT L'AN,

conclu avec le Gouvernement des Pays-Bas, le 5 novembre 1842.

# A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉI	E 1887.	
4" JUILLET 1887.	4" JANVIER 1888.	OBSERVATIONS.
44,434,400 × 175,525,231 74	43,815,400 • 176,144,231 74	
210,050,031 74 •	219,939,631 74	Aucune sommo provenant des fonds d'amortissement non employés des dettes à 4 ½ et à 4 p. %, n'u été appliquee au rachat de la dette à 2 ½ p. %.
219,959,631 74	219,059,631 74	

# A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE	1887.	CHARGES	OBSERVATIONS.
1er schiler 1887.	10 sanvier 1888.	ANNUELLES.	ODODITY MITORIO.
555,430 <b>»</b>	547,692 50	1,103,122 50	
2,194,065 39	2,201,803 89	4,395,868 28	
2,749,495 39	2,740,495 39	<b>5,4</b> 98,990 78	

TABLEAU Nº 2.

# DETTE PUBLIQUE — EMPRUNT DE 306,859,000

émis avec jouissance du 1" juin

### ET DETTES DE MÊNE NATURE AJOUTÉES A

### MONTANT DU CAPITAL A

	ANNÉE	1886.
	ter mal.	A" NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	187,784,700 •	180,200,400 *
— des inscriptions nominatives	322,150,400	329,734,700 n
	509,035,100 »	509,035,100 ·
Capital amorti	9,923,000 •	9,923,900
TOTAUX. , fr.	519,859,000 •	519,859,000 ·

### MONTANT DES INTÉRÈTS A

	ANNÉE	1886.	CHARGES
	for Mai.	I" NOVEMBRE.	ANNUELLES,
mois d'intérét des obligations au porteur	2,816,770 50	2,703,006	5,519,776 50
- des inscriptions nominatives	4,852,256 *	4,946,020 50	9,778,276 50
	7,649,026 50	7,649,026 50	15,298,053 *
otéréis du capital amorti	148,858 50	148,858 50	207,717 +
Totaux fr.	7,797,885 *	7,797,885 >	15,595,770 »

# FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

1873 et jouissances ultérieures,

CET EMPRUNT, AVEC DIVERSES JOUISSANCES.

DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

OBCEDVATIONS	1887.	ANNÉE
OBSERVATIONS.	io boxembre	I" HAI.
	170,985,100 •	181,734,800 •
	529,950,000 .	528,200,500 »
	509,935,100 •	509,055,100 •
	9,923,000 -	0,923,900 •
	519,859,000 -	519,859,000 •

DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

	· · ANNÉE	1887.	CHARGES	OBSERVATIONS.
	4er mai.	i" novembre.	ANNUELLES.	· OBSERVATIONS.
	2,726,022 • 4,923,004 60	2,699,776 50 4,049,250	5,425,798 50 9,872,254 50	
***************************************	7,649,026 50 148,858 50	7,640,020 50 148,858 50	15,208,053 • 207,717 •	
-	7,797,885 *	7,797,885 •	15,595,770 •	

TABLEAU N. 5

### DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 506,859,000

émis avec jonissance du 1" juin

# ET DETTES DE MÉME NATURE AJOUTÉES A

### SITUATION DU FONDS

TERMES  D'AMORTISSEMENT.  Semestre au	FONDS D'AMORTISSEMENT.	
	ANNÉES 1876 A 1888.	
,	Dotation de l'amortissement	
	ANNÉE 1886.	
1 ^{cr} mai <del>1</del> 886	Dotation: 10 c° p. % de 519,859,000 francs, capital de l'emprunt et des dettes qui y ont été ajoutées avec diverses jouissances	
1er novembre 1886.	——	
	ANNÉE 1887.	
1er mai 1887	Dotation: 40 c° p. % de 519,859,000 francs, capital de l'emprunt et des dettes qui y ont été ajoutées avec diverses jouissances	
1er novembre 1887.	Dotation: 10 c° p. % de 519,859,000 francs, capital de l'emprunt et des dettes qui y ont été ajoutées avec diverses jouissances	
	TOTAUX fr.	

# FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

1873 et jouissances ultérieures,

CET EMPRUNT, AVEC DIVERSES JOUISSANCES.

### D'AMORTISSEMENT.

MONTANT  du fonds  d'anortissement,	SOMMES  comployées  A L'AMORTISSEMENT.	CAPITAL NOMINAL amortí AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	SOMMES  non employées  ct versées au Trésor,  le cours  ayant dépassé 90 p.º/o.	Observations.
7,671,547 • 1,255,897 50 8,927,444 50	8,293 <b>,21</b> 6 76	9,923,990	634,227 74	
519,859 » 148,858 50 519,859 • 148,858 50	•		1,55 <b>7,43</b> 5 »	
519,859 » 148,858 50 519,859 n 148,858 50	7	39	1,537, <b>4</b> 35 »	
11,602,314 50	8,293,216 76	9,923,900 »	3,309,097 74	

TABLEAU Nº 4

# DETTE PUBLIQUE. — 1º EMPRUNT DE 51,000,000 DE

contracté avec jouissance

### 2. DETTES DE MÊME NATURE AJOUTÉES A CET EMPRUNT ET ÉMISES

### MONTANT DU CAPITAL, A

	ANNÉE 1886.	
	1 ⁴⁷ MAI.	4° novembre.
Capital des obligations au porteur	(¹) 551,473,250 »	(¹) 536,717,550 »
— des inscriptions nominatives et des récépissés fractionnaires	374,649,232 22	371,490,232 22
	906,122,482 22	908,207,782 22
Capital amorti	1,966,500 »	1,966,300 »
Totaux fr.	908,088,782 22	910,174,082 22

### MONTANT DES INTÉRETS A

	ANNÉE	ANNÉE 1886.	
	ier mai.	4" novembre.	28
Intérêts des obligations au porteur	10,620,465	10,734,351 •	
— des inscriptions nominatives et des récépissés fractionnaires	7,492,984 64	7,429,804 64	_
	18,122,440 64	18,164,155 04	
Intérêts du capital amorti	39,326	59,326 5	
)TAUX , . fr.	18,161,775 64	18,203,481 64	

# FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN (110 SÉRIE),

du 1ª août 1871;

AVEC JOUISSANCE DU 1er MAI 1876 ET JOUISSANCES ULTÉRIEURES.

### DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1887.	OBSERVATIONS.
(°) 541,469,450 • 571,427,432 22	(1) La fraction de 50 francs provient d'une obligation de 251) francs de l'emprunt à 4 ½ p/, de 1844.
1,096,800	
014,805,682 22	

# DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

	CHARGES - ANNUELLES.	ANNÉE 1887. 4" mai (').	OBSERVATIONS.
	21,363,816 • 14,922,780 28	10,829,580 • 7,428,548 64	( ¹ ) La dello à 4 p. %, ire série a élé convertie en 3 ¹ / ₂ p. %, avec jouissance du 1 ^{er} mai 1887, en exécution de la loi du 19 novembre 1886.
•	36,286,605 28 78,652 *	18,257,937 64 89,936 •	
page page 1	36,365,257 28	18,207,873 64	105

TABLEAU Nº 5.

### DETTE PUBLIQUE. — 1º EMPRUNT DE 51,000,000 DE

contracté avec jouissance

### 2. DETTES DE MÉME NATURE AJOUTÉES A CET EMPRUNT ET ÉMISES

### SITUATION DU FONDS

Г	Î		==
	TERMES D'AMORTISSEMENT Semestre au	FONDS D'AMORTISSEMENT.	
		ANNÉE 1873 A 1888.  Dotation de l'amortissement	
		ANNÉE 1886.	
	t™ mai 1886	Dotation: 1/6 p. % de fr. 907,831,082 22 cs, capital de l'emprunt de 1871 et des dettes qui y ont été ajoutées avec diverses jouissances	
	1ª novembre 1886.	Dotation: 1/4 p. 0/0 de fr. 908,088,782 22 cs, capital de l'emprunt de 1871 et des dettes qui y ont été ajoutées avec diverses jouissances	
		ANNÉE 1887.	
	4" mai 1887	Dotation: 1/4 p. % de fr. 915,401,782 22 c, capital de l'emprunt de 1871 et des dettes qui y ont été ajoutées avec diverses jouissances	
		Totaux fr.	

# FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN (1ºº SÉRIE), du 1º août 1871;

AVEC JOUISSANCE DU 1º MAI 1876 ET JOUISSANCES ULTÉRIEURES.

### D'AMORTISSEMENT.

MONTANT du fonds D'ANORTISSEMENT.	SOMMES  employées  A L'AMORTISSEMENT.	CAPITAL NOMINAL amorti  AD MOYEM DES SOMMES ci contre	non employées à c	MES ause de l'élévation lessus du pair,  qui sont restées disponibles sur to Dodget.	Observations.
24,832,923 93 745,266 » 25,576,189 93 2,269,577 70 39,326 »	1,970,091 72	1,966,300 ▶	23,606,098 21	•	
2,270,221 95 39,526 .  4,618,451 65  2,288,504 45 39,936 .  2,328,440 45	50,794 83	(¹) 30,500 ×	4,587,656 82	9 709 440 48	(1) Ce capital de 50,500 francs a ete racheté, en 1887, avec jouissance du ter novembre 1886.
32,523,082 03			,	2,328,440 45	
04,040,002 US	2,000,886 55	1,996,800	28,193,755 03	2,328,440 45	106 .

TABLEAU Nº 6.

### DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 134,719,000 FRANCS

émis avec jouissance

### MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1886.	
	ier pévrier.	der autr,
Capital des obligations au porteur	59,647,000 .	58,004,900 •
des inscriptions nominatives	75,072,000 *	76,714,100 »
	134,719,000 *	134,719,000 »
Capital amorti	<b>10</b>	*
Totaux. , fr.	134,719,000 -	134,719,000 •

### MONTANT DES INTÉRETS DE L'EMPRUNT

	ANNÉE 1886.		CHARGES
	der pévrier.	1 ^{сг} лойт.	Annuelles.
Intérêts des obligations au porteur	1,102,940 n	1,160,098 »	2,35 <b>3,038</b> *
des inscriptions nominatives	1,501,440 -	1,554,282 n	5,055,722
	2,694,580 »	2,694,380 »	5,388,760
6 mois d'intérêt du capital amorti	•	*	,
Тотаих	2,694,380 *	2,694,580 »	5,388,760 .

# DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN (2° SÉRIE), du 1 février 1880.

# A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE	1887.	
i'' pévrier.	Aer may.	OBSERVATIONS.
58,773,900 • 75,045,100 • 134,719,000 •	58,714,800 » 75,982,400 » 154,697,200 »	
134,719,000 »	134,719,000 »	

# A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1887.		CHARGES	OBSERVATIONS.			
4" FÉVRIER.	ier mai.	au I ^{er} mai 1887 ( ¹ ).	ODSERVATIONS.			
1,175,478	597,148 »	1,762,626 >	(¹) La dette à 4 º/o, 2º série, a été convertie en 3 ^{1/3} p.º/o, avec jouissance du 1 ^{er} mai 1887, en exécution de la loi du 19 novembre 1886.			
1,518,902	759,824 ×	2,278, <b>7</b> 26 •				
2,694,580 .	1,546,072 • 218 »	4,041,352 • 218 »				
2,694,380 •	1,347,190 •	4,041,570 =				

TABLEAU Nº 7.

# DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 134,719,000 FRANCS

émis avec jouissance

### SITUATION DU FONDS

TERDIES  D'ANORTISSEMENT.  —  Semestre au	FONDS D'AMORTISSEMENT.	
	Années 1883 A 1886.	
	Dotation de l'amortissement	
	ANNÉE 1886.	
1ª février 1886	Dotation: 1/4 p. % de 134,719,000 francs, capital de l'emprunt	
1 ^{er} août 1886	Dotation: 1/4 p. % de 134,719,000 francs, capital de l'emprunt	
	ANNÉE 1887.	
1s février 1887 .	Dotation: 1/4 p. 1/2 de 134,719,000 francs, capital de l'emprunt	
	Toraux , fr.	

# DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN (2° SÉRIE), du 1" février 1880.

# D'AMORTISSEMENT.

MONTANT du fonds D'AMORTISSEMENT.	SOMMES  employées  A L'AMORTISSEMENT.	CAPITAL NOMINAL amorti AU NOVEN PES SOMMES ci-contre.	SOMNES non employées à cause de l'élévation du cours su-dessus du pair, et qui ont élé versées au Tréser.	Observations.
2,357,582 50	•	>	2,357,582 50	
536,797 <b>3</b> 0				
556,797 50 >	•	•	673,593	
536,797 50 >	21,792 18	21,800	315,005 32	
3,367,975	21,792 18	21,800	3,346,182 82	

TABLEAU Nº 8.

# EXERCICE 1887. — DETTE PUBLIQUE —

### Situation au 1"

	NOMBRE DES PENSIONS.				MONTANT DES PE		
NATURE DES PENSIONS.	SITUATION	MOUVEMENT pendant l'année 1887.		SITUATION	KOITATION	NOUVEMENT pendant l'année 1887.	
	ier janv. 1887.	Accroissem.	Décroissem.	1 ⁶⁷ jany, 1888.	i ^{er} jany. 1887.	Accrolisem.	Décroisses
Civiles et autres accordées avant 1850	3		•	3	864	•	,
Civiques	17	,	6	11	5,781	•	2,02
Fonctionnaires et employés de l'ancienne caisse de retraite	2	•	•	2	353	•	
Militaires	3,071	197	206	3,062	4,041,466	<b>529,617</b>	262,24
Ordre de Léopold	197	9	20	186	19,700	900	2,000
Marine (militaires de la)	18	*	2	16	22,112	•	1,12
Secours sur le sonds dit de Waterloo	1	•	n	1	86	,	•
Pensions civiles.							
Pensions des Affaires Étrangères	27	•	5	24	68,841		15,510
— de la Justice	270	20	18	272	699,114	59,525	49,527
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique	287	42	33	204	599,511	89,212	67,808
- des Chemins de ser, Postes et Télé- graphes	838	80	62	856	925,199	94,678	75,719
- de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	169	56	24	181	325,786	66,552	46,956
— de la Guerre	53	8	6	55	121,130	12,363	5,804
— des Finances	1,775	117	143	1,749	2,218,420	191,513	185,403
— de la Cour des Comptes	2	1	,	3	4,441	7,500	,
Pensions ecclésiastiques	473	58	65	466	478,271	62,073	68,094
Pensions des reuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite.	67		0	58	<b>38,30</b> 3	•	5,810
Pensions des professeurs et instituteurs communaux (x)	1,284	146	65	1,565	1,337,203	171,789	76,250
Тотацк	8,554	7;4	664	8,604	10,906,583	1,086,622	860,08
·		AUGMENTATION: 50 pensions.			AUGMENTATION: 226,539 francs.		

# PENSIONS DE TOUTE NATURE.

janvier 1888.

SIONS.				
51TUATION #u 1 ^{ep} jauv. 1888.	MOTIFS  DES ACCROISSEMENTS.	<b>MOTIFS</b> des décroissements.	Observations.	
864	•••••			
5,736		6 pensions éteintes par suite de décès.		
355				
4,108,836	194 pensions accordées nouvellement. 5 id. id. par suite de revision.	203 pensions éteintes par suite de décès. 3 1d. id. par suite de revision.		
18,600	9 id. id. nouvellement.	20 id. id. par suite de décès.		
20,988		2 id. id. id.		
86			1884, 1yées :	
53,331		3 pensions éteintes par suite de décès.	avril post po	
709,312	20 pensions accordées nouvellement.	18 td. id. id.	de la loi du 8 avril 1884, de ces lois, sont payées :	
620,915	38 id. id. id. 4 id. id. par suite de revision dont une qui était précédemment ins- crite au Département des Finances.	55 id. id, id. 2 id. id, par suite de revision.	cle ter vertu	
944,158	80 pensions accordées nouvellement.	62 id. id. par suite de décès.	et do l'article ter conférècs en vertu 10 publique.	
345,382	35 id id. id. 1 id. id. par suite de revision.	23 id. id. id. 1 id. id. par suite de revision.	nai 1876, et do l'arti munaux conférées en por l'État. de la Dette publique.	
127,689	7 id. id. nouvellement. 1 id. id. par suite de revision.	5 id. id. par suite de décès. 1 id. id. par suite de revision.	de la loi du 16 mai 1876, institutours communaux c 18 provinces, ²⁷ 5, por l'État riées au Budget de la Detl	
2,226,530	117 id. id. nouvellement.	142 id. id. par suite de décès. 1 id id. par suite de revision et ac-	de la loi du 16 r instituteurs com 13 provinces, ² 1 ₅ riées au Budget	
11,941	1 id. id. id.	tuell' réinscrite au Départem' de l'Int'	le 8 de la s et institit ar les pro t portèes t	
473,150	57 pensions accordées nouvellement. 1 id. id. par suite de revision.	64 pensions éteintes par suite de décès. 1 id. id. par suite de revision.	(!) Aux termes do l'article 8 de la loi du 16 i les pansions des professeurs et instituteurs com ⁹ / ₅ par les communes, ^{1/} ₅ par les provinces, ^{2/} ₅ Ces diverses quotités sont portées au Budget	
54,487	•••••	0 íd. id. par suite de décès.	(1) Aux ter es pausions d t _{/5} par les cot Ces diverse	
1,432,742	142 pensions accordées nouvellement. 4 id. id. par suite de revision.	61 id. id. id, 4 id, id. par suite de revision.	<b></b> σ	
11,133,122	714 pensions.	664 pensions.		

ANNEXE Nº 9.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu l'article 3 de la loi du 19 novembre 1886 autorisant le remboursement des dettes de l'État à 4 p. % ou leur conversion en 5 %, p. %, article ainsi conçu:

- « Les titres nouveaux constitueront deux séries, l'une aux échéances du » 1^{er} février et du 1^{er} août, l'autre aux échéances du 1^{er} mai et du 1^{er} no- » vembre.
- » Le Ministre des Finances déterminera l'importance respective des deux » séries. »

Vu l'article 6 de l'arrêté du 19 novembre 1886, pris en exécution de la loi du même jour, et disposant que les titres 4 p. % dont le remboursement n'aura pas été réclamé seront convertis en dette à 3 1/2 p. %, à compter du 1er mai 1887;

Considérant qu'aucune demande de remboursement n'a été présentée;

Attendu que le capital non amorti des dettes à 4 p. %, 1 et 2 série, s'élevait respectivement, au 1 mai 1887, à fr. 912,896,882 22 c et à 134,697,200 francs;

Vu l'avis du 28 janvier 1887 (Moniteur nº 28) faisant connaître aux détenteurs d'obligations 4 p.º/o, 1ºº série et aux titulaires d'inscriptions nominatives au Grand-livre de la même dette, qu'ils avaient la faculté de demander pendant un délai déterminé — en échange de leurs titres aux échéances du 1ºº mai et du 1ºº novembre, des obligations et des inscriptions 5 '/2 p.º/o dont les intérêts ou les arrérages seraient payables le 1ºº février et le 1ºº août;

Considérant qu'il a été fait des demandes de l'espèce pour un capital de 30,302,800 francs;

Sur la proposition du directeur général de la trésorerie et de la dette publique,

#### Décide :

Le capital nominal des dettes à 3½ p. % résultant de la conversion décrétée par la loi du 19 novembre 1886, est fixé à fr. 882,594,082 22 c pour la 2° série aux échéances du 1er mai et du 1er novembre, et à 165,000,000 de francs pour la 3e série aux échéances du 1er février et du 1er août.

Une expédition de la présente décision sera transmise à la Cour des comptes, pour information.

Bruxelles, le 9 mai 1887.

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

-----